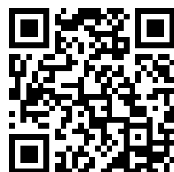
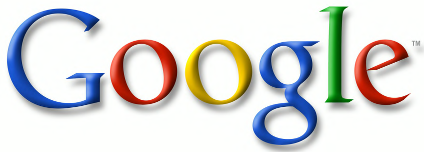





THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
·LIBRARIES·

REVUE DU MIDI.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE

1834.

IMPRIMERIE DE LAVERGNE, SUCC. DE VIEUSSEUX,
rue St-Rome, n. 46, à Toulouse.

REVUE
DU MIDI.

TOME HUITIÈME.

OCTOBRE. — NOVEMBRE. — DÉCEMBRE

1834.

TOULOUSE,
J.-B. PAYA, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE CROIX-BARAIGNON, N.° 14.

M DCCC XXXIV.

OCTOBRE 1834.

INDÉCISION.[1]

Qui n'aimerait les soirs, les soirs éblouissans,
Où l'orchestre fascine et le cœur et les sens ;
Quand on l'apperçoit là, quand on s'approche d'elle,
Et que son œil tremblant vous cherche et vous appelle,
Et qu'on suit à l'écart sur les parquets dorés
Le moindre mouvement de ses pas adorés ?
Alors tout s'embellit, tout prend un nouveau charme ;
Et, si l'ame retrouve un soupir, une larme,
Un de ces mots empreints d'amour et de frayeur,
Ils se perdent bientôt dans l'ivresse du cœur.
Le tumulte des soirs offre un si doux mystère,
Quand chaque regard montre un secret qu'on veut taire !

[1] Nous sommes heureux que la bienveillance dont un de nos premiers poètes contemporains honore la *Revue du Midi*, nous permette de publier cette production encore inédite. *Indécision* fera partie de la *Nouvelle Edition* des Esquisses Poétiques que M. Ed. Turquety se propose de mettre sous presse incessamment. *(N. du Directeur.)*

Espérance voilée, aveux redits tout bas;
Quel charme !.... Et ce soir-là, je ne l'espérais pas !
Ce soir-là, sans la voir, dans la salle remplie
J'avais porté mon trouble et ma mélancolie;
Emu par la douceur des instrumens, j'allais
Rêvant, au bruit du bal, de magiques palais,
Fantastique royaume étincellant de flammes,
Qu'embaumaient tour à tour les parfums et les femmes.
Mais il fallut sortir de ce monde enchanté;
Près d'un cercle élégant bientôt je m'arrêtai,
Car mes yeux, tout-à-coup détachés de la salle,
Le long des blancs rideaux trouvaient un rayon pâle;
Et c'est la lune, errante au fond d'un ciel d'azur,
Qui semait dans la nuit les éclairs d'un jour pur.
Et ce reflet d'en haut, cette flamme meilleure,
Eveillaient dans mon sein la lyre intérieure.
J'admirais donc le ciel limpide et découvert,
Et ses reflets tombans sur le gazon moins vert,
Quand près de la croisée où restait une place
Emma, la blonde Emma vint s'asseoir demi-lasse.
Elle rêvait aussi : la lune en ce moment
Entourait ses beaux traits d'un nuage charmant,
Et redoublait de grâce en effleurant la tête
De la jeune beauté nonchalante et distraite.

Un songe caressait ses yeux irrésolus,
Sa main tenait des fleurs ; il ne fallait de plus
Qu'un peu de solitude ; et dans sa rêverie
Elle eût semblé de loin la reine de féerie,
Quand l'ombre la retient pour voir le long du bord
Trembler dans l'Océan les étoiles du nord.
Et moi, le cœur séduit par cette enchanteresse,
Je ne pus m'éloigner : mon œil avec ivresse
Contemplait tour à tour l'astre délicieux
Et la vierge pensive entr'ouvrant ses grands yeux ;
Et ce beau souvenir, que rien ne décolore,
Me trouble, et même ici je me demande encore
Lequel plus doucement m'émut et me charma,
Du bleuâtre horizon, ou de la blanche Emma.

EDOUARD TURQUETY.

DE L'ÉTABLISSEMENT

DE LA

LIBERTÉ COMMERCIALE.

Ier ARTICLE.

Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous la main.
BÉRANGER.

L'ÉTABLISSEMENT de la liberté commerciale, par la réduction progressive et réciproque des tarifs de douane, chez les principales nations du monde, telle est la question la plus importante, la plus vaste, et en même temps la plus délicate, et la plus difficile à résoudre pratiquement, que les efforts des publicistes puissent aborder aujourd'hui.

Une fois adopté par les deux nations qui marchent à la tête de l'Europe, la France et l'Angleterre, le principe de la liberté des échanges exercerait sur l'avenir moral et politique de l'humanité tout entière une incalculable influence : de ce jour-là seulement, la guerre devenue impossible, et la paix complètement assurée, les nations pourront marcher d'un pas ferme, sans crainte et sans arrière

pensée, dans la neuve et féconde carrière de l'association : de ce jour-là seulement, les erremens stériles de l'ancienne politique seront définitivement abandonnés ; les tentatives violentes et révolutionnaires frappées de radicale impuissance ; la prospérité intérieure des peuples, agricoles, commerçans ou manufacturiers, fondée sur une base solide ; et l'œuvre de régénération sociale entamée avec tant de violence, rougie de tant de sang, désolée par tant de désastres, mise en voie de se terminer par une lente et pacifique évolution !

Sortie, depuis quelques années seulement, du silence et de l'obscurité, où la gardaient ensevelie les livres des économistes, cette grande question a pris une popularité rapide : non-seulement les principaux organes de la presse l'ont mise dans tout son jour par la discussion ; mais nos principales villes de commerce et même de fabrique, Bordeaux, Nantes, Cette, Lyon; le Hâvre, etc. ; nos pays agricoles, Toulouse, Pau, Dijon, ont exprimé solennellement, à l'occasion du projet de loi sur les douanes présenté l'année dernière à la Chambre des Députés, des vœux, des demandes et des doctrines conformes aux notions les plus saines de l'économie sociale : nos lecteurs n'ont sans doute oublié ni le mémoire de la Chambre de Commerce de Lyon, en réponse aux questions ministérielles ; ni l'adresse du Commerce Bordelais, ni la pétition des vignicoles de la Gironde, dont nous les avons entretenus il y a six mois, ni l'adhésion donnée à ces deux dernières pièces par 70 négocians ou propriétaires de vignes de la Haute-Garonne. Fidèle à l'esprit de progrès dont le souffle a vivifié tous ses travaux, le Congrès méridional, à son tour, a provoqué une enquête sur les besoins de nos industries, en mettant à l'étude pour l'année prochaine la question de la liberté commerciale, envisagée principalement dans ses rapports avec les intérêts

agricoles, manufacturiers et commerciaux du Midi de la Frances

Pénétré de l'importance de cette question; désireux de populariser parmi nous les saines notions d'économie sociale, sans lesquelles à l'époque où nous vivons il n'est point de prospérité possible; curieux sur-tout de fournir à nos Députés le témoignage fidèle des besoins et des vœux de la population qu'ils doivent représenter en ces graves matières, notre dessein est de consacrer dans ce recueil plusieurs articles à la revue successive des questions principales que doit résoudre une bonne loi de douanes: nous attachant spécialement à celles qui touchent de plus près nos intérêts méridionaux; prêtant une oreille impartiale aux doléances des uns, aux prétentions des autres; cherchant toujours à concilier l'opposition des intérêts particuliers, par la démonstration et la prédominance de l'intérêt général.

Avant d'entamer l'examen spécial de ces différentes questions; avant de nous engager dans ce labyrinthe de plaintes, de réclamations, d'objections de toute nature, bien ou mal fondées, que soulèvent par milliers les matières de douane, il nous semble indispensable de discuter et d'établir aujourd'hui le principe général, destiné plus tard à nous servir de mesure et de *criterium*, dans l'appréciation et le jugement des questions particulières: certes, il ne s'agit point d'appliquer de gré ou de force un principe absolu, et de tailler la pratique sur la fantaisie capricieuse d'une théorie abstraite; nul principe ne se peut appliquer dans sa rigueur, et la règle la mieux fondée dévie à chaque pas devant de perpétuelles exceptions. Mais avant de discuter, de présenter et sur-tout de voter un projet de loi sur les douanes, il faudrait toujours se décider pour ou contre le principe de liberté, pour ou

contre le principe du monopole; car marcher à l'aventure, sans direction ni règle, faire route tantôt dans une voie, et tantôt dans une autre, se contredire soi-même toutes les dix lignes, comme l'ont fait notamment MM. d'Argout et Thiers dans les projets qu'ils ont eu le courage de présenter; c'est faire preuve, ou d'ignorance en économie politique, ou d'une complaisance avouée d'avance en faveur des intérêts privilégiés; c'est de plus enlever toute sécurité aux spéculations industrielles; c'est à plaisir semer le désordre, la stérilité, le découragement.

Est-il ou non dans l'intérêt bien entendu de chaque nation de s'isoler le plus possible des autres peuples? de faire avec eux le moins d'échanges possible? de travailler à produire soi-même, chez soi, par ses propres moyens, tous les objets de sa consommation? d'éviter, comme on dit, de *payer tribut à l'étranger?*

Ou bien les peuples, comme les individus sont-ils faits pour s'associer et s'entr'aider mutuellement? doivent-ils, dans la détermination des denrées qu'ils produisent eux-même, et des marchandises qu'ils tirent du dehors, n'avoir d'autre règle que celle du bon marché, et donner peu ou point d'attention à la considération de l'origine, indigène ou étrangère, du produit consommé?

Telle est au fonds toute la discussion entre les partisans du système restrictif, et les défenseurs de la liberté des échanges.

« Ne soyons pas tributaires de l'étranger, disent les premiers: produisons chez nous, par nous, s'il est possible, tous nos objets de consommation: c'est à nos compatriotes que doivent revenir de préférence les salaires et les profits que nous payons en échange de tout produit; gardons-nous d'en faire la proie des étrangers: favorisons donc l'Industrie natio-

nale ; exportons les produits dans lesquels nous excellons ; prohibons à l'importation ceux dans la confection desquels nous avons l'infériorité ; réservons-nous, coûte que coûte, l'approvisionnement de notre propre marché ; greffons sur notre sol toutes les industries humaines, s'il est possible ; et pour accomplir ce dessein, que des tarifs prohibitifs repoussent les produits étrangers meilleurs ou à plus bas prix que les nôtres ; que des primes de sortie aident nos producteurs à soutenir sur les marchés du dehors la concurrence d'étrangers plus habiles qu'eux. »

Vous ne voulez pas être tributaires de l'étranger ? répondent les défenseurs de la liberté commerciale : nous ne le voulons point non plus ; mais serez-vous tributaires de l'étranger, parce qu'en échange des denrées que votre sol, votre climat, vos mœurs, vos habitudes, votre habileté spéciale excellent à produire, vous recevrez des peuples voisins, meilleurs et à meilleur prix que vous ne les auriez chez vous, les produits dans la confection desquels ils excellent ? Tributaires de l'étranger ! mais on n'est tributaire que si l'on paie gratuitement et sans retour d'aucune sorte ! Or, parce que nos voisins seront libres de venir nous offrir leurs produits, nos agriculteurs et nos manufacturiers leur livreront-ils les leurs, bruts ou travaillés, pour rien ? Ne recevront-ils point en échange une valeur égale, soit en argent soit en nature ? C'est vous qui voulez rendre tout le peuple des consommateurs, très-réellement tributaire des producteurs privilégiés, auxquels par vos tarifs de douane, vous donnez gratuitement le droit de nous faire payer très-cher ce que nous pourrions avoir à 30 ou 40 pour 100 meilleur marché. Appelerez-vous tribut la nécessité, que vous maudissez et que nous bénissons, où la providence a placé les nations comme les individus, de s'associer fraternelle-

ment pour la satisfaction commune et le profit de chacun? Mais alors nous vous portons le défi de n'être point tributaires de quelqu'un, ou plutôt de beaucoup! Repoussez donc les cafés de l'Asie et de l'Amérique, et mettez en poudre vos chicorées et vos châtaignes! N'admettez point les cotons de l'Egypte, de l'Amérique et des Indes, et vêtez-vous chèrement et mal de vos toiles de chanvre et de lin!

Vous craignez de faire tort à vos compatriotes, et par suite d'appauvrir toute la nation, en soldant à l'étranger des salaires et des profits, dérobés, dites-vous, aux industriels indigènes? Vous auriez quelque raison, si votre nation était la seule au monde qui eût besoin de ses voisins, si la nation avec laquelle vous refusez de trafiquer était si malheureusement privilégiée qu'elle pût elle-même se passer de tout autre produit que les siens. Mais alors même vous n'auriez point besoin de repousser les produits de ce peuple; car ce peuple serait à lui seul un monde, une humanité; car ce peuple ne songerait pas à vous; il se suffirait à lui-même et ne prendrait pas la peine de travailler pour vous ni pour personne. Ce n'est jamais gratuitement ni sans retour qu'une nation propose le trafic à une autre nation. Quiconque cherche à vendre a besoin d'acheter: qu'importe que ce soit chez vous ou ailleurs? Quand le négociant anglais qui vous vend de la coutellerie, n'achèterait rien lui-même en France, avec cet or français que vous lui donnez, il achètera ailleurs, et ailleurs il prendra un produit en échange de cet or: et ce dernier vendeur, allemand, portugais, espagnol finira bien par acheter quelqu'un de vos produits nationaux. N'avez-vous donc rien à mettre sur le grand marché des nations? Votre climat est-il si infécond, votre industrie si incapable, que rien de ce qui sort de votre sol ou de vos mains, ne manque à quelque peuple? D'ailleurs nous

abusons des mots : l'or et l'argent ne sont-ils point des denrées ? et des denrées dont les possesseurs sont chaque jour fort aises de se défaire ? C'est or que vous comptez à l'anglais, le livrez-vous pour rien ? d'où venait-il ? comment était-il entré en France ? N'est-ce point de la manière dont il en sort, en échange d'un produit ? Si précédemment vous n'eussiez point vendu, comment pourriez-vous acheter ?

Vous voulez favoriser l'industrie nationale ? Rien de mieux assurément : mais en quoi, je vous prie, faites-vous consister l'industrie d'un peuple ? Est-ce à produire, en dépit du sol, en dépit du climat, en dépit des habitudes et des distances, les denrées que lui refuse la position que la nature lui assigne dans ce monde ; ou bien à étudier cette position, à s'y conformer, afin d'en tirer tout le parti possible ? Que diriez-vous d'un manufacturier qui ayant besoin d'une chute hydraulique, établirait son usine sur la cîme d'une montagne, et se glorifierait des dépenses et des efforts que lui coûterait l'élévation factice des eaux qui lui seraient nécessaires ? L'industrie doit-elle se mettre en lutte constante et acharnée avec la nature, ou s'aider de la connaissance et de l'observation de ses lois ? L'industrie d'un peuple doit se déterminer par les conditions de sol, de climat, sous l'influence desquels il vit. Améliorer ces conditions, trouver par une étude approfondie des lois naturelles, le moyen d'étendre sa sphère de travail et d'activité, rien de mieux ; une telle industrie mérite toujours des applaudissemens. Mais implanter chez un peuple des industries dans lesquelles il aura toujours une infériorité sensible ; mais s'obstiner à consommer des produits indigènes fort coûteux, que l'étranger donnerait à meilleur prix, ce n'est point là favoriser l'industrie nationale, c'est plutôt la tuer ! Car c'est donner une prime au travail improductif ; c'est pousser les capitaux et les bras dans une route

fausse ; c'est de gaîté de cœur appauvrir toute une nation pour l'enrichissement d'un petit nombre de privilégiés.

J'ai besoin d'un quintal de fer ; [1] je le paie en France 40 fr., l'Angleterre me le donnerait rendu pour 20, différence 20 fr. : ne regrettez pas vos 20 fr., dites-vous, c'est de l'argent bien placé ! il encourage l'Industrie nationale ! — Raisonnement pitoyable ! croyez-vous, s'il m'était permis d'épargner sur l'achat d'un quintal de fer une somme de 20 fr., que je la jetterais à la rivière ? Ne l'emploirais-je pas à me procurer quelqu'autre produit ? et cette dépense que je répartirais peut-être sur vingt industries différentes, et dont je suis forcé de m'abstenir, ne serait-elle pas pour ces vingt industries un encouragement réel en même temps qu'une source de bien-être pour moi ? Quand un homme a 40 fr. à dépenser, il est d'autant plus riche qu'il peut avec cette somme se procurer un plus grand nombre de satisfactions : s'il lui faut donner 40 fr. pour un quintal de fer, lorsqu'il y aurait moyen de se procurer à l'étranger ce même quintal pour 20 fr., vous l'appauvrissez nécessairement des 20 fr. qui forment la différence. Ce qui est vrai dans ce cas de l'individu est vrai de la nation : la nation française, obligée comme elle l'est de produire chez elle des denrées que l'étranger lui donnerait à 30, 50 ou 60 p. 100 meilleur marché, est chaque année fort réellement appauvrie de toute la différence entre les prix étrangers et les prix indigènes. Mais cette différence que

[1] On aurait tort de voir dans l'exemple que nous citons une condamnation absolue de l'industrie de la fabrication du fer en France : nous expliquerons plus tard, en traitant la question des fers, notre opinion à cet égard : pour le moment, nous ne voulons que faire comprendre par un exemple frappant le tort que fait à une nation le système prohibitif.

perd effectivement la nation à qui donc profite-t-elle ? elle profite au petit nombre d'individus qui exploitent les industries follement privilégiées. La nation leur fait gratuitement ce cadeau ! c'est un impôt véritable prélevé à leur profit ! Et encore si ce cadeau ne se composait que de la différence des prix indigènes aux prix étrangers. Mais il y a réaction juste et naturelle de la part de nos voisins. Vous repoussez leurs produits ! Ils frappent les vôtres ! Ils produisent des fers de meilleure qualité et à meilleur prix, et vous prohibez les leurs pour consommer chèrement les vôtres ! Ils prohiberont vos vins, bien qu'ils les aiment, bien qu'ils les préfèrent à tous les autres ! Ils boiront de l'ale et du porter ! En sorte que pour vouloir favoriser une industrie onéreuse à la nation, vous frappez par contre-coup de malaise et de stérilité les plus belles branches de notre arbre industriel ! Est-ce donc là la protection que vous accordez à l'Industrie nationale.

Si la Providence avait destiné les nations à vivre dans l'isolement, à se suffire à elles-mêmes, à emprisonner leurs besoins, leurs désirs et leur commerce, dans les étroites limites de leur marché intérieur ; ou elle aurait doté chaque circonscription territoriale de tous les moyens de produire que nous voyons dispersés sur le globe ; ou elle aurait restreint les besoins et les désirs de chaque peuple, aux produits particuliers de son climat et de son industrie. Mais il n'en va pas ainsi : les nations, à mesure qu'elles avancent en civilisation, sentent leurs besoins s'étendre et leurs désirs s'accroître ; et pour donner pleine satisfaction au plus chétif de leurs enfans, dès aujourd'hui toutes les contrées du globe, mises à contributions, envoient leurs trésors ! Et cependant nulle portion de ce globe immense et fécond n'a reçu de la Providence le privilége de produire, rassemblés en un seul point, l'infinie variété des

denrées dispersées sous tous les climats et sur tous les sols! Quelle preuve plus manifeste voulez-vous donc que la civilisation humaine, incessamment poussée par les désirs et les besoins individuels, doit un jour établir entre les peuples et toutes les terres l'active liberté des échanges? N'est-il point déjà des climats et des pays dont la seule inspection suffit à prouver que les peuples, leurs habitans, doivent serrer les nœuds d'une étroite alliance? Quelles contrées plus voisines que l'Angleterre et la France, se distinguent par des différences plus profondes? Toutes les richesses de l'une sont à la superficie: blés, vins, forêts; toutes celles de l'autre se cachent dans ses entrailles: fer, plomb, houilles, étain et cuivre. L'une excelle dans les arts, et le bon goût de ses articles lui vaut encore la supériorité, même là où la main-d'œuvre et l'habileté manufacturière lui font une redoutable concurrence. L'autre, industrieuse et inventive, ne connaît point de rivaux dans la construction et l'emploi des machines. Que feront-elles ces deux rivales? Leurs mains amies scelleront-elles le pacte d'une alliance profitable et sainte? Leurs ports hostiles repousseront-ils leurs produits mutuels, et verra-t-on se renouveller la longue inimitié qui les divisa? La réponse est-elle douteuse, et le choix peut-il rester incertain entre la guerre et la paix? Liés invinciblement l'un à l'autre par la diversité de leurs produits et par la ressemblance de leurs besoins, une force irrésistible attire l'un vers l'autre ces deux peuples, rivaux jadis, émules aujourd'hui. Les coups de canon de juillet 1830 ont retenti sous les voûtes de Westminster: nos cris d'encouragement saluent à leur tour l'œuvre de la réforme: encore quelques années d'efforts et de patience, et leur alliance, écrite déjà dans leur avenir commun, sera sur l'un et sur l'autre bord proclamée par d'unanimes acclamations!

Mais la guerre ! s'écrient encore les partisans du système prohibitif, poussés dans leur dernier retranchement. Si la guerre éclate, quelle sera la position de peuples habitués à compter réciproquement l'un sur l'autre pour leurs approvisionnemens respectifs ? Que de relations subitement brisées ! que d'embarras imprévus ! quelles pertes irréparables ! quelle ruine inévitable pour celle des deux nations qui se laissera surprendre ! pour celle-là sur-tout qui tirera de ses voisins ses moyens d'armement ou de subsistance !

Toujours le même vice de raisonnement ! Vous oubliez trop les besoins que les nations ont les unes des autres. Vous ne sentez pas assez que nul peuple ne peut se passer des autres peuples, et qu'une fois établie pleinement, la liberté des échanges, les peuples ont trop d'intérêts à maintenir la paix, pour qu'entr'eux la guerre soit probable, je dirai même possible ! Le sentiment qui met au cœur d'un peuple le désir de l'association, et le besoin de la liberté commerciale, n'y peut prendre naissance qu'en déracinant le sentiment contraire qui lui ferait désirer la guerre et l'isolement. Qui veut l'industrie et la liberté commerciale, par cela seul veut la paix. Que la liberté commerciale devienne un vœu populaire chez deux ou trois nations ; ce sera le signe infaillible que la guerre n'est plus selon la volonté ni les sympathies de ces peuples. Que cette alliance se réalise, et en cas de différend, l'on trouvera bien moyen de s'arranger sans tirer un seul coup de canon ! Voyez plus tôt l'Angleterre et les Etats-Unis ! Que de questions irritantes survenues depuis dix ans entre les deux nations ! discussions sur les limites des territoires respectifs ; réclamations d'indemnités ; affaires de tarifs et de douanes, vives et acharnées : le mot de guerre a-t-il été prononcé ? l'idée en est-elle venue à personne ? les deux nations n'ont-elles pas rivalisé

d'empressement à terminer à l'amiable tous leurs différends ? Pourquoi cela ? Parce que l'Anglèterre fait avec les Etats-Unis un commerce d'un demi-milliard ; parce que le point d'honneur industriel est tout différent du point d'honneur guerrier ; parce qu'on ne fait jamais la guerre quand on ne veut pas la faire ; et que rarement veut-on la faire quand de part et d'autre on trouve ses avantages dans la paix.

Quel serait d'ailleurs le tort le plus grave que la guerre pût causer à une nation industrielle ? Ne serait-ce point la perte de ses relations, la fermeture de ses débouchés, le refoulement de ses produits sur son propre marché, et son isolement au milieu du monde commerçant ? Pour éviter ce mal, fort peu redoutable dans notre pacifique et laborieuse époque, irez-vous bien vous le donner d'avance, et vous condamner volontairement à un isolement mortel par l'appréhension mal fondée de le subir plus tard ? Que diriez-vous d'un homme qui, dans la crainte d'avoir un jour querelle avec son boulanger, son bottier et son tailleur, entreprendrait de se passer d'eux, et ferait lui-même son pain, ses chaussures et ses habits ? Vous ririez d'une telle extravagance : que ferait autre chose, je vous prie, le peuple dont nous parlions tout à l'heure ?

Résumons-nous. Le système prohibitif est un système funeste, anti-social, de monopole et de privilége, propre seulement à enrichir quelques élus par l'appauvrissement et la détresse du plus grand nombre : contraire à tous les intérêts des peuples, moraux, intellectuels et matériels : contraire à leurs intérêts moraux, car il étouffe le germe des sentimens d'association, les désirs de paix, les besoins de fusion et d'échange ; il réchauffe les vieilles haines, il nourrit les méfiances, il engendre la contrebande, il engraisse de la sueur de tous une petite portion du peuple : contraire à leurs intérêts intellectuels ;

car il tue l'esprit d'innovation et de progrès, il encourage la routine et la paresse, il émousse l'aiguillon de la concurrence, il concentre les découvertes, il entrave la circulation des idées et la diffusion des lumières : contraire enfin pardessus tout aux intérêts matériels; car il paralyse la production et restreint la consommation, il rend la première plus coûteuse et la seconde plus chère, il force chaque nation à produire mal et coûteusement ce qu'elle achèterait bon marché, à vendre mal et à vil prix ce qu'elle produit de meilleur et de plus excellent.

La nature elle-même a gravé la nécessité de la liberté commerciale dans la configuration du globe, dans les goûts, dans les besoins, dans les passions des hommes, dans la variété des sols, dans la diversité des climats, dans la providentielle répartition, qu'elle a faite sur toute la terre, des richesses et des produits. C'est donc à faire triompher la liberté contre la prohibition, l'affranchissement contre le monopole, que doivent viser tous les partisans de l'humanité; quiconque veut, pour l'avenir des peuples, moralité, intelligence et richesse! C'est donc le principe de la liberté commerciale qui doit devenir le principe d'une bonne loi sur les douanes et le pivot de tout le système politique intérieur et extérieur.

Mais n'oublions point ce que nous avons dit en commençant : le meilleur système devient mauvais appliqué d'une manière absolue! le principe le plus fécond et le plus durable ne veut point livrer à-la-fois à la pratique toutes ses conséquences. Sans doute il faut porter un remède courageux aux maux du système prohibitif; mais que ce remède soit prudent. Sans doute ils causent un tort énorme, ces privilégiés qui exploitent, à l'abri des tarifs et des primes, des industries factices; mais n'allons pas trop loin ni trop vite sur-tout dans

cette réforme nécessaire ; qu'elle se fasse graduellement et sans secousse trop brusque. N'oublions point que beaucoup de ces industries, filles des circonstances, se sont élevées sur la foi des législateurs d'alors : si le nombre des existences attachées à ces branches parasites de l'arbre industriel est petit, en comparaison de la nation entière, il est grand en lui-même : s'il est certain que d'autres carrières peuvent s'ouvrir devant elles à mesure que leur sera fermée celle dont elles vivent aujourd'hui, n'oublions point que tout déplacement d'existence coûte des larmes et des pertes. Perdons le moins possible des capitaux engagés dans ces voies fausses : que ce ne soit pas un bouleversement, mais une réforme qui s'opère : donnons enfin du poids et de l'autorité à nos justes demandes en les tenant toujours renfermées dans les limites de la modération et de l'équité.

CH. LEMONNIER.

Toulouse, Octobre 1834.

MISS MARIA DEARSTON.

En mars 1834 j'ai fait un voyage à Paris, ce qu'on appelle un voyage d'agrément. Pour l'homme qui connaît Paris, qui n'achète pas le plaisir de le revoir par des privations multipliées, pour l'homme qui aime les arts, et qui possède quelque aristocratie d'intelligence et quelque aristocratie d'argent, trois mois de séjour à Paris s'écoulent rapides et enchanteurs. Pour le provincial affamé de voir *la Capitale*, ce prétendu voyage d'agrément n'est guère qu'une déception achetée au prix d'un millier d'écus, et par six mois de privations et de jeûne, qui en achevant d'affaiblir le cerveau, et de poétiser l'imagination du provincial, lui font apparaître toute d'or et de diamans, selon l'architecture des Mille et une Nuits, *la Ville de boue et de fumée.*

Je logeais dans un hôtel garni de la rue Saint-Honoré, hôtel immense, sévère, bien habité; rendez-vous ordinaire d'Anglais, d'Allemands et de Russes; une de ces maisons de confiance, que chacun dans les salons de Londres, de Saint-Pétersbourg, de Vienne, s'empresse de recommander au voyageur que l'oisiveté, l'amour des arts, l'ordonnance du

médecin, ou un caprice d'autocrate dirigent vers Paris. On conçoit en effet quel secours c'est pour un Allemand que la poste a jeté dans Paris, étourdi, dépaysé, étranger à tous les usages, torturant le peu de mots français qu'il a pu retenir sous les contorsions de son gosier rebelle, que de trouver un lieu où l'on entend sa langue, et où l'on met à sa portée tous les moyens de satisfaire ses besoins et ses plaisirs : c'est un avantage que les étrangers ne sauraient trop payer.... Il n'est pas un maître-d'hôtel qui en doute.

L'on a dit avec raison : « La société est une forêt dont chaque arbre cherche à vous dérober une pièce de cent sous. » Cette vérité est plus vraie à Paris que partout ailleurs : chacun y défend sa vie et sa bourse contre tout le monde. Au milieu des voitures qui se croisent, qui se heurtent, qui vous assourdissent, qui vous éclaboussent et qui vous broient; des filous qui vous dévalisent, des marchands qui vous pillent, des émeutes et de la gendarmerie qui vous foulent aux pieds; chacun, comme dans un naufrage, ému du sentiment de sa propre conservation, se sent saisi d'un égoïsme violent et irrésistible dont les meilleures ames ont bien de la peine à se défendre. Par suite de cette impression, on n'a pas de voisins dans la même rue, dans le même hôtel, au même étage, sur le même palier d'escalier, séparé que l'on est pour des années par une simple cloison. L'égoïsme, qui me possédait comme tout le monde, ne m'aurait pas permis sans doute de connaître même la figure des habitans de mon hôtel, si le hasard ne m'eût rendu témoin de scènes qui attirèrent forcément mon regard, et captivèrent ma pensée sans cesse préoccupée de mes plaisirs, du Conservatoire, de Beethoven, de l'Opéra.

Plusieurs fois, j'avais vu descendre de voiture dans la cour de l'hôtel une jeune Anglaise de 18 ans environ, admirable-

ment belle quoique bien pâle, que soutenait dans ses efforts et ses moindres mouvemens, avec les soins les plus intelligens et les plus minutieux, un homme sur le front duquel mon œil lut tout d'abord 48 ans. La jeune personne faisait une halte au pied de l'escalier, respirait péniblement, et parvenait non sans effort, au premier étage, s'appuyant d'une main à la rampe, de l'autre au bras de son guide. Chaque jour vers l'heure de midi, miss Maria Dearston descendait au jardin toujours accompagnée de son Mentor sir Léopold Dearston, dès qu'un rayon du soleil de mars venait rendre un peu d'éclat et de vie aux fleurs étiolées que produit la rue Saint-Honoré, sous la brume Parisienne. Ainsi aurait voulu faire sir Léopold pour miss Maria ! De ma fenêtre, sans être vu, j'assistais à cette scène mélancolique autour de laquelle je me plaisais à bâtir un drame dont les fictions m'ont souvent attendri.

Malgré la distance, j'avais pu juger de la noblesse des traits de sir Léopold, dont la physionomie sévère contrastait avec la délicatesse toute féminine de ses soins, de même que la démarche accablée, la lassitude constante de miss Maria contrastaient singulièrement avec une expression de visage naturelle et calme, et un regard sans langueur. Je désirai vivement connaître ces deux individus auxquels mon imagination prêtait de si intéressantes aventures; et que j'aimais déjà au point d'épier le moment de leur promenade pour les contempler avec un plaisir, une affection toujours croissans. La connaissance que j'ai de l'Anglais me mit à même de leur être plusieurs fois utile, et partant de leur adresser quelques mots sur leur séjour, sur la santé de la jeune miss, auxquels répondaient sir Léopold avec une assurance maladroite qui trahissait ses terreurs; miss Maria par un sourire triste et incrédule.

Un jour, dans la rue de Rohan, je vis leur voiture s'arrêter:

une main sortit par la portière qu'elle ouvrit convulsivement et sir Léopold s'élança dans la rue, d'un air égaré.

— « Qu'avez-vous ? Lui dis-je. »

— « Vous voilà ! S'écria-t-il, le ciel soit béni ! Miss Maria s'est évanouie, venez à mon secours. »

Une cassolette de vinaigre anglais qui ne me quitte jamais rappela miss Maria à la vie. Nous rentrâmes ensemble à l'hôtel.

Admis de plus en plus dans leur intimité, j'obtins la confiance de miss Maria et de sir Léopold qui m'apprit leur histoire à tous deux, histoire dont j'ai vu moi-même la fin. C'est un drame bien bourgeois, bien commun, sans situations, sans événemens, répété dans bien des familles, mais dont la douloureuse monotonie m'a profondément ému. Quelques mois après mon départ de Paris, l'idée m'était venue de rassembler mes souvenirs, et d'en broder un canevas neuf que j'aurais créé pour soutenir l'intérêt de mon histoire à laquelle je trouvais assez de couleur, mais trop peu de corps; en un mot, je voulais en tirer parti, littérairement parlant. J'ai abandonné cette idée; mes souvenirs me paraissent plus attachans dans leur simplicité; à moins que la puissance qu'ils ont de faire revivre pour moi, avec toutes leurs douleurs, les scènes auxquelles j'ai assisté, ne me fasse illusion sur l'intérêt qu'ils peuvent offrir aux indifférens.

Sir Léopold Dearston, né à Bombay, de parens catholiques Irlandais, était orphelin à 18 ans : contrairement à son frère que des occupations commerciales absorbaient tout entier, il s'adonna à l'étude des lettres, laissant à son aîné le soin de faire valoir le riche héritage paternel. Doué d'une ame ardente, d'un caractère confiant et généreux, qu'une déception vint assombrir plus tard, il se livra tout entier à l'amour que

fit naître en lui miss Maria Droogby ; amour qu'il eut lieu de croire partagé. Cinq mois s'étaient à peine écoulés depuis leur mariage, que lady Dearston avait disparu à la suite de lord Arthur Dreenvich, riche héritier venu dans l'Inde pour visiter ses vastes possessions. Sir Léopold passa trois années dans une tristesse profonde ; il essaya, mais en vain, de prendre part aux opérations commerciales de son frère, pour s'arracher à ses pensées, et se distraire de sa douleur : son caractère et sa physionomie se teignirent de sévérité et de misanthropie ; et le climat de l'Inde qui brûle la vie, joint au chagrin qui le dévorait, le vieillirent au point qu'il me parut avoir 48 ans lorsqu'il en avait à peine 40.

Sir Léopold apprit subitement que sa femme, délaissée de son séducteur, mère d'une fille que lord Arthur avait repoussée, se mourait à Lincoln d'une maladie de poitrine, dans la plus affreuse misère. Toujours généreux, il ne balance pas ; dans le plus court délai il se rend à Lincoln, adoucit par son pardon et ses secours les derniers momens de celle qu'il avait aimée, adopte la petite Maria, l'enfant d'un rival préféré, et fait le serment devant Dieu et devant sa mère coupable de lui servir de père et de ne vivre que pour elle. Sir Léopold chargea son frère de réaliser une partie de sa fortune, et se retira en Irlande où il acquit une possession au milieu d'un site admirable, dans le voisinage d'un bourg catholique dont le médecin, ancien ami de son père, avait long-temps habité Bombay, en qualité d'officier de santé des armées Anglaises dans ce pays. Le docteur Wilkie, trop vieux désormais pour exercer son art dans les campagnes, ne trouvait plus dans la clientelle d'un petit bourg des moyens d'existence suffisans ; sir Léopold Dearston offrit un asyle à l'ami de son père, et une retraite à son honorable pauvreté.

C'est là, c'est au milieu d'un riche paysage, et d'un air pur, entouré de ses domestiques, du docteur et de sa gouvernante, que sir Dearston vint s'établir, pour être tout entier à sa fille adoptive. Maria était l'image de sa mère dont elle portait le nom ; son père l'aima en homme exclusif, en homme passionné, il l'aima de tout cet amour que sa mère avait méconnu, il déversa sur la petite tête de sa jolie enfant toute cette passion refoulée au fond de son cœur, tout ce trésor long-temps amassé d'affections qui n'avaient pas trouvé à s'épancher : à cette idole de son choix il voua tout son avenir, pour elle il oublia tout son passé, pour elle il refit sa vie. Je ne sais comment il apprit les délicatesses de l'amour maternel, toutes ces choses qu'une femme ne sait que lorsqu'elle est mère, et qu'elle ignorait jeune fille; il souriait aux pleurs de Maria, l'endormait en la berçant lui-même, se prêtait aux jeux les plus enfantins; enfin il guida ses premiers pas, et dirigea les premiers essors de sa langue et de sa pensée.

C'était, il faut le dire, une bien céleste et bien idéale créature que Maria à cinq ans ! D'admirables cheveux blonds inondaient ses épaules, et parfois débordaient en foule, aux mouvemens de l'enfant, sur son visage qu'ils voilaient; de son front pur tombaient sur son angélique profil des lignes d'une telle finesse que par momens elles se jouaient indéterminées avec l'azur du Ciel ; son œil bleu se remuait lentement sous des paupières d'une extrême délicatesse, et son regard intelligent et ingénu achevait de donner à sa physionomie cette expression calme, douce, candide, et en même temps spirituelle et fine dont Lawrence a animé plusieurs de ses ravissantes compositions. Maria apparaissait à un étranger comme un être d'une nature à part, formé d'une substance moins grossière que la nôtre, tant ses organes avaient de finesse, ses petits membres

de légèreté et de transparence, tout son être quelque chose d'exquis et d'immatériel. Près d'elle on se sentait meilleur, sa présence vous purifiait par des parfums d'innocence, parfums simples et agrestes comme ceux de la fleur des champs, plus purs encore que ceux de la vertu, fleur du monde, greffée bien souvent sur une tige vicieuse. Ses jeux avaient quelque chose de raisonné et d'un peu sévère, elle ne folâtrait pas comme les enfans de son âge, et c'était un délicieux spectacle que le sérieux qu'elle mettait dans ses petits travaux. Elevée au milieu de cette paix qu'on lui avait faite, son esprit et son ame croissaient dans une direction naturelle et droite que rien ne faisait dévier; car il fallait à cette végétation délicate un abri contre l'atmosphère trop agitée que nous respirons, une température factice, dont Léopold consumait sa vie à entretenir l'égalité et la douceur.

— « Docteur, disait-il, en contemplant les jeux de Maria, ne suis-je pas bien heureux d'avoir déposé toutes mes affections sur cette jolie tête..... Voilà du bonheur pour ma vie entière! Quel ange! Dieu n'en sera-t-il pas jaloux? Elle-même, ses organes si frêles, son esprit si délicat, son cœur si droit pourront-ils subir, sans être froissés et brisés, l'influence des choses terrestres, le rude contact des hommes. Le ciel, en nous la prêtant un instant, lui a imposé des chaînes trop légères que peut secouer un vif souvenir de sa patrie, un élan vers son ciel natal..... Conservez-la, docteur, ayez pitié de moi; car cette existence fragile par la base, dont les pieds touchent à peine le sol m'a saisi d'une main de fer, et m'a forcément associé à sa destinée! »

Léopold en donnant l'hospitalité aux vieux jours d'un ami de son père avait eu une arrière pensée relative à sa fille, à sa Maria, née d'une mère poitrinaire et d'un père ruiné par

des excès. La présence continuelle d'un médecin était le garant de son repos et de la vie de son enfant, que rien ne menaçait, mais qui demandait la surveillance journalière d'un œil exercé.

Un jour que le bon Wilkie répondait avec complaisance, selon sa coutume, aux questions naïves, et quelquefois embarrassantes de l'enfant :

— « Mon ami, lui dit-elle, combien de temps avez-vous encore à vivre ? »

— « Dieu seul le sait. »

— « Mais à peu près ? »

— « Dix ou quinze ans au plus. »

— « Rien que cela, mon ami ? »

— « N'est-ce pas assez, Maria, lorsque depuis plus de soixante ans ont s'est efforcé de remplir sa tâche ici bas, et d'être utile à ses semblables ? »

— « Mais moi, dit la petite, qui ne vous aime pas depuis tant de temps que ça, ce n'est pas assez pour moi..... Rien que quinze ans ! »

— « Elle fondit en larmes; et plusieurs fois pendant la nuit, on l'entendit répéter en sanglottant : « Mon Dieu ! mon Dieu ! dans quinze ans ! Wilkie mourra dans quinze ans ! »

Chez Maria grandissante se développait une justesse de raison, une sagacité de jugement, une puissance d'imagination dont les élans, purs comme son ame, étaient réglés par la droiture de son cœur. Jamais elle n'avait soupçonné un univers plus brillant que la solitude où elle vivait depuis son enfance ; et son père ne découvrait pas sans une joie égoïste des germes de misanthropie et d'affections exclusives se développer dans son caractère. Cependant Wilkie voyait avec peine le moral de sa petite amie croître au dépens de son physique,

et le feu de la vie vaciller pâle et sans chaleur en présence des rayons brûlans de son imagination et de son intelligence.

A quatorze ans, âge de transition chez les femmes, en qui la vie prend, dès-lors, une attitude durable, miss Maria avait, il est vrai, une taille svelte et élancée; mais son teint toujours pur avait perdu la nuance rosée de son enfance. Après une lecture qui avait fait naître une exaltation momentanée, ou bien à la suite d'une promenade qui avait appelé à ses joues une vive rougeur, la jeune fille semblait renaître et reprendre les couleurs de la vie; mais cet éclat durait peu : miss Maria rendue au repos, assise, affaisée même, se dépouillait lentement de ce coloris passager, et la pâleur envahissait de nouveau son front, ses lèvres et ses joues, avec des progrès sensibles et douleureux pour l'observateur. A cette époque, son cou, sa gorge, ses membres avaient à peine acquis un léger embonpoint: et tandis que ses facultés intellectuelles avaient atteint leur maturité, son corps rebelle aux influences de l'âge avait conservé sa ténuité, sa transparence, et cette enfance aérienne, cette virginité naturelle des sylphides et des êtres immatériels.

Les connaissances littéraires et musicales de Maria étaient très-étendues. Les lectures d'imagination, et la musique allemande obtenaient d'elle une préférence bien marquée. Les travaux du ménage lui étaient insipides; les travaux d'aiguille l'accablaient au bout de quelques instans; alors elle rejettait loin d'elle son ouvrage, se levait brusquement pour soulager sa poitrine oppressée, son ame accablée sous ce léger travail manuel; et le clavier de son piano recevait l'expression de l'éveil de son imagination, ou un livre favori rendait l'essor à cette intelligence un instant courbée. C'est de Beethoven, c'est de Mozart sur-tout que vivait musicalement la jeune fille.

Mozart musicien sacré c'était Maria tout entière; charme, sévérité, spiritualité, élévation.

Beethoven avait des rapports peut-être moins intimes avec elle, des confidences moins comprises de Maria : car religieux et biblique lui aussi, mais fougueux et fantasque, il s'anime parfois de colère et de passions humaines, comme le Dieu de la Génèse. C'était un ravissant contraste que l'on a pu remarquer dans les grands momens d'émotions, chez les ames fortement trempées, que l'immobilité du visage de la jeune miss en opposition avec un regard tour à tour doucement inspiré ou ravi jusqu'au délire.

Léopold et le docteur s'étaient réunis depuis l'enfance de miss Maria pour espérer une amélioration dans son tempérament à l'âge de puberté; cet âge passé sans de notables changemens, ces deux hommes liés ensemble à l'existence de cette enfant, éprouvant chacun de leur côté des craintes qu'ils ne se communiquaient pas, n'osaient plus lire dans la pensée l'un de l'autre, pour ne pas donner de la force par leur réunion à des inquiétudes qui seraient peut-être sans ressource, si elles étaient fondées.

Un matin le père et la fille entrèrent chez le docteur qu'un rhume forçait de garder la chambre depuis quelques jours.

— « Avez-vous beaucoup toussé, cette nuit, docteur? dit Léopold. »

— « Moins que la nuit dernière. »

— « Et beaucoup moins que les nuits précédentes, ajouta Maria. »

— « Vous m'entendez donc, Maria, dit le docteur, ne dormez-vous pas? Ma toux vous réveille peut-être? »

— « Nullement, car voici quelque temps que je suis livrée à de cruelles insomnies accompagnées de chaleurs et de malai-

se ; j'avais négligé de vous en parler, comptant toujours sur un mieux qui, je le vois, se fait trop attendre, dit-elle, en souriant... »

Ces nouveaux symptômes vinrent se joindre à d'autres symptômes déjà connus de Vilkie, l'irrégularité du pouls, une toux fréquente et légère, une couleur pourpre sur la pommette des joues de la jeune miss : la physionomie du vieillard ne put contenir une expression d'effroi et un regard qui alla au-devant de celui du malheureux père. Maria avait tout vu, tout compris, et l'immobilité de son front ne s'était pas troublée. La mort prématurée de sa mère dont elle était l'image, des rapprochemens que lui fournit sa mémoire, les soins minutieux dont elle était l'objet joints à l'indiscrète terreur du vieillard, firent apparaître à ses yeux menaçante et nue cette terrible vérité que des nuages trompeurs lui avaient toujours voilée. Elle sortit sans trouble, se renferma dans sa chambre, et ainsi qu'un médecin le ferait d'un malade indifférent elle prononça son arrêt avec calme, et fermeté : « Je suis poitrinaire, » dit-elle. Cette vérité bien établie par toute la force de son raisonnement, et au moyen de tous ses souvenirs, Maria se prit à s'attendrir sur son propre sort. Un portrait de sa mère pendait au cadre de sa glace, elle le contempla avec amour ; puis son œil se portant sur son image réfléchie tout à côté, son ame se troubla d'une ressemblance qui jusqu'alors avait fait sa joie, elle baissa la tête et pleura abondamment.

Je n'essaierai pas de peindre la conversation des deux amis. La douleur du père fut horrible : sa paternité d'emprunt résista à son désespoir pour sauver sa fille s'il en était temps encore. Sans doute ses craintes avaient été bien vives ; la réalité, il l'avait entrevue, que dis-je ? il l'avait déjà vue face à face ; Mais il l'avait vue seul, il avait pu se tromper, il l'espérait du

moins ; heureux qu'il était de ne pas croire en lui, de se défier de lui, de n'avoir pas entendu ces distinctes paroles : « Maria est attaquée de consomption, » ou ces autres non moins fatales, parce qu'elles veulent voiler et ne voilent rien, parce qu'elles veulent donner un espoir qu'elles ne partagent pas : « Il faut la distraire..... le changement de lieu.... un air plus doux..... » et autres banalités que lui débita Vilkie désolé, et que Léopold écoutait à peine. Pourtant il fut résolu que le père et la fille partiraient pour l'Angleterre. Huit jours après, ils étaient à Londres, où une assemblée de médecins leur ordonna de voyager en France et en Italie ; on sait ce que veulent dire ces sortes d'ordonnances.

Trois ans après leur départ de l'Irlande, sir Léopold Dearston et miss Maria Dearston habitaient l'hôtel de la rue Saint-Honoré, à Paris, où je fis leur connaissance.

La misanthropie de sir Léopold fléchit devant le désintéressement de mon amitié, et mon dévoûment à son malheur. Cette ame exclusive, une fois ouverte à la confiance, s'y donna tout entière. C'est à lui que je dois le récit qu'on vient de lire; ce sont mes propres souvenirs que je vais retracer maintenant, admis que j'ai été jusqu'à la triste conclusion de cette histoire, à ses détails douloureux et uniformes, à ses espérances conçues, à ses espérances détruites. Miss Maria elle-même se prit d'attachement pour moi, j'eus aussi ses confidences ! Souvent elle me parla de la tendresse de son père adoptif à l'existence duquel elle s'était attachée comme une fatalité; de la faute de sa mère bien expiée par ses funestes suites ; de son véritable père qu'elle ne pouvait se consoler de n'avoir pas vu une fois au moins avant de mourir, et que les démarches, les prières, les lettres les plus tendres, pendant leur séjour à Londres, n'avaient pu décider à venir calmer d'un mot et d'un regard

paternel les angoisses de sa fille malade ; et une larme acérée coulait de son œil ardent sur son visage impassible. Ce genre de conversation, dont j'évitais le retour, autant qu'il était en mon pouvoir, devenait le signal d'un mouvement fébrile, d'un embarras de respiration; et l'empreinte sanglante dont la phthysie stygmatise ses victimes, apparaissait aux pommettes de ses joues. Sous son front pâli et malgré cet accablement, ses yeux étincelaient d'une lueur phosphorique et singulière, emblême de cet espoir et de cette vie que, du bord de la tombe, le poitrinaire voit briller par intervalles dans l'obscurité de son ciel éteint.

Certains jours, lorsqu'une nuit meilleure, un peu d'appétit avaient rendu des forces à la jeune miss, et de l'espoir à tous, partageant la joie générale, j'entretenais Maria du plaisir qu'elle aurait à revoir l'Irlande où je devais les accompagner, à retrouver ce bon Vilkie qui promettait dans chacune de ses lettres de ne pas mourir avant leur retour. Tantôt c'étaient d'interminables conversations de méthaphysique musicale, sujet favori de miss Dearston, où elle se livrait à toute la hauteur de son génie ; alors, l'élévation des pensées, le bonheur de l'expression, l'éclat de son œil, tout trahissait le secret d'un ange penché à son oreille, d'une révélation d'en haut.

« La musique, disait-elle, est un art tellement au-dessus des autres arts que l'intelligence entière n'en a pas encore été donnée aux hommes; intelligence qui ne peut leur être acquise que dans des temps de civilisation très-avancée, lorsque tous les sentimens simples sont usés, toutes les pensées simples conçues et exprimées. Voilà où nous en sommes, aujourd'hui que l'esprit et le cœur ont fermenté sous l'influence d'une civilisation excessive et donné le jour à des pensées nouvelles; les unes informes et monstrueuses, les autres insaisissables, gigantesques

ou délirantes; à des besoins inconnus, à des maladies morales, à des vapeurs fébriles et enivrantes pour le cerveau de l'homme, qui enfante alors des chefs-d'œuvre ou des folies. Ne voit-on pas que la parole, en s'efforçant de suivre et de rendre ces aberrations insensées, ou ces élans sublimes, a plus entrepris qu'elle ne pourra tenir? Ne voit-on pas que les mots vont manquer aux pensées? De là vient l'obscurité de la poésie actuelle. Dans les beaux siècles littéraires tant que l'expression a rendu simplement des pensées simples, la musique a été nulle; c'était un langage non développé, parce qu'il était inutile; dès que la pensée se complique et que de nouveaux mots viennent à son aide, ou que les anciens changent d'acception par leurs combinaisons, vous voyez, en France, à la fin de votre grand siècle, sous Louis XV, la musique prendre naissance et se glisser, comme art d'agrément, auprès d'un peuple dont elle peint toutefois les amours sensuelles, et les mœurs dépravées et sans croyances. De nos jours, tandis que la parole se ride et vieillit dans des efforts où elle succombe, dans une lutte continuelle avec la pensée qui la fatigue et la dépasse, comme l'ame toujours nouvelle et toujours jeune d'un corps usé, la musique grandit, pour être un jour son complément et son aide; Elle prendra son rôle où son rôle finit naturellement, aux confins de la poésie lyrique, pour n'avoir d'autre bornes que celles de l'intelligence humaine..... Pour chaque passion, assemblage de pensées, d'émotions, dont la parole ne saurait rendre le nombre, la confusion, la folie, l'inconhérence et sur-tout la spontanéité et l'ardeur, obligée qu'elle est par sa nature de l'analyser, de la disséquer morte et refroidie; la musique a des cris et des chants qui la reproduisent brûlante à l'ame, vivante à la vue. »

Ces élans d'imagination finissaient par provoquer des

ébranlemens nerveux ; alors prenant la parole à mon tour, j'obtenais, à force d'historiettes vraies ou inventées à plaisir, un demi-sourire, dont Léopold me payait en tête à tête par des larmes de joie et d'espoir, des expressions de bonheur, si folles pour un homne de sa gravité et de sa tenue, que mon visage était obligé de feindre une joie complaisante, tandis que mon cœur était navré.

Deux médecins visitaient journellement miss Dearston. Leur indifférence donnait à leurs paroles de consolation un calme que le père et la fille prenaient pour de la confiance en l'avenir; car ces deux existences étaient si étroitement liées qu'elles souffraient l'une de l'autre ; et que Maria communiquait à Léopold ses folles espérances de poitrinaire.

Il faut vous distraire, tel était l'éternel refrain !

Horrible distraction qui me rappelait la dernière joie, le dernier plaisir que l'échafaud accorde à sa proie : Le condamné à mort demande à manger ; l'échafaud engraisse ses victimes : la consomption plus délicate demande par l'organe du médecin une victime parée, couverte de fleurs, qui dansait la veille ! Chaque jour j'épiais leur sortie pour savoir la vérité sur le compte de la jeune miss. A cet empressement, à ces inquiétudes d'un jeune homme pour une jeune et belle personne, un médecin ne peut supposer d'autre intérêt qu'un intérêt d'amour ; Mme de Staël, aurait dit un intérêt d'égoïsme ; ils m'ont cru son amant sans doute ! Leur réponse était toujours la même ; quelquefois je ne les abordais pas, tant le sort de Maria était durement et invariablement écrit sur leur physionomie. Consterné, je remontais chez mes amis partager la joie qu'ils y avaient laissée.

J'ai encore présent à mes yeux et à ma mémoire l'effet que me produisit miss Maria entrant à l'Opéra où l'avait envoyée

l'ordonnance du médecin. L'Opéra était, ce jour-là, ce qu'il est à chacune de ses fréquentes solennités ; le rendez-vous de toutes les aristocraties d'un grand peuple : aristocratie de titres, aristocratie d'argent, aristocratie d'intelligence, aristocratie de beauté, aristocratie de talens ; un temple étincelant de cristaux, de glaces, de dorures et de diamans enflammés, chatoyant de soie, de gazes, de velours, et de peintures ; inondé de parfums, de lumières et d'harmonie ; extravagant de luxe, fou d'émotions. En attendant le lever du rideau, mon œil errait sur cette vivante mosaïque, lorsqu'une porte des premières loges s'ouvrit, et une jeune femme parut au bras d'un homme d'un certain âge ; malgré la distance j'avais reconnu Maria. Maria pâlie par le trajet de sa voiture à sa loge, Maria vêtue de blanc, une fleur blanche dans les cheveux, un bouquet à la ceinture, avec son attitude et sa majesté calme, était d'une incomparable beauté ; ainsi le témoignèrent tous les regards à son apparition. Maria portant dans son sein le germe d'un mal inexorable, Maria vêtue pour moi dans son blanc linceul, parée de la couronne des vierges défuntes, venue pour connaître, dans la plus séduisante de ses illusions, toutes les illusions de ce monde qu'elle va quitter, Maria à l'Opéra avait pour moi d'incomparables douleurs. L'autre Marie, l'autre Sylphide, Marie Taglioni, portait comme sa sœur une robe blanche, une fleur dans les cheveux, une fleur à la ceinture, au front la sérénité, sur les lèvres un léger dédain..... Les rapports qui s'établirent dans mon esprit entre ces deux apparitions, je ne doute pas qu'ils n'aient préoccupé bien des spectateurs. Il était d'autres ressemblances que moi seul, hélas ! je pouvais saisir ; en effet, au moment où la Sylphide enchaînée demande grâce, au moment où ses ailes tombent, où elle défaille, où

son léger souffle expire, mon regard qui se promenait de l'une à l'autre Sylphide, se remplit de larmes..... — Je n'avais pas aperçu la moindre émotion sur les traits de celle qui vivait encore.

Peu de jours après, de nouvelles tristesses m'attendaient au même théâtre, à la seconde représentation de *Don Juan*. Maria parut jouir vivement de la bonne exécution du chef-d'œuvre de Mozart; mais une scène qui termine la traduction française, et que l'on ne retrouve ni dans la pièce allemande, ni dans la pièce italienne, vint jeter le désespoir sur la fin de la soirée. Quand la statue a saisi et broyé la main de don Juan dans sa main de pierre, une procession de jeunes filles apporte le cercueil de la fille du commandeur. Dona Anna se lève, désigne don Juan à son père comme l'auteur de sa mort; et le chœur entonne, tout d'une voix, le cri de désespoir, qui commence le *Dies iræ* du *Requiem* de Mozart, au milieu du frémissement de l'orchestre. Chacun pâlit dans l'auditoire; Maria, ainsi qu'il lui arrivait dans les grandes émotions, Maria demeura immobile: ses lèvres tremblèrent un instant; son œil prit une expression de fixité et de stupeur : elle sortit de la loge avec plus d'assurance et de force qu'elle n'en avait montré depuis long-temps, descendit les escaliers et monta en voiture, se soutenant à peine du bras de son père. Tandis que la voiture roulait, nous gardions le silence : je ne sais dans cet instant qui aurait pu trouver un mot à placer pour rompre le cours d'idées affreuses qui devaient assaillir la jeune fille; ma langue était glacée.

— « Mon père, dit Maria, je désire que le *Requiem* de Mozart soit exécuté à mon service funèbre. Ceux qui l'entendront ne pourront s'empêcher de prier pour moi. »

L'accablante soudaineté de cette demande ôtait la possi-

bilité d'y répondre. Dans son amour sir Léopold retrouva tout son courage ; il lui prodigua les consolations ; il lui donna tant à espérer, appuyant ses raisonnemens sur le renouvellement de ses forces et de son appétit, qu'il parvint à me rendre quelque confiance à moi-même, tant il paraissait convaincu.... Maria resta muette. Espéra-t-elle ? Dieu le veuille ! Ce fut autant de pris sur son agonie morale.

Je retardais depuis long-temps un voyage indispensable que j'avais à faire à une trentaine de lieues de Paris, je fixai mon départ au lendemain pour profiter du mieux dont jouissait Maria ; il eût été affreux pour ce malheureux père d'être seul dans une situation désespérée. J'appris, au moment de monter en voiture, ce que présage chez les phthysiques ce renouvellement de forces et d'appétit.

Au bout d'un mois d'absence, des lettres chaque jour plus pressantes de sir Léopold hâtèrent mon retour ; sa dernière notamment me fit craindre de ne pas retrouver miss Maria ; je la retrouvai, mais dans quel état !

La pauvre fille, à demi vêtue, gisait dans un état de langueur et d'accablement effrayant sur un canapé voisin de la fenêtre, par laquelle le jour tombait d'à-plomb sur ses traits dépouillés, sur ses mains et ses bras tellement jetés à l'abandon et privés de vie, qu'ils semblaient ne pas lui appartenir. La chaussure d'un de ses pieds avait glissé à terre ; aucune des formes qui la contenaient jadis n'était restée, des gouttes de sueur naissaient à vue d'œil sur son front, et découlaient des racines de ses cheveux languissans ; et pourtant Maria arrivée à ce dernier degré de consomption, accusait par la régularité qui survivait à ce complet dessèchement, à cet entier dépouillement de formes, sa beauté passée. Tantôt ses yeux s'arrêtaient fixes et distraits sur l'agitation de la rue, tan-

tôt ses longues paupières se fermaient sous le poids d'un sommeil silencieux et maladif. Telle était alors son immobilité et la faiblesse imperceptible de son souffle, que le père, témoin constant de cette agonie, sentait s'éveiller en lui d'horribles terreurs, tant ce sommeil ressemblait à la mort. Effaré, il se levait pour mettre fin à ses angoisses, mais sa main paternelle retombait..... Ravir à l'infortuné le seul soulagement de ses maux : l'oubli momentané!... sir Léopold préférait garder ses affreuses incertitudes qui n'avaient de fin que dans un soupir ou un mouvement de sa fille. Miss Maria éveillée, sentait en elle un vide brûlant, une défaillance continuelle de la vie, un malaise fiévreux qui ne trouvait de soulagement que dans une toux fréquente, et une expectoration ensanglantée, dont chaque accès, en la laissant plus abattue, semblait avoir exhalé une partie de son dernier souffle.

Bien que cet état n'eût rien que de prévu par moi, l'émotion qui me saisit en entrant dans l'appartement, ne put échapper à sir Léopold. Qui est là ? dit Maria, entr'ouvant les yeux, au bruit léger de mes pas. J'approchai, et saisis une de ses mains que je couvris de baisers; cette main était froide, désarticulée, je la replaçai inanimée sur ses genoux, comme l'on rapporte le bras de marbre d'une statue sur l'atelier d'un statuaire. « Ah ! Ah ! dit-elle, en souriant, j'ai bien pensé ne plus vous revoir ; mais je vous aurais laissé un souvenir de moi. » Je compris que tout espoir était tellement perdu de part et d'autre, que le père n'en donnait plus à sa fille, et que la fille n'en demandait plus à son père, dont la douleur ne put se contenir à mon arrivée : il se leva précipitamment, me serra la main, la bouche contractée de sanglots et disparut dans la pièce voisine.

Contrairement à ce que l'on observe dans les maladies de poitrine, je n'ai pas surpris depuis cette époque, une lueur

d'espoir dans Maria ; l'illusion dont vit le poitrinaire tomba devant son coup-d'œil malheureusement trop juste : tandis que Léopold se ranimait parfois, ingénieux qu'il était à trouver des raisons d'espérer, raisons bien faibles sans doute, mais sans lesquelles il eût succombé à son chagrin. Tant il est vrai que le ciel mesure à chacun le malheur selon ses forces.

Resté seul avec Maria : « J'ai bien craint de ne plus vous revoir, répéta-t-elle....... Le service que j'ai à vous demander eût été trop pénible pour sir Léopold..... Je voudrais vous dicter mon testament. » — « Votre testament ! m'écriai-je, pas une sorte d'habitude de repousser toute émission d'idées tristes..... » — « Mon testament, reprit-elle, d'un son de voix où se mêlait tant de conviction et de courage, que je me mis en devoir de lui obéir. En voilà la traduction littérale.

« Je donne mon ame à Dieu.... A propos..., j'ai trouvé à » Saint-Roch un prêtre qui a entendu ma confession en an» glais..., c'est un compatriote... ; je vous le ferai connaître..., » cela m'a rendue bien heureuse.

» Je donne mon ame à Dieu, et je le prie de la recevoir » dans sa miséricorde..... » Elle s'interrompit de nouveau. « Croyez-vous que Dieu me fasse miséricorde ? »

— « Si je le crois, ange du ciel, il se gardera bien d'y manquer..... Ne comprenez-vous pas qu'il est impatient de vous posséder ? »

— « N'ayant presque rien dans ce monde que je ne le » tienne des bontés de mon père adoptif, je lui demande la » permission de disposer de mes effets comme il suit : Je » lègue à sir Léopold Dearston la seule chose qui m'appar» tienne en propriété du chef de ma mère ; son portrait » qui est aussi le mien. Je le remercie de son amour inal» térable, et lui demande pardon des chagrins, toujours

» involontaires que je lui ai causés, notamment dans ma » dernière maladie ; c'était bien mal reconnaître tout ce » qu'il avait fait pour moi ; que Dieu et sa conscience m'ac- » quittent envers lui.

» Je prie mon véritable père, lord Arthur Dreenvick, d'ac- » cueillir les adieux de sa fille, et les regrets qu'elle éprouve » de ne l'avoir pas connu. Elle n'a cessé d'avoir pour lui les » sentimens de respect qu'elle lui devait. S'il désire un sou- » venir de son enfant, je demande qu'on lui donne ma plus » belle parure pour sa fille Lucy, ma sœur, que j'embrasse » tendrement.

» Je lègue au docteur Wilkie ma bibliothèque, et ma » montre à sa gouvernante. Que le docteur se souvienne qu'il » a promis de vivre jusqu'à mon retour! »

Depuis quelques instans mes larmes coulaient avec tant d'abondanee, que mon papier en était baigné ; malgré moi Maria s'en aperçut. — Si c'est vous qui pleurez, dit-elle, que ferai-je, moi? Est-ce à moi de vous inspirer la résignation?

« Je donne à M. A..... en remercîment de sa généreuse » amitié, et en souvenir de nos longues conversations musi- » cales, toute ma musique de chant et de piano.

» Je recommande aux bontés de sir Léopold Dearston tous » ses domestiquess. Je prie sir Léopold de ne pas abandon- » ner, selon l'usage, mon trousseau à ma femme-de-chambre, » Pretty, à cause des funestes influences que l'on dit attachées » au linge des poitrinaires.

» Je prie Dieu, en finissant, d'agréer le repèntir de mes » fautes, dont il ne m'a pas laissé le temps de faire pénitence.

» Paris, le 11 mai 1834.

» Miss Maria Dearston. »

C'est assez prolonger la triste monotonie de ce récit, auquel le désespoir de sir Léopold pourrait seul fournir des scènes de douleur que je ne me sens ni la volonté, ni la force de reproduire.....

Dix-huit jours après mon retour à Paris, l'église de Saint-Roch, tendue de noir et de blanc, s'ouvrait à cette foule errante que ne manque jamais d'attirer une solennité, quelle qu'elle soit, dans l'espoir d'une émotion. Le transport de pupîtres et d'instrumens de musique, la clarté rougeâtre des cierges de l'autel scintillant au loin dans la gueule noire et béante des portiques ; cet appareil funèbre et musical, réunit une nuée de curieux. Un cercueil couronné de fleurs, précédé d'un prêtre et d'une croix, et suivi de deux hommes, eut bien de la peine à se frayer un passage jusqu'au chœur de l'église.

Le service divin commença au milieu d'un bruit pareil à celui de l'entr'acte d'un théâtre ; et le formidable *Requiem* de Mozart, objet du dernier désir de Maria, chanté à l'Opéra avec pompe et recueillement, ce même *Requiem*, exécuté à froid, en présence de Dieu et des dépouilles d'un ange, étouffé sous le bruit de mille pas et de mille conversations fut loin d'avoir l'effet funeste que je craignais pour les nerfs ébranlés de sir Léopold. Seuls de cette multitude qui sortit de Saint-Roch, peu satisfaite de son spectacle, nous accompagnâmes Maria à sa dernière demeure. Hélas ! rien ne devait être aussi bien qu'à l'Opéra ! car la terre couvrit impitoyablement la jeune fille que ne vinrent pas enlever les anges ses frères, comme font les Sylphides à la mort de leur sœur.

MALEDICT.

Bagnères-de-Bigorre, Octobre 1834.

TABLEAU HISTORIQUE

DES

DÉCOUVERTES EN AFRIQUE.

(IIe Article).



Après avoir esquissé succintement les découvertes que les géographes anciens et modernes ont faites sur le continent d'Afrique, et avoir rappellé leurs titres à la reconnaissance de la postérité, il nous reste à ajouter quelques mots sur ces îles peu nombreuses, qui, rapprochées des côtes, semblent par suite de quelques grandes révolutions du globe, avoir été détachées de la terre ferme.

Au nord et près de la côte occidentale, nous trouvons d'abord le petit archipel de Madère, dont le sol desséché produit ce délicieux Malvoisie que l'Europe et sur-tout l'Amérique vont acquérir au poids de l'or. A côté de cette immense exportation de quinze mille pipes de vin, qui donnent au cultivateur plus de deux millions de francs, on oublie quelques produits de

riz, de blé et de sucre, que ce petit groupe d'îles envoie sur les marchés d'Europe. La tradition attribue la découverte de Madère à l'anglais Machin qui sous le règne d'Edouard III, fuyant avec une jeune fille, qu'il avait enlevée sur les côtes de France, fut jeté par la tempête sur cette île inhabitée. Les deux amans firent naufrage près de Machico où ils expirèrent de besoins; une croix consacre encore le souvenir de ce triste évènement.

Gonzalès fut ensuite le premier Portugais qui visita Madère; il y fonda une colonie qui est un des plus beaux apanages de la monarchie Portugaise.

En avançant vers la ligne nous appercevons bientôt l'archipel des Canaries, connues des anciens sous le nom d'Iles Fortunées; séjour enchanté où l'imagination poétique de Platon plaçait ces Atlantes, qui, d'après le celèbre Bailly, seraient la tige du genre humain. « En examinant, dit ce grand astronome, » les différentes souches du genre humain, on voit que les » Atlantes sont la principale et la plus ancienne; on voit du » moins clairement que ces peuples sont antérieurs aux Egyp- » tiens. La théogonie des Atlantes rapportée par Diodore de » Sicile est la même que celle des Egyptiens, des Phéniciens et » des Grecs, les mêmes noms, les mêmes faits s'y retrouvent; » il y a apparence que ces différens pays ont été habités par » un peuple qui a étendu très-loin ses conquêtes et ses lumières; » cette théogonie se sera peut-être introduite en Egypte, en » Ethiopie et en Phénicie, dans le temps de cette grande ir- » ruption dont il est parlé dans le Timée de Platon, d'un » peuple innombrable, qui sortit de l'Ile Atlantide, se jeta » sur une grande partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, » et envahit la terre entière, suivant la manière dont on s'ex- » primait alors. »

Dans le système de ce savant, l'Ile Atlantide engloutie sous ses flots après une grande révolution du globe, n'aurait laissé que quelques îles, qui nous ont conservé le souvenir de son existence.

Ptolémée, dans sa géographie, parle des Canaries dont il assigne imparfaitement la position. Connues confusément des Carthaginois, elles furent étudiées d'une manière spéciale par Juba, roi de Mauritanie, qui leur donna les noms de Junonia major et de Junonia minor; la dénomination de Canaries leur est ensuite venue de la belle race de chiens qu'elles possèdent. Divers navigateurs Espagnols, Portugais, Italiens, que les vents avaient jetés sur leur côtes, entretinrent l'Europe de récits fabuleux ou exagérés jusqu'à 1417, qu'elles furent cédées par l'Espagne à Jean de Bethancourt gentilhomme Français, du pays de Caux, qui s'empara de Lancerotte et de l'Ile de Fer; ce seigneur céda son droit au noble Castellan-Herera qui augmenta ses possessions de l'île Gomera; ses héritiers vendirent à Ferdinand 1er une conquête qui fut achevée en 1512 par une guerre d'extermination contre les indigènes ou Guanches. Ce peuple éteint, que la tradition nous représente comme jouissant d'une civilisation avancée et de mœurs adoucies par la beauté du climat et par l'influence d'un culte qui admettait l'unité de Dieu, a fixé depuis quelques années l'attention des savans; des philosophes célèbres ont trouvé entre leur langue et les idiomes des diverses tribus qui errent dans les vallées de l'Atlas des analogies frappantes; leurs momies, parfaitement conservées, nous offrent, à l'extrémité du monde connu des anciens, cet usage d'embaumer les morts qui semble appartenir exclusivement aux Egyptiens. Troglodites dans l'origine, ils habitaient les flancs des montagnes; et le tableau de leur vie patriarchale rappelle l'admirable épisode

des Troglodites dont l'auteur de l'Esprit des lois a orné les lettres Persannes. Cependant l'art du constructeur ne leur était pas inconnu : le roi de Lancerote habitait un château-fort dont les dimensions étonnent Bethancourt et ses compagnons d'armes : enfin les débris Cyclopéens de la grande muraille qui divisait en deux parties distinctes l'Ile de Lancerote, est analogue à celle que les Romains ont élevée au nord de l'Angleterre et de l'Écosse ; aux constructions des Persans dans le Caucase et à l'immense muraille dont les Chinois ont enveloppé leur vaste empire. Les Guanches avaient des formes gracieuses, une taille svelte et très-élevée qui les a fait appeller Patagons de la géographie classique ; leurs femmes qui joignaient à une rare beauté l'art de la relever par un costume pittoresque et une aimable coquetterie, exercèrent un grand empire sur ce peuple. Aussi la polyandrie, établie encore aujourd'hui au Thibet, dans quelques parties de l'Amérique et de la Polynésie, se trouve-t-elle dans des traditions des Iles Fortunées.

En nous dirigeant vers le Sud, nous rencontrons le groupe d'îles du Cap-Vert découvertes en 1445 par les Portugais ; on remarque sur-tout Saint-Louis et Gorée occupée d'abord par les Hollandais en 1607, reprise en 1663 par les Anglais, reconquise deux ans après par le célèbre marin Ruyter ; le comte d'Estrée l'enleva à la Hollande en 1667 et la paix de Nimègue l'assura définitivement à la France. Gorée, lieu de relâche important pour les vaisseaux Français qui font la route des Indes, est, avec la jolie petite ville de Saint-Louis, le centre d'un commerce actif de gomme : les découvertes de Caillié, dans le centre de l'Afrique, ont fait sentir l'importance des colonies Françaises au Sénégal, surtout si les Anglais abandonnent leurs établissemens malsains

de Sierra-Léone, pour les placer dans l'île fertile de Fernand-Pô. L'intervalle qui sépare le Sénégal du bassin du Niger peut être franchi sans de grandes difficultés; et la civilisation européenne, qui change la face du versant septentrional de l'Atlas, répandrait ses fruits jusqu'à l'intérieur. de la Nigritie.

L'île de l'Ascension, rocher aride et volcanique, habité par quelques familles Anglaises, se présente ensuite; au Sud nous trouvons Sainte-Hélène découverte en 1502 par don Juan de Noya; prise en 1650 par les Hollandais, elle est enfin devenue possession Anglaise. Ce triste séjour est immortalisé dans la mémoire des hommes par la captivité de Napoléon; au centre de cette solitude, une allée sauvage conduit au modeste caveau qui renferme ses cendres; là se voient encore l'habit de guerre de ce grand homme et la glorieuse épée d'Austerlitz.

Après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance, nous apercevons les groupes des Mascareignes, où l'on remarque l'*Ile* de France et Bourbon. Le capitaine Portugais Pédro Mascarenhas, découvrit cet archipel dans le XVI[e] siècle; mais il n'y forma pas d'établissement: l'amiral Hollandais Van-Neck, prit possession de l'Ile de France en 1598, et la nomma Maurice, du nom de son souverain. Colonisée en 1640, abandonnée en 1712: elle servit enfin d'établissement aux Français; et sous le gouverneur Labourdonnaye elle prit une grande importance. Après l'anéantissement de la puissance Française dans les Indes, ses côtes dentelées de golfes servirent de repaire à des corsaires audacieux qui étaient la terreur des Anglais, auxquels elle se rendit en 1810, après une défense héroïque; ainsi que Bourbon, que les traités de 1815 ont conservée à la France; mais ses plages arides, battues par des ouragans furieux ne peuvent rempla-

placer les rades et les ports précieux de l'île Maurice.

Socotora vers le cap Gardafui, habité aujourd'hui par des musulmans, des chrétiens Jacobites, des juifs et des sauvages idolâtres, est gouvernée par un chef arabe dépendant de l'Iman de Mascatte. La population primitive de cette île peut fournir le sujet de nombreuses discussions. Edrisi parle d'une colonie qui y fut envoyée par Alexandre-le-Grand; Thomas Roc est le voyageur qui a le plus éclairci la géographie de cette île considérable, mais pierreuse et aride : c'est cependant dans ses vallées que croît l'aloès le plus renommé, auquel elle fait donner le nom d'aloès succotrin. Sans nous arrêter aux Comnores qui, jadis florissantes, ont enfin été dévastées par les féroces pirates des côtes de Madagascar, nous ferons l'historique de la découverte de cette dernière île, la plus considérable de celles qui avoisinent l'Afrique. On ignore l'époque précise où elle fut connue des Anciens; on suppose qu'elle a été indiquée dans le Périple d'Erythrée sous le nom de Ménuthies, et qu'elle est identique à celle que Pline nomme Carné; de temps immémorial, les Perses et les Arabes la connaissaient sous le nom de Sarandib. Pendant le moyen-âge, elle tomba, ainsi que la côte orientale d'Afrique, au pouvoir des Arabes: les Portugais, dans leurs voyages aux Indes, ne l'aperçurent pas; ils ne la découvrirent qu'en 1506, sous les ordres de Lorenzo d'Alméida, qui lui donna son nom, sans y former d'établissement. Sous Henri IV, les Français la nommèrent Ile Dauphine; mais elle ne fut colonisée qu'en 1642. Après avoir été abandonnée, reprise, la France ne songea à Madagascar qu'après la restauration de 1815. Depuis cette époque les tentatives des Français ont été contrariées sans cesse par l'insalubrité du climat et la férocité des insulaires; cependant les exemples des Européens et l'intrépidité de quelques Missionnaires, ont introduit quel-

ques idées de civilisation dans le principal royaume de cette grande île. Radhames, chef de la puissante nation des Owas, a conquis la plus grande partie de Madagascar et introduit parmi ces barbares l'instruction primaire, l'art militaire et la pratique des arts industriels. Malheureusement une nouvelle Clytemnestre, la reine des Owas, empoisonna, en 1828, ce prince, digne imitateur de Mohamet Aly; et sa mort fit éclater dans l'île de cruelles dissensions. Nous allons donner un extrait d'un livre récent publié en Angleterre, par MM. Wilsenberg et Boyer qui ont résidé une année dans la province d'Emerina. Au centre de Madagascar et de toutes les provinces que comprend la grande île de Madagascar, aucune ne pique autant la curiosité que celle d'Emerina; ce n'est pas seulement à cause de sa position, de son étendue, des coutumes irrégulières de sa nombreuse population, de son gouvernement, mais sur-tout à cause des relations que l'Angleterre y entretient dans le but de civiliser le pays et d'y introduire les arts et les sciences de l'Europe.

La province Emerina, qui peut être considérée comme le centre de Madagascar, se divise en plusieurs districts; c'est le territoire le plus élevé de cette grande île, et par cette raison la partie la plus saine, la seule où la vie des Européens n'est pas dans un danger constant. Le pays est couvert de grandes montagnes stériles pour la plupart et couvertes d'énormes rochers; on n'y reconnaît aucune de ces fièvres dangereuses qui règnent sur les côtes, ni de ces maladies qui ailleurs reviennent à des époques régulières. L'agriculture d'Emerina est peu avancée; les indigènes trop indolens laissent tout faire à la nature. Le riz, principal objet de culture, croît de préférence dans les endroits marécageux; les femmes sont spécialement employées à sa culture, les hommes préparent d'abord ces terrains humides qui exalent des mias-

mes pestilentieux. Le manioc et les batates sont, après le riz, les principaux objets de nourriture ; l'île produit aussi du maïs, des calebasses, des testaches de terre, des cannes à sucre, des ananas, des arbres à pain, des raisins, du coton et du chanvre.

Les habitans d'Emerina se nomment Huwas; leur taille est la stature moyenne des Européens, leur couleur varie depuis le brun jusqu'à l'olivâtre. Vif et disposés à l'affection, éloquens dans leurs assemblées (ou Khabar) : ils sont vains, capricieux et avares: leur costume est fort simple, les hommes, qui sont robustes et bien faits, s'enveloppent dans un drap qu'ils jettent comme manteau sur leurs épaules, une autre pièce est roulée et attachée à la ceinture : les femmes, sans être belles, ont des figures agréables, de beaux yeux et un penchant à l'intrigue qui les rend aussi habiles que les Parisiennes ou les Florentines, pour faire valoir leurs appas et captiver l'attention de l'autre sexe. Le peuple, quoique sans culte religieux régulièrement établi, reconnaît un Être Suprême, protecteur de la justice et de la vertu, qui punit ou récompense les hommes après la mort selon leurs actions. Le rite hébraïque de la circoncision a lieu partout pour les garçons, et se célèbre par de grandes fêtes de famille. Madagascar offre aussi un grand nombre de superstitions, et ces préjugés absurdes, dont il serait difficile de reconnaître l'origine, quoique la plupart proviennent d'une religion barbare, transmise aux indigènes par leurs voisins d'Afrique ou d'Asie. Ils ont une foi complète à la sorcellerie, aux apparitions d'esprits et à l'influence des démons. Les chats et les oiseaux sont des créatures qu'ils ne tolèrent pas auprès d'eux, parce qu'ils les regardent comme liés aux sortiléges et pensent qu'on ne pourrait faire des actes de sorcellerie sans eux.

Le tanghen ou tanghina, qui est la graine d'un arbre malheureusement trop connu dans l'île, est un poison terrible employé souvent pour découvrir les vols et comme un auxiliaire, lorsque les juges manquent de preuves. Ce noyau est broyé sur une pierre et mis dans l'eau que l'accusé doit boire. S'il soutient son innocence et s'il n'a pas de témoins en sa faveur, on ajoute à la dose trois morceaux de peau de poulet, et il est obligé de boire de l'eau de riz, jusqu'à ce qu'il ait vomi le poison; alors si les trois morceaux de peau ne sont pas rejetés en même-temps, on le regarde comme coupable. Les Huwas, sur la plus légère indisposition, ou au moindre soupçon d'empoisonnement, rassemblent leurs esclaves et leur administrent le tanghen sans distinction, afin de découvrir le criminel. Mais le plus horrible exemple de la sauvage superstition de ce peuple a lieu dans ces jours qui sont considérés comme les jours heureux du roi. Si une femme accouche l'un de ces jours, elle est forcée de noyer son enfant immédiatement. Un grand nombre d'individus sont sacrifiés chaque année, quoique ces jours ne soient pas nombreux et que la loi ne concerne que la population noire.

La polygamie, dans l'acception ordinaire de ce mot, n'existe pas à Emerina, mais elle a lieu quelquefois d'une manière qui répugne beaucoup à nos idées européennes; un homme par exemple peut épouser plusieurs sœurs ou une veuve et ses filles en même temps; et il est impossible de leur persuader l'inconvenance de semblables usages. Les maris peuvent quitter leurs femmes sans opposition, ce qui a fréquemment lieu à la fête dite des Bains. L'affection des parens pour les enfans est très-développée à Madagascar; ils les traitent avec douceur et on voit souvent des hommes porter leurs petits sur le dos, enveloppés dans un linge, tout en travaillant à la tâche de la journée.

Les funérailles se font avec solennité. Quand une personne a expiré, son corps est placé sur un lit : on le lave, les mains et les pieds sont ornés de bijoux, le cou de chaînes de corail et d'autres pierres tirées de l'Arabie. Alors la famille se rassemble, les cheveux épars, et vêtue de vieux pagnes, elle porte le cadavre jusqu'au lieu de l'enterrement. Arrivés au tombeau solidement construit en maçonnerie, on dépose le défunt et toutes les richesses qu'il possédait; quelle que soit la pauvreté des parens qui survivent, ils font toujours l'abandon de ces héritages. Après que le tombeau est fermé, un grand sacrifice est exécuté. Les riches immolent souvent vingt, trente et même cinquante bœufs dont la chair est partagée entre les amis, les hôtes et les parens.

Le commerce intérieur d'Emerina consiste en riz, coton, soie, bestiaux, tissus indigènes et esclaves; ces divers articles se vendent dans de grandes foires qui ont lieu en différens endroits de la province. Ces foires se tiennent dans de vastes plaines servant aussi aux exercices militaires; on y promulgue les décrets du roi. Tannanarivou, capitale du district et résidence du roi, est située à 100 lieues environ des côtes de Tamatave situées au nord-est de l'île. Cette ville, qui renferme environ trois mille maisons de jonc ou de bois, est bâtie sur les bords du fleuve Kiupa, qui prend la source au sud-est, traverse la province d'Emerina et se jette au nord dans la mer près de Bombetok. L'intérieur des maisons est divisé par des nattes placées en compartimens : l'ameublement est fort simple; il consiste en un lit, quelques jarres pour conserver l'eau, quelques plats grossiers, un pilon pour le riz; le foyer est au centre de l'appartement et comprend un foyer principal pour le maître de la maison et deux autres latéraux pour les enfans et ses esclaves. Le palais du roi situé au centre de la capitale est construit en bois comme les autres maisons de

Tannanarivou ; il ne renferme guère qu'une salle à manger et une chambre à coucher, l'extérieur peint de toutes sortes de couleurs, présente l'aspect trompeur et ridicule d'une maison de cartes. Le feu roi Radhames, souverain des Huwas et qui se considérait comme souverain de Madagascar était doué d'une grande intelligence et d'une extrême finesse d'esprit. Respecté de ses sujets, aimant l'instruction, il faisait tous ses efforts pour attirer à sa cour les Européens, dont il aimait la société et les manières. Sous sa protection, Tannanarivou s'était peuplée de missionnaires, d'artisans venus de Londres et des Iles de France ; plus éclairé, il transmettait les habitudes Européennes à ses sujets, et il organisait une garde bien disciplinée et vêtue d'uniformes anglais. Quoique la mort de ce prince soit un grand malheur pour Madagascar, nous croyons que les germes de civilisation qu'il a répandus dans son royaume ne seront pas stériles, et que les efforts des missionnaires, des Anglais et des Français ne resteront pas sans succès.

Dans ces esquisses rapides des découvertes en Afrique on a pu voir combien sont grands, depuis le commencement du XIX siècle, les progrès des Européens sur cette terre inconnue. Mohamet Aly a pénétré jusqu'aux extrémités de l'Ethiopie et soumis des barbares et des idolâtres aux lois de l'Egypte qui renaît glorieuse comme au temps des Ptolémées. Sur la côte inhospitalière de Barbarie, domine l'étendart de la civilisation, le drapeau de la France. Des voyageurs intrépides meurent victimes de la science et ouvrent au commerce les portes du soudan central. Nos arts se répandent à-la-fois sur la côte occidentale, sur les plages de Zanguebar, et dans des îles naguère inaccessibles : encore quelques années, et l'Afrique sera la conquête la plus glorieuse du XIX siècle.

E. B. Lejeune.

UNE ÉPÉE,

Drame en quatre Actes.

PERSONNAGES :

M. DE SAINT-MARC, Banquier.
Mme DE SAINT-MARC, son épouse.
ELOARD WILMEN, plus tard le militaire ROGER.
WILMEN, son père, Négociant.
DARCY, DARGELLE, EVREMONT, } Amis d'ELOARD.
Le Lieutenant GEORGES,
FORMIO, Galérien.
LOUIS, Domestique de M. DE SAINT-MARC.
Un Commissaire de Marine.
Un Gendarme.
Un Commandant.
Un Capitaine.
Un Sergent-major.

Convives, Officiers, Soldats, Galériens.

La scène se passe, aux premier et deuxième Actes, à Paris ; au troisième, à Toulon ; au quatrième, à Dôle.

UNE ÉPÉE.[1]



ACTE PREMIER.

Un bal. La Scène se passe dans la salle de jeu. On aperçoit, dans le fond, la salle de bal.



SCÈNE Ire.

ELGARD, une rose à la main, Mme DE SAINT-MARC. — Ils sortent du bal.



Mme DE SAINT-MARC.

Elgard, rendez-moi cette rose.... En la prenant, vous avez peut-être devancé mes intentions, et alors vous m'avez privée du plaisir que j'aurais goûté à la voir dans vos mains.... Elgard, rendez-la-moi.... Si elle eût reposé sur mon sein, le

[1] Ce Drame, œuvre de trois de nos compatriotes, que voilent des pseudonymes, et dont l'un est notre collaborateur habituel, nous est venu tout récemment de Paris. Nous avons cru que les lecteurs de la *Revue du Midi* ne verraient pas sans intérêt cette importation nouvelle dans la littérature de notre recueil, et cet espoir nous le fait publier tout entier, malgré ses dimensions un peu longues. *(N. du R.)*

voisinage de mon cœur eut motivé vos atteintes; mais vous l'avez prise dans mes cheveux.... Dans mes cheveux !.... Vous ne savez donc pas tous les mystères d'une coiffure où une fleur retombe sur le front d'une femme? Ce fut sans doute un amant qui en trouva le secret : il ne se doutait guère alors que vous en détruiriez l'artifice. Allons, Elgard, rendez-moi cette rose; je le veux.

ELGARD.

Vous voulez, vous voulez; c'est toujours ainsi que vous parlez, mesdames; et cependant votre despotisme, c'est notre soumission; si vous régnez, c'est en marchant sur nos têtes. Et du jour où notre front serait moins humble, moins superbe serait votre royauté.

Mme DE SAINT-MARC.

Comment!

ELGARD.

Oh! veuillez m'écouter.... Que de fois il arrive, mesdames, que, plein d'amour pour vous, un homme se présente et sollicite un aveu qu'en votre ame vous brûlez de laisser tomber! Vous vous taisez. Mais pourquoi ce silence ?.... Il faut donc que l'amour devine; et alors, malheur à lui, si n'ayant pas l'esprit de subordonner sa pénétration à vos fantaisies, il devine trop tôt, seulement, de quelques minutes; car il est un fat! Malheur encore, si, trop timide ou trop défiant de lui-même, il ne devine pas du tout, il est un niais! Voilà vos arrêts! toujours le caprice les a dictés. Quelquefois le caprice les révoque : mais, fières, en attendant, de cette

puissance que nous vous avons laissée, vous allez nous nivellant tous par un despotisme de fleurs et par cela même plus irrésistible. Pourquoi cela ? C'est que le laisser-aller de nos complaisances fait croître votre arbitraire.

Mme DE SAINT-MARC.

Mais vraiment, il ferait beau vous voir, messieurs, opiniâtres et rebelles à notre parole ; n'est-elle pas assez douce, assez persuasive pour forcer votre assentiment.

Elle tend la main à Elgard.

ELGARD, la lui baisant.

Voici ma réponse.

SCÈNE II.

LES MÊMES, DARCY, DARGELLE, EVREMONT.

—

DARCY. Il s'incline avec ses deux compagnons.

Madame.

Mme DE SAINT-MARC, saluant.

Messieurs.... où donc allez-vous ainsi tous les trois ? Mais

le bal doit compter trois Grâces éplorées, veuves et assises au milieu de la contredanse générale....

DARCY.

Puisque vous faites de la Mythologie, madame, permettez-moi de vous représenter que, toujours, j'ai préféré Psyché aux trois Grâces, et

Appuyant

ce n'est pas à vous qu'il appartient, madame, de réprouver cette prédilection.

EVREMONT et DARGELLE, ensemble, lourds et embarrassés.

Comme dit M. Darcy....

Mme DE SAINT-MARC, finement.

Allons, M. Darcy, soyez moins aimable, s'il vous plaît : ne voyez-vous pas que vous entraînez ces messieurs dans une complicité de galanterie qui les embarrasse et que je ne saurais motiver.

DARCY.

Rassurez-vous, madame ; je suis l'éditeur ordinaire de ces messieurs, et ils se garderont de compromettre ma responsabilité, alors sur-tout que je m'adresse à une jolie femme.

EVREMONT et DARGELLE, ensemble, lourds et embarrassés.

Comme dit M. Darcy....

Mme DE SAINT-MARC.

Allons, me voici reine au milieu d'une cour d'adorateurs.

A Elgard qui est resté silencieux et pensif.

Et vous, M. Elgard, que faites-vous donc là? vous avez l'air d'un complot contre ma suzeraineté. Prenez garde!.... mon trône est entouré de vassaux dévoués et fidèles....

ELGARD, se rapprochant.

Vos vassaux!... j'y consens, pourvu que je sois votre chevalier!

DARCY, riant.

Un chevalier porte les couleurs de sa dame: votre tailleur n'y a sans doute pas songé, paladin en frac noir, gilet de satin et pantalon de casimir.

EVREMONT, DARCELLE, ensemble, lourds et papillons.

Comme dit M. Darcy....

Mme DE SAINT-MARC.

Excusez-moi, messieurs, si j'abandonne le tournoi pour le bal. Je vais....

Elle fait un mouvement pour sortir.

DARCY.

Permettez que je vous accompagne.

Il laisse tomber un gant. Pendant qu'il le ramasse, Evremont, heureux de supplanter Darcy, s'avance vers Mme de Saint-Marc, et lui offrant la main.

EVREMONT.

Comme dit M. Darcy....

Mme DE SAINT-MARC, bas.

Pas mal!

Haut à Evremont.

M. Darcy retire un gant; seriez-vous le provocateur?

Sortent Evremont et Mme de Saint-Marc.

◆◆

SCÈNE III.

DARCY, DARGELLE, ELGARD.

—

ELGARD.

Allons, messieurs, quand le bal scintille et s'allume, pourquoi rester ici dans l'ombre, loin de ses splendeurs, je vous le demande? Rentrons au salon, messieurs.

DARGELLE.

Oui, allons, nous grossirons le cercle autour de Saint-Albin.

DARCY.

Saint-Albin?....

Se rappelant.

Ah! oui, le journal, la gazette vivante des salons.

DARGELLE.

Précisément. Il annonce le suicide de... M. Frémont, je crois... Aussi, il est en bonne fortune. Toutes les dames s'empressent autour de lui.

ELGARD.

Stupide!

DARCY.

Qui donc?

ELGARD.

Mais, Frémont! Qui donc voulez-vous que ce soit? — Un suicide!.... J'ai long-temps cherché l'explication d'un suicide... Qui d'entre vous me dira le lien logique d'un suicide?

DARCY.

Mais les ennuis, les tourmens, les dégoûts de la vie; certes voilà une argumentation dont le suicide est l'infaillible conséquence.

ELGARD.

Nous y voici!.... Les ennuis, les tourmens, les dégoûts de la vie. L'ame nous a été donnée comme une force invincible que rien de tout cela ne devrait ébranler. Lequel de

vous, dites-moi, n'a pas eu à lutter contre un de ces momens prétendus insupportables ? En êtes-vous moins au bal, cependant? en êtes-vous moins légers pour le plaisir ? Non.... parce que, dans nos éternelles vicissitudes d'heur et de malheur, aux événemens fâcheux d'autres ont succédé, amenant après eux la réconciliation et l'oubli. Le secret de la vie, c'est attendre ; et, comme l'annonce une devise mahométane : *patience donne fortune !*

DARCY.

Mais il est des cas cependant....

ELGARD.

Un seul, mon cher Darcy; oui, j'en connais un seul. Montrez-moi un homme infâme, un homme souillé de crimes, un homme que notre société réprouve et tue ; à celui-là je mettrai le fer dans le main, et je dirai : Meurs! car alors, le suicide n'est que l'interprétation de la loi : il soustrait à la mort par la mort; seulement, il frustre la honte de l'échafaud par une résolution énergique. A ce titre, je le conçois; bien plus, je l'applaudis; mais, jusques-là, infirmité! faiblesse !

EVREMONT.

Donc, Elgard, si une femme que vous aimeriez de toutes les forces de votre ame....

ELGARD.

Vraiment ! une femme !.... Le geste dédaigneux d'une

femme me renverserait ! parce qu'un soir, au milieu des préoccupations de sa toilette, elle aurait oublié de me dire : je t'aime ! Je viendrais tomber sanglant à ses pieds pour lui reprocher ses caprices ! Alors, peut-être, elle verserait une larme en échange de tout mon sang.... Puis, elle se trouverait bien belle de mériter de semblables hommages !.... Non, mon cher Evremont, non, Elgard ne se tuera pas pour une femme.

DARCY.

Mais, un de ces malheurs qui semblent immuables dans leur oppression, qui vous abandonnent dans une désolation sans issue ; un de ces malheurs qui tombent sur un homme et l'écrasent, un de ces malheurs désespérés qui vous font regarder avec joie la lame d'un poignard ou le canon d'un pistolet.... dites, alors, ne doit-on pas mourir ?

ELGARD, riant.

Étrange manière, ma foi, de résoudre le problème....

DARCY, sérieux.

C'est traiter bien légèrement une question....

ELGARD, interrompant.

Ah ! oui, j'en conviens, c'est Anacréon faisant du Sénèque.... Mais pour être couronnée de roses, la morale n'en est pas moins vraie.

DARGELLE.

Silence aux moralistes! — On s'amuse sans nous au bal : nous pourrions, ce me semble, nous amuser à notre tour.... Je propose une partie : acceptez-vous, messieurs?

TOUS.

Allons, une partie!

DARCY.

Bravo! terminer une discussion sur le suicide par une partie d'écarté. Bravo, Dargelle!

ELGARD, avec intention.

Comme a dit M. Darcy... Bravo!

DARGELLE, lourdement.

Voilà comme je suis, moi!...

Ils se sont approchés d'une table de jeu. La partie s'engage entre Elgard et Darcy. Plusieurs convives viennent et font cercle autour de la table. On voit par intervalles quelques dames en costume de bal dans la salle de jeu.

SCÈNE IV.

LES MÊMES, UNE DAME, UN CONVIVE.

—

UNE DAME, au cavalier qui l'accompagne.

Voilà votre galanterie, messieurs ! Autrefois, c'était l'usage, les dames, au bal, disposaient seules des cavaliers. Sans autre souci que celui de retenir le nombre de leurs engagemens, pour elles tout était plaisir. A un danseur succédait un danseur, et la soirée fuyait avec rapidité. Il n'en est plus ainsi maintenant ! il règne autour de nous l'abandon, la solitude, et cette affluence qui nous accompagnait couronne maintenant une table de jeu. Ce jeu maudit nous dépouille de notre empire, et nous, qu'entouraient jadis la supplication et la prière, nous nous voyons réduites à convier qui nous implorait.

ELGARD, s'agitant sur sa chaise.

Ah! c'est du malheur!

DARCY.

La revanche.

ELGARD.

La revanche!

LA DAME.

Monsieur Elgard paraît perdre beaucoup.

Elle s'approche de la table. Entre M. de Saint-Marc venant de la salle de bal.. Un valet lui remet un pli.

SCÈNE V.

LES MÊMES, M. DE SAINT-MARC.

M. DE SAINT-MARC, seul, sur l'avant-scène. Il lit, ensuite.

Ai-je bien lu? M. Wilmen, mon ami, le père d'Elgard! d'Elgard que je regarde comme mon fils et qu'il m'a confié.... une banqueroute frauduleuse!... Et il emporte tous mes fonds!... Oh! c'est impossible! Pourtant, voici des détails bien circonstanciés...

ELGARD, très-haut et s'écriant.

Encore! et toujours!

SAINT-MARC, sortant de la rêverie et se tournant vers la table.

Elgard!

S'avançant vers les joueurs. A part.

Sachons nous contenir.

Aux joueurs.

Qu'est-ce donc, messieurs; le jeu est rapide, ce me semble ?... Ah ! c'est M. Elgard qui tient la partie... Prenez garde, monsieur, prenez garde de vous laisser emporter aux orages et aux frénésies de la fortune. Malheur à ceux qui gagnent ! vous le savez, leur joie est atroce... Malheur aussi et quelquefois infamie à ceux qui perdent ! car le suicide les accompagne ou l'échafaud les attend !

Mouvement d'indignation parmi les joueurs.

Calmez-vous, messieurs, calmez-vous. Ne voyez-vous pas que c'est ici un trivial et poudreux lieu commun de la sagesse des nations ?

Froidement.

Gagnez-vous, monsieur Elgard ?

ELGARD.

Je perds au contraire.

M. DE SAINT-MARC.

Beaucoup ?

ELGARD.

Quinze cents francs sur parole.

M. DE SAINT-MARC, *froidement.*

Pas mal !

ELGARD.

Aussi, je compte sur vous, monsieur Saint-Marc, sur votre bonté pour...

M. DE SAINT-MARC, interrompant.

Vraiment?

S'échauffant par degrés.

Et qui vous a dit que je serais, moi, le complice de vos emportemens de joueur? Vous vous entendez fort bien en matière de commerce, je le vois. Vous tirez à vue sur ma caisse d'escompte. Chacune de vos cartes malheureuses, vous la transformez en une lettre de change que vous espérez me faire endosser, n'est-ce pas?

ELGARD, indigné.

Monsieur de pareilles prétentions ne sauraient être qualifiées,

A demi-voix.

pas plus que le procédé de celui qui les prête à un honnête homme.

Haut.

Mon père, monsieur, ne désertera jamais ni la reconnaissance qu'il doit à vos bons offices, ni le remboursement de vos avances!

M. DE SAINT-MARC, avec une ironie marquée.

Il est si honnête homme, monsieur votre père!

ELGARD, avec emportement.

Vous insultez le père à la face du fils! il y a là-dedans du

calomniateur et du lâche. Au calomniateur, je répondrai : tu ments! et le lâche, je le repousse du pied.

M. DE SAINT-MARC, dans un délire d'exaspération.

Taisez-vous, insolent!

Il renverse la table avec violence.

Laissez là cet or qui m'appartient, et gardez la boue et l'insulte pour votre compte! Que si c'est trop pour un seul, eh bien! vous partagerez avec votre père.

Mouvement d'Elgard.

Laissez-moi finir! — Quand un homme, à force d'hypocrisie et de faux semblans, s'attache à conquérir la confiance d'un autre homme pour lui donner ensuite un odieux démenti, cet homme est un traître! Quand un homme, riche des biens qu'on a commis à sa foi, les épuise, les ruines, les dévore par des prodigalités et des folies, cet homme est un voleur! Que s'il accuse ses infortunes et les rigueurs du sort, demandant pitié et merci, voulant appeler la compassion sur une tête où doivent planer incessamment le mépris avec la vengeance, cet homme est un misérable! on le roule sans peine dans la poussière; car déjà il est à genoux humble et prosterné. Donc, j'appelle votre père un traître! je l'appelle un voleur! je l'appelle encore un misérable! et je maintiens qu'après avoir sali ses cheveux blancs dans les hontes d'un bagne, il mourra, laissant sur sa tombe déshonorée un nom dont vous ne voudrez plus; car il sera infâme!.... Et maintenant, voyez! si je laisserai, moi, ma fortune exposée aux excès du fils après l'avoir livrée au pillage du père! et maintenant, voyez si je favoriserai, moi, vos dé-

bordemens de jeune homme et vos folies de joueur !... — Lisez, monsieur, lisez !...

Il lui jette la lettre.
Tous les convives attirés par le bruit remplissent peu à peu la scène.
Mme de Saint-Marc est du nombre.

ELGARD.

Que je lise ! eh quoi !.... Arrière ! arrière !... Je les repousse, ces infamies dont vous avez sali votre bouche. Malédiction ! Et à cet homme je dois des bienfaits !... Et moi ! qui rêvais l'individualité responsable de chacun ! je croyais, insensé ! que, fier de sa conscience, l'honnête homme pouvait marcher le cœur haut, sans courber le front sous l'avilissement des siens ou de ses proches. J'étais un enfant, n'est-ce pas ? Et vous me l'enseignez d'une éclatante façon. Vous avez dit : je traînerai devant le fils le père honteux et coupable, et le fils marchera dans l'ignominie du père, et le fils se prosternera sous l'infâme gibet où j'aurai suspendu le père, en présence de tous, au milieu des fleurs, des concerts d'une fête ! — Il ferait beau, ma foi ! de me voir, moi, si simple dans ma probité, demandant grâce à l'homme qui se prévaut de quelques bienfaits pour me jetter impudemment à la face l'injure et le mépris ! malheur à vous, Saint-Marc ; car vous avez excité dans mon cœur des idées de vengeance ! malheur à vous !.... Quitte un jour, je viendrai vous rappeler cette fête et la dette de sang que vous y contractez.

Se tournant vers les joueurs.

Messieurs, ma dette, comme votre droit, est sacrée. Je ne méconnaîtrai ni l'un ni l'autre, je le jure !

Quelques jeunes gens se rapprochent de lui.

A Saint-Marc.

Et maintenant, Saint-Marc, adieu! Que cette soirée reste bien gravée dans votre mémoire. Un jour je viendrai vous dire que, moi, je ne l'ai pas oubliée.

Il sort. Profond silence. On entend la musique du bal.

Mme DE SAINT-MARC, avec légèreté.

Allons, mesdames, le bal nous attend.

ACTE II.

Un salon chez M. de Saint-Marc.



SCÈNE Ire.

M. DE SAINT-MARC, et puis LOUIS.



M. DE SAINT-MARC.

Il entre vivement et sonne. Entre Louis.

Il y a long-temps que tu es à mon service, Louis.

LOUIS.

Pas assez long-temps... six ans à peu-près.

M. DE SAINT-MARC.

Donc, tu étais ici, un jour de fête, où il y eut du bruit et du scandale dans la maison ? t'en souviens-tu ?

LOUIS.

Monsieur veut parler sans doute de M. Elgard ? — Il m'en souvient. Pauvre jeune homme !

M. DE SAINT-MARC.

Pauvre jeune homme ou autrement, je te dispense de tes condoléances. Voici où je veux en venir. — Tu sais comment je fus indignement trahi par le père d'Elgard ? tu sais aussi comme je fus vengé. — Wilmen fut envoyé au bagne, et la justice des hommes, provoquée par mon accusation, ne fut jamais ni plus éclatante, ni plus méritée. Je ne pensais plus ni au forçat, ni à son fils. — Hier, j'avais affaire au palais de justice ; il y avait foule sur la place : le peuple se pressait autour d'un poteau, avec empressement comme toujours ; car le crime ou le malheur ont le privilége d'ameuter la populace autour d'eux, et sur ce poteau, il y avait justement des malheureux ou des criminels. Le bourreau y était aussi... Nouvelle source d'émotion, redoublement de curiosité... Il y avait beaucoup de monde. Moi-même je m'arrête un instant pour lire tout au long le crime des condamnés. Je me sens vivement saisi par le bras ; je me retourne : c'était un jeune officier qui du doigt m'indiquait le poteau. Ce militaire m'effraie d'abord par l'expression de sa figure. Il se penche vers moi, et d'une voix basse mais forte, il me dit : « Je suis Elgard. » — « Alors, monsieur, lui dis-je, nous sommes sur la place du palais de justice : c'est aujourd'hui jour d'infamie !... Voyez, monsieur, je vous laisse en famille. » — Mon geste et mes paroles hautement prononcées soulevèrent un mouvement autour de nous. Tout le monde consultait tour à tour et la figure d'Elgard et ses épaulettes d'officier. Il se fait une sourde rumeur, et je le laissai là comme enchaîné lui-même sur un autre pilori.

LOUIS.

Ah ! monsieur, qu'avez-vous fait ?

M. DE SAINT-MARC.

Je ne t'ai pas appelé pour censurer ma conduite, mais bien pour te dire ceci ; écoute.

LOUIS.

Parlez, monsieur.

M. DE SAINT-MARC.

Si, aujourd'hui, demain, n'importe quel jour, se présente un officier demandant à me voir, réponds que je ne suis pas visible. S'il insiste, tu persisteras ; s'il menace, qu'il veuille forcer l'entrée de la maison, appelle quelques valets et jette-le à la porte... S'il fait un pas, un pas seulement, entends-tu, dans l'hôtel, je te chasse... Est-ce compris ?

Il s'assied.

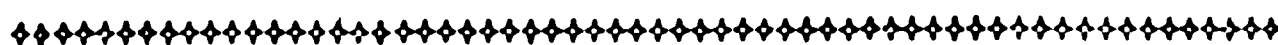
LOUIS.

Oui, monsieur.

M. DE SAINT-MARC.

Va, et sur-tout pas un mot à madame.

Sort Louis. Entre Mme de Saint-Marc.



SCÈNE II.

M. ET Mme DE SAINT-MARC.

—

Mme DE SAINT-MARC, apercevant M. de Saint-Marc absorbé dans ses réflexions.

Je vous y prends enfin... Vous voilà en flagrant délit de réflexions et de tristesse.

M. DE SAINT-MARC.

Je vous jure, madame...

Mme DE SAINT-MARC, interrompant.

N'allez-vous pas protester, comme hier, de votre gaîté et de la sérénité de votre ame ?... Mais, prenez garde, souvent la bouche sourit, tandis que le cœur pleure : et chez vous, à l'heure qu'il est, on attend la consolation ; car la tristesse est venue.

M. DE SAINT-MARC.

La tristesse,... non,... des souvenirs, oui. Et il y en a de bien tristes et de bien sombres derrière nous !

Mme DE SAINT-MARC.

Derrière nous ? Je ne vois guère que notre jeunesse qui s'en va emportant avec elle, ce me semble, moins de larmes que de fleurs.

M. DE SAINT-MARC.

C'est notre éloge à tous deux... Mais, dans la vie, joie, inquiétude, plaisirs et maux, rien n'est personnel. Tout nous vient du dehors pour alimenter les sentimens de notre ame. Il en est ainsi de l'amour, ainsi de la haine, ainsi sur-tout de la colère et de la vengeance.

Mme DE SAINT-MARC.

Vous pesez énergiquement sur ces dernières paroles, et un nom proféré par vous durant votre sommeil me les explique assez.

M. DE SAINT-MARC, vivement.

Un nom, dites-vous ? lequel, s'il vous plaît ?

Mme DE SAINT-MARC.

Wilmen.

M. DE SAINT-MARC.

Ah ! pardonnez-moi d'en avoir épouvanté votre oreille, la nuit. Et encore, l'homme, vous ne le connaissez pas ! Si vous l'aviez vu comme moi, infâme et maudit, dans l'ignoble séjour qui l'enchaîne, ce nom que vous avez laissé passer peut-être,

eût été pour vous un fantôme qui vous eût glacée d'effroi.

Mme DE SAINT-MARC.

Vous ne m'en aviez jamais parlé.

M. DE SAINT-MARC.

A quoi bon? il est certains tableaux sur lesquels il faut tirer le voile. C'est une chose impure pour une femme que la peinture d'un homme pareil!... Il vous souvient sans doute de son procès. Que de honteuses choses nous furent alors dévoilées!... Blanche, cet homme entré au bagne criminel seulement, est scélérat à cette heure. S'il en sort, c'est l'échafaud qui l'attend!

Mme DE SAINT-MARC.

Que me dites-vous?

Entre Louis.

SCÈNE III.

LES MÊMES, LOUIS.

—

LOUIS.

Monsieur...

M. DE SAINT-MARC.

Que me veux-tu ?

LOUIS.

Quelqu'un demande à vous parler.

Mme DE SAINT-MARC.

Faites passer dans votre cabinet.

M. DE SAINT-MARC.

Obéis à madame. Je te suis.

Mme DE SAINT-MARC à LOUIS.

Je n'y suis pour personne, entendez-vous, Louis ?

Sortent M. de Saint-Marc et Louis.

SCÈNE IV.

Mme DE SAINT-MARC, UNE VOIX.

—

Mme DE SAINT-MARC, seule.

Il y a de la tristesse dans les souvenirs de M. de Saint-

Marc. Je croyais que, comme moi, il avait oublié un passé où se retrouve un nom qui le glace d'horreur ou d'effroi. Pourquoi donc regarder en arrière? Pourquoi encore cet homme, ce Wilmen? Mais, j'entends du bruit...

UNE VOIX, dans la cantonnade.

Je ne puis renoncer à voir M. et Mme de Saint-Marc.

Mme DE SAINT-MARC.

Quelle voix!

LA MÊME VOIX.

J'entrerai, vous dis-je!

La porte s'ouvre violemment. Entre Elgard.

SCÈNE V.

Mme DE SAINT-MARC, ELGARD, en militaire.

—

ELGARD.

Madame...

Mme DE SAINT-MARC.

Ciel! Elgard!

ELGARD.

Non, madame, c'est le capitaine Roger qui entre ici comme

dans une place forte, contraint qu'il est, pour arriver jusqu'à vous, d'agir un peu militairement.

Mme DE SAINT-MARC.

Quelle hardiesse !

ELGARD.

Pardon, mille pardons, madame, de troubler ainsi votre retraite... Mais ce maudit valet est têtu comme une sentinelle.

Mme DE SAINT-MARC.

Il remplissait mes ordres,... vous eussiez dû les respecter.

ELGARD.

Oui, si nos lois militaires étendaient leur despotisme jusqu'à une consigne de boudoir.

Mme DE SAINT-MARC.

Monsieur, un boudoir où repose une femme est un sanctuaire qu'on ne doit pas violer, même quand on porte une épée.

ELGARD.

C'est une leçon dont je vous tiens compte, madame; mais je me pardonne volontiers l'entrée scandaleuse qui pouvait seule m'amener en votre présence.

Mme DE SAINT-MARC.

Et quel motif si grave d'un empressement aussi brusque?

ELGARD.

Madame, c'est toute une histoire à raconter.

Mme DE SAINT-MARC.

Dans ce cas, je vous avertis, monsieur, que le genre historique ne me plaît pas. J'ai toujours mieux aimé le roman.

ELGARD.

Mais si le roman était historique, ou l'histoire romanesque, nous pourrions concilier peut-être et vos goûts littéraires et l'objet de ma mission.

Mme DE SAINT-MARC.

Une mission! vous, mandataire de quelqu'un auprès de moi!

ELGARD, à part.

Elle ne sait rien...

Haut.

Précisément... C'est l'usage dans nos veillées militaires d'abréger nos soirées avec de longs récits. Un jour, je fus l'historien choisi. Je n'eus pas besoin de chercher bien loin dans ma mémoire une de ces aventures qui demandent des larmes en échange

de lamentables infortunes. Un jeune homme était venu jusqu'à l'âge de vingt ans avec un nom qu'il portait sans rougir. Il avait aussi, ce jeune homme, un riche et honorable protecteur — une maîtresse encore. — Un jour, et dans une heure où des rêves d'avenir le berçaient, l'infamie vint le réveiller. Son protecteur, jusque-là bon et loyal, se dressa devant lui dans une attitude vengeresse comme un juge sanglant. Au milieu de toutes ces ruines, le jeune homme s'imagina, l'insensé! pouvoir se réfugier dans l'amour. Il se tourna vers sa maîtresse et, l'invoquant du cœur et du regard, il la trouva muette et froide comme le marbre d'un tombeau. Alors... — Ici, je dois vous avertir, madame, que je fus interrompu par l'indignation et les sympathies de mon auditoire... et l'on dit le soldat insensible! qu'en pensez-vous?

Mme DE SAINT-MARC, avec intention.

Mais, peut-être on n'avait pas tout dit à ces militaires, et leur pitié se serait moins émue en présence de certains faits qu'il n'était pas bon de révéler, n'est-ce pas, M. Wilmen le fils?

ELGARD.

Au contraire, madame, la narration fut impartiale et entière. Seulement, une pieuse main jeta le voile sur une tête coupable. — La maîtresse fut oubliée. — Le crime du père fut nommé; mais à côté du crime, vint se placer le malheur; et quand le fils demanda si on devait rechercher, dans la probité de Wilmen le fils, la déloyauté de Wilmen le père, de toutes parts il fut répondu: non! — Alors, madame, le conteur se leva, le front haut, l'épée à la main, cherchant partout la réhabilitation et la vengeance!

Mme DE SAINT-MARC.

Et c'est auprès d'une femme qu'un officier vient la chercher cette vengeance !

ELGARD.

Ah! s'il était vrai, dites, madame, ne serais-je pas déjà vengé? Mais, détrompez-vous. Je vous ai parlé d'une mission, ce n'est pas celle-là que je viens accomplir. Il est une vengeance que j'appelle. Ici, je dois la trouver, ici je l'attends.

Pendant la fin de la réplique, Mme de Saint-Marc a agité sa sonnette. Entre Louis.

Mme DE SAINT-MARC, souriant.

Donnez un siége à monsieur et priez M. de Saint-Marc de passer.

LOUIS.

Oui, madame.

Il sort.

ELGARD. Il s'assied.

Il y a de l'esprit dans vos bontés, madame, comme il y a de l'admiration dans mes remercîmens.

Se relevant.

Prenez garde toutefois! si votre invitation est un défi, il pourra bien retomber sur une tête...

Entre M. de Saint-Marc.

Voici M. de Saint-Marc.



SCÈNE VI.

LES MÊMES, M. DE SAINT-MARC.



M. DE SAINT-MARC.

Qu'y a-t-il ?

Mme DE SAINT-MARC.

Monsieur.

M. DE SAINT-MARC.

Un militaire ! Elgard !

A Blanche.

Monsieur vient sans doute pour affaires. Devant vous il ne s'expliquerait peut-être pas en toute liberté...

Mme DE SAINT-MARC.

C'est bien ! je me retire.

A part.

Ne nous éloignons pas.

Jeu muet. Elle sort.

M. DE SAINT-MARC.

Que souhaitez-vous de moi ? monsieur.

ELGARD.

Ce qu'un homme comme moi, peut souhaiter d'un homme comme vous.

M. DE SAINT-MARC.

Qu'ai-je à démêler avec un Wilmen ?

ELGARD.

Soldat, j'ai un nom de guerre. Je suis ici le capitaine Roger.

M. DE SAINT-MARC, vivement.

Et cela est bien fait! Renier un nom flétri, c'est reconnaître l'infamie qui s'y rattache. Si j'étais votre ami, je vous féliciterais de ce changement.

ELGARD.

Et moi je n'en voudrais pas de vos félicitations, entendez-vous? Ce nom que vous réveillez comme un remords, ne saurai me faire rougir. Je l'ai déserté seulement parce que j'ai voulu, libre de tous liens, vivre par moi-même, et n'avoir devant la société que la responsabilité de mes œuvres. Je me suis fait soldat, parce que sous l'armure militaire le cœur bondit à l'aise, abrité contre toutes vos passions étroites, honteuses et vénales. Sans lendemain qui l'attache à la vie, l'homme de guerre ni veut ni or, ni faux amis de ce monde. Il n'a d'autre bien que l'honneur, d'autre compagne que son épée! son épée

qui le venge et le défend! son épée qui toujours à ses côtés vit, meurt avec lui, descend avec son maître dans l'asile des morts pour protéger son cercueil! — O mon épée! mon épée! mon ame, ma vie, mon tout; ton existence est la mienne, et le jour où tu seras brisée, moi aussi je serai brisé!

M. DE SAINT-MARC.

Que m'importe votre théorie du soldat? Voyons, où voulez-vous en venir?

ELGARD.

A ceci. Vous êtes descendu hier dans l'œuvre du bourreau. Vous m'avez montré le gibet comme un enseignement et un souvenir!... Et voici que je me souviens; et voici encore que vous m'avez enseigné ces vengeresses paroles : Hier le gibet pour moi, Saint-Marc, à toi le cercueil aujourd'hui !

M. DE SAINT-MARC.

Des menaces!... Dites, monsieur, vous souvient-il d'un jour de fête où je laissai retomber sur vous de bien justes ressentimens? Alors, comme aujourd'hui, vous vous promettiez la vengeance... Il y a cinq ans, monsicur: en sera-t-il des menaces du soldat comme des menaces du jeune homme?

ELGARD.

Quoi! vos paroles m'accusent de faiblesse!... Votre ame sans vertu ne devine donc pas tout ce qu'il m'a fallu d'énergie et de courage pour étouffer dans mon sein les tumultueux désirs

de la vengeance, pour les sacrifier à d'anciens souvenirs ?

M. DE SAINT-MARC.

De la reconnaissance, vous, monsieur ! Avouez qu'il serait difficile d'y croire à cette heure. Du reste quel que soit le motif qui vous amène, je le brave.

ELGARD.

Il faut des armes pour cela !

M. DE SAINT-MARC.

Soit ! Le dédain et le mépris.

ELGARD.

Le dédain et le mépris ! c'est un moyen comme un autre d'abriter la lâcheté sous l'orgueil.

M. DE SAINT-MARC.

Vous m'appelez en vain par d'insultantes provocations. Il y a entre vous et moi une démarcation profonde qu'elles ne sauraient me faire franchir.

ELGARD.

Si par trois fois je vous appelle lâche, vous y viendrez, je compte.

M. DE SAINT-MARC.

Je ne répondrai pas davantage.

ELGARD.

Eh bien! ici, par mon épée, je le jure! point de trève entre vous et moi. Comme un génie implacable, et toujours et partout, dans vos travaux comme dans vos fêtes, vous rencontrerez mon regard, vous entendrez ma voix. Mépris, dédain, insulte, injure, tout à-la-fois vous sera prodigué: et ce sera sans fin; car je viendrai incessamment vous apporter des hontes nouvelles. Que si tant d'avilissement ne réveille rien dans votre ame, qui pourra répondre de mon exaspération! Vous tairez-vous encore, si j'en viens jusqu'à votre femme?

M. DE SAINT-MARC.

Silence, malheureux! ne prononcez pas son nom.

ELGARD.

Blanche de Saint-Marc partage vos sentimens, je lui donnerai sa part de haine et de mépris!

M. DE SAINT-MARC, lui arrachant une épaulette.

C'en est trop! soldat indigne, Saint-Marc brise vos épaulettes!

ELGARD.

Mais non pas mon épée!

M. DE SAINT-MARC.

Sortons !

◆◆

SCÈNE VII.

Mme DE SAINT-MARC, entrant par une porte latérale.

Quel silence après tant de bruit ! Ciel ! Personne ici. Mon mari ! Elgard ! Que sont-ils devenus ? Ah ! je respire à peine. Quels pressentimens viennent m'assaillir ! — Cette disparition subite m'effraie. Les dernières paroles d'Elgard en ma présence me reviennent à la mémoire. Comme elles étaient menaçantes ! Pourquoi ai-je laissé mon mari seul avec cet homme ? Ah ! Il y a malheur ici ! Que faire pour le détourner ? Où trouver M. de Saint-Marc ? S'il était encore dans la maison ; si je pouvais le voir. — Quel bruit dans le jardin !

Elle ouvre la croisée.

Ce sont eux ! Mes yeux ne me trompent pas ! Ils sont en présence.

Bruit d'épées.

Dieu ! quel sang-froid Elgard oppose aux attaques de mon mari ! Si je courais me jetter au milieu d'eux ! Aurai-je le temps ! S'il pouvait m'entendre. Saint-Marc ! Saint-Marc ! — Dans sa fureur, il ne m'écoute pas. Elgard fond sur lui. Ciel ! Mon époux est blessé ! — Il chancelle, il tombe ! Du sang ! Du sang ! Et qui me vengera ? — Courons lui porter secours. — Je ne puis. — Oh ! mon Dieu ! mes jambes se dérobent

sous moi et je suis seule!... Oh! pitié! pitié! Mon Dieu! — Laissez-moi me traîner jusqu'à lui.

Entrent Elgard et M. de Saint-Marc soutenu par Louis.

SCÈNE VIII.

M. ET Mme DE SAINT-MARC, ELGARD, LOUIS.

—

M. DE SAINT-MARC, mourant.

Blanche, ma blessure est mortelle...

Mme DE SAINT-MARC.

Malédiction sur le meurtrier!

M. DE SAINT-MARC.

Pas de meurtrier, Blanche... Je l'insultai cruellement... La vengeance est juste... Elgard... La vie m'échappe... Oubliez... Pardonnez.

Il lui tend la main.

Blanche, je me meurs!...

Mme DE SAINT-MARC.

O mon époux! mon seul appui!

ELGARD, tenant la main de Saint-Marc.

Il n'est plus !... Puissance inexplicable de la mort, elle seule accomplit ma vengeance ; elle aussi fait incliner mon front sur le cadavre d'un ennemi ; elle encore me force à laisser tomber sur ses restes inanimés les mots d'oubli et de pardon !

Ramassant son épaulette.

O mon père ! Je n'ai plus qu'à veiller sur toi.

ACTE III.

Un bagne.

SCÈNE Ire.

LE COMMANDANT ROGER, UN GENDARME.

—

LE GENDARME, en avant.

Par ici, mon commandant; votre épaulette me prescrirait de marcher après vous; mais, pardon, excuse : vous voyagez en pays inconnu, et je vais en éclaireur.

LE COMMANDANT.

C'est bien! je vous suis. Mais, verrai-je enfin le commissaire de marine! C'est à lui que je veux parler.

LE GENDARME.

Excusez, mon commandant. Le commissaire est sans doute occupé, à l'heure qu'il est. Son cabinet est à deux pas, et je vous y conduirai volontiers; mais on le fatigue souvent de dé-

tails relatifs à nos habitués et vous serez dérangé, commandant. Mieux vaut l'attendre ici, je pense. Bientôt, quand il sera libre, il se hâtera de venir, sur-tout si je lui annonce un officier. — C'est un homme, voyez-vous, qui....

LE COMMANDANT.

C'est bien! allez le prévenir.

LE GENDARME.

Excusez, mon commandant, si je vous laisse.

SCÈNE II.

LE COMMANDANT, seul.

Personne!.... je ne vois rien.... Ah! je suis mal ici.... Cet air que je respire, cette terre que je foule, cette terre toute sillonnée du fer des galériens, tout est affreux ici! — Ce ciel; ce beau ciel qui les inonde de clarté pour mettre au grand jour leur infortune, s'ils le contemplent sur leur tête, ce n'est pas pour l'invoquer, c'est pour le blasphémer et le maudire. Quel tableau! — Des légions de malheureux, marchant sans cesse dans leur infamie, qui n'ont d'autre sourire que la rage, d'autre repos que le désespoir, et à leur tête, un homme en cheveux blancs, un homme qui a droit de m'appeler son fils!.... Oh! qu'il faut de raideur à mon énergie,

de sang-froid à ma résolution pour errer sans vertige sur les bords de cet abyme. Voici bien long-temps que j'y marche toutefois, et j'ai pu me tenir debout parmi tant de ruines que j'ai traversées. Une main inconnue s'est emparée de ma vie et l'a enchaînée à la vie d'un autre homme, et nous sommes allés parallèlement, lui dans le crime, moi dans la voie de l'honneur. Que sommes-nous devenus depuis ce jour de fête. où nous avons commencé notre route? Moi, j'ai trouvé une épée à qui j'ai demandé un autre nom, à qui j'ai demandé la vengeance : depuis, je me nomme Roger;.... depuis encore ma lame a une odeur de sang!.... J'ai tué un homme. — Il y a cinq ans de cela! — Eh bien! cet homme, je l'aimais! et ce n'est pas à moi qu'il faut demander compte de sa mort! A son dernier soupir, le mot de meurtrier est retombé comme une malédiction sur ma tête!... Pourquoi cela?... Pourquoi!... Horreur!.... Ah! je pourrais le demander à mon père, pourquoi!.... Encore si je pouvais l'arrêter dans ce courant qui l'emporte!.... si debout, sur le port, je lui tendais les bras, l'appelant mon père! Mon père!.... ici, l'on vous attend, ici l'on vous aime, ici l'on peut vous sauver.... venez vous abriter sous mon ombre!.... sur cette terre, pour un père malheureux et coupable, un fils est une autre providence qui lui vient de la providence d'en haut!.... — On vient! — Du calme, aux yeux de tous, je ne dois être qu'un curieux.



SCÈNE III.

LE COMMANDANT, LE COMMISSAIRE DE MARINE.

—

LE COMMISSAIRE.

C'est vous, sans doute, monsieur, qui désirez me parler?

ROGER.

Oui, monsieur, si toutefois vous êtes le chef de cette administration.

LE COMMISSAIRE, gaîment.

Administration, dites-vous! Ah! vous appelez ceci une administration! C'est un pensionnat qu'il faudrait dire. Dans tous les cas, administration ou pensionnat, je suis le diable en chef de cet enfer de démons.

ROGER.

Monsieur, ne voyant ici que des crimes à réduire ou des malheurs à consoler, je ne saurais guères me prêter à ces distinctions.

LE COMMISSAIRE, gaîment.

C'est peut-être la philanthropie qui vous amène. Tant mieux! Je crois volontiers à la philanthropie du militaire. Mais celle du philosophe, franchement je ne l'aime pas. On gâte la société à vouloir lui imposer de trop sévères réformes, et je sais des gens qui, parmi les plus grandes inutilités, placent les utilitaires, et en tête des désorganisateurs, les réformistes.

ROGER.

Comme vous, je ne suis guère philanthrope, monsieur. Mais il y a dans mon cœur un double écho pour la compassion et la pitié.

LE COMMISSAIRE.

Alors, je crains bien que vous n'ayez rien à faire. ici. Plaignez ces misérables, ils vous regarderont comme un complice. Tendez-leur la main, ils y chercheront de l'or; ils la repousseront si elle est vide.

ROGER.

Je conçois que votre austérité s'aggrave par vos habitudes de répression.

LE COMMISSAIRE.

Mais, non!.... tenez. Nous en avons un devant lequel on se mettrait à genoux, tant il y a de majesté dans cette tête! Des cheveux blancs superbes, et avec cela, une insolence

éternelle sur les lèvres! Des yeux d'une mobilité à faire peur. On voit bien que l'infamie de celui-là est sans retour. Le plaindre, ce serait l'insulter.

ROGER.

Son nom, s'il vous plaît?

LE COMMISSAIRE.

Ici, il n'y a pas de nom; il n'y a que des numéros, et l'homme fait place à la chose.

ROGER.

Cependant, je voudrais bien savoir....

LE COMMISSAIRE.

Pardon, commandant, voici précisément le vieillard dont je vous parlais.... Regardez.... il vient de ce côté.

ROGER, à part.

Mon père! toujours mon père!

Haut.

Mon uniforme attirerait sur moi les regards....

LE COMMISSAIRE, indiquant un réduit.

Eh bien, ici, vous verrez sans être vu. Vous entendrez et

puis vous me direz s'il est un remède possible pour ce bandit.... Venez avec moi.

Ils se cachent.

◆◆

SCÈNE IV.

FORMIO, WILMEN.

Pendant toute la Scène, le Commissaire et Roger occupent la même position et suivent le dialogue par une vive pantomime et un profond jeu muet.

—

WILMEN.

Eh bien! pauvre novice, toujours pâle, toujours soucieux?

FORMIO.

Que voulez-vous? il n'est pas gai de traîner après soi une misérable existence sous la forme d'un boulet, de trouver sans cesse un blasphème dans ses paroles, dans ses pensées un remords, un crime dans ses souvenirs. Cet air est sale et honteux à respirer, voyez-vous. Des générations de brigands ont passé par ici, et voilà pour quelle raison il y a quelque chose d'orageux, d'immoral et de frénétique dans ce repaire creusé par la justice des hommes. Mon père, les portes de ce lieu infâme donnent sur l'échafaud, et c'est une échelle qu'on n'est pas long-temps à descendre du garde chiourme au bourreau.

WILMEN.

Allons! allons! beau rêveur, il faut un peu de force dans la vie! que diable! on trouve des amis et l'on est consolé. Qu'y a-t-il sur cette petite conscience?

Avec volubilité.

Un faux en écriture publique ou privée? un vol? un viol? une escalade? une effraction? des coups? des blessures? un assassinat avec préméditation, ou sans préméditation? Eh, bien! que voulez-vous?.... on ne peut pas être parfait.

FORMIO, *dans une rêverie extatique.*

Oh! le beau vallon de mon enfance, sur les rives de l'Arno, à l'ombre des peupliers de mon père. Alors, quand le soleil se levait, je lui disais: me voici! Et nous partions ensemble; et de concert, nous marchions jusqu'au soir, à l'heure où derrière les Abbruzzes, il inondait mon front de sa splendeur mourante. Je me prosternais; et, si la cloche de quelque couvent venait à sonner par les airs, je priais de cœur avec ceux qui priaient! Oh! pourquoi ai-je quitté le vallon de mon père?

WILMEN.

Mais, vous n'êtes pas raisonnable, mon cher.... On vous parle, vous n'écoutez pas. On cherche à vous consoler, et vous gémissez plus fort. Vous voilà regrettant vos prières d'autrefois, le soleil et une multitude d'autres choses champêtres. Jeune homme! pour le forçat, trois choses seulement sont précieuses. Une bonne et forte lime d'abord, puis une

grande route, puis encore, sur la grande route, dans l'ombre et près de vous, un voyageur avec de l'or dans sa valise et des arçons sans pistolets.

FORMIO, avec indignation.

Laisse-moi, vieil apôtre de corruption et d'infamie, où je t'arrache tes cheveux blancs! Un serpent qui glisse parmi des ruines est une chose ignoble à mon avis, et c'est encore mon avis que, descendant ainsi que tu le fais dans mon cœur délabré, tu ressembles à ce serpent!

WILMEN, avec ironie.

Rugis donc, mouton indomptable et superbe, appelle maman pour qu'elle vienne pleurer avec toi; écris au substitut qui éloquemment t'envoya dans le royaume des argousins, écris-lui que tu te repens et que tu feras mieux une autre fois; gémis comme ce qui est faible; tremble comme ce qui est lâche, niais!

FORMIO, avec exaspération.

Moi, gémir et trembler! Moi, faible et lâche! Mais toi, qui parles ainsi, sais-tu bien que, poussé par la haine et par une irrésistible vengeance, j'ai commis un meurtre insolent, en plein soleil et à la face de tous? Sais-tu bien qu'à moi seul, j'ai défié la justice de Dieu et la justice des hommes, et tous les sbires de toutes les polices, et tous les juges et tous les magistrats, y compris le substitut et le bourreau? Ecoute ceci: Un homme m'avait impudemment volé ma maîtresse. Il m'avait insulté et ne me trouvait pas assez noble pour mé-

riter un coup d'épée de sa main. Alors, je lui dis merci; j'entrai dans une résolution d'assassin et j'allai le cherchant partout, certain que j'étais de le rencontrer; car ma haine et ma vengeance s'arrogeaient le monde entier, et je le tenais ainsi dans mes domaines. Un jour, je le retrouve. Ce jour-là, je réveille mon poignard qui dormait sur mon sein. Encore ce jour-là, je l'étends ensanglanté aux pieds de ma maîtresse, et me voici! — Monsieur, dites-moi, s'il vous plaît, que je suis un lâche!

WILMEN.

Bah!.... c'est pour cela qu'ils vous ont condamné!

FORMIO.

La justice est aveugle, dit-on : mieux lui vaudrait d'y voir clair, ce me semble!

WILMEN, avec emphase.

Heureux sois-tu, mon fils, de ton exil loin de la société! Tu peux devenir grand et fort maintenant; car la société se lève tout entière contre toi! et dans ce duel immense qui vous a posés tous les deux en face l'un de l'autre; malheur à elle, gloire à toi! Tout horrible qu'il est, le bagne est un baptême d'énergie pour l'homme qui sait le comprendre. Cette force qu'on nomme crime, arrive ici déconcertée et novice; puis son attitude devient hardie. Le front de l'homme s'y élargit audacieusement, et quand il sort du bagne, ses pensées sont grandes comme celles du conquérant! Alors, mépris et honte sont de vains mots! Chacun des coups dont il frappe

la société, coup de poignard, coup de stylet, tout cela, c'est un défi qui rejaillit sur le bourreau ; car il est, lui, la grande garantie sociale !

FORMIO.

Cet affreux à penser ce que vous dites là ; mais, c'est vrai ! Oh ! que vos paroles ravivent de blessures et de vengeances dans mon cœur ! Je les croyais endormies, inanimées et mortes, et maintenant que vous les avez réveillées, elles se dressent dans mon ame, noires et terribles comme des milices de l'enfer !

WILMEN.

Bien ! très-bien, sublime forçat ! Le monde est à nous à présent ! Les vertus, les devoirs, le bien, le mal, la conscience, les remords, buissons et broussailles qui entravez la marche de l'homme, rien ne pourra nous arrêter ! Tu le sais, je suis ici comme le pontife et la providence du crime. Tous les enfans de la chiourme s'inclinent quand je passe ; et si je parle, ma parole est solennelle pour tous.

FORMIO.

Et pourquoi cela ? car enfin, c'est la vérité ! et bien souvent, j'ai cru, à voir votre empire sur les galériens et l'humilité de leurs obéissances, qu'avec les fers dont ils sont garrotés, ils forgeraient un diadême pour votre tête.

WILMEN.

Eh bien ! si tu veux, je t'associe à ma grandeur. Je t'inau-

gurerai dans leur respect et leur admiration, et tu partageras mes priviléges.

FORMIO.

Que faut-il pour cela ?

WILMEN.

Il faut d'abord ne plus penser au vallon de l'enfance, ni aux rives de l'Arno, ni aux peupliers de ton père...

FORMIO.

Oh ! point d'humiliation ! ne me rappelez pas mes faiblesses !

WILMEN.

Il faut encore... Mais j'entends les forçats qui arrivent... Suis-moi. Si tu acceptes mes conditions, je t'appellerai mon fils devant eux, et tu les verras à tes pieds comme ils sont aux miens.

Formio et Wilmen se retirent, et tandis que vers le fond de la scène apparaissent quelques forçats, Roger et le Commissaire de marine s'avancent inaperçus des forçats.

LE COMMISSAIRE.

Eh bien ! que dites-vous du missionnaire ? S'il sort jamais d'ici, il n'y rentrera pas. Le bourreau tourne toujours autour de ces hommes-là.

ROGER, qui est resté absorbé dans une profonde tristesse.

Sans doute qu'il a subi bien des malheurs, cet homme, pour

tomber ainsi dans ce désespoir calme et réfléchi ! Qui sait encore si la dureté des châtimens qui pèsent sur lui n'a pas endurci son impénitence ?

LE COMMISSAIRE.

Bah !... ces hommes-là naissent et meurent avec le crime. Du reste, je suis à vous, commandant. Si vous voulez me suivre, je puis ajouter certains détails qui vous intéresseront, je pense.

ROGER, à part.

J'ai voulu voir !... j'ai vu !

Haut.

Je vous suis, monsieur.

Ils sortent.

ACTE IV.

Appartement du colonel Roger.

SCÈNE Ire.

LE COLONEL ROGER, LE LIEUTENANT GEORGES, UN COMMANDANT, UN CAPITAINE, OFFICIERS.

—

Musique militaire.

Entre Roger suivi des officiers de son Régiment. L'un d'entr'eux porte le drapeau et le dépose.

ROGER, aux officiers.

Messieurs, c'est une chose qui honore d'être à la tête d'un régiment comme le nôtre. Pour la tenue et l'ensemble, la rapidité des évolutions, la précision des mouvemens, je le juge incomparable. A vous, messieurs, qui le commandez, à vous seuls les éloges et l'honneur.

LE COMMANDANT.

Colonel, si vous étiez un prince, ce que je ne vous souhaite

pas, et si nous étions des courtisans, ce qu'à Dieu ne plaise, nous vous renverrions votre politesse toute dorée de nos flatteries. Mais nous sommes soldats, nous ne pouvons que nous glorifier des suffrages de notre chef.

LE COLONEL, souriant.

Mais, commandant, savez-vous bien que cela n'est déjà pas si rude de la part d'un soldat austère comme vous l'êtes ? Sans doute que mon amour-propre aura dénaturé vos paroles, car elles me semblent un compliment plein de grâce et d'urbanité.

LE COMMANDANT.

Alors, j'aurai mal dit.

LE COLONEL.

On vous le pardonne, commandant.

Aux officiers.

Messieurs, une ordonnance de M. le Ministre de la guerre nous enjoint l'état de siége, vous le savez. Donc il faut que notre police soit vigilante ; il faut aussi qu'elle soit redoutable, il serait fâcheux pour nous que les habitans de Dôle eussent à regretter leurs juges naturels.

LE CAPITAINE.

Il règne ici un esprit de désordre qu'il sera difficile de discipliner.

LE COLONEL.

Capitaine, l'insubordination se tait quand l'épée repose sur les tables de la loi. Nous devons aujourd'hui nous constituer en conseil de guerre, n'est-il pas vrai ? Il s'agit de bien débuter d'abord, nous verrons ensuite.

LE CAPITAINE.

Je suis rapporteur dans l'affaire que nous avons à juger, et j'affirme que jamais parole de ministère public ne sera tombée plus accablante et plus grave.

LE COLONEL.

Nous verrons bien! Allons, messieurs, je vous salue. Vous, lieutenant Georges, restez : il faut que je vous parle. Adieu, messieurs.

LES OFFICIERS.

Adieu, colonel.

Ils sortent tous, à l'exception de Georges.



SCÈNE II.

LE COLONEL ROGER, LE LIEUTENANT GEORGES.

—

ROGER.

Georges, je suis un enfant; il faut que je te dise cela, à toi, à toi, mon brave et loyal ami. Soldats tous deux le même jour, officiers par la même ordonnance, nous nous sommes embrassés à chaque nouveau grade; et nos joies, nous les avons partagées, comme nous eussions mis en commun nos découragemens et nos tristesses, n'est-il pas vrai?

GEORGES.

Oui, j'aime beaucoup cette communauté de succès! jusqu'à la sous-lieutenance, c'était bien! Mais, depuis, mon épaulette à petites franges est bien légère auprès de vos grosses et brillantes torsades;

Faisant le salut.

N'est-il pas vrai, mon colonel? — Mais, que vouliez-vous donc me dire?

ROGER.

Et ne le comprends-tu pas? que je suis fier, que je suis heureux, que je suis dans l'ivresse! C'est ma première revue que je

viens de passer; j'entends encore les tambours et cette mâle harmonie, et ce cliquetis d'armes, comme un prélude de combat. Un commandement est parti de ma voix, aussitôt il s'est prolongé d'échos en échos. Multiplié par tous les grades, exécuté par des milliers d'hommes, et cela avec la spontanéité de l'éclair. Passer, bride abattue dans tous les rangs, saluer le drapeau qui flotte, haranguer les soldats comme dans la bataille; rêver des victoires!... Cela est beau, mon ami, cela est très-beau, je t'en réponds!

GEORGES.

Oui! mais ce n'est pas bien de faire briller ainsi à mes yeux jaloux l'éclat de votre grade. Moi, pauvre lieutenant, je ne suis pas aussi fier, aussi heureux que vous.

ROGER, tout-à-coup sombre et préoccupé.

Heureux! dis-tu... Oui! oui!... Mais quelquefois surviennent des souvenirs qui étouffent mes rêves; et alors...

GEORGES, attentif.

Et alors?

ROGER.

Ne parlons plus de cela!... Dis-moi, je préside le conseil de guerre aujourd'hui.

GEORGES.

Tiens! Je n'y pensais plus! — Mais, j'en fais aussi partie.

ROGER.

C'est moins gai qu'une revue. De tous nos attributs militaires, notre justice est le moins aimable... Un tribunal est terrible au milieu d'armes en faisceaux, et le drapeau qui l'ombrage porte souvent la mort dans ses plis. Rapides dans nos décisions, austères dans l'application de nos lois, on voit bien que nous avons l'épée au côté, et toujours le soldat perce sous le juge. Enfin.... A quelle heure s'assemble le conseil ?

GEORGES.

Mais, bientôt, je crois.

ROGER.

C'est un meurtrier que nous jugeons ?

GEORGES.

Oui... Un forçat évadé, m'a-t-on dit : un vieillard impudent qui...

ROGER, l'arrêtant avec précipitation.

Un forçat évadé... Un vieillard impudent !...

GEORGES.

Oui... Le misérable a assassiné M. Brémont le banquier.

ROGER.

Un forçat évadé!.... Mais en es-tu bien sûr?

GEORGES.

C'est le bruit répandu.

ROGER.

Son nom?

GEORGES.

Je ne sais.

ROGER, visiblement troublé.

Un forçat évadé!.... Georges, que le conseil attende mes ordres. Toi, prends un piquet d'infanterie, descends dans le cachot de ce... de cet homme, de ce malheureux. Je veux lui parler, entends-tu? Dis-lui que je veux lui parler; qu'il y va pour lui de la vie et de la mort! Va!...

GEORGES.

Mais cependant, si...

ROGER, impatient.

Marche donc, malheureux!

GEORGES.

Mais, que diable! il me semble...

ROGER, avec autorité.

Lieutenant Georges, votre colonel vous l'ordonne! Allez!

GEORGES, l'observe attentivement.

Colonel, j'obéis.

Il sort.

SCÈNE III.

ROGER, dans la plus grande agitation.

Un forçat évadé!... Un vieillard impudent!... Un assassin! Oh! c'est impossible!... Pourtant, il peut sortir de tout de ce malheureux bagne. S'il y avait du sang dans tout ceci! si du faîte de mes illusions, il me fallait tomber dans cette infamie qui n'est pas la mienne! si ce voile doré, que j'ai voulu épaissir sur ma vue, allait se déchirer à la pointe d'un couteau rouge et fumant encore! si mon père, à la face de tous, traînait jusqu'à mes pieds un cadavre, un cadavre qu'il aurait fait... Affreuse idée!... Mais c'est un crime qu'une idée semblable! Mon père! Ah! malédiction sur moi! J'insulte à son malheur... Le pauvre homme! Cependant, que disait-il à ce eune homme, à ce forçat qu'il endoctrinait. Oh! je me rappelle d'affreuses choses!... On vient... J'entends les sol-

dats qui approchent... Les voici!... Je suis sur un sépulcre.

La porte s'ouvre. Un vieillard en haillons paraît au milieu d'une escorte. Roger jette un coup-d'œil à la dérobée. Il frémit. Sans tourner la tête, il donne aux soldats l'ordre de se retirer.

SCÈNE IV.

ROGER, LE VIEILLARD.

ROGER, à part.

Je ne m'étais pas trompé... C'est lui! me reconnaîtra-t-il?

S'approchant et d'une voix étouffée.

Un assassinat a été commis sur la personne de M. Brémont, banquier de cette ville. Connaissez-vous le coupable?

LE VIEILLARD.

C'est moi qui suis l'accusé.

ROGER.

Je vous parle seulement du coupable. Rarement il arrive que le front d'un homme soit souillé d'un crime quand il porte une couronne de cheveux blancs. La main d'un vieillard est bien faible! Assez forte encore pour imposer sa bénédiction sur

la tête d'un fils, elle chancelle à tenir un poignard, n'est-ce pas?

LE VIEILLARD.

Monsieur le colonel, il y a de l'ironie dans vos paroles.

ROGER, étonné.

Comment cela?

LE VIEILLARD.

Vous avez raison, j'ai mal dit. Ce n'est pas de l'ironie, c'est du mépris; car dire à un vieillard: ton bras est trop faible pour exécuter un crime que ta pensée a bien pu concevoir, c'est enlever au crime sa seule noblesse, à savoir, l'énergie! et cela, inhumain de la part de tous, est déloyal de chez un militaire.

ROGER, indigné.

Ah! parce que je n'ose voir du sang à vos mains, vous vous indignez! parce que sous vos haillons j'ai recherché l'infortune et non le brigandage, vous m'insultez! Eh bien! répondez à votre juge. Etes-vous l'assassin de M. Brémont banquier?

LE VIEILLARD, froidement.

Je suis son assassin.

ROGER.

Je vous crois. Oui, vous l'êtes! vous êtes l'assassin de M. Brémont, le banquier. Rien ne manque à votre réhabilitation?

Etes-vous content? Me pardonnez-vous de vous avoir insulté?

LE VIEILLARD.

C'est bien! mais à quoi bon cet étrange préambule? Pourquoi être descendu dans la fange de mon cachot? Pourquoi être venu secouer du pied mon sommeil sépulcral? Je dormais en attendant la mort, et dans mes rêves, où ne passait pas la clémence, il y avait des juges et des bourreaux.

ROGER.

J'étais sans doute du nombre de vos juges ou de vos bourreaux?

LE VIEILLARD.

Vous comme un autre! Pourquoi pas?

ROGER.

Malheureux, et l'heure de la mort ne vous révèle aucune de ces pensées qui naissent du cœur? Aucune de ces émotions qui étouffent le crime, qui reportent l'ame en arrière pour lui faire rechercher dans le passé un ami sollicitant un regret, un fils implorant une larme?

LE VIEILLARD.

Bah! des amis!... La prospérité seule peut les mettre à flot! Un fils! j'en eus un, je crois... Il a du me maudire! crime pour ma part, malédiction de son côté, nous sommes quittes, je ne lui dois rien.

ROGER.

Mais, si ce fils ne vous avait pas maudit ? s'il était là prenant vos mains, baisant vos cheveux blancs, ne vous reprochant pas même de l'avoir humilié par vos forfaits, stigmatisé par un nom honteux, que feriez-vous ?

LE VIEILLARD.

Monsieur le colonel, je sors du bagne. C'est un ruisseau bourbeux qui goutte à goutte tombe tout entier dans le cœur du forçat ; et l'image d'un fils ne saurait être réfléchie par un aussi sale miroir !

ROGER.

Tout cela, c'est un cours d'infamie qui n'est pas à l'usage d'un père ! Vous n'avez point de fils ?

LE VIEILLARD.

Je vous dis que j'ai un fils !

ROGER.

Alors, malheur à lui ! malheur à vous ! car si j'étais ce fils, je vous dirais : Mon père, ce n'était pas assez pour vous d'avoir souillé mon front de jeune homme, d'avoir prostitué chacune de mes pensées à la honte, à l'ignominie, à l'abjection. Cela ne vous a pas suffi de m'avoir délaissé, errant parmi tous les désespoirs, n'ayant qu'un refuge, le cherchant, comme vous,

dans le crime opiniâtre, et sans cesse renouvellé, courant de la déloyauté à la banqueroute, pour descendre ensuite à l'argot de la chiourme et monter enfin jusqu'à l'assassinat.

LE VIEILLARD, avec ironie.

Qu'est-ce donc, monsieur le colonel, vous prêchez, ce me semble?

ROGER.

J'ajouterai qu'il est affreux après tout cela, à l'heure de la mort, dernier baptême de l'homme, à cette heure où le criminel est si près de Dieu, que son crime peut lui être pardonné, de persévérer dans une perversité abominable et de déshériter un malheureux fils des adieux d'un père mourant.

LE VIEILLARD.

Alors, je fais mes adieux à mon malheureux fils et je vous souhaite le bonjour, monsieur le colonel, car je m'en vais. Où sont mes introducteurs?

Il fait un mouvement pour sortir.

ROGER, s'élance avec impétuosité et le retenant par le bras.

Vous ne comprenez pas encore? Que faudra-t-il donc pour vous rendre l'intelligence? Il n'y a pas au monde deux hommes qui aient si peu de mémoire au cœur! Vous ne me reconnaissez pas sous cet uniforme, emblême de la valeur et de la loyauté. Eh bien! mes épaulettes, je les foule aux pieds! Maintenant, mettez un poignard dans mes mains; supposez

des crimes, beaucoup de crimes sur ma tête, et peut-être alors reconnaîtrez-vous votre sang ! Peut-être ouvrirez-vous vos bras à votre fils.

LE VIEILLARD, précipitamment.

Pas possible !.... mon fils !.... Mais tu vas me faire évader.

ROGER, le repoussant avec dignité.

Ah ! c'en est trop !.... vous l'emportez, mon père ! Insensé ! qui ai voulu lutter d'énergie et de grandeur contre la bassesse et l'infamie. Insensé ! trois fois ! qui ai cru effacer mon, nom avec la pointe de mon épée ! je cherchais la gloire, et la honte m'épiait pour me la souiller et me l'éteindre !

Il saisit le drapeau, il cache son front dans ses plis, il pleure ; et dans un lamentable délire :

Adieu, drapeau qui m'as ombragé de tes plis et qui devais être mon linceul ! batailles et combats, dont j'entendais le bruit dans le lointain, adieu ! Vous avez des morts glorieuses et belles, de saintes blessures, de fières cicatrices ! tout cela n'est pas pour moi ! — Il ne me reste plus que des épaulettes en débris sous mes pieds, et sur ma tête le nom d'un assassin.

Entre un sergent-major.



SCÈNE V.

LES MÊMES, UN SERGENT-MAJOR.

—

LE SERGENT-MAJOR.

Colonel, le conseil est assemblé : il attend son président, et l'accusé.

LE VIEILLARD.

Je vous suis. — Le piquet d'infanterie est sans doute là pour me reconduire.

LE SERGENT-MAJOR.

Oui.

LE VIEILLARD.

Marchons ! — Eh bien ! colonel.

ROGER.

Sergent-major, dites au lieutenant-colonel de présider à ma place.

LE SERGENT-MAJOR.

Oui, mon colonel.

Il sort emmenant le vieillard. — Profond jeu muet. Le colonel brise son épée.

HERMITE-LE-GRAND, BRIDGE, LÉGER.

REVUE DRAMATIQUE.

LA PRISON D'EDIMBOURG,

OPÉRA EN TROIS ACTES,

Paroles de MM. Scribe *et* Planard, *Musique de* Carafa.

C'est, à mon avis, une erreur bien grave que le peu d'importance qu'on attache au libretto d'un opéra ; car des scènes plus ou moins dramatiques, plus ou moins divertissantes du poème, dépend presque toujours le faire du compositeur. Il s'inspire des inspirations de

l'écrivain, il se livre à tout l'essor de son génie qui ne craint pas de s'égarer dans son vol, car sa route à lui est toute tracée; il sait, à point nommé, s'il faut pleurer ou rire, tonner ou s'attendrir. Quand un artiste lyrique s'empare d'un bon libretto, la moitié de son travail est fait : la sibylle est consultée, les dieux sont propices, le feu divin inonde le sanctuaire, la flamme céleste le saisit et l'environne. Aussi, et avant tout, honneur à MM. Scribe et Planard, qui nous ont valu la jolie partition de Caraffa, la Prison d'Edimbourg ; à eux le premier honneur de cet œuvre que nous allons esquisser rapidement.

C'était au temps où l'Ecosse encore peu habituée au joug de l'Angleterre, menaçait ses conquérans d'une guerre prochaine, recevant dans son sein tous les mécontens des trois royaumes, et faisant éclater sa haine contre le despotisme anglais par des révoltes toujours renaissantes.

A quelques milles d'Edimbourg, Jenny, fermière jeune et gentille, coulait une vie heureuse, exempte de peines et d'amour, consacrant sa jeunesse aux soins qu'elle devait à son vieux père, le soldat Jackeans. Elle est aujourd'hui, tout plaisir, tout bonheur, la jeune fille; car sa bonne sœur est de retour à la ferme qu'elle avait quittée depuis près de six mois. Ce matin, au lever du soleil, elle courait arroser les fleurs qui ombragent son pavillon ; la porte, depuis si long-temps fermée était ouverte ; une femme en est sortie qui s'est précipitée dans ses bras, l'a pressée contre son sein, a inondé son front de baisers; c'était sa bonne sœur Effie. Mais bientôt la frayeur succède à la joie, M. Patrice, aldermann d'Edimbourg se présente chez le vieux Jackeans. La naïve Jenny croit que l'on vient ravir à sa compatissante amitié Sarah, la folle de la montagne, Sarah, qu'elle plaint et qu'elle aime tant ; car Sarah est bien malheureuse, folle à vingt ans, et folle d'amour. Tous les enfans du village courent après elle en l'appelant la folle ; elle fuit, l'infortunée ! et seule, va s'égarer dans la prairie, ou sur le rivage de la mer, attendant la venue de George son bien-aimé. George, c'est le compagnon de Tom, le contrebandier ;... il a promis à Sarah qu'elle serait sa femme, lorsque, proscrit, il se cachait dans la cabane de sa mère; il lui a ravi son cœur, il a égaré sa raison, et puis l'ingrat, il a donné son amour à Effie; vous savez, Effie, la jolie fille du soldat Jackeans.

Sarah a oublié ses peines, elle est aussi dans un jour de bonheur; l'image de George lui sourit et la console; un enfant qu'elle vient de trouver dans sa cabane a fait renaître ses beaux souvenirs.

Mais ce n'est pas une folle que la justice d'Edimbourg vient chercher dans les montagnes. Un horrible soupçon plane sur Effie; elle a revu George, elle lui a dit qu'elle était mère, ils couraient tous deux embrasser le fruit de leur amour... « Milles tonnerres, s'écrie Tom, » au large, au large! voici les oiseaux de proie... As-tu donc oublié, » George, qu'ils ont paraphé ta sentence de mort?... » Et il l'arrache des bras de son amante.

Celle que la justice cherche, c'est Effie. Son départ subit d'Edimbourg a fait naître d'affreux soupçons; la rumeur publique l'accuse d'avoir fait périr, pour cacher sa faute, l'enfant qu'elle portait dans son sein; l'alderman est là, qui l'interroge et l'accuse : « Moi, dit-» elle l'avoir tué?.... Vous êtes des infâmes, il est dans ce pavil-» lon! » Voyez, elle s'élance; mais son enfant n'y est plus. En vain elle s'écrie, rendez-moi mon enfant! on est sourd à sa prière.... elle ne sait pas, la malheureuse, que Sarah, la folle, a pénétré dans son pavillon, et l'a ravi à sa tendresse.

Cependant les soldats l'entraînent, elle va comparaître devant le duc d'Argyle, vice-roi d'Ecosse. Le noble duc voudrait la sauver, car il la croit innocente, et puis il désirerait tant le bonheur de Jackeans, qui dans un combat lui sauva la vie; mais il n'a de pouvoir d'amnistie que sur les condamnés politiques. George supplie à son tour; George est le fils du vice-roi qui se montre inflexible; le tribunal délibère et prononce la mort.

En attendant son supplice, on arrache Effie des bras de sa sœur; on la traîne dans un cachot. Tom, grâce à l'influence de George, a échangé la corde que lui destinait l'alderman contre la haute dignité de geolier; les détenus viennent saluer leur ancien ami, et pleins d'espoir de s'échapper, ils le félicitent sur son nouvel emploi; mais Tom avec un *bon soir* qui fait évanouir toutes leurs espérances : « Je suis » un homme en place, dit-il, bon soir les amis. »

Cependant le supplice d'Effie se prépare, les trois jours de sursis ont expiré, et sa sœur vient lui apporter la nouvelle de mort et la bénédiction paternelle. Sarah, arrive à son tour; elle croit, la folle, aller au baptême de son enfant; elle a mis ses beaux habits, sa cou-

ronne de fleurs ; mais lorsqu'elle veut sortir, les portes sont fermées sur elle ; Tom lui apprend qu'elle ne peut s'échapper, qu'elle est en prison, qu'elle ne pourra plus désormais enlever des berceaux, des langes, des rideaux verts dans les boutiques de la ville, qu'elle peut dire adieu pour toujours à la vieille charpente de son clocher.

Pendant ce temps, le peuple réuni murmure sur la grande place où l'exécution doit bientôt avoir lieu. La ville est illuminée de mille flambeaux ; il fait nuit, et la populace veut contempler les traits mourans de la victime. Tout-à-coup des cris de désespoir se font entendre, la prison est en feu, déjà la flamme dévore la charpente vermoulue du clocher, Sarah paraît au faîte de l'incendie, tenant un berceau dans ses bras, l'enfant est sauvé, et elle, la pauvre folle, tombe avec un rire de douleur au milieu des poutres embrâsées !....

Avec un sujet plein d'intérêt, comme celui de ce poème et la belle musique de Caraffa, on doit s'étonner que la prison d'Edimbourg n'ait pas eu un grand succès à Paris ; d'autant que la partition de cet opéra est peut-être supérieure à celle de Mazaniello. Aussi nous croyons que les moyens d'exécution ont manqué ; nous croyons qu'il faut, pour opérer le succès de cet œuvre, une prima dona, comme il est rare d'en trouver, une femme type, une Julie Bertault.

Mlle Cécile Anselme, chargée du rôle d'Effie, a su en vaincre l'ingratitude et nous inspirer de l'intérêt. Cette actrice promet beaucoup et nous devons dire à sa louange, que depuis long-temps la place quelle occupe au théâtre n'avait pas été si bien remplie. Pour mériter encore mieux du public, elle devrait épurer un peu sa diction, et la dépouiller de certaines inflexions de voix qui la rendent très-monotone. C'est une chose à laquelle les chanteurs ne font pas assez d'attion, et qui dépare plusieurs de nos meilleurs artistes.

La petite voix de Mme Alexandre s'encadre délicieusement dans le sujet qu'elle remplit ; sa manière de chanter la romance « *Dans notre chaumière amour et plaisir* », mérite une mention particulière. Jenny, avec sa candeur, sa naïveté, sa position malheureuse, est d'un rapprochement agréable entre la folie de Sarah et le sort funeste d'Effie. Mme Alexandre a très-bien rempli ce rôle, plus important qu'il ne le paraît.

Le duc d'Argyle était représenté par M. Rey, qui maintenant le

représente bien. Nous n'eussions pu en dire autant à son début dans cette pièce.

M. Auzet est un alderman qui plait.

Dans la nouvelle partition, comme dans les anciennes, nous avons remarqué avec grand plaisir le goût exquis de M. Moker; sa méthode savante et sa manière de phraser; en outre, le naturel qu'il a déployé dans toute cette pièce a plus que justifié les nombreux applaudissemens dont il a été l'objet. Comme chanteur, M. Moker, a force rôles à mettre côte à côte du rôle de Tom; comme acteur, c'est celui où il est le plus parfait.

En général la Prison d'Edimbourg a été très-bien jouée, tous les artistes ont coopéré au succès, qu'ils reçoivent tous nos félicitations; mais à Mlle Julie Bertault les honneurs de la soirée; à elle, les bravos et les claquemens des mains, qui exaltent l'ame de la jeune artiste; à elle l'amour du parterre et les couronnes de fleurs, qui rendent glorieuse et facile la route pénible qu'elle doit parcourir. Mlle Bertault a vivement senti le rôle de Sarah, et l'a rendu comme elle l'avait senti. Heureux le compositeur qui trouve une ame qui lit si bien dans son ame, et rend avec tant de vérité ses plus belles inspirations.

Il est fâcheux que Mlle Bertault soit obligée de jouer aussi souvent, la direction devrait ménager un peu cette voix encore si jeune. Elle ne l'exposerait pas à fléchir, et l'apparition de cette actrice sur la scène ne pourrait être signalée que par des triomphes toujours nouveaux.

M. Lafeuillade a de bien beaux momens dans le rôle de George, mais aussi, dans maintes scènes, il est d'une faiblesse qui contraste péniblement avec les délicieux passages qu'il rend avec autant de goût que de bonheur. Il est déplorable de voir un homme, si heureusement doté par la nature, qu'il eût pû porter haut sa réputation théâtrale, négliger ainsi et sa diction et son chant. Avec un physique agréable, une voix sonore, étendue, vibrante, une ame qui sent, M. Lafeuillade était destiné à ne recevoir que de justes applaudissemens, à devenir un tenor fort remarquable; mais sa double qualité de directeur et d'acteur principal a beaucoup nui à son talent, parce qu'elle a trop adouci les reproches que la critique lui adresse quelquefois, reproches que mérite sa négligence à étudier les rôles dont il est chargé, et sa malheureuse habitude de constamment viser à l'effet, ce qui lui fait trop

souvent faussement interpréter la pensée du musicien, et mêler à son chant, si juste et si agréable d'ordinaire, beaucoup de fausses notes dont le parterre se plaint avec raison. Que M. Lafeuillade y prenne garde ! l'harmonie dans la voix d'un artiste trouve toujours dans le public un écho qui lui correspond. S'il la viole, il sait bien que le public la rompt à son tour.

T. C.

NOVEMBRE 1834.

LES PETITES FILLES.

Quand s'épuise le cours de nos jeunes années,
Quand sur nous le malheur a frappé quelquefois,
Quand nos illusions tombent toutes fanées
Comme les feuilles dans les bois;

Quand des rêves d'enfant ne bercent plus la vie,
Quand le passé pour nous présume l'avenir,
Quand on sait qu'il n'est rien ici bas, que l'envie
Ne puisse corrompre ou ternir;

Quand l'ame s'est usée au frottement du monde,
Quand un amour funeste a desséché le cœur,

Quand en déceptions l'amitié fut féconde,
Quand on ne croit plus au bonheur;

Quand les hommes parlant d'honneur et d'héroïsme
Nous forcent à peser ces grands mots dans la main....
Intrigans, qui s'en vont tout bardés d'égoïsme,
Pour se disputer le chemin;

On se plaît à vous voir de la foule isolées,
Rieuses, vous livrer à vos folâtres jeux,
Colombes de vos nids un instant envolées,
Petites filles aux yeux bleus!

Fraîches fleurs du matin! êtres tout d'innocence!
Sans crainte, sans désir, on se plaît à vous voir
Au souffle du destin confier votre enfance
Et vos cheveux au vent du soir!

On aime à respirer l'air qui vous environne,
Air chargé de candeur et de virginité,

Air pur, air enivrant que jamais n'empoisonne
L'haleine de la fausseté......

Votre aspect a pour nous des mystères étranges,
Enfans qui consolez.... sur vos traits gracieux
Se réflette par fois le sourire des anges,
Et l'azur du ciel dans vos yeux.

Comme dans la nuit sombre un rayon de lumière,
En voyant sous vos cils votre regard passer,
L'homme qui garde encor sa croyance dernière,
Trouve un autel où la placer.....

Jouez, jouez, enfans! au seul plaisir dociles
Foulez l'herbe des champs, jouez à petit bruit;
Laissez l'humanité dans la fange des villes
Chercher le bonheur qui la fuit!

Et que vous fait à vous ce qu'elle ambitione?
Que vous font les honneurs? que vous fait un peu d'or?

Des hochets sont vos biens, l'âge est votre couronne,
Et la gaîté votre trésor.

Allez, abandonnez aux hommes leurs chimères!
Le luxe a ses haillons; la gloire a ses écueils;
Souvent on met du miel sur les boissons amères,
Et des roses sur les cercueils.

En vous une ame calme au milieu des orages,
En nous un cœur flétri par de vagues douleurs;
Pour vous l'horizon bleu, pour nous d'épais nuages;
A vous le rire, à nous les pleurs!....

Jouez, enfans!.... Bientôt par le monde entraînées
Vous suivrez de ses flots le cours capricieux.
Mais qui sait vers quels bords voguent vos destinées,
Et quels sont vos astres aux cieux?

Il en est parmi vous qui, riches et parées,
Allumant sous leurs pas de frivoles amours,

Courront de fête en fête, heureuses, adorées,
De fleurs entrelaçant leurs jours.

Dans leurs courses aux bois, près de leurs équipages,
D'élégans cavaliers sur des chevaux fumans
Bondiront, en jetant à leurs pieds un hommage
De fadeurs et de complimens.

Peut-être une de vous couve dans sa poitrine
Un mal qui la ploiera comme un frêle roseau;
Vers la tombe déjà pâle elle s'achemine,
A peine au sortir du berceau.

D'autres comme un poison boiront leur existence.
Oh! qu'elle coulera lentement!.... Chaque soir
Pour chasser le sommeil, l'infortune en silence
A leur chevet viendra s'asseoir.

Alors, comme le sage, au sein de la tempête,
Se couvre du manteau dont il s'est revêtu;

Si le vent du malheur grondait sur votre tête,
Couvrez-vous de votre vertu!

La vertu, voyez-vous, c'est la beauté de l'ame,
La seule qui résiste aux ravages du temps;
C'est un souffle de Dieu sur le front de la femme;
C'est le soleil de son printemps.

Oui, chacune de vous la reçut en partage
Avec la vie; elle est un bien originel.
Ne répudiez pas ce mystique héritage,
Don sublime de l'éternel!

Elle est née avec vous, mourez donc avec elle;
Songez que sans remords on ne peut la bannir;
Cachez-la dans vos cœurs, et, déployant votre aile,
Enfans, volez vers l'avenir.

EUGÈNE CABANEL.

AZALAÏS.



I.

Amor y locura.
ROMANCE CASTILLANE.

Qui de nous, parmi les épines de sa vie, n'a quelquefois pressé du pied avec dépit celle dont la blessure est la plus poignante ? Qui de nous, sur cette terre d'esclavage, où nous courons après la liberté, n'a secoué avec fureur ses chaînes et n'a maudit l'existence ? L'existence, cette dérision divine, ce mélange de feu du ciel et de boue terrestre, cette page bizarre du grand livre de la création, si souvent tachée de sang et de larmes !... Dans ce chaos de hasard, d'éclairs de bonheur, de longues infortunes, de combats du génie avec l'envie, dans ces antithèses en action où la main invisible se plaît à placer la vertu sur le bûcher et l'or dans la fange, la religion portant un flambeau dont notre soleil nous empêche de voir la clarté, mais qui jette des feux consolans dans la nuit de l'avenir, la religion du moins peut appliquer l'espérance sur nos peines et expliquer par nos fautes l'énigme de nos souffrances : mais quelle éloquence humaine ne se tait devant l'affreux tableau de l'homme qu'une fatalité imméritée marque au front d'un sceau effrayant, arrache au bonheur, à l'amour, à la société,

à lui-même!... Quelle explication à ce terrible mystère, quelle consolation à cette misère, quel dictame à cette hideuse plaie?...

Parmi les folâtres jeunes filles de son âge, la rêveuse Azalaïs, avec son nom du XIIIe siècle semblait avoir pris aux héroïnes d'amour de cette époque chevaleresque et poétique leur taille svelte et balancée, leur profil romanesque, leurs formes élégantes, et toute la mélancolie de leurs regards. Comme elles, elle se plaisait au bruit vague des brises nocturnes, aux rêveries confuses qui descendent du ciel sur un pâle rayon de la lune, quand le silence et la solitude laissent respirer l'ame: comme elles, elle aimait de cet amour qui remplit toute la vie et n'y laisse point de place aux soins terrestres, de ce pur idéalisme qui se traduit en pensée vivante sous la forme d'un beau jeune homme à l'œil brillant et doux, à la taille élancée, au front mélancolique. Tel était en effet Alfred, l'ami d'Azalaïs: seulement, à la douceur de son regard se mêlait quelque chose d'étrange, qui étonnait au premier coup-d'œil, plaisait au second, et exerçait sur les femmes une fascination inexplicable. Ce regard puissant s'était fixé sur Azalaïs, et lui avait dit dans cette langue intime qui n'a pas besoin de paroles: « Jeune fille! tu m'aimeras, car en moi seul tu trouveras cette passion sans mesure qui peut combler l'abyme de ton cœur dévoré du besoin d'aimer! » Et Azalaïs, dominée par cet œil fascinateur, s'était abandonnée à cette puissance irrésistible, à cette fatalité passionnée qui s'emparait de sa vie. — Mais sur cette passion si romanesque, si colorée de moyen-âge, notre XIXe siècle pesait de tout son prosaïsme et son positif: à ce cœur si naïvement exalté, qui eût dévoré les obstacles, bravé la tyrannie, affronté la mort même, il n'offrait qu'une route vulgaire et anti-poétique. Point de mystère, encore moins de dangers; Alfred était riche, Azalaïs était riche, l'or venait

trouver l'or ; les parens rayonnaient d'aise, les amis étaient enchantés, les voisins satisfaits, tout le monde était content, c'était à se désespérer. Cependant comme Azalaïs aimait véritablement Alfred, et qu'elle trouvait en lui toute la poésie et l'exaltation qui manquaient à son siècle, elle se résignait d'assez bonne grâce et prenait son bonheur en patience. — Alfred, passionné comme on l'est à vingt ans, avait peine à attendre l'expiration des trois mois de rigueur, consacrés à l'achèvement de toutes les superfluités nécessaires à une riche héritière. L'hiver commençait à peine, et le mariage était fixé au printemps. Ce mot de printemps, qui aurait dû remplir l'ame d'Alfred des fraîches émotions de la verdure naissante et des premières amours, n'éveillait en lui qu'une sensation pénible et morne ou qu'un dépit mal caché : « Pourquoi attendre le printemps ? » disait-il quelquefois, et une tristesse inexplicable assombrissait son front ; et ce je ne sais quoi d'étrange qu'il y avait dans ses yeux devenait alors plus étrange encore !

N'avez-vous pas rencontré dans le monde de ces êtres lourds et haïssables, de ces hommes d'achoppement, qui se jettent dans votre route pour l'entraver, dans vos succès pour les nier, dans vos amours pour les flétrir ?... De ces hommes à la parole lente et sarcastique, aux passions mauvaises, cachant leur ame envieuse sous un air de rondeur, qui n'est que de la rotondité, fleurie de tout le coloris de l'égoïsme ?... Eh bien ! si vous connaissez de ces fléaux de la société, évitez leur contact, fuyez la vipère humaine ; elle vous mordrait, et sa dent est mortelle ! — Parmi les rivaux d'Alfred, celui que le choix d'Azalaïs avait le plus désappointé, M. Jérôme, était un de ces hommes-obstacles que je viens de dépeindre : il convoîtait depuis longtems les richesses d'Azalaïs, et même (il faut lui rendre justice) à travers l'opacité de sa matière, il avait senti dans son

cœur quelque chose qui ressemblait à de l'amour. Or, cet amour, quoique pétri avec toutes les boues du calcul sordide et de l'impur libertinage, avait poussé d'assez profondes racines pour ne pouvoir être arraché sans douleur ; et notre égoïste, d'autant plus sensible à la douleur morale, qu'il l'éprouvait plus rarement, avait juré haine éternelle aux deux amans. Pour de telles injures l'italien a son stylet, le turc son cangiar; mais en France ces armes sont peu en usage. La lame de la calomnie, ou simplement de la médisance, est aussi acérée et n'expose point à payer de sa propre tête le plaisir des dieux. — C'était donc de ce poignard occulte que le bon M. Jérôme voulait frapper l'heureux couple ; mais il fallait une occasion ; elle ne tarda pas à s'offrir, le hasard sert souvent les méchans.

Plus de deux mois s'étaient écoulés, le jour du bonheur approchait : nos amans, dans leurs tête-à-tête toujours semblables et toujours nouveaux, savouraient sous toutes les formes leur délicieux présent et leur avenir enchanté. Je vous épargne les détails de ces entretiens d'amour, ils sont tous les mêmes ; et je vous plains, si, dans l'histoire de votre vie, vous n'avez pas une page où vous retrouviez tout cela. — Avec quel plaisir on la relit cette page si courte et si pleine, où le cœur et l'imagination, ces deux enchanteurs, s'accordent pour bâtir de si beaux palais!... Mais c'est une des tristes conditions de notre nature de ne pouvoir être heureux qu'en espérance ou en rêve; et bientôt l'impitoyable réalité vient frapper sans relâche le fragile édifice, qui croule sous sa main de plomb.

Azalaïs était seule : sa jolie tête appuyée sur sa jolie main, elle méditait profondément. Devant sa jeune imagination passaient mille images qui, gracieuses ou passionnées, faisaient sourire ou rougir sa figure pensive. Tantôt c'était la brillante corbeille de noces, avec ses moëlleux cachemires, ses bro-

deries dentelées, ses chatoyantes étoffes; tantôt l'écrin merveilleux, avec ses pierres étincellantes, ses fleurs de djamant, ses diadèmes de diamant, ses rivières de diamant........ et puis d'autres idées, tendres, confuses; inexplicables, inquiétantes même; et de tout cela se formait comme une vision fantastique qui fatiguait son esprit ébloui. — Voilà qu'au milieu de sa rêverie, elle lève les yeux, et rencontre ceux de son père qui la contemplait, non avec sa bonté et sa tendresse accoutumées, mais le regard triste et le front soucieux. Azalaïs pousse un cri de honte et rougit, car il lui semblait qu'il venait d'assister au spectacle de ses émotions intimes: mais le vieillard, préoccupé d'une idée fixe, fit peu d'attention à l'exclamation de sa fille, et lui remettant un billet: « *Tiens*, *lis*, » lui dit-il, d'un accent inexplicable; jamais ces deux impératifs, jetés par le premier tragédien du siècle à un public enthousiaste, ne produisirent un effet plus foudroyant. Azalaïs, par un malheureux privilége des imaginations ardentes, avait des pressentimens qui ressemblaient à une espèce de divination. Elle comprit tout-à-coup que ce billet allait décider de son sort, et l'ouvrant avec l'effrayante résignation du criminel qui écoute sa sentence de mort, elle y lit ces quelques lignes anonymes: « Monsieur, l'intérêt que » je vous porte m'oblige à un devoir pénible, j'aurai le cou» rage de le remplir. Vous allez marier mademoiselle votre » fille à M. Alfred. Comme tous vos amis, je me suis réjoui » d'une alliance qui paraissait si convenable: mais je viens » d'apprendre, d'une manière sûre, que ce malheureux jeune- » homme est atteint d'aliénation mentale; le printemps est » l'époque du retour périodique de ses accès. Atterré de cette » affreuse découverte, j'ai balancé de vous la communiquer, » mais il est des cas où le silence serait un crime, et j'ai

» vaincu ma répugnance ; ma conscience me dit que j'ai bien » fait. » — Après cette lecture, la force factice qui soutenait Azalaïs cédant au paroxysme de ses émotions, elle s'évanouit dans les bras de son père. Lorsqu'elle eut repris ses sens : « Donnez-moi cette lettre, » dit-elle d'une voix creuse ; et l'arrachant des mains du vieillard, oublieuse des convenances, ces chaînes sociales que la passion brise sans scrupule, elle s'enfuit vers la maison d'Alfred. A mesure qu'elle en approchait, sa course, d'abord rapide, se ralentissait malgré elle ; car ce mot terrible de *folie* frappait sa tête de coups redoublés, comme le marteau du forgeron frappe l'enclume. Arrivée à la demeure de son amant, elle marchait à peine, et il lui fallut une force surhumaine pour oser en franchir le seuil. — Alfred la reçut avec les transports d'une joie mêlée d'étonnement ; mais lorsqu'il la vit si pâle et si terrifiée, il s'effraya de l'effroi d'Azalaïs. La jeune fille, muette d'émotion, n'eut que la force de lui tendre le fatal billet, et tombant dans un fauteuil, elle attendit l'arrêt de vie ou de mort. — Alfred dévorait ces lignes maudites, ces lignes qui semblaient écrites par un démon pour détruire toute félicité humaine ; il éprouva bientôt leur influence satanique ; à l'affreuse vérité qu'elles contenaient, il sentit une lave ardente tourbillonner dans sa tête : il lui semblait que son crâne brûlait et se soulevait ainsi que le cratère d'un volcan ; ses yeux devinrent flamboyans comme ceux de l'hyène. — Azalaïs ne put soutenir leurs féroces éclairs, elle tomba à genoux en criant : *grâce !....* A ce cri, à cette voix si connue, Alfred retint son bras prêt à déchirer la jeune fille. Un combat intérieur et terrible s'établit entre sa fuyante raison et sa folie croissante. Ses traits se contractaient d'angoisses, ses lèvres violettes tremblaient, la sueur sillonnait sa face ;

la mort planait sur cette tête de pâle jeune fille roulée convulsivement à ses pieds. — Un rayon lucide éclaira encore le pauvre insensé, il en profita pour fuir; mais cet éclair de raison fut aussi court qu'un éclair d'orage, et ce fut le dernier!......

II.

Domine, da mihi intellectum.
PSAUME 118.

Par une de ces belles journées d'automne, si communes en Provence, je sortais de Marseille par l'antique porte Saint-Victor, et en voyant, non loin de là, les simulacres de créneaux du vieux cloître de ce nom, mi-guerrier, mi-religieux, je rêvais à ce soldat chrétien qui combattit pour Rome payenne, et que l'ingrate reine des nations, au-lieu de la couronne de chêne qu'elle tressait pour ses héros, récompensa de la couronne du martyre. C'était en 303 que se passait cet épisode sanglant de la grande tragédie chrétienne, et je comparais involontairement cette époque de foi vive et de dévoûment sublime avec notre siècle d'égoïsme et d'incrédulité. — Le ciel, d'un bleu foncé, veiné de quelques légers filets de nuages d'or, ressemblait à une immense coupole de lapis-lazzuli. Sous la voûte de ce temple aux proportions gigantesques, la colline de *Notre-Dame de la Garde*, dont les flancs pierreux, jalonnés d'oratoires, sont terminés par la chapelle de la Vierge, n'était plus qu'un simple autel. A ma droite, la mer, presque aussi calme que le ciel, s'étendait immobile et transparente, comme un vaste bassin de quelque vieux château seigneurial; et pour compléter l'illusion, deux

blanches voiles, voguant de concert, ressemblaient aux deux cygnes, ornement inséparable et gracieux des ondes féodales. Plus j'avançais sur l'étroit ruban qui serpentait devant moi, plus le tableau devenait pittoresque. Tantôt une capricieuse vallée, couronnée de pins tordus par les vents, et tapissée de vignes rampantes, descendait en tournoyant jusqu'à la mer, où elle baignait ses pieds de sable; tantôt une colline cultivée, surmontée d'un élégant belveder, pyramidait devant moi, gracieuse et verdoyante. Vraie campagne de Provence, ici recouverte d'un vêtement de verdure transparente, là, nue et décharnée, montrant ses os de silex. J'éprouvais, à l'aspect de cette nature toute de contrastes, le même genre de plaisir que nous ressentons à la lecture d'une page scintillante d'antithèses. — J'arrivai ainsi, sans m'en apercevoir, au but de ma promenade, vaste maison de campagne dominant tous les alentours, mystérieux *Bedlam*, où l'on n'entre que sur le *laissez-passer* du maître, le docteur G*****. J'étais muni de mon billet d'entrée, et le cerbère de la maison de fous en ouvrit sans peine les portes à un poète. Le propriétaire de l'établissement me reçut avec son affabilité accoutumée, et au soin qu'il mit à m'instruire de tous les détails, à la complaisance avec laquelle il s'étendit sur le agrémens de ce séjour, on eût dit qu'il espérait m'avoir bientôt pour locataire. — Arrivés à la galerie des femmes, mon guide me fit remarquer, au milieu de vieilles et hideuses aliénées, aux traits flétris et desséchés moins par l'âge que par le poison corrosif de la folie, une jeune fille à la longue chevelure roulant en boucles brunes sur ses épaules blanches et nues. Sa dégradation morale n'avait pas altéré la ligne suave et pure de son profil grec; mais l'harmonie de l'ensemble était détruite : le charme du regard avait fait place à quel-

que chose d'étrange qui n'a point de nom; on sentait en voyant ses yeux ternes et hagards, que la limpidité de son ame avait été troublée par l'orage. Ces belles formes, ce corps si parfait, abandonnés de l'intelligence, cette douleur indélébile et machinale qui frappait sa beauté d'un sceau de mélancolie, ce rire sans gaîté, ces pleurs dont elle avait oublié la cause, tant de souffrances, tant de jeunesse, tant d'avenir à jamais perdu, tout ce spectacle de faiblesse et de misères humaines pesait horriblement sur mon cœur.

— « Voilà ce qui nous reste d'Azalaïs, » me dit, d'un accent pénétré, le docteur G*****, chez qui le spectacle habituel de la souffrance n'a pas émoussé cette sensibilité qui le distingue de la plupart de ses confrères : « La pauvre jeune fille n'a pu résister au terrible dénoûment de son drame, le regard de son amant l'a fascinée ; s'il avait perdu la vie, elle l'eût suivi dans la tombe ; il a perdu la raison, elle l'a suivi dans la folie ! »

J'étais muet d'oppression, et absorbé dans la contemplation de cet ange tombé. Le docteur reprit :

— « Voyez-vous, dans cette allée couverte, ce grand jeune homme pâle qui s'avance vers nous ? C'est Alfred. »

— « Alfred !... Et il est libre ?... » m'écriai-je d'un ton qui fit sourire mon ami.

— « Ne craignez rien, sa folie n'est dangereuse que dans le printemps ; une apathie complète a succédé au délire effervescent. Un mutisme presque absolu, l'oubli de son amante, de sa vie passée, de lui-même, voilà son existence pendant trois saisons de l'année ; n'ayant alors ni souvenir du passé, ni souci du présent, ni prévision de l'avenir, il n'est réellement pas à plaindre. Mais aux approches du printemps, toute cette énergie assoupie, toute cette sensibilité émoussée, tout ce volcan sous la cendre, se réveillent avec une puissance d'éruption

effrayante. Le malheureux sent alors ; il vit, mais de la vie des damnés, pleurant une félicité perdue, et perdue *à jamais*, idée horrible, incessante, frénétique, qui fait explosion en laves brûlantes, en accès de rage épileptique, en larmes de feu. »

Comme le docteur achevait ces mots, Alfred se trouva près de nous, et je pus scruter à loisir cette mâle figure, d'où avait fui le souffle divin. Je lui adressai la parole, et n'obtins pour réponse qu'un regard stupide, où je démêlai à peine un léger mouvement d'impatience qui s'éteignit en naissant. J'insistai, je fis vibrer à son oreille le nom d'Azalaïs, je lui montrai, à travers la barrière qui nous séparait d'elle, son amante s'avançant vers nous, je tâchai d'éveiller ses souvenirs, de renouer le fil brisé de son intelligence, tout fut inutile, le rayon était éteint, il ne restait plus que la matière insensible et brute...

Je sortis de ce séjour de désolation, le cœur comprimé et la tête brûlante ; je croyais sentir chanceler ma raison au milieu de ces infortunés, et comme un cri spontané d'effroi, s'élança de ma bouche la prière du Psalmiste : *Domine, da mihi intellectum !*

JULES VAN GAVER.

Marseille, Octobre 1834.

DE L'ÉTABLISSEMENT

DE LA

LIBERTÉ COMMERCIALE.

IIe ARTICLE.

Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous la main.
BÉRANGER.

VOILA six ans passés qu'on nous promet une bonne loi de douanes; et pendant ce temps Dieu sait combien de circulaires ministérielles ont vainement répété les mêmes promesses! combien de projets de lois et d'exposés de motifs! combien d'enquêtes ordonnées pour *mettre les faits en lumière!* combien de séances tenues par les Conseils généraux de l'agriculture, des manufactures et du commerce! que de mémoires présentés pour ou contre les prohibitions et les tarifs, par les chambres de commerce; par les chambres consultatives des manufactures; par les villes de fabrique et par les places maritimes; par les propriétaires de troupeaux et par les vignicoles; par les maîtres de forges et par les armateurs: sans compter les innombrables brochures publiées par les économistes; sans parler de l'active

et large discussion à laquelle la presse et sur-tout la presse départementale soumet ces matières, avant, pendant et après chaque session !

Aussi, parmi les questions de douane, j'entends parmi les plus importantes et qui touchent aux intérêts fondamentaux du pays, il n'en est guère qui ne soient, à l'heure actuelle, parfaitement éclaircies : aussi n'y a t-il en cette matière rien de bien neuf à produire, et faut-il nécessairement se borner à répéter, en vue d'une application nouvelle, ce qui mille fois fut dit et répété. L'important n'est plus de débrouiller les obscurités de la théorie, mais bien d'en rendre assez vulgaires, assez populaires sur-tout, les vérités principales, pour qu'enfin elles passent en pratique. Assurément donc, le ministère du commerce, surtout lorsque le porte-feuille en est confié à un économiste aussi justement réputé que M. Duchâtel, doit avoir ses convictions faites, connaître parfaitement les besoins et les vœux du pays, et posséder par devers lui plus de renseignemens et de documens qu'il n'en est besoin pour jeter les bases d'une législation douanière, conforme au principe nouveau de la politique française, et d'accord avec les destinées ouvertes par la révolution de juillet. Comment donc se fait-il que, dans ses professions de foi économiques, le nouveau ministre ne se soit guère montré plus explicite que ses prédécesseurs MM. d'Argout et Thiers, qui prenaient soin d'afficher en cette matière le scepticisme le plus dérisoire et le plus irrationel ? Comment se fait-il qu'après tant d'essais avortés, le pays dans l'attente, et à la veille de présenter aux chambres un nouveau projet, un ministre, qui se déclare d'ailleurs [1] suffisamment éclairé sur les principales

[1] Il n'est pas besoin d'une enquête nouvelle pour les questions si graves du fer et de la houille... (*Circulaire du 20 septembre 1834*).

questions de tarif, ne mette en avant aucun principe fondamental, marche encore comme indécis entre le système restrictif et le système de la liberté, et semble attendre d'une nouvelle lutte entre les intérêts locaux, d'une nouvelle et irritante contradiction des villes de fabrique contre les villes maritimes, des propriétaires de bois contre les propriétaires de vigne, des départemens du nord contre les départemens du midi, une décision qui, devant puiser ses motifs dans l'intérêt général, ne peut naître évidemment que de la conviction et de la volonté directrice du gouvernement? Faut-il répéter à M. Duchâtel, ce qu'il sait aussi bien que personne, que les intérêts locaux ne doivent être écoutés qu'en ce qui concerne les applications du principe général; mais que jamais la détermination de ce principe en lui-même ne peut procéder de la confusion et de l'obscurité que versent sur les questions les plus claires les paroles contradictoires et partiales des intérêts privés? Quelles lumières attendre d'une ville de fabrique dont les chefs industriels vous diront de sang-froid qu'ils ne tiennent pour bonnes que deux mesures: l'abolition du droit sur l'entrée des laines, et le maintien de l'absolue prohibition des tissus étrangers? [1] Quelle confiance avoir aux paroles de ceux qui, après s'être vantés de n'être restés en arrière pour rien et de confectionner des produits aussi bons que les produits étrangers, puisqu'ils supportent leur concurrence à l'exportation, s'en tiennent cependant à la prohibition comme au parti le plus sûr; et d'ailleurs, passant l'éponge sur tous les intérêts différens des leurs, vous montrent la nation ruinée et la société désolée de fond en comble, si la réduction de leur privilége réduit le moins du monde leurs bénéfices privés? Aussi n'expliquez les lenteurs du minis-

[1] Je pourrais citer le fabricant, fort distingué d'ailleurs, qui ose tenir ce langage.

tère à se prononcer définitivement en faveur de la liberté commerciale, sauf à la pratiquer avec une extrême prudence, ni par défaut de lumières ni par manque de conviction, mais par faiblesse de courage et défiance de l'avenir du pays!

Les enquêtes ordonnées par le gouvernement, les recherches des économistes, les discussions de la presse, les plaintes, les colères, les récriminations des intéressés ont mis au jour dans toute l'évidence possible cette vérité, que, si l'établissement prudemment gradué de la liberté commerciale favorisait, par la baisse de tous les prix et l'accroissement de consommation qui en résultera, aussi bien l'agriculture et les manufactures que le commerce, la suppression du système prohibitif portait une grave atteinte aux intérêts de la grande propriété terrienne, et réduisait nécessairement son revenu net. L'idée fixe du plus habile ministre qui ait servi la restauration fut la reconstitution, sur les débris de l'aristocratie féodale, d'une aristocratie terrienne, enracinée dans le sol, attachée à la dynastie régnante par le lien réputé le plus fort entre les hommes de ce temps, la communauté d'intérêts; et qui sentit irrévocablement mêlées aux destinées du trône les propres destinées de ses loisirs et de ses richesses: de cette idée naquirent les lois prohibitives de 1818, 1821 et années suivantes : alors les droits énormes qui frappèrent l'entrée des bestiaux, des laines, des blés, des houilles et sur-tout des fers, vinrent briser nos relations de commerce, et enchérir, au profit des grands propriétaires terriens et particulièrement des propriétaires de forêts, la main-d'œuvre et les matières premières de la fabrication : les prohibitions qui sont venues, ensuite ou en même temps, protéger nos produits manufacturés n'ont été que la naturelle conséquence des premières mesures; les primes ne furent également que le corollaire obligé des prohibitions. Il fallait bien que nos fabricans, placés par un régime absurde dans des conditions de produc-

tion plus coûteuses que celles que leur faisait la nature, fussent dédommagés, et garantis par une autre partie du système ; le mal qu'on leur fit d'un côté, on voulut l'atténuer d'un autre : il s'en est suivi un renchérissement général, et de la main-d'œuvre, et des matières premières, et des produits manufacturés ; renchérissement qui a paralysé à-la-fois et la consommation et la production, et rendu toutes les conditions du travail, et de la richesse par conséquent, plus difficiles et plus coûteuses. Telle est la plaie profonde dont les lois rétrogrades d'un gouvernement, que ses admirateurs proclament encore le père et le protecteur de l'industrie, ont frappé toutes les parties du corps national : tel est l'héritage funeste que n'a pas répudié encore le gouvernement de juillet.

On a fait dans ces derniers temps le calcul des charges imposées à la France par la législation sur les bestiaux, les houilles, les fers, les laines, les céréales, au profit de la grande propriété foncière, et l'on a trouvé que la subvention annuelle, payée de cette manière aux grands propriétaires terriens, ne monte pas à moins de 297 millions ; [1] la totalité de l'impôt foncier n'étant que de 200 millions, c'est donc d'environ 100 millions que les lois de la restauration gratifient chaque année le revenu net de l'aristocratie terrienne.

[1] Ce calcul a été fait plusieurs fois, mais entr'autres par M. Burat dans la premier numéro de la *Revue d'économie politique* publiée par M. Théod. Fix : l'auteur évalue ainsi les bénéfices de la grande propriété:

Sur les céréales	200,000,000 fr.
Sur les laines et les bestiaux	72,000,000
Sur les bois, les fers et les houilles . .	25,000,000
Total.	297,000,000 fr.

Voilà l'obstacle principal devant lequel s'arrêtent les velléités de réforme douanière que doivent inspirer au gouvernement ses propres lumières, aussi bien que l'attitude quasi hostile et les plaintes énergiquement répétées des populations commerçantes : le gouvernement craint de s'aliéner l'aristocratie terrienne, et peut-être même de se trouver conduit à la réforme électorale par une volonté trop explicitement énoncée de la réforme douanière ! Il redoute d'être entraîné sur la pente du progrès au-delà de ses désirs et de ses prévisions ; il appréhende le désordre et l'anarchie ! Craintes chimériques ! indécision dangereuse ! qui prolonge lâchement un malaise trop réel, qui nourrit un mécontentement trop juste, en laissant pendantes et ajournées de session en session les questions les plus vitales et les plus intimement liées à la future et pacifique prospérité de la nation ! C'est donc aux amis dévoués du progrès, à ceux qui sentent vivement la nécessité de concilier avec les intérêts de la conservation, les intérêts non moins sacrés de l'innovation ; qui, tenant compte au gouvernement du bien qu'il a fait et de la paix qu'il a maintenue, n'en sont que plus sévères à blâmer sa molle et sceptique lenteur à marcher droit et ferme dans la voie que le peuple de juillet a largement frayée ; c'est à ces hommes à enlever, par la force et l'unanimité de l'opinion publique, le seul obstacle vraiment sérieux qui entrave la réforme douanière. Que les vérités économiques, au triomphe desquelles se trouve actuellement attaché le salut des peuples, deviennent populaires, comme en d'autres temps le sont devenues les vérités politiques : que toutes les industries nées viables en France, agricoles, manufacturières, commerciales, se sentent toutes intéressées à ce qu'une prudente réforme de nos tarifs nous replace dans nos conditions naturelles de production et d'échange : qu'elles comprennent toutes que vers ce but doit se porter en

ce moment l'effort national : que l'unanimité des convictions, l'ensemble des réclamations, l'équité des demandes fassent taire les égoïsmes étroits et mesquins, enlèvent au gouvernement tout prétexte de retarder le bienfait de l'émancipation, lui offrent l'appui nécessaire pour la tenter, et le poussent, s'il est nécessaire, dans une voie que tôt ou tard la volonté nationale lui fera parcourir !

Notre dessein est donc de commencer l'examen que nous entreprenons de nos lois de douane par les questions fondamentales des houilles, des fers, des laines, des cotons, des soies, des blés et des vins : d'abord parce qu'en ces questions vitales l'intérêt du monopole lutte avec plus de force et plus à découvert contre l'intérêt national ; en second lieu parce qu'il est impossible d'arriver jamais à aucune liberté commerciale, si l'on ne commence par dégrever les matières premières et la main-d'œuvre des charges dont les accable le système soi-disant protecteur.

Parmi les matières premières qu'une sage réforme doit en premier lieu dégrever, les matières combustibles tiennent certainement la place la plus importante : la production de la chaleur soit pour fabriquer le fer et la fonte des machines, soit pour les animer par la vapeur, soit pour le service des fourneaux, des chaudières et des ateliers, est pour toutes les industries un indispensable préliminaire de fabrication. Aujourd'hui sur-tout que l'emploi de la machine à vapeur se répand et se multiplie si rapidement, il est impossible à aucun industriel de soutenir long-temps la concurrence sans recourir à cette arme puissante. La houille est donc, suivant l'expression de la chambre de commerce de Lyon, *presque plus* qu'une matière première : la dernière enquête ordonnée par M. Duchâtel est encore venue fournir de cette triviale vérité des preuves surabondantes.

Vainement le ministre avait-il voulu mettre à l'écart, en les déclarant suffisamment éclaircies, les questions des houilles et des fers : ces questions se sont à chaque instant fait jour : fabricans de faïence, de poteries et de porcelaines; [1] fabricans de plaqué; [2] fabricans de cristaux et de verrerie; [3] fabricans de tissus de laine et de coton; [4] tous ont unanimement rangé par-

[1] .... Enfin les Anglais ont le charbon tout près d'eux; on le leur apporte par eau ; ils le paient 15 sous l'hectolitre, nous le payons 3 fr., c'est-à-dire quatre fois plus cher ; une cuisson qui nous coûte 200 fr. ne revient guère aux Anglais qu'à 60 fr.

(*Interr. de M. Saint-Criq Cazeaux, fabricant de poterie à Creil*).

[2] Les Anglais ont sur nous l'avantage, parce que leur cuivre laminé leur revient à un prix inférieur au nôtre; le cuivre laminé nous coûte 44 sous la livre, qualité supérieure, et 34 sous qualité inférieure; tandis que les Anglais font leur plaqué sur un cuivre qui ne leur coûte que 26 sous. (*Interrogatoire de M. Parquin, fabricant de plaqué*).

.... Nous sommes obligés de faire venir nos cuivres de Niederbruck, fonderie située dans un village près de la Suisse où elle prend son combustible, le bois, probablement à meilleur marché. Mais ce cuivre, supérieur aux autres par la finesse et la malléabilité, nous revient à 2 fr 25 c. (*Inter. de M. Gandais, fabr. de plaqué*).

[3] La proportion dans laquelle le combustible entre dans les frais de fabrication des cristaux et verreries est très-variable suivant les localités : à Baccarat, il n'entre que pour 11 à 12 p. 100 ; à Berci, il s'élève à 25 p. 100; enfin à Choisy, il monte jusqu'à 33 p. 100.

(*Journal du Commerce du 26 octobre 1834*).

[4] D. A quel prix vous revient la houille? R. A quatre sous l'hectolitre le charbon de Mons ou d'Anzin? D. Quel est le prix du transport? R. En moyenne 2 fr. D. Pour combien le prix du charbon entre-t-il dans une pièce de drap confectionnée? R. Pour 10 ou 12 fr. La fabrication d'Elbeuf s'élève à 70,000 pièces de drap, elle consomme donc pour 720,000 fr. de charbon.

(*Interrogatoire de M. Lefort, fabricant de draps à Elbeuf*).

... J'ai calculé que le prix d'achat des charbons n'entrait guère que

mi les causes qui leur rendent en ce moment impossible ou très-difficile à soutenir la rivalité étrangère, le bon marché des houilles chez eux, et leur cherté parmi nous : voilà pour les pays où florissent déjà diverses branches industrielles. Demandez maintenant à nos contrées maritimes depuis Rouen jusqu'à Bayonne, à Nantes, à Cherbourg, à Brest, à Bordeaux, pourquoi la navigation à la vapeur est encore à naître, étouffée qu'elle fut dans ses premiers essais? [1] Demandez à nos contrées de l'ouest et du midi, à la Bretagne, à la Saintonge, à la Gascogne et à la Guienne, à une partie même du Languedoc, pourquoi, sous un ciel favorable, sur un sol productif, peuplé d'habitans intelligens et actifs, coupé de fleuves et de rivières favorables, on ne voit point s'élever de ces grands établissemens industriels qui peuplent et enrichissent le nord? L'une des causes principales, répondrait-on, c'est que la houille coûte 4 fr. 50 c. à Rouen, 3 fr. 50 c. à Nantes, 5 fr. à Bordeaux.

La France consomme aujourd'hui au moins 22,000,000 d'hectolitres par an : 16,000,000, c'est-à-dire plus des deux tiers sont fournis par la production indigène; 4,500,000 par la Belgique, et 1,500,000 seulement par l'Angleterre. Les droits sur cette matière sont les suivans : par mer, par vaisseaux français ou anglais, 1 fr. 10 c. par hectolitre comble; par vaisseaux d'autres nations, 1 fr. 65 c.: par terre, de la

pour un quart dans le prix de revient, alors qu'ils étaient rendus dans mes magasins.

(*Interr. de M. Victor Grandin, fabricant de draps à Elbeuf*).

[1] L'ordonnance du 8 juillet dernier, faisant droit sur ce point aux réclamations de nos ports de l'Océan, permet aux bâtimens à vapeur de de la marine française, militaire ou marchande de se servir de houilles étrangères, en payant un simple droit de balance de 15 c. par 100 fr. de valeur.

mer à la Sambre, 0,66 c.; de la Sambre à la Meuse, 0,33 c.; par la Meuse et la Moselle, 0,11 c.; partout ailleurs, 0,33 c.

La première réflexion que fait naître ce tarif, c'est l'extrême inégalité de ses dispositions: d'abord, les droits par mer sont trois fois plus élevés que les droits par terre; et dans le réglement de ces derniers, les départemens de la Meuse et de la Moselle jouissent encore d'une faveur toute spéciale. Pourquoi cet adoucissement? Sans doute parce qu'on a compris l'impossibilité d'approvisionner de houilles indigènes ces départemens séparés d'elles, par de grandes distances, par la chaîne des Vosges, et naturellement appelés à se pourvoir de charbon dans les états prussiens; sans doute parce qu'on a voulu favoriser leurs nombreuses usines, et principalement la verrerie de Saint-Louis et la belle manufacture de poterie de Sarreguemines: c'est fort bien assurément; et partisans sincères de la liberté des échanges, nous louons volontiers les exceptions faites au système prohibitif en faveur des départemens de la Meuse et de la Moselle. Mais qui ne voit que les mêmes raisons militent en faveur de nos frontières maritimes? Et si les départemens de l'Est gardent avec justice la liberté de s'approvisionner en Allemagne, en raison de leur situation, le Hâvre, Nantes, Bordeaux, Bayonne, ne devraient-ils pas avoir celle de s'approvisionner en Angleterre? Newcastle est à 500 lieues de Bordeaux et Firmy à 60, mais les houilles de Newcastle arriveraient toute l'année à Bordeaux et s'y vendraient 2 fr. l'hectolitre, pendant que celles de Firmy n'y peuvent descendre que pendant deux mois, et s'y vendent 4 ou 5 fr. De bonne foi, nos houillères sont-elles naturellement destinées à fournir à la consommation de ces villes? et la surtaxe énorme dont vous frappez l'entrée des

houilles par mer, n'est-elle point la dérogation la plus évidente et la plus absurde aux lois de la nature et de la providence ? Les pays maritimes ont naturellement ouvertes et tracées devant leurs vaisseaux les voies de communication que les pays méditerranéens sont obligés de se construire à grands frais : Ne semble-t-il point à voir vos tarifs leur interdire soigneusement l'usage de ce bienfait de Dieu, que, jaloux de leur prospérité, vous prenez à tâche de restreindre le plus possible l'avantage de leur situation ? Et dans quel but? dans celui de favoriser nos houillères indigènes ? Eh ! bon Dieu, si elles peuvent livrer sur les côtes leurs produits à aussi bon marché que l'Angleterre, qu'ont-elles à craindre? Si les frais de transport leur rendent impossible cette concurrence, quel droit avez-vous de frapper d'un tribut aussi lourd, 400 lieues de côtes pour enrichir quelques propriétaires? Faut-il tuer vingt industries productives et naturelles pour en favoriser une languissante et factice? Aussi voyez les résultats de cette belle combinaison législative : Bordeaux, Nantes, Rouen paient la houille trois fois son prix naturel, et cependant, malgré la dérisoire et coûteuse protection de vos tarifs, la France consomme un tiers de houille étrangère : chaque année 5,000,000 d'hectolitres belges passent vos frontières en triomphe ; et si vous êtes parvenus à restreindre à 1,500,000 l'introduction des houilles anglaises, à quel prix achetez-vous ce déplorable résultat ? n'est-ce donc pas en paralysant les industries de nos villes commerciales et de notre littoral maritime ? Vous semez sur eux à pleines mains le découragement et la stérilité, et cela pour obtenir la consommation de 75,000 tonneaux de houille française ; [1] c'est-à-dire, du 30e environ de notre production indigène !

[1] Bordeaux, le Hâvre et Nantes consomment environ 55,000 ton-

Lorsque dans la dernière session des Conseils-généraux d'agriculture, des manufactures et du commerce il s'est agi des houilles, M. le ministre du commerce (alors M. Thiers), a fort mal posé les questions: il leur a demandé d'examiner, avant tout, si la France contient des houilles en quantités et de qualités suffisantes pour sa consommation : telle n'est point la question véritable. La houille étant une matière élémentaire et indispensable à presque toutes les industries, il fallait avant tout demander si les houilles françaises pouvaient ou non approvisionner au meilleur marché possible toutes les portions du territoire; si elles ne remplissent point cette première et rigoureuse condition, pour tous les points du royaume, c'est justice, c'est nécessité, c'est prudence, de laisser librement arriver sur ces points trop éloignés les approvisionnemens étrangers. — Mais nous avons des houilles en quantité suffisante pour fournir au-delà de leurs besoins toutes les in-

neaux de houille ; Rouen en consomme 50,000 ; on peut donc porter à 140,000 tonneaux environ, la consommation totale de tout notre littoral maritime : l'Angleterre en fournit 40,000 ; reste 100,000 dont la Belgique fournit 1/4 et la France les 3/4 restans ; c'est donc 75,000 tonneaux pour la part des houillères indigènes, dont la production totale s'élève, comme nous l'avons déjà dit, à 16,000,000 d'hectolitres ou 2,560,000 tonneaux. J'ajoute ici le chiffre particulier de la consommation de Nantes emprunté au *Breton*, du 13 mars 1834.

Sur consommés annuellement par la ville	60,000	quint. mét.	formant	12,000	tonn.	ordin.
de Nantes,	24,000	id.	—	4,800	id.	sont
fourn's par la France:	7,000	id.	—	1,400	id.	par
l'Angleterre :	29,000	id.	—	5,800	id.	par
la Belgique.	———			———		
Total,	60,000	id.	—	12,000	id.	

dustries! — Eh! qu'importe aux villes de fabrique, aux villes de commerce, aux places maritimes l'immensité et la profondeur de vos gisemens de houilles, si la distance les leur fait payer trois fois plus cher qu'elles ne feraient des charbons anglais? — Mais nos qualités valent au moins les qualités étrangères, et nos prix d'extraction sont aussi bas que les leurs! — Raison de plus pour abolir ces droits et ne pas craindre leur concurrence. — Mais ce ne sont que les frais de transport qui enchérissent nos houilles. — Donnez-nous des chemins de fer et des canaux, abaissez pour nous, par privilége exprès, les droits de péage, raccourcissez les distances, et nos houilles arriveront sur les côtes à aussi bas prix que les charbons belges ou anglais. — Belles raisons vraiment et tout-à-fait concluantes: quoi! sur une étendue de plus de 400 lieues, la mer bat nos côtes et nous invite toute l'année à recevoir librement et à bon marché les produits dont nous avons besoin, et vous voulez, pour débiter votre marchandise, nous imposer le double sacrifice de renoncer à des voies de communication gratuites, naturelles et toutes faites, pour enfouir des millions à tracer des chemins de fer, à percer des montagnes, à creuser des canaux qui serviront peut-être trois mois dans l'année! En vérité, faites vous-même les moyens de communication nécessaires à vos exploitations, et ne venez point nous demander une dépense tout-à-fait improductive pour nous; qu'on établisse des chemins de fer, que l'on creuse des canaux dans l'intérêt général du commerce et des transports; que, dans l'appréciation des besoins nationaux, on ait égard à l'importance des houillères et à la circulation de produits à laquelle elles peuvent donner lieu, à la bonne heure; mais déterminer des lignes immenses de communication dans le seul intérêt des houilles, ce serait confusion de

principes et prédominance déraisonnable d'un intérêt privé contre l'intérêt général. Car l'intérêt général c'est que le moindre hameau français puisse se fournir de houille étrangère ou indigène au meilleur marché ; l'intérêt privé, c'est que les producteurs de houille indigène en vendent le plus possible.

Il y a mieux : l'industrie même des houilles gagnera plus qu'elle ne perdra à ne point exiger que le pays change pour elle ses naturelles conditions d'échange et de production. Examinons la position de ses principaux foyers. Nos houillères principales sont situées au nord, [1] au centre [2] et au midi; [3] nos départemens de l'est et de l'ouest en sont comparativement dépourvus. Parlons d'abord des houillères du nord : les mines d'Anzin, situées à l'extrémité de nos provinces septentrionales n'ont à lutter que contre le meilleur marché, et la qualité supérieure, pour certains emplois, des mines de Mons; quand il serait vrai qu'elles pussent fournir à toute la consommation du nord de la France et du bassin de la Seine et de la Loire qu'elles approvisionnent en partie, ce qui est fort douteux, puisque malgré la surtaxe, cette portion de la France consomme jusqu'à 5,000,000 d'hectolitres belges; il suffira des faits suivans pour faire entière justice de leurs prétentions à conserver leur privilége : en 1812, avant l'établissement du tarif et quand Mons lui faisait une libre concurrence, le bénéfice annuel d'Anzin était de 1,600,000 fr. : vers la même époque l'hectolitre valait à Mons 1 fr. 63 c., aujourd'hui il est descendu à 0,75 c.; Anzin, au contraire, favorisé par le tarif, a élevé ses prix,

[1] Anzin et Aniches, département du Nord.

[2] Saint-Étienne et Rive de Gier, département de la Loire.

[3] Firmy, département de l'Aveyron; Alais, département du Gard.

au lieu de les baisser : l'hectolitre qu'il vendait en 1810 de 1 fr. 45 c. à 2 fr. 40 c., il l'a vendu depuis 1818 jusqu'aujourd'hui de 1 fr. 55 c. à 2 fr. 50 c. : aussi ses bénéfices qui, en 1830, ont monté à 2,800,000 fr., doivent s'élever aujourd'hui à près de 3,000,000. Il est certain que l'abaissement du tarif réduira les profits énormes de cette compagnie ; mais cette réduction n'est après tout que la destruction d'un monopole évident, et qu'on est d'autant moins disposé à excuser qu'on se rappelle qu'il y a deux ans, cette compagnie refusa de ramener de 1 fr. 50 à l'ancien taux de 1 fr. 70 c. la journée de ses ouvriers, dont la misère est telle que leurs dettes, dans les villages voisins, montent à plus de 40,000 fr.

Saint-Etienne et Rive-de-Gier qui fournissent à eux deux la moitié des houilles consommées en France [1] et dont les frais d'extraction sont les plus bas, ne parviennent, pas en dépit des tarifs protecteurs, à verser dans les deux bassins de la Loire et de la Seine plus du 20e de leur production ; le reste est consommé par les usines voisines, ou suit sa pente naturelle, entraîné par le Rhône et par les canaux du midi vers Lyon, vers Marseille, vers la Méditerranée : une forte réduction dans les tarifs, leur abolition même entière, ne porteraient à ces deux établissemens qu'un très-léger préjudice : ce qu'ils écoulent de leurs produits dans le nord, ils l'y placeront toujours ; car c'est en raison de leur aptitude spéciale à la fabrication du fer que ces houilles prennent cette route ; Mons pas plus qu'Anzin ne peut leur faire concurrence pour cette spécialité ; mais jamais, quelques tarifs que vous établissiez, ces

[1] Saint-Etienne, 2,947,292 quintaux métriques ; Rive-de-Gier, 5,505,950 quintaux métriques. L'hectolitre pèse 80 kilog. environ.

houilles n'iront faire une concurrence habituelle aux houilles de Mons et d'Anzin dans le nord, ni même aux charbons belges et anglais sur les côtes de l'ouest et du nord-ouest. [1] Les débouchés naturels de Saint-Etienne sont la partie haute des bassins de la Seine et de la Loire, et sur-tout Lyon, le bassin du Rhône, Marseille et tous les pays méditerranéens, l'Italie, la Grèce, la Russie, l'Egypte, la Turquie, l'Afrique et les côtes d'Espagne, depuis les Pyrénées jusqu'au détroit de Gibraltar.

Les houilles d'Alais, dont les frais d'extraction ne dépassent point ceux de Saint-Etienne et dont les gisemens reconnus sont d'une grande richesse, doivent faire concurrence à celles de Saint-Etienne et de Rive-de-Gier, quand le chemin de fer, commencé en ce moment, les amènera directement à moindres frais au port de Beaucaire : ces houilles devront approvisionner autour d'elles Nîmes et les Cévennes, où il se fait un si grand travail sur les soies, les distilleries de Cette et de Béziers, les fabriques de Clermont, de Lodève, de Bédarieux et de Saint-Pons ; elles fourniront même toute la ligne du Canal du Midi, et par conséquent le haut bassin de la Garonne, où s'écoule en ce moment une minime portion des houilles de Saint-Etienne et qu'approvisionne très-mal et fort chèrement la houillère de Carmeaux. Mais ce n'est point non plus vers Bordeaux que les mines d'Alais doivent tourner les regards ; elle doivent partager avec Saint-Etienne et Rive-de-Gier la fourniture de la Méditerranée : grâce à leur qualité et à leur prix d'extraction, ces houilles peuvent, disent

[1] Nous avons déjà dit pour quelle faible proportion les houilles françaises contribuaient à la consommation de nos frontières maritimes.

leurs producteurs, soutenir la concurrence anglaise et n'ont contr'elles que la cherté plus grande des transports : qu'elles aillent donc soutenir la concurrence anglaise là où les conditions de la lutte seront égales ou même plus avantageuses pour elles. Disputez aux Anglais l'Espagne, les Baléares, l'Afrique, les îles de l'Archipel, l'Italie qu'ils envahissent déjà : [1] de ce côté l'avantage est tout pour vous, mais laissez-leur l'approvisionnement des 400 lieues de côtes françaises qu'ils fourniront toujours à meilleur marché que vous, et dont vous paralysez l'industrie et la prospérité pour la vaine conservation d'un monopole dont vous ne pouvez même profiter!

Quant aux houilles de l'Aveyron [2] et aux produits des mi-

[1] D'après les documens présentés au parlement, l'Angleterre a exporté en charbons de terre pendant l'année 1833.

Pour Gibraltar	101,610 quint. mét.
Espagne et îles Baléares . . .	6,050
Italie.	40,390
Malte	34,220
Iles Ioniennes.	11,800
Ports Russes de la mer Noire.	24,350
Turquie.	3,230
Morée et Archipel.	6,470
Egypte.	72,600
Total . .	300,720 quint. mét.

Nos exportations de houille, au contraire, ne s'élèvent pas à plus de 70,000 quintaux métriques. Quelques années encore, et la consommation des pays méditerranéens que nous venons de citer, et parmi lesquels se trouvent omises nos possessions d'Afrique, où l'on vient de découvrir des mines de fer, aura sans aucun doute décuplé.

[2] La houille de Firmy coûte sur la place 4 fr. 50 c. la tonne de (1,000 kilog.), et se vend 5 fr. : cette vente est nulle, elle se monte

nes peu considérables de Carmeaux, les premières ont le Lot et les secondes le Tarn pour les porter dans le bassin de la Garonne : une distance de quelques lieues à peine les en sépare et pour y parvenir elles n'ont qu'à descendre, tandis que pour leur faire concurrence au-delà des côtes et pénétrer dans leur rayon naturel d'approvisionnement, les houilles anglaises ont contre elles le désavantage de la remonte. Nous ajouterons, pour ce qui concerne les houilles de Carmeaux, que, loin de craindre la concurrence que pourraient leur faire et que leur feront sans doute bientôt, soit les houilles d'Alais, soit les houilles étrangères, soit celles que l'on espère découvrir dans le Tarn, on doit, dans l'intérêt général des départemens voisins, la désirer. Un seul propriétaire (M. de Solage) en a le monopole et en abuse pour vendre ses charbons à des prix exorbitans qui, contrairement à la nature des choses, diminuent à mesure que le produit s'éloigne du lieu d'extraction. [1]

En résumé, une des premières et des plus indispensables conditions de notre prospérité industrielle, c'est le bon marché des combustibles, de la houille par conséquent : situées principalement au nord, au centre et au midi, nos houillères ne pourraient, sans des frais énormes et d'immenses travaux qui,

à peine à 50 fr. par jour. L'établissement consomme la presque totalité de l'extraction qui s'élève à 100,000 tonnes par an : ces houilles sont bonnes, mais sulfureuses.

[1] La houille de Carmeaux coûte à Castres 3 fr. 73 c. à 4 fr.; rendue à Toulouse, 3 fr. 60 c.; à Bordeaux, 4 à 5 fr. l'hectolitre. Le propriétaire de la mine a sous-monopolisé la vente de tout le charbon consommé par l'arrondissement de Castres, en traitant avec un individu qui s'est engagé à lui en prendre 200,000 hectolitres à condition d'être seul vendeur.

en tous cas, ne seront exécutés de long-temps, approvisionner nos frontières maritimes de l'océan. Les mines d'Anzin, sans parler de l'impudeur avec laquelle elles exploitent à leur profit le privilége du tarif, ne satisfont point à tous les besoins du nord et du nord-ouest, puisque 5,000,000 d'hectolitres belges, préférés pour certains emplois aux charbons français, entrent chaque année en France malgré les droits. Saint-Etienne ne peut non plus, en raison des distances, approvisionner à bon marché les parties inférieures des bassins de la Loire et de la Seine,[1] et d'ailleurs la libre admission des charbons étrangers n'aurait qu'une influence insensible sur

[1] M. Isouard, délégué par M. le ministre du commerce pour constater le tort qui résulterait pour les mines d'Anzin et de Saint-Etienne, relativement à leurs placemens dans le département de la Loire-Inférieure, dans le cas d'une réduction de droits sur les charbons anglais et belges, a été mis par les soins de M. le préfet en présence d'une réunion d'industriels, fabricans, indienneurs, fondeurs, mécaniciens, etc., dont le plus grand nombre a été d'avis que le tort serait imperceptible : ces messieurs ont fondé leur opinion sur ce que les produits d'Anzin et de Saint-Etienne entraient pour un douzième à peine dans la consommation de notre place. Les produits particuliers d'Anzin ne figurent même que pour une bien faible portion dans ce douzième, car nos fabricans préfèrent de beaucoup le *flénu* de Mons. L'exclusion existe donc déjà dans notre département à l'égard de la houille d'Anzin, malgré la plus-value imposée à la houille de Mons par les tarifs. Quant à la houille de Saint-Etienne, on a fait observer avec raison que, malgré une plus-value de 1 f. 50 c. à 2 fr. par hectolitre sur la houille de Newcastle, qui seule ici lui fait concurrence, elle avait ses placemens assurés à cause de ses qualités spéciales fort recherchées pour certains usages, et qu'elle ne suffisait même pas toujours à toutes les demandes; elle n'a donc pas à redouter chez nous l'invasion de la houille anglaise. (*Journal de Rouen, novembre* 1834).

les quantités de houille qu'il écoule actuellement par cette voie, puisque la raison qui en assure le placement est leur supériorité reconnue pour la fabrication du fer. D'un autre côté, si nos houillères du centre et du midi ne peuvent, sans un privilége onéreux à l'intérêt général, soutenir sur les côtes de l'Océan la concurrence anglaise, la Méditerranée et la Mer Noire offrent un vaste champ à l'écoulement de leurs produits : sur ces deux mers et sur l'immense littoral qu'elles lavent, les facilités du transport, la qualité de nos charbons, le bas prix de leur extraction leur assure contre les Anglais d'immenses avantages ; c'est donc là qu'elles doivent lutter contre eux.

En dernière analyse, rentrée dans les conditions naturelles d'échange que lui tracent et sa propre configuration et les besoins comme les ressources des contrées voisines, la France doit importer par ses frontières du nord et de l'est les houilles prussiennes et belges, par ses frontières maritimes du nord-ouest, de l'ouest et du sud-ouest les charbons anglais ; exporter par le Rhône et la Méditerranée pour tous les pays qui embrassent cette mer les riches produits de ses mines du centre et du midi. J'ajoute que ce retour aux lois normales du commerce et de la production peut s'opérer sans porter aucun préjudice sensible à toute exploitation de houille bien située et sagement organisée.

Dans cet état de choses, nous croyons qu'à supprimer entièrement les droits sur les houilles étrangères, ou du moins à établir pour tous les points de la frontière le tarif de 11 c. par hectolitre, qui régit actuellement les importations par la Meuse et la Moselle, il n'y aurait point danger réel de perturbation : néanmoins et parce qu'en matière de réduction de tarif on ne saurait trop éviter la précipitation,

parce que la prudence commande de ne point passer brusquement d'un régime à un autre ; parce qu'enfin la politique conseille de ne point heurter de front les préjugés établis, nous bornons aux réductions suivantes les modifications que nous croyons absolument nécessaire d'apporter dans les droits sur les houilles.

Par mer, par vaisseaux français et anglais, 0,50 c. [1] l'hectolitre comble ; par vaisseaux d'autres nations, 1 fr. 05 c. ; par terre et par tout bureau, 0,11 c.

Bien entendu que ce tarif sera lui-même considéré comme temporaire ; qu'en principe les droits par mer doivent s'abaisser au taux des droits par terre, et que cette première réduction n'est qu'un signal et qu'un essai. L'industrie française consomme, malgré les droits, 4,500,000 hectolitres de houille belge, et 1,500,000 de houille anglaise ; elle se trouvera par la réduction précédente immédiatement soulagée de 1,890,000 fr. ; savoir : 990,000 fr. sur la houille belge et 900,000 fr. sur la houille anglaise : quant au déficit qui semble en résulter pour le trésor, nul doute qu'il ne soit et au-delà comblé par l'accroissement de consommation qui résultera certainement de la réduction proposée.

FERS.

Tout ce que nous avons dit, à propos des houilles, sur la

[1] En proposant cette réduction, je n'avais point connaissance de l'opinion de la chambre de commerce de Toulouse, qui, dans le rapport fait devant elle le 26 mars 1834, et transmis au ministre du commerce, a fixé le même chiffre : je me félicite de m'être rencontré avec elle.

nécessité pour une nation de se procurer, au meilleur marché possible, les matières premières du travail, nous pourrions avec non moins de raison le répéter en parlant du fer : si la houille est indispensable à toutes les industries qui ont besoin de produire de la chaleur, le fer joue le premier et le principal rôle dans toutes les industries : non-seulement l'agriculture, le charronage, la carrosserie, la serrurerie, et sur-tout les constructions [1] maritimes et terrestres, [2] en emploient,

[1] Le coût de l'établissement d'un navire de 200 tonneaux est d'environ 300 fr. par tonneau ; soit 60,000 fr. Dans la construction du bâtiment il entre 12,000 kilog. de fer en barre, soit 60 kilog. par tonneau (voir l'enquête de 1828, déposition de M. Galos, p. 166). Le prix du fer français rendu dans nos ports étant actuellement, suivant le rapport du 29 avril dernier fait par la dernière commission des douanes, de 350 fr. la tonne de 1,000 kilog., le prix du fer qui entre dans la construction d'un navire de 200 tonneaux est de 7 p. 100 du prix total ; et le tarif faisant payer à nos consommateurs le fer 275 fr. plus cher par tonne qu'il ne vaudrait sans le tarif, c'est un impôt de 3,300 fr. prélevé par chaque navire au profit des producteurs de fer indigène, c'est-à-dire plus de 5 p. 100 du prix total. Si, au lieu de fer à la houille, les constructeurs emploient des fers au bois, le droit sur ces fers étant de 16 fr. 50 c. pour la tonne, le tarif n'enchérit plus la matière première que d'un peu plus de 3 p. 100 du prix général : cet énorme impôt est une des causes principales de l'élévation plus grande du frêt français, et par suite de l'infériorité notoire de notre navigation.

[2] La dépense de la couverture de la Bourse, y compris le plancher en fer qui la soutient, s'est montée à 230,000 fr., somme dans laquelle entre pour *moitié* environ la valeur du fer employé.... La coupole de Feydeau, construite avec du fer laminé, coûte 400,000 fr., somme dont la moitié seulement représente la main-d'œuvre.... En employant le fer dans ces constructions (aux prix de 1828), on a fait une dépense des deux tiers plus forte que si l'on y avait employé du bois. (*Enquête de* 1828, *déposition de M. Albouy, entrepreneur de serrurerie, pages* 215 *et* 216).

dès à présent et malgré sa cherté excessive, des quantités énormes; mais sans outils point d'industrie d'aucune sorte; et quel moyen d'avoir de bons outils sans avoir de bon fer et à bon marché? En France, où la cherté de ce métal en restreint à chaque pas l'usage, c'est à peine si nous nous doutons des secours inespérés qu'on peut en tirer, des emplois sans nombre auxquels on peut le soumettre. Ce qui frappe le plus le voyageur français dans le spectacle de l'industrie anglaise, c'est la multitude et la variété des formes que reçoit des besoins ou du caprice de la volonté humaine ce métal précieux : bornes, parapets, piliers, colonnes, grilles, conduites d'eau ou de gaz : en fonte, en barres, en tole, on l'y trouve sous toutes les formes, appliqué à tous les usages. Le fer couvre les maisons, le fer pare les rues et les quais, solidifie et allége les murailles; c'est l'emploi du fer qui permet de charger de masses énormes de marchandises les magasins à six étages du Dock de Sainte-Catherine à Londres: on en fait des ponts, des chemins, des planchers, des voitures, des bateaux: c'est à l'emploi à bon marché du fer que l'ouvrier anglais doit la supériorité de son outillage. Plusieurs des plus opiniâtres défenseurs de la prohibition ont voulu prouver à nos industries, qu'après tout, elles avaient peu d'intérêt à réclamer la modification du tarif écrasant imposé aux fers : ils ont calculé, calculé, pour nous démontrer comme quoi le tarif sur les fers ne renchérissait que de quelques centimes, au plus, l'aune de calicot, les instrumens d'agriculture, les machines industrielles, etc. Mais ces profonds calculateurs n'ont pas fait deux réflexions bien simples : la première, c'est que, précisément à cause de ce renchérissement qui leur paraît si minime, nous n'employons point la dixième partie de la quantité de fer que la libre introduction mettrait en circu-

lation ; la seconde, c'est que pour juger du tort que fait à nos manufactures et à nos exploitations agricoles la cherté du fer, il ne faut point, à leur exemple, évaluer ce tort simplement d'après le poids du métal qui entre dans la construction des machines agricoles ou manufacturières, mais porter en première ligne de compte le renchérissement et l'imperfection générale de la main-d'œuvre, qui résulte de l'absence forcée par la cherté du fer d'un outillage convenable. Dans une machine un peu compliquée, dans une serrure, par exemple, le prix de la matière brute n'est presque rien en comparaison du prix de la main-d'œuvre; mais dans la fabrication des machines élémentaires, c'est-à-dire des outils à l'aide desquels se confectionnent les machines plus compliquées, et s'exécutent les premiers travaux industriels qui sont aussi les plus multipliés, le poids l'emporte beaucoup sur la façon : Ce sont les outils qui sont en quelque sorte eux-mêmes des matières premières, dont la cherté du fer empêche la multiplication : la main-d'œuvre en devient d'autant plus chère, plus longue, plus pénible : il faut dix hommes et deux journées là où avec un bon outillage, deux hommes et une demi-journée suffiraient. On évite, au lieu de le rechercher, l'emploi du fer : par suite tous les produits qui ont leurs premières racines dans cette sphère primitive du travail industriel, renchérissent d'une manière inaperçue, mais qui n'en est pas moins très-réelle et très-sensible dans ses résultats ; car on sait que la cherté primitive des matières premières et de la main-d'œuvre va toujours se multipliant elle-même dans les sphères supérieures de la production. Dès à présent nous employons chaque année en France 140,000 tonnes de fer laminé; à 275 fr. par tonne, taux du tarif d'importation, c'est déjà 38,000,000 de fr. qu'il nous en coûte pour fabriquer

notre fer nous-même ; ajoutez-y pour 35,000 tonnes de fer au bois, frappés d'un droit de 165 fr. par tonne, 5,775,000, total : 44,775,000 fr. ; lord Durham n'avait donc pas si grand tort de dire publiquement, il y a quelques semaines, aux électeurs de Glascow, que le tarif sur les fers coûtait à la France 41,000,000 de francs ! Au reste, le tort sans contredit le plus considérable que fasse au peuple français l'élévation du tarif actuel sur les fers, c'est le retard apporté par sa prolongation à l'établissement des voies de communication : comment veut-on que nos capitalistes s'associent pour créer des chemins de fer, lorsque le tarif en renchérit la construction de 57,750 fr. par lieue de 4,000 mètres ?[1] Il y a long-temps sans doute aussi que les marchandises de prix et les voyageurs feraient sur nos canaux en activité, sur celui du Midi par exemple, trois ou quatre lieues à l'heure, si le fer dont sont formés presqu'en entier les gig-boats des Anglais étaient en France aussi bon marché que chez eux. Or, priver une nation d'un bon système de communication en le rendant plus cher, c'est lui faire et sur une échelle immense le tort qu'on fait dans chaque atelier à chaque ouvrier, en le privant des outils dont il a besoin : car les voies de communication que sont-elles autre chose, je vous prie, qu'une grande et universelle machine de transport ?

Les partisans du système prohibitif ne manquent jamais en soutenant leur thèse, de crier bien fort contre les systèmes absolus, et de finir cependant par déclarer d'un ton fort absolu qu'il n'y a point de moyen terme entre le maintien des tarifs actuels et leur suppression immédiate et totale :

[1] Les *rails* d'un chemin de fer ordinaire emploient 210,000 kil. de fer.

puis, admettant pour quelques instans cette dernière hypothèse, ils font une évaluation tout-à-fait fantastique des malheurs incalculables qui suivraient cette brutale révolution industrielle : ils vous montrent au bout de quelques mois nos feux de forges éteints ; 252,000,000 perdus par la baisse du capital forestier; 125,000,000 abymés dans la ruine du capital fixe employé à la fabrication du fer ; 40,000,000 dans celle du capital circulant; total, 417,000,000; puis, pour dernier trait au tableau, 56,000,000 de salaires et de profits perdus pour l'industrie du fer, et entraînant une perte égale dans les autres industries dont celle-ci consomme les produits, et enfin une population de 60,000 familles réduites à la misère, à l'inaction et au désespoir. [1]

A ce tableau fantasmagorique et qui ressemble trait pour trait à celui qu'ont déployé dans la dernière enquête les manufacturiers de Sedan et de Saint-Quentin, il n'y aurait à opposer qu'un seul mot, c'est que personne au monde, si ce n'est peut-être quelques emportés *abolitionnistes*, ne songe à immoler ainsi d'un seul coup toute l'industrie du fer en France : qu'il suffit d'une étude même rapide et incomplète de la question pour comprendre : 1° que si l'industrie du fer n'est pas destinée à devenir jamais en France l'industrie principale comme elle l'est en Angleterre, elle a fait assez de progrès et promet d'en

[1] Tous ces chiffres et le raisonnement qu'ils sont destinés à fortifier, sont extraits de la brochure publiée en mars dernier par M. Cabrol, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, ex-directeur des usines de Decazeville, sous ce titre : *Du tarif à l'entrée en France des fontes et des fers.* Nous rendons volontiers justice au mérite et aux connaissances approfondies de M. Cabrol ; mais il a vu, raisonné et écrit comme un homme *spécial* et non point comme homme *général.* Il a plaidé la cause de l'industrie *particulière* du fer indigène, sans apprécier les besoins *généraux* de l'industrie nationale.

faire assez encore pour n'être point délaissée; 2° qu'en matière économique les changemens doivent toujours s'opérer avec prudence et jamais de façon brutale et révolutionnaire. Qu'il ne s'agit donc pas de ruiner tous les producteurs de fer indigène, mais bien de stimuler par la concurrence étrangère ceux qui sont vraiment en position de soutenir un jour cette concurrence, et de décourager les imprudens qui comptant sur une éternelle protection ont commencé des entreprises incapables de jamais prospérer sans la protection abusive des tarifs.

Néanmoins, et parce que la réduction, même graduelle, des tarifs doit porter atteinte aux entreprises mal conçues, très-chèrement exploitables et situées trop défavorablement pour pouvoir la subir sans danger, il importe beaucoup de faire tomber l'exagération des raisonnemens précédens, qui, développés avec talent dans la brochure que nous citons, sont à chaque instant reproduits par les défenseurs du tarif. Il est certain que la réduction du prix des fers par la concurrence même légère des fers étrangers fera baisser le prix des bois qui alimentent la production des fers au marteau : il est certain encore que par suite nous verrons diminuer la valeur des bois comme capital; mais il n'est pas exact que cette diminution dans la valeur des forêts produise en définitive une diminution réelle dans la valeur du capital national. L'état, dit-on, est le principal détenteur de forêts : je ne veux pas le contester, ni faire le relevé des aliénations de forêts déjà opérées, non plus que de celles qui auront lieu prochainement : cela n'empêche pas la vérité de ma proposition : la nation ne gagne réellement pas les quelques millions que perçoit le trésor de la vente plus élevée des bois nationaux. Car, je vous le demande, qui paie au trésor ce surcroît de prix? N'est-ce pas la nation, consommatrice de fer, et productrice de bois? Or, si la nation trouve en Angleterre ou en

Suède du fer à moitié du prix qu'elle en paie pour vouloir le fabriquer en France avec ses propres bois, elle aurait grand tort d'exclure de ses marchés le fer étranger pour donner une valeur factice à ses forêts.

Qui dit capital dit instrument de travail : le capital d'une nation s'accroît donc ou diminue uniquement lorsque s'accroissent ou diminuent ses moyens de travailler : d'ailleurs, pour apprécier la valeur de son capital, un peuple, comme un individu doit chercher ses bases d'estimation dans les moyens de travail de ses concurrens comparés avec les siens. Que sera-ce donc, si, prenant la question dans sa réalité, nous venons à découvrir que ce prétendu accroissement de la valeur du capital national n'est en définitive qu'un impôt prélevé sur la nation au profit d'un petit nombre de privilégiés ? Quant à la baisse de revenu qui doit en résulter, les propriétaires de bois tiennent, vis-à-vis des producteurs et des consommateurs de fer, le rôle que les propriétaires de terres labourables et d'herbages jouent vis-à-vis des fermiers et de la masse du peuple. Or, a-t-on jamais considéré comme nuisible aux intérêts nationaux la réduction du revenu net et la baisse du taux du fermage ? Cette baisse au contraire n'est-elle point le signe infaillible et constant d'une plus grande prospérité industrielle ? Quant au tort résultant de la cessation des salaires et des profits auxquels donne lieu la production du fer, à coup sûr elle causerait une grande perturbation ; mais ici encore on exagère de beaucoup le dommage : car enfin par-tout où l'industrie du fer cesserait, les capitaux et les ouvriers ne resteraient point pour cela dans l'inaction ; ils se porteraient vers d'autres branches de travail. La France, dites-vous, pour s'approvisionner de fer indigène, dépense 65 millions, tandis que le même approvisionnement pris à l'étranger ne lui coûterait que 50 millions : différence entre

ses produits 15,000,000. [1] Sur cette somme de 65 millions, 50 d'abord seraient dépensés, comme ils le sont aujourd'hui, pour acheter du fer : mais apparemment les Anglais qui nous apporteraient du fer prendraient quelque chose en échange : quand une nation achète pour 50 millions de fer, il faut de toute nécessité qu'elle ait produit pour 50 millions d'autres denrées : et quant aux 15 millions qu'elle épargnerait, selon vous, en achetant du fer étranger, qu'en ferait-elle ? Evidemment ils seraient employés à acheter quelqu'autre chose : et ce quelque chose qu'elle aurait alors, elle en est privée aujourd'hui : la totalité des 65 millions qui constituent les salaires et les bénéfices de la fabrication du fer, ne serait donc pas anéantie, mais seulement déplacée ; cette somme fournirait des salaires et des bénéfices d'autres à branches de travail : ni le capital ni le salaire de la nation ne seraient réduits ; il n'y aurait de perte réelle supportée que par les capitaux fixes et les revenus des propriétaires de bois ; de plus les ouvriers éprouveraient une gêne momentanée plus ou moins longue. Voilà ramenée aux proportions de l'exacte et simple vérité l'exagération des tableaux que déploient si complaisamment les partisans des tarifs : d'ailleurs, encore une fois, personne ne songe à dévaster l'industrie du fer, à renverser de fond en comble tous les hauts-fourneaux français, sans tenir compte ni des capitaux engagés ni de l'utilité réelle que présente la fabrication du fer indigène contenue dans certaines limites : et si la réduction des tarifs, telle que la demande le vœu général, fait tort à quelqu'un, ce ne sera qu'aux imprudens dont la négli-

[1] Nous adoptons ici les chiffres de M. Cabrol : on a vu plus haut que la surcharge imposée à la France par le tarif est beaucoup plus forte.

gence ou l'incurie s'est fiée mal à propos à une protection essentiellement temporaire.

Repoussons aussi avec toute la vivacité qu'il mérite l'argument banal et fort heureusement suranné que l'on tire du prétendu machiavélisme de la politique anglaise. A entendre messieurs les prohibitionistes nous menacer sans cesse des ruses de la *perfide Albion*, nous prédire je ne sais quelle inondation de produits anglais, et prononcer avec grand effroi les mots terribles d'accaparement anglais, et de concurrence anglaise, on se croirait volontiers au temps où les déclamations contre *Pitt et Cobourg* formaient l'éternel exorde et l'inévitable péroraison de toutes les harangues; ou bien encore à cette époque de barbare et folle mémoire où la prétendue politique du blocus continental brûlait aux acclamations du peuple les marchandises anglaises! On oublie comme à plaisir que les temps sont changés! Ne sait-on point qu'un même désir de paix et de prospérité pacifique anime les deux peuples? Oublie-t-on qu'ils marchent, à l'envi l'un de l'autre, à la destruction de ce qui reste debout dans les deux pays d'aristocratie féodale, à la conquête de l'émancipation du travail et de la prospérité des travailleurs? La politique des cabinets peut être menteuse et cacher une feinte; mais la politique nationale, celle qui éclate sur les places publiques, dans les acclamations de la multitude, dans les toast des hommes populaires, n'a jamais su ni feindre ni mentir. D'ailleurs, nous le savons, l'Angleterre en s'unissant à la France, en provoquant la liberté commerciale qu'elle commence par établir chez elle, n'a point le désir de lui faire des *concessions*, *des cadeaux*, des avantages sans réciprocité; et nous l'en félicitons. L'Angleterre connaît trop bien ses intérêts, elle est gouvernée aujourd'hui par des économistes trop habiles, pour ne point demander de bonne foi

la liberté commerciale : d'ailleurs, comme l'a très-bien fait remarquer M. Stéphane Flachat, [1] l'activité avec laquelle elle réforme ses tarifs et ses impôts intérieurs garantit la sincérité des réformes extérieures qu'elle opère ou qu'elle provoque. Laissons donc aux hommes de l'empire ces vaines terreurs, et ces haines surannées : il suffit pour en faire justice d'entendre les défenseurs du monopole en Angleterre porter contre leurs hommes d'état précisément les mêmes accusations que les défenseurs du monopole en France prodiguent aux partisans de la liberté. [2]

Quant à l'argument tiré des éventualités d'une guerre qui mettrait la France dépourvue d'usines à fer complètement à la discrétion de l'étranger, il n'a de valeur que dans l'hypothèse absurde de l'anéantissement total de la fabrication du fer indigène : et d'ailleurs, au temps où nous avons le bonheur de vivre, la guerre doit de moins en moins entrer dans les prévisions de la politique ; la guerre entre le peuple anglais et le peuple français sur-tout, que ne réunit pas moins la conformité des intérêts, que la communauté des sympathies pacifiques et civilisatrices.

Les droits perçus à l'entrée des fers en France sont de deux sortes : l'un de 15 fr., avec le décime de 16 fr. 50 c. par 100 kilog., destiné à protéger les fers au charbon de bois, frappe les fers de Russie, de Suède, de Belgique et d'Espagne, et date de 1814 : l'autre de 25 fr., avec le décime 27 fr. 50 c., fut établi en 1822 sur les fers à la houille et au laminoir, et desti-

[1] *Revue des Deux Mondes du 1er novembre.*

[2] Le docteur Bowring, lors de son passage à Toulouse, nous fit voir un journal Anglais qu'il venait de recevoir et qui l'accusait de s'être vendu au gouvernement Français.

né à protéger contre les fers anglais la fabrication, qui naissait alors en France, des fers à la houille. En même temps on frappa d'un droit de 6 fr. par 100 kilog. la fonte moulée introduite par mer, de 6 fr. seulement celle introduite par terre. Quand Ces droits furent établis, il y a douze ans, ils le furent, dit-on, d'une manière temporaire et seulement pour acclimater en France une industrie qui devait s'y naturaliser vite et facilement : c'était une charge imposée au présent en faveur d'un avenir très-rapproché : jusqu'aujourd'hui cependant toutes les réclamations ont été vaines, et le tarif de 1822 régit encore la consommation de 1834.

Les effets de cette protection ne se firent pas attendre : les usines à fer, soit au laminoir, soit au marteau, se multiplièrent rapidement, les capitalistes attirés par l'appât de gros bénéfices accoururent avec ferveur : garantis de la concurrence extérieure et n'ayant à lutter qu'entr'eux, les producteurs français se lancèrent trop vite et trop avant dans la carrière : les fers au bois montèrent rapidement de 410 fr. la tonne à 430 fr. ; les bois et les charbons de bois s'élevèrent à des prix excessifs. Certes les erreurs sont inévitables dans toute entreprise nouvelle, et l'on sait à quel prix l'expérience et l'habileté s'acquièrent toujours ; mais les fautes se multiplient singulièrement, et l'esprit d'innovation devient aisément téméraire et aventureux, lorsque des lois prohibitives lui donnent des garanties indépendantes du travail et de l'habileté : ce fut l'histoire de beaucoup de producteurs français. Avec un faste inconnu de l'Angleterre, pays de sagesse et de précaution, on se hâta d'élever des forges et des fourneaux au milieu de montagnes où l'on trouvait sans doute des trésors de houille et de minérai, mais où devaient manquer long-temps les voies de communication et les débouchés, sans lesquels la production la plus économique d'ailleurs de-

vient ruineuse : d'autres établirent des forges à 30 lieues du combustible ou du minerai qui devaient les alimenter : on s'inquiéta peu de l'avenir; on fit entrer dans les calculs l'éternelle protection d'un tarif qui devait être temporaire : on s'arrangea avec un régime exceptionnel comme on eût fait avec un régime définitif : on occupa des positions que la moindre réduction des tarifs doit rendre inexploitables ; on força le ministre dont le nom est devenu comme le symbole et l'étendard de la prohibition, M. de Saint-Cricq, à convenir lui-même du haut de la tribune, [1] *que les producteurs de fer avaient abusé de la protection de la loi.*

Ce fut sur-tout la fabrication des fers au bois qui se rendit coupable de ces gaspillages imprudens : ce n'était pas elle qu'avait voulu favoriser la loi de 1822; ce fut elle qui en profita le plus : en jetant les yeux sur les deux tableaux cités en note, [2] dont le premier contient la moyenne des prix des fers au bois, pendant les six années qui précédèrent l'établissement du tarif, comparée à la moyenne des prix pendant les six années qui suivirent; et dont le second présente en regard la production des fers à la houille ou des fers au bois, de 1818 à 1828; on verra : 1° que la protection du tarif fit immédiatement ren-

[1] Session de 1826.

[2] *Moyenne des prix des Fers français au marteau, pendant les six années qui précédèrent et suivirent l'établissement du tarif.*

	DE CHAMPAGNE, Les 50 kilogramm. *Prix sur les lieux.*	DE BERRY, Les 50 kil. *Prix sur les lieux.*	DE NORMANDIE, Les 50 kilogram. *Prix sur les lieux,*
	fr. c.	fr. c.	fr. c.
De 1816 à 1821. . .	22 80	28 85	27 60
De 1823 à 1828. . .	25 27	30 37	29 19

(*Enquête sur les Fers, page 53*),

chérir de 1 fr. 50 c. par 50 kil., les fers au bois de Normandie et de Berry, de 2 fr. 47 c., ceux de la Champagne; 2° que la production du fer au bois qui, en 1818, lorsque le droit de 27 fr. 50 c. ne frappait point les fers laminés, n'était que de 800 tonnes (de 1,000 kil.), était en 1828, malgré la concurrence des fers laminés indigènes, de 1,046 tonnes: augmentation 246 tonnes; pendant que, de 1825 à 1828, la production des fers laminés n'est montée que de 421 tonnes à 476: pour les fers au bois, c'est un accroissement moyen de 24 tonnes par an; pour les fers laminés, cet accroissement n'est que de 18 tonnes: et l'on ne peut attribuer cet accroissement rapide dans la production des fers au bois indigènes à une consommation plus grande; car pendant les six années qui précédèrent l'établissement des droits, de 1816 à 1821 inclusivement, la moyenne de l'importation du fer étranger fut de 10,000 tonnes; tandis que dans les six années qui ont suivi, de 1823 à 1828, cette moyenne est tombée à 6,000 tonnes: or ce dernier chiffre, même en y ajoutant les 1,046 tonnes de fer au bois indigène, produites en 1828, plus les 476 produites, la même année, par nos fabricans de fer à la houille, est inférieur de plus de 2,000 ton-

Tableau de la production des Fers indigènes de 1818 à 1828.

	Au bois.	A la houille.
1818	800 tonnes (de 1,000 kilogramm.)	71
1819 et Années suivantes		
1825	996	421 ton.
1826	1,054	400
1827	1,064	411
1828	1,046	476

(*Enquête sur les Fers, page* 9).

nes au chiffre de nos importations précédentes. Que serait-ce si au chiffre de nos importations de 1816 à 1821 nous ajoutions celui de notre production indigène à la même époque? Quelle preuve veut-on plus frappante de l'influence désastreuse exercée par le tarif sur la consommation du fer en France? A partir de 1828, la fabrication des fers à la houille ayant pris plus de consistance, la concurrence qu'elle fit aux fers au bois alla toujours croissant : la production des fers au bois étant nécessairement limitée par le temps indispensable à la reproduction du bois qui l'alimente, tandis que les trésors des houillères sont, pour des siècles encore, inépuisables; le résultat principal de l'accroissement de la production des fers au bois ayant été l'excessif renchérissement des bois, pendant que la production à la houille se perfectionne chaque jour; cette dernière industrie gagne constamment du terrain sur la première : et quand même le maintien du droit actuel conserverait à la fabrication au bois la protection exagérée qui l'a poussée à un développement excessif, de l'aveu même des défenseurs du tarif, la seule concurrence intérieure des fers laminés indigènes suffirait à la restreindre dans des limites assez étroites pour que tous ceux des établissemens au bois qui ne sont point placés dans une situation très-favorable se vissent dans la prochaine nécessité d'éteindre leurs feux. [1]

[1] Je crois que dans peu d'années la concurrence des usines, travaillant au coke et à la houille, détruira un grand nombre de celles qui travaillent au charbon de bois. (*Déposition de M. Muel-Doublat, maître de forges à Abainville, page* 124 *de l'Enquête*).

.... La fabrication du fer à la houille, fera, d'ici à quelques années, une telle concurrence aux établissemens marchant au bois, que ceux-ci devront produire et vendre à bon marché, ou *cesser d'exister*. (*Déposition de M. Beaunier, page* 240 *de l'Enquête*).

.... La seule concurrence de la fabrication à la houille peut tuer

Ainsi donc les producteurs de fer à la houille les plus attachés au maintien du tarif conviennent que ce tarif ne saurait prévenir la chûte de la plupart des usines au bois, et qu'à moins d'une position très-favorable ou de perfectionnemens extraordinaires, leur propre fabrication doit mettre promptement la première hors de combat : mais que devient alors leur argument habituel tiré du tort que ferait aux bénéfices des propriétaires de forêts la réduction des tarifs ? Dans leur système, comme dans celui de la modification du droit, la réduction du prix des bois est inévitable : la seule différence c'est que, dans le premier cas, ils en profitent, et que dans le second, la nation tout entière en recueille les fruits.

Pour nous, nous n'avons plus à nous occuper des fers au bois, puisque, indépendamment du maintien ou de la réduction du tarif, leur production en France se trouve nécessairement limitée d'une part, par la concurrence des fers laminés indigènes, assurée de l'autre, par l'emploi spécial qu'en font certaines industries. Mais avant de les abandonner jusqu'au moment où nous nous occuperons du tarif spécial qui les concerne, nous appliquerons aux réclamations des producteurs de fer laminé, la mesure qu'ils emploient eux-mêmes

beaucoup d'usines qui travaillent au bois : c'est une révolution, mais elle est inévitable. (*Opinion du onzième opinant de la commission de* 1828, *page* 321 *de l'Enquête*).

.... Cette dernière partie de la consommation (les fers au bois), tend à être envahie par l'autre, parce que les préjugés contre les fers laminés décroissent journellement, tandis que l'habileté des ouvriers à les fabriquer fait des progrès notables : mais cette diminution dans l'emploi des fers entièrement au bois, n'aura lieu que jusqu'à une certaine limite que nous ne pouvons pas évaluer au-dessous de 40,000 tonnes pour certains usages particuliers.

(*M. Cabrol, du Tarif, etc.*).

avec leurs confrères fabricant au bois. Les producteurs à la houille sont obligés de convenir qu'une réduction modérée des tarifs ne condamnerait pas à l'inaction toutes les usines françaises; ils avouent que les mieux situées, les mieux conduites, les plus économiquement établies, pourraient à la rigueur soutenir avec des conditions moins favorables que celles du tarif, la concurrence anglaise; mais ils se rejettent à énumérer les torts que ferait subir cette réduction aux usines moins favorablement placées, dont les fondateurs ont jeté leurs capitaux un peu à la légère, et dans l'espoir d'une protection beaucoup plus longue : ne voient-ils pas que la position de ces usines à la houille est exactement pareille à celle des usines au bois pour lesquelles on les trouve sans pitié? Ne suffit-il point pour légitimer surabondamment une baisse de tarif que les usines assises sur des bases économiques, sagement administrées, puissent sans danger subir cette baisse? et faudra-t-il attendre, pour dégrever la nation d'un impôt plus onéreux encore par les entraves qu'il apporte à tout développement industriel que par les millions qu'il nous enlève directement chaque année, que messieurs tels et tels, qui ont bâti, à grands frais, forges, usines et fourneaux, sans s'inquiéter de trouver de faciles débouchés à l'énorme production de fer qu'ils improvisaient, aient amorti, sur les tributs que leur paie chaque année la nation, les capitaux qu'ils ont si follement aventurés?

— Mais l'Angleterre n'a développé sa fabrication qu'à l'abri d'un droit restrictif maintenu pendant 40 ans! [1] — Que vaut, je vous prie cet exemple? la France est-elle l'Angleterre? et les époques sont-elles les mêmes? l'Angleterre comme la France est-elle un pays de céréales et de vignes où les produits mé-

[1] De 1776 à 1818.

tallurgiques forment après tout une portion minime de la production générale? La France est-elle comme l'Angleterre la nation la mieux douée et la plus riche en combustibles et en métaux? En s'imposant le tarif dont vous parlez, l'Angleterre a-t-elle dû renoncer, comme l'a fait la France, à ses plus riches exportations? Et puis c'est en 1776 que l'Angleterre a commencé de fabriquer le fer à la houille, c'est en 1822 que nous avons essayé cette fabrication : l'expérience anglaise doit-elle être perdue pour nous? sommes-nous obligés de passer par toutes les erreurs qu'elle a traversées? Vous citez l'Angleterre, et cet exemple conclut contre vous. Qui a fait naître chez elle la fabrication à la houille? la nécessité de faire concurrence à la fabrication au bois: Qui doit perfectionner en France la fabrication indigène? la nécessité de lutter contre la fabrication étrangère. Mais vient nous dire M. Thiers dans son fameux *exposé de motifs*: « Le bon marché des fers est certain par la seule concurrence intérieure, moyennant qu'on veuille attendre; la réduction opérée depuis 1828 qui est de 44 à 50 fr. le prouve jusqu'à l'évidence. » Eh! bien, voilà la meilleure preuve des bons effets de la concurrence étrangère, sur-tout lorsqu'on rapproche de l'allégation tranchante de M. Thiers, cet aveu d'un autre défenseur du tarif: « Tant que ces moyens seuls efficaces (l'établissement d'un système complet de communication), seront négligés, nous n'aurons pas de plus bas prix que ceux de 1832 et de 1834. » [1]

Certes, nous ne partageons nullement ce dernier avis. Plusieurs découvertes récentes ont introduit dans la fabrication du fer de grandes économies; [2] mais ces améliorations impor-

[1] *Du tarif à l'entrée des fers et fontes.*

[2] Les principaux perfectionnemens qui peuvent aujourd'hui être

tantes sont loin encore d'être générales, et leur propagation sera lente, si l'aiguillon nouveau de la concurrence étrangère ne vient stimuler un peu nos fabricans de fer. Au temps où nous vivons, l'intérêt personnel est le mobile le plus ordinaire et le plus puissant sur les hommes; n'attendez point de perfectionnement si l'obligation de lutter contre un rival ne l'a rendu nécessaire. Nos fabricans de fer ont la main-d'œuvre et le minerai à meilleur marché que les Anglais; [1] dans certaines localités le combustible leur revient moins cher; mais ce n'est point seulement par le manque de voies de communications, que ces avantages sont compensés et au-delà en faveur de nos voisins : nos producteurs de fer sont bien loin encore dans la gestion de leurs affaires, des habitudes, d'ordre, de prudence, d'économie et sage administration auxquelles sont rompus tous les fabricans anglais : c'est une éducation qu'ils ont à se faire eux-mêmes, et le seul moyen efficace de les y forcer, c'est de les tirer de la soumolence où les a laissés le tarif, et de les mettre avec mesu-

introduits dans nos forges, sont : 1° l'emploi de l'air chaud au lieu de l'air froid ; il en résulte l'économie du quart du combustible. En Angleterre et en Allemagne on s'en est trouvé très-bien, et des expériences faites avec succès dans un fourneau de l'Isère, laissent espérer qu'il en sera bientôt de même en France ; 2° la substitution de la houille crue à la houille carbonisée ou coke : quinze fourneaux du pays de Galles ont adopté cette innovation dont l'essai a réussi également dans plusieurs de nos usines. C'est une économie de 50 p. 100 dans le poids du combustible ; 3° enfin, pour ce qui concerne les usines au bois dont la méthode de carbonisation est si grossière que le charbon obtenu ne forme en général que 18 ou 20 p. 100 du poids du bois ; on a essayé, avec succès, dans l'usine de Somboul en Russie, située à 80 werstes de Saint-Pétersbourg l'emploi du bois non carbonisé.

[1] Page 322 de l'*Enquête*. Journal des Débats du 11 mars 1833.

remais d'une manière constante en face de la rivalité étrangère.

Quant au mauvais état ou pour mieux dire à l'absence complète de voies de commuuication en France, nous savons et nous convenons volontiers que c'est une des causes principales de la cherté du fer français, et que l'on ne peut demander aux fabricans de fer de la faire disparaître. Nous ajouterons que cette imperfection dans nos moyens de transport est la cause radicale et profonde de la plupart de nos infériorités. Mais quelle conclusion tirer de cet état de choses? la nécessité du maintien du tarif sur les fers? ceux qui s'en font un tel argument ne voient-ils donc point qu'ils tournent dans un non sens? — Pourquoi le fer français est-il deux fois plus cher que le fer anglais? parce que nous n'avons point de chemins de fer : — et pourquoi nos capitalistes et nos ingénieurs ne se mettent-ils pas à en construire? parce que le fer nous revient deux fois plus cher qu'à nos voisins. Cercle vicieux dont la seule issue est la baisse du fer par la réduction des tarifs qui seule peut la provoquer.

Il y a six ans, en 1828, le fer anglais coûtant dans nos ports 207 fr. la tonne (de 1,000 kilog.) et le fer français aussi rendu dans nos villes maritimes valant 461 fr. la tonne, différence 254 fr. : [1] dans une commission de seize personnes où dominait l'esprit prohibitif, il s'est trouvé cependant *quatre* votes en faveur d'une réduction immédiate de 5 fr. par 100 kilog. : *deux* pour la même réduction, mais graduelle et de 1 fr. par année; *deux* pour la même réduction, mais après le maintien du tarif pendant trois années; *trois* pour la même réduction, après cinq ans de tarif; *cinq* seulement pour le maintien pur et simple. [2]

[1] Pag. 352 de l'*Enquête*.

[2] *Enquête de* 1828, page 354.

Six ans au lieu de cinq se sont écoulés depuis le vote de cette commission : les fers anglais rendus au Hâvre coûtent 160 fr. et les fers français sur la même place 340 fr. la tonne, différence 180 fr. [1] : la même commission, si elle était assemblée, pourrait-elle hésiter à voter la réduction du tarif ?

Examinons donc quel doit être le chiffre de cette réduction : M. Thiers a proposé dans son exposé de motifs 5 fr. par 100 kilog. soit 50 fr. par tonne : la commission de douanes de la chambre, a proposé 60 fr. : un de nos plus habiles ingénieurs et économistes a demandé une baisse de 100 fr. : [2] les deux premières réductions nous paraissent trop timides, la dernière trop hardie. Nous croyons que l'abaissement du tarif doit être tel que la concurrence entre les fers anglais et les nôtres s'établisse librement dans nos ports de mer : le droit doit donc être calculé de manière à ce que dans l'état présent des choses les fers anglais et français s'y livrent à peu près au même prix: les fers anglais auront toujours contre eux, dans le cas où ils voudraient approvisionner nos marchés intérieurs, non-seulement le prix de transport dont sont grevés nos propres fers, mais encore les frais de la remonte toujours plus considérables de beaucoup que les frais de la descente : en adoptant pour base de nos calculs les prix donnés par la commission des douanes de 1834 et cités plus haut, que justifient parfaitement les prix courans de la place de Paris que nous avons sous les yeux, on trouverait que la différence moyenne entre les prix anglais et les prix français, droits non acquittés, étant de 180 fr.

[1] Chiffres donnés par la dernière Commission des Douanes : *Rapport du 29 avril* 1834.

[2] Voir dans le journal des Débats du 21 mars 1833 un fort bel article sur les fers signé, Michel Chevalier.

par tonne, ce serait à ce taux qu'il faudrait abaisser le tarif. Mais afin de laisser une marge un peu plus large au producteur français nous proposerons de l'établir à 16 fr. 75 c. soit avec le décime 18 fr. 40 c. par 100 kilog. ou 184 fr. par tonne; c'est une réduction sur le droit actuel de 9 fr. 10 c. par 100 kilog. et de 91 fr. par tonneau.

Quant au droit sur les fers au bois, il pourrait également se réduire de 165 fr., décime compris, qu'il se paie aujourd'hui par tonne, à 111 fr. décime compris : c'est une réduction de 54 fr. par tonne. Nous avons montré plus haut comment le fer laminé devait, indépendamment de tout tarif, réduire à ses limites naturelles la production du fer au bois : il faut donc abaisser un tarif en proportion de l'autre, et laisser la décadence nécessaire des usines au bois suivre son cours naturel.

Il y aurait aussi à modifier proportionnellement les droits sur les fontes et les aciers, à réduire sur-tout le droit sur les machines : mais une mesure de la plus haute importance serait celle qui permettrait l'introduction en franchise des fers destinés à la construction des *rail's-way* : c'est le seul moyen de nous procurer promptement et à bon marché les voies de communication qui nous manquent, de pourvoir toutes nos industries de l'arme la plus indispensable pour soutenir la concurrence étrangère, et sur-tout de hâter le moment où nos producteurs de fer indigène pouvant lutter avec les anglais pour la facilité et le bon marché des transports comme ils le peuvent dès à présent pour le bas prix de la main-d'œuvre, du minérai et du combustible, rien ne s'opposera plus à l'entière abolition du tarif à l'entrée des fers!

Après avoir montré le tort que reçoivent de l'excessive cherté de la houille et du fer nos industries manufacturières et agricoles; après avoir cherché quelle réduction il était con-

venable de faire supporter immédiatement au tarif qui frappe ces deux produits; on pourrait s'étendre à faire valoir les avantages que vaudrait directement à l'industrie commerçante cette heureuse mesure : mais sans compter que ces avantages sont évidens pour tout le monde, nous les avons déjà fait entrevoir à plusieurs reprises dans cet article. Quand il serait vrai que les Bordelais eussent apporté dans leurs récriminations contre le monopole des houilles et des fers, une exagération facile à à comprendre chez des gens qui combattent en faveur d'un produit avantageux et naturel contre une industrie factice protégée par un tarif qui enchérit la denrée de plus d'une fois et demie sa valeur marchande : il n'est point permis non plus de supposer avec l'administration que l'élévation du tarif français soit resté sans influence d'aucune sorte sur les tarifs étrangers : depuis quand les actes de la France n'exercent-ils point une réaction heureuse ou mauvaise sur les nations de l'Europe?

Et qui pourrait nier par exemple que dans la récente association prussienne, dont nous reconnaissons d'ailleurs l'importance, et dont nous pressentons avec joie l'influence future dans les pacifiques destinées de l'Europe, nos tarifs sur les bestiaux n'aient pas poussé à une réaction contre nos produits? Nous affirmerons sur-tout que, par suite de notre système restrictif, notre navigation reste depuis long-temps inférieure à la navigation étrangère : nous affirmerons que l'exportation de nos vins n'a pas suivi le progrès général de la plupart de nos industries : abaissons donc les tarifs à l'entrée des matières premières, et non-seulement nos fabricans pourront supporter la concurrence étrangère; non-seulement nous provoquerons une consommation intérieure plus étendue par le meilleur marché des produits, mais encore notre commerce d'exportation s'ouvrira des débouchés nouveaux. Pour ne point sortir

du sujet que nous traitons aujourd'hui, la seule réduction que nous proposons sur les houilles et les fers suffirait à accroître de beaucoup la consommation de notre littoral océanique en fers et en houilles : en retour des charbons et des fers qu'auront apportés les vaisseaux anglais, il faudra bien qu'ils remportent les productions de notre sol, de notre industrie, ou de notre commerce : nos vins, nos fruits, notre bijouterie, nos soieries, nos modes, notre argent et notre or.

L'Angleterre n'aura plus droit de douter de notre bonne et libérale intention, après ce signe véritable d'alliance et de communauté de vues politiques ; ses tarifs se sont abaissés avant les nôtres : après la réduction des nôtres, ils continueront à se réduire. Nous aurons droit de lui demander de faire chez elle tout ce qu'elle pourra faire, quand nous aurons nous-même fait chez nous selon notre pouvoir. N'en déplaise à messieurs *des Débats* qui font fi de la *matière* et de l'industrie, qui ne savent, du haut de leur dédaigneuse métaphysique, ce que viennent faire dans les hautes questions de progrès et de civilisation ces misérables intérêts de charbons et de vins, il n'y a jamais eu entre nations d'alliance véritable et d'union réelle, si la conformité des intérêts n'est venue fortifier la conformité des sentimens et des volontés.

En résumé, sous quelque face qu'on l'envisage, la réduction des tarifs de douane paraît l'inévitable condition de tout progrès à venir : intérêts manufacturiers, intérêts agricoles, intérêts commerciaux ; tous, au milieu des paroles contradictoires que l'enquête tire de la bouche de leurs représentans, la revendiquent plus ou moins, même en la combattant. Les destinées morales et politiques dont la révolution de juillet est venue donner à la France une éclatante et nouvelle révélation, réclament hautement cette grande mesure ; *la réforme*

commerciale : la réduction des tarifs en sera le premier acte; conséquence inévitable, réalisation dans l'ordre matériel de la sainte révolution de juillet, elle peut seule mettre un terme aux douloureux tiraillemens de ces quatre dernières années : ce sera la première pierre du grand édifice social qui va se bâtir en Europe!

CH. LEMONNIER.

P. S. Est-il besoin d'avertir le lecteur qu'au moment où fut composé l'article qu'il vient de lire, lord Wellington n'avait point reparu au ministère, et que ce n'est point au vainqueur de Waterloo que s'adressent les éloges donnés, ou pour mieux dire, la justice rendue aux ministres anglais?

DES BASQUES.

III.

DES GOUTS, DES MOEURS ET DE LA RELIGION DES BASQUES.

Les jeux, les fêtes, les réunions publiques sont un goût prédominant chez les Basques ; ils sont même pour eux un véritable besoin. Parmi leurs jeux, celui de la balle et de la barre de fer le disputent souvent à la danse et l'emportent sur elle quelquefois! Leur agilité, leur souplesse, leur vigueur se déploient dans ces différens exercices, sans préjudice à une certaine grâce locale, particulière à ces hommes d'un coin des Pyrénées.

La danse nationale est composée de pas qui lui sont consacrés et que l'on ne saurait définir; c'est d'elle que l'on a emprunté ce que l'on connaît en France sous le nom de *pas de Basque,* le seul que l'on ait pû reproduire. Les différens airs de cette danse ne peuvent être saisis qu'à force de les entendre. Il est difficile à une oreille étrangère de les concevoir, impossible presque de les retenir. Ils ont un caractère vif, une al-

lure gaie, un type sauvage et primitif, une expression originale et variée.

Hommes et femmes forment un cercle exact, sans se toucher, et, présentant le côté à la circonférence qu'ils décrivent et observent, exécutent chacun pour soi. L'ensemble, la précision, la mesure sont remarquables; les figures semblent uniformes et ont pourtant de la variété. Je n'ai jamais vu une personne étrangère au pays, qui ait pu apprendre cette danse, quoiqu'elle paraisse, ainsi que je viens de l'indiquer, une continuelle répétition d'elle-même au premier coup-d'œil.

Il est rare qu'il ne vienne pas, pour y assister et s'y mêler, des filles et des garçons des villages voisins. Le voyageur reconnaîtra facilement ceux-ci, malgré la parfaite conformité de costume et le cachet de famille que l'on remarque sur le visage de tous nos montagnards. Aux visitans seuls est dévolu le droit de porter leur bâton sur la place de la joyeuse réunion et de le garder à la main. La jeunesse du lieu ne peut l'avoir dans son propre village sans afficher un projet de vengeance ou un sentiment d'inimitié. Si les visitans se mêlent aux danses, ils confient leurs armes à un ou deux individus, spectateurs; et ceux-ci les conservent jusqu'à ce que les propriétaires viennent les réclamer.

Il advient parfois qu'un beau danseur se présente et se donne en spectacle. Un cercle bien formé se presse autour de lui sans le gêner; le tambourin commence un des airs nationaux, le danseur s'élance tenant, d'ordinaire, une mince et souple baguette par les deux extrémités. En variant les poses de ce demi-cerceau, il aide à sa grâce naturelle et en accompagne des pas qu'il forme avec autant de souplesse que d'agilité. Applaudi, il s'enhardit plus encore, s'enlève plus léger, et après un quart-d'heure de ce violent et continuel exercice,

termine brillamment au dernier son du tambourin. Il rentre aussitôt dans ce cercle qui se rompt pour le recevoir et recueille les suffrages que chacun s'empresse de lui apporter. Les jeunes filles le regardent avec complaisance, les garçons le complimentent sans jalousie.

Pour le jeu de balle, souvent un village en provoque un autre ; soit que les joueurs des deux localités eux-mêmes se portent le défi, soit que d'autres, qui ne doivent être que spectateurs, fassent et préparent la partie qui n'est jamais refusée par les leurs. Alors on convient du nombre de joueurs qui sera de chaque côté, du poids de la balle qui varie depuis quatre onces jusqu'à dix-huit et même vingt, de la place sur laquelle on jouera, de la somme à disputer, du jour et de l'heure du rendez-vous. Ces faits convenus, chacun des deux partis remet, entre les mains d'un homme connu et qui jouit du suffrage public, des arrhes plus ou moins considérables elon le prix fixé de la partie à faire. Si elle manque par la a ute des joueurs d'un des côtés, si l'on n'arrive pas à l'heure déterminée, les arrhes passent aux antagonistes qui les partagent entr'eux. Mais ce cas est extrêmement rare, puisqu'on a la facilité et le droit de faire prévenir, ne fut-ce qu'une heure d'avance, lorsqu'il survient quelque empêchement.

Avant de commencer le jeu, on nomme, d'un commun accord, quatre juges dont la décision est sans appel pour marquer les chasses et prononcer sur les coups douteux. En général ce sont des hommes d'un âge mûr que les joueurs désignent pour remplir ces fonctions. S'il arrive qu'un coup ne leur soit pas clairement démontré à eux-mêmes, faute d'avoir vu exactement le lieu précis où est tombée la balle, ils préviennent par ce seul mot : *plaça*, qu'ils vont recueillir les opinions des spectateurs. Alors les joueurs suspendent la partie ; les quatre juges se divisent,

et après avoir reçu le dire des assistans, ils se réunissent au milieu de la lice vacante, se communiquent le jugement de la majorité, et prononcent à haute voix que le coup est valable ou non, favorable par conséquent à tel des deux camps. La décision est proclamée ordinairement par le plus âgé des quatre juges, et le jeu continue sans que l'on ait entendu la plus légère réclamation.

La barre de fer est un jeu de force et d'adresse en même temps. Elle est, communément, du poids de vingt à vingt-cinq ou trente livres, et c'est à qui la jettera plus loin, soit de pied ferme, soit en faisant un tour sur soi-même. Cependant, la barre doit aller dans une direction donnée et tomber d'une manière déterminée, sans quoi le coup ne vaudrait rien, dépassât-il de beaucoup tous les précédens. Ils ont encore une infinité d'autres jeux de ce genre, tous d'agilité ou de vigueur, ou d'adresse; mais chacun est soumis à des juges à la décision desquels on se soumet sans appel.

Je n'aurais pas tracé cette courte esquisse de quelques-unes des coutumes de nos Basques, s'il n'en devait ressortir l'unité de leur caractère et de ce sens droit qui accompagne tous les instans, tous les mouvemens de leur existence. Mais on retrouve jusque dans leurs jeux les bases de leur sage et belle constitution, de cette constitution écrite sur les rochers de nos montagnes avec le sang de nos devanciers, de cette constitution qui ne peut appartenir qu'à des hommes libres et dignes de l'être, qu'à un peuple fait et vertueux : la liberté d'émettre son opinion pour tous, le conseil des anciens qui les recueille toutes, qui prononce en dernier ressort et dont la voix est écoutée, est obéie.

Dans des parties importantes où l'or des parieurs vient se mêler à celui des acteurs, comme dans celles dont un simple

repas doit être l'unique prix ; la bonne foi, l'impartialité, la foi dans les jugemens des quatre hommes choisis ou des assistans, est toujours la même. Aucun murmure n'accueille la condamnation, rien d'improbateur ne vient indiquer qu'on la considère comme injuste ou partiale.

Aussitôt le jeu terminé, les dépositaires des divers enjeux se dirigent vers le centre et sont entourés des gagnans qui viennent, joyeux, demander le prix de leur victoire. Puis vainqueurs et vaincus se mêlent et vont étancher ensemble sans fiel, sans amertume, sans rancunes, une soif inévitable après plusieurs heures d'un exercice aussi vif que continuel.

Pour voir une belle partie de paume, faite par des joueurs renommés, le Basque ne comptera pour rien dix lieues à faire ; lieues de son pays, lieues mesurées à sa facilité pour la marche, lieues calculées à l'heure plutôt qu'à la toise ou au mètre. Tout ce qui tient à ses usages, à son pays, a pour lui un indéfinissable attrait. N'avons-nous pas vu ces mêmes hommes quitter l'armée, le drapeau, et venir chez eux, même des frontières de la Pologne, uniquement pour assister à la fête de leur village, fête qui dure trois jours, la célébrer au sein de leur famille, se retremper à l'air de leurs chères montagnes, voir un instant la bien-aimée, et retourner ensuite où le devoir les appelait, où les attendait le danger ?

On le comprendra, si l'on veut se rappeler leur passion pour la terre natale et leur idiome introuvable. Où parle-t-on leur langue ? où danse-t-on comme chez eux ? où retrouver cet instrument, vieux comme nos montagnes, ce tambourin composé de quatre longues cordes accordées, deux par deux, à l'unisson et formant deux octaves ? ces cordes tendues sur une table d'harmonie et que l'on frappe en mesure avec un morceau de bois qu'on tient d'une main, tandis que l'autre module les sons

d'un flageolet à trois trous qui fait entendre plusieurs octaves et en exprime toutes les notes? où pourrait-on voir ces nombreuses et cordiales réunions dans lesquelles, sur une place publique, tout un peuple est comme une famille unie? où aime-t-on comme chez eux? où rencontrer cette manière discrète, originale, caractéristique, de faire l'amour?

Dans un rayon de dix lieues tous se connaissent, même de nom. Leur exactitude à suivre les marchés et fêtes locales explique assez ce que cette assertion pourrait présenter de surprenant. Souvent l'amour, qui ne calcule guères les distances, fait qu'un jeune garçon et une jeune fille habitant les deux extrémités du rayon, se conviennent. Enfans de la nature, ils ne sauraient s'en faire mystère, et si les deux cœurs sont unis, ils tendent à s'engager l'un à l'autre, ils se le confient sans détour. C'est alors que le langage, déjà si fertile en images par lui-même, se pare des comparaisons les plus grâcieuses, des fleurs les plus coquetttes.

Le dimanche dans l'après-midi, à l'issue du service divin, hommes et femmes, filles et garçons se rassemblent sur la place située, communément, devant l'église qu'entoure le cimetière, et la danse ou le jeu de balle remplissent le temps et occupent les loisirs. Là, le jeune Basque est assis au côté de sa préférée, soit sur une simple pierre, soit même sur le mùr à hauteur d'appui qui borde l'enceinte de la région des morts. C'est là, c'est à côté des tombes que foulent leurs pas, c'est dans ce lieu où la loi inévitable vient niveler tout et tout réunir, que les deux amans projettent de vivre ensemble; c'est en présence de l'insensibilité absolue qu'ils se promettent de s'aimer. Eh! que leur importe alors le monde qui n'est plus? Voyez l'attitude expressive du jeune homme. Son existence entière est concentrée dans le moment qui fuit sans qu'il s'en

aperçoive, elle est suspendue aux lèvres qui lui sourient. Sa tête, chargée de pensées d'amour, voluptueusement se penche sur l'épaule de sa bien-aimée, tandis qu'un bras enlace sa taille souple et jolie, et que l'autre main presse celle qu'on lui abandonne. Les spectateurs nombreux qui remplissent la place ne s'occupent point des heureux, ne se font pas un malin plaisir de les déranger et ne les gênent point en effet. Qu'ont-ils à cacher aux yeux du public? aux yeux de leurs compatriotes? Simples et sans détour comme la nature qui les forma, ils en suivent les douces lois en aimant et en demandant un cœur en échange de celui qu'ils ont donné.

La première faveur qu'ils obtiennent est de venir, la nuit, frapper à la petite fenêtre de bois de la bien-aimée. Ils s'annoncent de loin par une sorte de cri indéfinissable que la langue désigne sous le nom imitatif de *irrincin*; c'est leur cri de joie, cri particulier à la nation, dont on ne retrouve d'indice nulle part, et que la jeune fille sait bien distinguer pour être celui de son amant. A mesure que celui-ci approche du manoir de son amie, ce cri devient plus rare et à une certaine distance cesse entièrement. Il arrive, frappe doucement à l'étroit volet en prononçant le nom chéri, et la fragile barrière s'ouvre. La jeune fille paraît, à demi-vêtue, et tous deux se livrent aux charmes d'une conversation aussi tendre qu'animée. Dans la saison des fruits, le garçon se fait un devoir de faire hommage à sa maîtresse de ceux qu'il a cueillis pour elle, et dont le jardin, la vigne ou le verger qui se rencontrent sur son chemin supportent seuls tous les frais.

Après un temps plus ou moins long d'épanchemens, de prières rejettées, d'espérances données, d'engagemens pris pour l'avenir, le jeune homme se retire en silence, et l'aube du lendemain le retrouve à ses travaux.

Dès que les deux amans se sont donnés parole de mariage, l'aspirant, par autorisation de celle qui dès ce moment devient sa fiancée, fait part aux parens de la jeune fille de ses intentions. Si elles sont agréées, la porte de la maison lui est ouverte la nuit, et il en passe la meilleure partie tête à tête avec sa future. Ordinairement la pièce destinée à servir de cuisine, et qui se trouve attenante à celle des parens, est celle de ces rendez-vous charmants. L'hiver, un feu doux et d'une clarté douteuse les y réchauffe sans trop les éclairer; l'été, ils se sentent l'un près de l'autre et n'ont pas besoin de se voir.

S'ils se rencontrent ensuite dans un lieu public quelconque, jamais la moindre parole, le moindre regard d'intelligence, le plus léger signe ne donnera à connaître l'intimité qui règne entr'eux. Ils ne se rechercheront pas le jour : s'ils se rencontrent, le hasard pourra bien n'en pas être la seule cause, mais il ne se trouveront jamais seuls. Des gâteaux, des fruits seront distribués par le prétendu à toutes les filles présentes à la courte entrevue, sans distinction pour celle à qui seule, pourtant, s'adresse tacitement son hommage. Ils se séparent vite, de peur des observations et des remarques des étrangers, des propos que pourraient tenir les rivaux jaloux ou ceux qui ont été rejetés.

Remarquons ici combien il est rare qu'un garçon qui a promis mariage à une fille, même sans que les parens de l'un ni de l'autre en soient informés, manque à cet engagement : cependant, une fois ce mot magique prononcé, plus de barrières, plus de refus; confians l'un dans l'autre, sûrs l'un de l'autre, ils se regardent comme s'appartenant déjà mutuellement. C'est qu'une parole donnée est une chose sacrée pour le Basque, et tellement que, dans le cas dont nous parlons maintenant, la flétrissure est pour le garçon qui a forfait à sa foi et la pitié

pour l'infortunée qu'a trompée un faussaire. Aussi, celui qui, à la faveur de la sainteté du nœud conjugal, s'est fait un jeu d'abuser de l'innocence ou de la crédulité, ne trouvera plus de dupes dans sa contrée, mais pourra bien y rencontrer des vengeurs de sa victime. Tandis que celle-ci, avant longues années, verra surgir celui qui couvrira son erreur de son nom et d'un saint manteau; et le cœur de la jeune mère, naguère délaissée, s'épanouira en voyant s'asseoir à la même table, vivre du même pain, habiter sous le même toit, et les enfans de son hymen et celui de sa faiblesse trahie.

Convenons-en; il n'est pas rare que les fruits précieux du mariage en devancent un peu la célébration. Mais ne concluons pas de là qu'une enclinité à l'inconduite les y entraîne, et qu'au premier venu pourrait être dévolu le même privilége. Loin de là; si nos jeunes vierges négligent un instant la blanche fleur d'innocence, ce n'est que dans le but de former un lien qui doit devenir bientôt indissoluble; c'est pour augmenter encore la solennité et la valeur de la parole qui leur a été donnée; c'est pour mettre le garçon de leur choix dans l'alternative de voir déverser sur lui l'improbation et le blâme dévolu chez nous aux simples menteurs eux-mêmes. Nos montagnards, pour dire qu'une jeune fille a eu le malheur d'être délaissée par celui qui lui doit la douceur de se voir renaître, ont une expression à eux seuls, qui peut donner une idée de la grâce de notre langue, en même temps que signaler leur opinion sur la pauvre enfant : *il lui est tombé une petite plume de l'aile*, disent-ils. [1]

[1] Il faut savoir, pour l'intelligence de cette phrase que dans presque toutes nos chansons d'amour, la jeune fille qu'on y célèbre est comparée à une tourterelle ou au plus grâcieux des oiseaux.

En réfléchissant à tout ce que nous venons de dire du caracrère Basque, nous ne pourrons nous refuser à trouver encore dans cette circonstance de sa vie une nouvelle preuve de ce que nous avons plusieurs fois répété. Peuple primitif, il est du petit nombre de ceux qui croient encore à la sainteté de la foi jurée ; il se repose avec confiance sur cette croyance et s'endort paisiblement sur les conséquences que peut amener sa crédulité, quand même on la tromperait. Tant pis pour qui fausse sa parole, vous dira-t-il, *il n'est pas homme!!!*

Le lien du mariage est, chez nous, aussi sacré que l'est, pour les époux, l'observance du serment qui les unit. Société sainte, trait d'union de deux existences qui se confondent, source révérée d'où découlent d'autres vies revêtues du nom et de la réputation de leurs auteurs : tel est, aux yeux des fils du Cantabre, le nœud sociétaire du mariage. Malheur à la femme qui perdrait de vue ses devoirs! Malheur! si elle s'expose à introduire dans l'héritage de son mari un co-partageant de souche étrangère! Anathême sur elle! On la fuit, on la nomme et la cite avec mépris ; un doigt vengeur et implacable la poursuit et la désigne à ceux qui ne connaissent pas encore l'hérétique de la foi sacrée, la transfuge du saint serment, et son nom est bientôt répandu et stygmatisé dans les communes environnantes.

Pareille serait la destinée d'une fille qui aurait écouté un homme marié. Car, celle-là n'aurait pas à alléguer en sa faveur l'excuse de l'espérance, ni d'une promesse reçue, ni d'un avenir à s'assurer. Non ; elle serait considérée comme une erreur de la nature, une fille sans frein comme sans conduite ; et le sévère mépris de ses compatriotes la tiendrait reléguée dans la solitude et l'abandon.

Jetant maintenant un coup-d'œil sur les usages qui accom-

pagnent et précèdent la cérémonie du mariage, nous y reverrons toujours ce coloris antique, ce vernis local, ce cachet original et primitif qui appartient à notre belle nation.

La veille du jour fixé pour la célébration, les parens invités ne manquent pas d'arriver, nombreux, portant leurs présens. Ces présens se composent pour chacun, suivant le degré de parenté, d'une mesure voulue de froment déjà préparé en pains, puis d'un mouton ou d'un agneau selon la saison, ou de volaille, gâteaux, etc. Le fiancé, précédé du musicien du village, transporte de chez lui au domicile de sa future et dans une charrette attelée de bœufs ou vaches laitières, un lit neuf, quelques meubles et les attributs de son état disposés en faisceau sur le devant du char. En avant de ce petit cortége, il fait conduire, aussi comme hommage à sa bien-aimée, le bélier de son troupeau et les cinq ou six plus beaux moutons, tous portant suspendue au cou une énorme clochette en cuivre, de la forme d'une poire renversée. Chacune de ces cloches rend d'ordinaire, un son différent et très-fort; et lorsque le petit groupe descend la montagne, la vallée entière et les monts d'alentour répètent au loin cette harmonie pittoresque et bizarre à laquelle se mêlent les accens aigus de la flûte et du tambourin national. Les rubans des plus éclatantes couleurs ne sont pas oubliés. Les frères et sœurs du marié et quelques-uns des plus proches voisins, tous chargés de leurs dons, accompagnent le futur.

Arrivés à leur destination, le fiancé, en costume de fête, entre seul dans la maison et reparaît bientôt sur le seuil de la porte, tenant la jeune fille par la main. Là, il lui fait offrande avec cette naïve éloquence, cette vivacité spirituelle et gaie, ce dire fin que l'on chercherait vainement ailleurs. Tous rentrent ensemble, déposent leurs présens et l'on introduit alors

au domicile à venir du garçon les meubles qu'il a portés.

Après avoir vidé, dans une courte pause, la coupe de l'hospitalité, après que le musicien a célébré le cordial accueil en jouant un de ces airs, antiques enfans de la montagne, on se retire dans le même ordre, au son de l'instrument villageois ainsi qu'au bruit de ce cri de joie dont nous avons parlé plus haut. Il faut savoir, cependant, que de l'échantillon qu'il avait amené de son troupeau, le fiancé ne laisse au domicile de sa future que son bélier. Il emmène les autres après leur avoir, toutefois, ôté leurs clochettes retentissantes.

Oh! qui voudrait porter un regard scrutateur et philosophique sur ces coutumes, aussi anciennes que le peuple mystérieux chez lequel elles ont pris naissance, trouverait dans leur explication une bien intéressante traduction à offrir à ses lecteurs! Tout, pour ainsi dire, est figuré dans le langage du Basque; tout est symbolique dans ses usages. Nous ne voulons pas parler ici de cette coutume religieusement conservée qui impose à chacun des parens conviés à un mariage, la part qu'il doit apporter du banquet commun. Tout le monde y reconnaît l'antique origine de la nation, tout le monde y peut lire la date reculée des siècles primitifs et des mœurs patriarchales d'un peuple plus libre que riche. Mais ce bélier qui reste seul comme ôtage et dont l'absence détruit la prospérité, la fécondité du troupeau, ne semble-t-il pas chargé de dire que sans l'accomplissement de la réunion qui se prépare, tout, chez son ancien maître, va languir, va dépérir?

Je me rappelle, au sujet de ces interprétations si faciles à saisir pour qui veut un peu y songer, avoir lu une petite brochure de M. Lacour qui ne peut pas se faire à l'idée de voir des rosiers cultivés dans nos cimetières. Ainsi que les étrangers qui parcourront notre pays pour le regarder sans l'étudier,

partant sans le comprendre, il n'a vu que des fleurs, les ornemens d'une fête, dans un lieu qui devrait ne présenter aux yeux que des images de tristesse et de deuil. Il se prend à sourire là où l'on ne devrait que méditer et regretter, parce qu'il ne voit qu'une bizarrerie dans l'effet! Dans l'effet, soit; mais l'intention? L'avez-vous sondée, vous qui riez, qui blâmez même cette prétendue bizarrerie, ce caprice supposé, ce *faire*, en un mot, dont le sens est si profond? Et comment l'auriez-vous sondée, puisque vous ne connaissez pas ce peuple, puisque vous n'avez pas saisi la physionomie de celui dont vous voyez à peine l'ensemble de la figure? Interrogez un de nos paysans, un berger, un laboureur; tous vous diront, en présence de ce champ de méditations dans lequel vous les conduirez pour leur demander ce que signifient ces fleurs : *ainsi la vie!*... Oui, Ainsi la vie; et c'est pour s'en souvenir sans cesse, pour l'utiliser autant que possible, pour en envisager le terme sans effroi, comme on regarde une fleur qui passe; c'est pour avoir incessamment présente une grande et importante leçon, qu'ils ont placé l'image de la vie à côté de la mort; les fraîches couleurs du printemps et de nos plus beaux jours à côté du froid et de l'immobilité de la tombe; la renaissance perpétuelle des fleurs dont de nouvelles tiges surgissent auprès des tiges déjà flétries, à côté de la souche desséchée que recouvre la terre, mais qui a laissé derrière elle de frais rameaux qui la perpétuent en continuant son espèce. Voilà l'intention; je n'y pénètre pas le sujet d'un sourire.

Je demande pardon au lecteur de cette petite digression, et je reviens.

Au jour de la célébration du mariage, l'épouse revêt, par dessus ses habits de noce, un costume noir. C'était la couleur habituelle et préférée des Cantabres, nos aïeux; ils la portaient

toujours, et nos Basques ne s'en sont pas dessaisis; au banquet qui suit les obsèques, comme au banquet nuptial, ils portent les couleurs de deuil. Mais pourquoi la jeune fille qui va gaîment s'unir à l'homme de son cœur, cette jeune fille que ses joyeuses compagnes ont aidée à revêtir les éclatans habits de cette grande solennité, vient-elle se présenter lugubre comme un service funèbre à celui à qui elle a voulu unir sa destinée, consacrer tous les jours qui lui sont dévolus? Fille, elle était libre; femme, elle perd sa liberté, et fait ses adieux aux danses, aux jeux de ses jeunes années.

L'habit du marié est noir aussi, et dans les familles un peu aisées la forme donnée au costume de ce jour-là, comme à celui qu'ils produisent dans les grandes circonstances, c'est-à-dire trois ou quatre fois l'année, est celle que l'on reconnaît sous la désignation d'*habits à la française*, dénomination impropre et usurpée, puisque le type nous appartient. Ici se rencontre encore un de ces antiques usages qui offrent d'eux-mêmes leur interprétation. Ce que les deux époux avaient de vêtemens le jour de leur union, est mis de côté, précieusement conservé et passe à la génération suivante qui, à la mort des grands parens, les remplace par les siens. Il faut qu'ils soient bien malheureux, bien pauvres, ceux qui sont obligés d'user ces habits consacrés, témoins toujours parlans du serment que les deux époux ont échangé pour jamais.

Après la cérémonie, au sortir de l'église, la nouvelle mariée, accompagnée seulement de sa mère et de ses sœurs, se retire chez elle. Le mari reste sur la place du village avec le reste des invités, hommes et femmes, et là, on joue à la paume ou se livre à d'autres jeux jusqu'à midi, heure à laquelle ils cessent tous, pour s'acheminer gaîment vers le festin nuptial.

Ce jour-là, la place d'honneur est aux époux ; la jeune femme, dépouillée de ses noirs habits, est à table près de son mari, et les honneurs, les toast, sont pour eux. Longues années de bonheur ! Nombreuse famille ! Santé soutenue ! Travaux bénis du ciel ! Voilà les vœux naïfs de ces hommes simples et tous philosophes. Le repas est gai, prolongé, accompagné par intervalles des sons du tambourin, commensal obligé de ces fêtes. Pendant le café, souvent une antique légende sortie de la bouche d'un frais vieillard aux cheveux blancs, vient captiver l'attention de tous. On écoute avec avidité ces récits animés, tout reflétans de souvenirs reculés, souvenirs de traditions nationales ou personnels au narrateur, souvenirs toujours intéressans ; car ils font vivre dans le passé ceux qui n'avaient pu le voir, et prolongent l'existence d'un temps qui n'est plus en le confiant à un présent qui le transmette à son tour.

Le soir, excepté ceux qui sont d'un quartier trop éloigné, chacun retourne à ses foyers, et dès le lendemain, le soleil trouve le nouveau marié aidant son beau-père du secours de ses bras. Lorsqu'il revient des champs, la jeune femme a déjà commencé les fonctions qui sont devenues les siennes ; elle a préparé les alimens des hommes et les sert à table. Il est extrêmement rare que les femmes s'y asseyent auprès de leurs pères ou de leurs maris ; en général elles mangent debout ou assises isolées dans un coin. Une maîtresse de maison servira, outre son mari, les valets, les étrangers, son fils même qui mange avec son père, dès qu'il est d'âge à partager ses travaux. Elle, ses filles et les servantes, font leur repas debout et après que chacun des hommes a été servi.

Dans tous les ménages Basques les hommes sont maîtres, au point que leurs femmes, en parlant d'eux, disent : *notre*

maître. Ce qui est exclusivement dévolu aux femmes, c'est l'intérieur, la culture du jardin, et tous les menus détails d'entretien. Elles ne sont pas pour cela exemptes des travaux des champs; seulement elles les quittent avant les hommes, pour aller préparer leurs repas. Le matin elles le portent au champ; et dans les cas pressés ou lorsque l'éloignement du lieu du travail entraînerait la perte d'un temps précieux, elles y apportent aussi le dîner que l'on prend à l'ombre d'un arbre ou à l'abri d'une haie: elles ne font le leur que de retour chez elles.

Cette suprématie de l'homme est tellement enracinée dans ce coin des Pyrénées, que jamais une femme ne tutoie son mari. La veille encore de l'engagement irrévocable, ils se renvoyaient mutuellement ce *toi* charmant, interprète et auxiliaire de l'amour; et aujourd'hui ce mot naguère sollicité, ce mot hier encore tant chéri, vient, sans hésitation, expirer sur les lèvres qui le prononçaient avec tant de grâce et d'abandon. Oui; mais hier aussi tous deux, libres encore, ils étaient égaux de condition; tous deux étaient soumis à une seule et même loi, au niveau de l'amour. Aujourd'hui l'homme seul a conservé le droit de cette expression de la plus douce intimité. La femme plus faible, s'est donné un fort et le respecte; elle s'est donné un protecteur, le révère comme tel, et chacune de ses paroles en porte l'empreinte; elle s'est donné celui dont les travaux et les sueurs doivent alimenter, avec lui, la compagne de sa vie et ceux qui leur devront d'être; à elle à le servir, à essuyer les sueurs, à réparer les fatigues qui lui procurent l'existence.

S'il est une femme qui lise ces lignes, ah! qu'elle ne se prenne point à jeter au loin l'article du Vieux Montagnard, à honnir le beau peuple auquel il est si fier d'appartenir.

Non, croyez-moi, il n'est point de despotisme chez le Basque, point de tyrannie domestique; il n'éprouve le besoin ni le désir de faire sentir à la mère de ses enfans qu'il est son maître; jamais! consultez plutôt le nom qui désigne la femme, qui lui a été consacré par notre langue toute de peintures et d'images, par notre langue dont chaque terme est une expression fidèle et précise du fonds de la pensée : *ematzca*, celle qui donne des douceurs! Voyez l'homme la soulager du fardeau qu'elle porte, l'aider dans ses travaux, d'intérieur même, aussitôt qu'un peu de force devient nécessaire; voyez-le lui sourire en rentrant de ses travaux, et ne jamais montrer ombre de jalousie, ce poison de toutes les heures, cet incessant persécuteur de la vie, ce destructeur déchirant de tout ce qui ressemble au bonheur. Non, non; chez lui point n'est connu cet affreux venin; car chez lui point de ces tracasseries odieuses, qui minent et anéantissent le repos : chez lui confiance entière dans celle qui fut l'amie de sa jeunesse et n'a changé ce doux nom que pour prendre le titre d'amie et compagne nécessaire de tous les jours de sa vie. Ici la femme sert qui doit la soutenir et la défendre dans l'occasion; elle le fait avec joie, parce qu'elle le fait volontairement; elle savait en s'engageant que son lien n'était pas une chaîne; elle n'est pas esclave. Son caractère, le sang qui coule dans ses veines, se révolteraient à cette seule pensée; et son mari lui-même est trop plein de la dignité de son espèce, de la fierté de notre race, pour consentir à ce que sa femme, Basque comme lui, eût la moindre apparence de servage.

L'ame du Basque *est ouverte*, pour me servir des expressions de notre spirituel compatriote Garat, *aux plus vifs sentimens de la nature et aux plus grandes terreurs de la religion*. En effet, il en suit les pratiques, il en observe les

lois. Sa croyance est ferme et entière, elle est simple comme lui. Il aime le culte de ses pères ; il le voit grand, pur, comme celui qui en est l'objet ; sublime comme son auteur, imposant et consolateur comme l'éternité dont il émane et qu'il promet à ses fidèles sectateurs. Mais comme le Basque vit encore sur ses vieilles traditions, qu'il en a conservé l'observance, et que, dans beaucoup de circonstances, il les consulte comme ses mobiles et ses uniques régissans, il a conservé à sa religion ce vernis de simplicité antique, ce caractère primitif sous lequel on ne peut la voir que sublime, digne des âges reculés dont elle est le code le plus parfait et la législation la plus vertueuse, digne aussi du Dieu qu'elle démontre et ne peut que faire aimer. Peuple naturel qui n'a pas été gauchi ni faussé par des importations hétérogènes, peuple vierge de toute domination étrangère ; le Basque a su conserver toute la noble indépendance de l'homme libre, de l'homme des premiers temps, et repousse de sa croyance tout ce qui peut choquer sa raison, ou blesser les lois de la nature. La religion est et sera toujours pour lui une tradition sacrée, une encourageante consolation ; elle lui offre des espérances, après lui avoir imposé une sage règle de conduite. Comme frein il l'accepte ; il la rejetterait comme joug.

Il entoure aussi de son respect les ministres de l'autel. Mais ce respect qu'il leur témoigne ne l'empêchera pas de les juger comme hommes, et de signaler leurs travers et leurs défauts, tout en mettant sous la sauve-garde de sa vénération, et leur robe et leur apostolique mission.

Le Basque, qui chérit les spectacles et les fêtes, court, avec une naïve curiosité, aux fêtes de l'Eglise. Il en aime la pompe qui parle à ses yeux, le simple et grave chant qui parle à son ame, et la majestueuse solennité. On l'y voit recueilli,

décent, placé comme partout où on le rencontre. Ordinairement sa voix se mêle à celles du chœur ; mais jamais les deux sexes ne sont mêlés. Comme aux temps primitifs, les hommes se réunissent dans une tribune, les femmes occupent le bas du temple. Là leurs genoux pressent les pierres du parvis ; un livre ou un chapelet est dans leurs mains.

Dans les relations que nos montagnards eurent avec les peuples d'Aquitaine dont ils furent si long-temps les glorieux protecteurs, ils conservèrent l'usage de faire des pélerinages à leurs temples. De nos jours encore ils en font d'assez fréquens ; mais presque tous à des ermitages qui se trouvent dans les différentes provinces Basques. Ces pélerinages se font toujours en troupes nombreuses et dans la belle saison. Souvent aussi plus d'une journée de marche sépare les pélerins du but de leur voyage. Chargés de leurs provisions, ils se divisent en groupes, les uns composés de jeunes filles, les autres de jeunes garçons. Ces groupes joyeux s'acheminent échelonnés, et chantant de pieux cantiques. Par intervalles aussi se fait entendre la musique nationale, pendant laquelle les voix se reposent et se préparent à un nouveau chant qui, en les aidant à faire la route, doit, dans leur persuasion, en écarter tout fâcheux accident.

L'heure consacrée, midi arrive ; on choisit un endroit propice, ombragé, frais ; la halte se fait par toutes les bandes, successivement à la même place ; et, ainsi rapprochées, tous déposent sur l'herbe leur contingent de vivres qui doivent composer le modeste repas de la caravane sainte. Une source fraîche et limpide désaltère les pélerins, et deux heures d'un bienfaisant repos les disposent à continuer la route qu'ils ont entreprise. Le tambourin donne le signal du départ ; la marche se reprend dans le même ordre que le matin, et quand ar-

rive le soir, on s'arrête de nouveau sous les branches hospitalières des chênes antiques ou des vieux châtaigniers dont abondent nos montagnes.

Le souper est aussi frugal que l'avait été le repas du matin. Mais avant de se livrer à un sommeil réparateur, nos voyageurs exécutent toujours les danses privilégiées du pays, au son de l'instrument type et national. Le point du jour les retrouve prêts à repartir.

C'est un spectacle touchant que de voir cette espèce de camps, dans lesquels les sexes sont séparés comme dans nos églises, saluer l'aurore, chacun à sa manière. Je veux dire que les garçons, debout, en cercle, appuyés pittoresquement sur leurs bâtons, compagnons nécessaires de tous leurs voyages, entonnent l'hymne du matin, le chant du départ ; tandis que les femmes et les jeunes filles, à genoux sur le lieu même où elles viennent d'oublier pendant quelques heures leurs fatigues et les peines de la vie, remercient le ciel, à voix basse, le rosaire à la main, du repos qu'elles viennent de goûter et lui demandent force et courage pour poursuivre et terminer heureusement le voyage du pélerin.

LE VIEUX MONTAGNARD.

De la Grotte, Novembre 1834.

EXCURSIONS

DANS

L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, LE NORD-OUEST DES ÉTATS-UNIS, ET LES ANTILLES. [1]

DANVILLE disait souvent dans ses vieux jours : « Mes amis, il y a encore bien des erreurs dans les livres de géographie. » Aujourd'hui, après les travaux de ce grand géographe et de ses successeurs, il faut convenir que tous les doutes ne sont pas levés et que toutes les incertitudes ne sont pas éclaircies. Aussi l'acquisition d'un seul fait nouveau, d'une seule vérité, ne doit pas être accueilli du public avec indifférence. L'Amérique est une de ces contrées où les voyageurs auront encore de riches moissons de gloire à cueillir après les mémorables travaux de Brué, de Humbolt, etc. C'est à cet illustre savant que l'on doit des connaissances précises sur la géographie physique de ce continent ; c'est lui qui le premier a démontré l'existence de cette immense chaîne qui s'étend du nord au midi de l'Amérique en longeant la côte occidentale de l'Océan pacifique. Les nombreuses ruines de fortifications de villes,

[1] Un vol. in-8°, prix 7 fr. 50 c.

de tombeaux disséminés sur les bords du Missouri, et depuis le lac Erié jusqu'au Mexique, en attestant une civilisation primitive bien antérieure à la découverte de Colomb, offrent un vaste champ de recherche aux érudits. Si nous jettons les yeux sur l'état politique actuel de l'Amérique, nous verrons une tendance à une liberté forte (incompatible peut-être avec nos mœurs) se développer, à mesure que les européens sont dépossédés de cette vaste contrée, où ils ne conservent plus que quelques colonies insignifiantes.

« L'Angleterre, il y a peu d'années, possédait une grande partie des États-Unis actuels; la France avait la Louisiane; l'Espagne tenait sous son empire les Florides, le Mexique, le Darien, la Terre-Ferme, Buénos-Ayres, le Paraguay, le Chili, le Pérou et la Californie; le Portugal commandait à tout le Brésil. Toutes ces immenses régions sont maintenant autant d'États indépendans. L'Angleterre, il est vrai, possède encore le Canada, la Nouvelle-Écosse, et quelques cours d'eau sur la côte du Labrador, un petit établissement à Honduras, les déserts de Démerary et d'Essequibo; voilà tout. La France n'a pas un pied de terrain, excepté les forêts de Cayenne. Le Portugal a perdu toutes ses provinces. L'Espagne est bloquée dans sa dernière citadelle, et le pavillon hollandais ne se voit plus qu'à Surinam. Il ne reste rien de plus à l'Europe de ce vaste continent, sur lequel, il y a peu d'années, elle régnait triomphante.

» Quant aux îles des Indes occidentales, on peut les regarder comme de simples avant-postes de ce gigantesque domaine. Saint-Domingue a déjà chassé ses anciens maîtres, et devient un point de mire pour ses frères noirs. Les sociétés d'Angleterre contre la traite des nègres, pleines de bien-

veillance et d'activité, ont ouvert une batterie foudroyante sur les derniers forts que les maîtres de l'ancien continent possèdent encore dans le Nouveau-Monde; et, selon toute probabilité, elles ne cesseront pas leur feu qu'elles n'aient fait tomber le dernier pavillon de l'Europe, si puissante naguère dans les régions transatlantiques. Il ne faut pas douter que les races noires des Indes occidentales aimeront à suivre ce bon exemple, aussitôt que cela sera en leur pouvoir.

» Or, avec Saint-Domingue, qui leur sert de modèle, combien de temps faudra-t-il avant qu'elles essaient de s'élever à la condition d'Etats indépendans? Et si elles réussissent à nous écraser dans les dernières possessions qui nous restent, il y a dix contre un à parier qu'aucun des nouveaux gouvernemens ne porterait le deuil de notre éloignement du Nouveau-Monde. »

Le livre de M. Waterton auquel nous empruntons ce dernier passage, est remarquable par l'originalité des récits et sur-tout par les faits nombreux d'histoire naturelle qu'il renferme. La passion de l'auteur pour cette étude lui fait braver les crocodiles et les serpens, pour aller à la recherche d'un seul fait nouveau. Le premier voyage dans les déserts de Démerary et sur les rives de l'Essequibo, donnent une idée juste de ces contrées; les Français liront avec intérêt ce que dit l'auteur de notre colonie de La Gabrielle à Cayenne. Dans le dernier voyage, on trouve sur les Etats-Unis des détails qui nous ont paru piquans, même après le livre charmant de Miss Trolloppe. L'ouvrage est terminé par une apologie des sauvages de l'Amérique, par Washington Irving, dont nous croyons devoir donner un extrait:

« Il y a, dans le caractère et les habitudes du sauvage de l'Amérique du Nord, considéré dans ses rapports avec la scène sur laquelle se passe sa vie errante, avec ses vastes lacs, ses forêts sans bornes, ses rivières majestueuses, ses plaines où le pied de l'homme n'a laissé aucune trace, il y a, dis-je, dans cette réunion, un ensemble frappant et admirable de sublimité. Il est créé pour ses solitudes comme l'Arabe pour le désert. Son naturel est sérieux, simple et endurant; il est propre à lutter contre les difficultés et à supporter les privations; il semble qu'il y ait peu de place dans son cœur pour le développement des qualités affectueuses; et cependant, si l'on veut prendre la peine de pénétrer au travers de cet orgueilleux stoïcisme et de cette taciturnité habituelle qui ôtent à l'observateur le moyen d'étudier accidentellement son caractère, nous le trouverons enchaîné à ses semblables de la vie civilisée par plus de sympathies et d'affections qu'on ne lui en attribue ordinairement.

» Tel fut le sort des infortunés originaires de l'Amérique, que, dans les premiers temps de la colonisation, ils furent doublement lésés par les blancs; ils ont été dépossédés de leurs héritages par des mercenaires ou par des guerriers licencieux, et leur caractère a été tracé par des écrivains superstitieux et intéressés. Les colons les ont souvent traités comme des bêtes fauves, et les auteurs se sont efforcés de justifier ces outrages. Les premiers trouvèrent plus aisé de les exterminer que de les civiliser; et les seconds, de les avilir que de les disculper. Les dénominations de sauvages et de païens suffirent pour sanctionner de tels procédés, et le pauvre habitant des forêts fut persécuté et diffamé, non parce qu'il était coupable, mais parce qu'il était ignorant.

» Les droits du sauvage ont été rarement appréciés d'une manière convenable, ou respectés par l'homme blanc. En paix, il a été trop souvent dupe d'un trafic artificieux ; en guerre, il a été regardé comme un animal féroce dont la vie ou la mort n'était qu'une question de pure précaution ou de convenance. L'homme est cruellement destructeur de la vie quand sa propre sûreté est compromise et qu'il est sûr de l'impunité ; il y a peu de grâce à attendre de lui quand il sent l'aiguillon du reptile et qu'il a la conscience du pouvoir de détruire.

» Les mêmes préjugés qui existaient dans l'origine existent encore de nos jours. Certaines sociétés savantes, il est vrai, se sont efforcées, avec une sollicitude louable, de porter leurs recherches et leurs études sur le véritable caractère et les mœurs des tribus indiennes. Le gouvernement américain, de son côté, a sagement et humainement fait ses efforts pour inculquer à leur égard un esprit de modération et d'amitié, et pour les protéger contre toute fraude et toute injustice. L'opinion générale sur le caractère indien se forme toutefois trop facilement sur les misérables hordes qui infestent les frontières et errent sur les confins des établissemens. Elles sont le plus souvent composées d'êtres dégénérés, corrompus et affaiblis par les vices de la société, sans être améliorés par sa civilisation. Cet orgueil d'indépendance, qui forme la base d'une vertu sauvage, est détruit, et l'homme moral est en ruine. Leur esprit est humilié et ravalé par un sentiment d'infériorité, et leur courage naturel affaibli et dompté par les connaissances supérieures et la puissance de leurs voisins éclairés. La société s'est avancée sur eux comme un de ces vents desséchans qui portent la désolation sur toute une contrée fertile. Elle a énervé leurs forces, multiplié leurs maladies et enté sur leur barbarie originaire les vices dégradans de notre vie artificielle. Elle

leur a donné mille besoins superflus, tandis qu'elle a diminué les ressources de leur simple existence. Elle a poussé devant elle les animaux et le gibier, qui fuient le bruit de la hache et la fumée du hameau, pour chercher un refuge dans les forêts profondes ou dans les déserts inhabités. C'est ainsi que les indiens de nos frontières ne sont trop souvent que de misérables restes de tribus, autrefois puissantes, qui se sont affaiblies par le voisinage de nos établissemens et sont tombées dans une existence précaire et vagabonde. La pauvreté, la pauvreté avec ses peines et son désespoir, ce tourment dévorant de l'esprit inconnu à la vie sauvage, ronge leur ame et fait disparaître toutes les qualités d'une nature noble et libre; ils deviennent ivrognes, indolens, faibles, voleurs et pusillanimes; ils parcourent en vagabonds les établissemens, au milieu de demeures spacieuses, pleines des commodités les plus recherchées de la vie, qui ne leur rendent que plus sensible la misère de leur condition; le luxe déploie son éclat à leurs yeux, mais ils sont exclus de ses faveurs; l'abondance couvre les champs, mais il meurent de faim au milieu de cette fertilité; le désert s'est changé en jardins autour d'eux, mais ils sentent qu'ils sont comme le reptile qui les infeste.

» Combien leur sort était différent lorsqu'ils étaient les maîtres absolus d'un sol incontesté! Leurs besoins étaient peu nombreux, et les moyens de les satisfaire étaient en leur puissance; chacun, autour d'eux, partageait la même chance, endurait les mêmes fatigues, se nourrissait des mêmes alimens, et se couvrait également de vêtemens grossiers; on ne voyait s'élever aucune cabane qui ne fût toujours ouverte à l'étranger sans demeure; on ne voyait pas la fumée tourbillonner au-dessus des arbres, sans être bien venu au feu et au repas du chasseur. « Car, dit un historien de la Nouvelle-Angleterre,

» leur vie est tellement exempte de soins, ils sont si aimans, » qu'ils usent des choses dont ils ont la jouissance comme d'un » bien commun, et ils sont si compâtissans qu'ils mourraient » plutôt tous de faim que de voir un des leurs périr faute de » nourriture; ils passent ainsi leur temps paisiblement, attachant » peu de prix à nos pompes, mais contens des leurs, que quel» ques hommes estiment si misérables. » Tels étaient les Indiens dans l'orgueil et l'énergie de leur nature primitive; ils ressemblaient à ces plantes sauvages qui prospèrent mieux dans l'ombre des forêts, mais qui s'altèrent par la culture et périssent sous l'influence du soleil.

» En discutant le caractère sauvage, les écrivains ont été trop enclins à adopter des préjugés vulgaires ou une exagération passionnée, au lieu du calme scrutateur d'une vraie philosophie; ils n'ont point assez considéré les circonstances particulières dans lesquelles les Indiens ont été placés, et les principes de leur éducation. Aucun être n'agit plus rigoureusement que l'Indien sous l'empire d'une règle; toute sa conduite est dirigée selon quelques maximes générales implantées de bonne heure dans son ame; les lois morales qui le gouvernent sont en petit nombre, il est vrai, mais il ne dévie à aucune. L'homme blanc a des lois nombreuses sur la religion, la morale et les mœurs; mais combien en viole-t-il?

» Un sujet fréquent d'accusation contre les Indiens est leur mépris des traités, la trahison et l'impudence avec lesquelles, en temps de paix apparente, ils volent aux hostilités; toutefois, les blancs, dans leurs rapports avec les Indiens, deviennent trop facilement froids, défians, oppressifs et agresseurs; rarement ils les traitent avec cette franchise et cette confiance qui sont indispensables à une amitié réelle. On n'a pas fait assez d'attention à ne point offenser ces sentimens d'orgueil

et de superstition, qui souvent déterminent plus promptement l'Indien à des hostilités que de simples considérations d'intérêt. Le sauvage solitaire sent d'une manière silencieuse, mais vive. Ses sensations ne sont pas répandues sur une aussi grande surface que celles des blancs; mais elles pénètrent des canaux plus profonds et plus directs. Son orgueil, ses affections, ses superstitions se rapportent à peu d'objets, mais les blessures qu'on y fait sont en proportion plus cuisantes et lui fournissent des motifs d'attaque que nous ne pouvons assez apprécier : lorsqu'une communauté est si limitée en nombre qu'elle forme une grande famille pariarchale comme une tribu indienne, l'injure d'un individu devient l'injure de tous, et le sentiment de la vengeance est instantanément répandu : un feu du conseil suffit pour discuter et arranger un plan d'hostilités. Là, tous les combattans et les sages se réunissent ; l'éloquence et la superstition se combinent pour enflammer l'esprit des guerriers ; l'orateur éveille leur ardeur martiale, le prophète et le visionnaire les portent à une espèce de fureur religieuse.

» Un exemple de ces exaspérations soudaines, dues à des motifs particuliers au caractère indien, existe encore dans les vieilles chroniques du premier établissement de Massachussets. Les planteurs de Plymouth avaient dégradé le monument des morts à Passonagessit, et avaient dépouillé le tombeau de la mère du Sachem de quelques peaux dont il était décoré. Les Indiens sont remarquables pour le respect qu'ils portent aux sépultures de leurs parens. On a vu des tribus qui avaient vécu plusieurs générations loin de la demeure de leurs ancêtres, passant par hasard dans le voisinage, se détourner de la grande route, et, admirablement guidées par une tradition exacte, aller chercher bien des milles à travers le pays quelque monticule perdu dans les forêts où avaient été déposés les os de leurs

ancêtres, et là, y passer plusieurs heures dans une méditation silencieuse. Sous l'influence de ce sentiment sublime et sacré, le sachem dont la tombe maternelle avait été violée, réunit ses hommes et leur adressa la harangue suivante, monument simple et pathétique de l'éloquence indienne, exemple touchant de piété filiale dans un sauvage.

« Dernièrement, lorsque la glorieuse lumière du ciel était » sous ce globe et que les oiseaux devenaient silencieux, je me » disposai, suivant mon usage, à prendre du repos. Avant que » mes yeux fussent tout-à-fait fermés, j'eus une vision dont mon » esprit fut fort troublé. Je tremblais à cette vue lamentable, » quand un esprit s'écria : Vois, mon fils, toi que j'ai chéri, » vois ce sein qui t'a allaité, ces mains qui t'ont vêtu et offert » la nourriture ! Peux-tu bien oublier de prendre vengeance » de ce peuple féroce qui a si hideusement dégradé mon tom- » beau par mépris de nos antiques et honorables coutumes ? » Vois la tombe d'un sachem devenue semblable à celle du » vulgaire. Ta mère gémit et implore ton aide contre ce peuple » avide nouvellement introduit dans notre pays ; si tu le souf- » fres, je ne serai jamais tranquille dans mon éternelle demeu- » re. — Cela dit, l'esprit s'évanouit. Couvert d'une froide » sueur, incapable de parler, je repris mes forces et recueillis » mes sens affaissés, déterminé à vous demander conseil et as- » sistance. »

. . . .

« Les tribus de l'Est ont disparu depuis long-temps ; les forêts qui les abritaient ont été abattues, et à peine en reste-t-il quelques traces dans les établissemens nombreux de la Nouvelle-Angleterre, si ce n'est, çà et là, le nom indien que porte un fleuve ou un village. Tel sera tôt ou tard le destin des autres

tribus qui bordent les frontières, et qui ont été attirées hors de leurs forêts pour prendre part aux guerres des blancs; encore un peu de temps, et ces Indiens suivront le même chemin que leurs frères. Le petit nombre de hordes qui errent encore sur les bords du lac Huron et du lac Supérieur, ou des fleuves tributaires du Missisipi, partageront le sort de ces tribus qui couvraient jadis les états de Connecticut ou de Massachussets et étaient maîtresses des beaux rivages de l'Hudson, de cette race gigantesque qu'on dit avoir existé sur les bords du Susquehannah, et de ces nations diverses qui florissaient aux environs du Potomac et du Rapanoc, et peuplaient les vastes forêts de la vallée de Semandoah; ils disparaîtront comme une vapeur de la surface de la terre; leur histoire se perdra dans l'oubli, les lieux qui les connaissent encore en perdront pour toujours le souvenir,

« On ne saura jamais s'ils ont jamais été. »

» Si par hasard quelque légende douteuse leur survit, ce sera dans les songes d'un poète pour peupler ses grottes ou ses forêts, à l'instar des faunes, des satyres ou des divinités des bois de l'antiquité; ou s'il s'aventure à peindre leurs malheurs et leur misère, s'il raconte comment ils furent envahis, opprimés, dépouillés, arrachés à leur sol natal et aux tombeaux de leurs pères, chassés comme des bêtes sauvages, précipités dans la tombe par la violence et les massacres, ou la postérité se détournera d'un tel récit avec horreur et incrédulité, ou elle rougira d'indignation en voyant l'inhumanité de ses ancêtres.

« Nous sommes repoussés, disait un vieux guerrier, jusqu'à » ne pouvoir aller plus loin; nos haches sont brisées, nos arcs

» rompus, nos feux presque éteints; encore un peu de temps, » et l'homme blanc aura cessé de nous persécuter, car nous » aurons cessé d'être. »

Le livre de M. Waterton nous paraît devoir contribuer aux progrès de la géographie; son élégant traducteur a rendu en le publiant un vrai service à la science. Les naturalistes trouveront des détails nouveaux sur le Fourmilier, le Paresseux; ainsi que des réflexions intéressantes sur la manière de conserver les oiseaux. Nous différons avec l'auteur, dans les regrets qu'il donne à l'expulsion des Jésuites du Brésil; peut-être déplore-t-il la perte de la belle latinité de ces révérends pères. Il nous semble pourtant, que des citations continuelles des auteurs latins font dans le livre de M. Waterton un contraste désagréable avec les idées neuves et originales qu'il renferme.

E. B. Lejeune.

DE

L'ÉCOLE SATANIQUE

EN LITTÉRATURE.

Evilbe thou my Good!!! s'écrie le Satan de Milton, lorsque, tout fumant des foudres vengeresses de Dieu, il tombe, emportant avec lui et sa réprobation éternelle, et l'éternel désespoir qui doit l'en consoler. Cette sombre invocation est toute la poétique d'une littérature insolente, où les choses saintes sont en proie, où le nom de Dieu ne descend que pour assister à un blasphême, où la religion et la morale sont débordées par le mépris de l'homme, où les vertus, les devoirs, la conscience, les remords, sont coupés à la racine, comme buissons et broussailles que la liberté humaine ne saurait traverser qu'en leur abandonnant ses dépouilles. Littérature de bronze, que les douces émotions trouvent insensible, et qui thésaurise tous les malheurs et tous les crimes, pour avoir le droit de haïr, de maudire et d'insulter; un cri de désespoir la parcourt incessamment de l'un à l'autre bout, cette orageuse et frénétique littérature; il lui faut pour l'éclairer non la lumière pure du soleil, mais les lueurs

rougeâtres de l'incendie ou l'éruption du volcan ; son sourire est amer ; elle raille d'une ironie égale et le manteau des rois et les haillons du pauvre ; la gloire est pour elle un écho stupide ; elle ne recherche dans le laurier que son essence qui est le poison ; elle souille d'un pied injurieux les autels les plus couverts d'offrandes, les plus parfumés d'encens ; tout est dévasté autour d'elle, comme autour de ce Juif maudit qui marchait toujours sous l'anathême de Dieu et laissait derrière lui la consternation dans tous les lieux où il passait.

Cette calamité de l'esprit humain, cette littérature damnée, qui se laisse emporter ainsi au souffle de Satan, on l'appelle *satanique* elle vient de loin. Interrogeons ses origines ; suivons-la dans ses tristes migrations, et tâchons de définir le terme où elle s'arrêtera.

Fichte dans quelques pages accablantes de sa philosophie, a présenté le miroir aux calamités du monde : avec toute l'impassibilité de son stoïcisme, il s'est complu dans la longue énumération de ses douleurs ; il a contemplé, il a révélé son martyre, et il ne s'en est point ému. L'éternel antagonisme des forces qui composent l'univers, l'acharnement et l'outrance de leurs hostilités, le monde moral tendant toujours à s'arracher aux étreintes du monde matériel, au prix des plus durs efforts et des déchiremens les plus douloureux, il a fait de tout cela comme une sombre épopée, dont le malheur est le héros ; terrible héros, qui prend le monde entier pour sa conquête ; les pestes, les fléaux, les guerres, toutes les variantes de la mort, orages, bouleversemens, catastrophes, il fait défiler cet interminable cortége à nos yeux ; et, après nous avoir délaissés au milieu d'une désolation sans issue, il raille notre épouvante et ne la conçoit pas. Pour lui,

il ne voit qu'une vaine fantasmagorie dans le sinistre appareil des maux qui nous assiégent; supprimant le monde extérieur pour la plus grande liberté de l'homme, il nie toute relation possible entre les faits contingens de la matière et des faits absolus de l'esprit; il déclare qu'à tout jamais il sera impossible à la philosophie de rencontrer leur point de contact, le moment de leur flagrante cohésion; et que tous les systèmes auront beau faire; malgré leurs théories et leurs preuves, il les défie de jeter jamais un pont sur l'abyme qui les sépare.

Ayant ainsi placé l'homme dans une personnalité indépendante hors de toute portée de l'action extérieure, l'ayant claquemuré, si nous osons le dire, dans l'isolement du *moi*, il s'inquiète peu du dehors; ne pouvant constater la matière, il en conteste l'existence; et tout est fini.

Libre à Fichte de s'inscrire en faux contre la réalité et de la faire s'évaporer en quelque sorte dans le creuset brûlant de sa logique : libre à son génie hautain et raisonneur de ne pas se laisser atteindre par les envahissemens du monde extérieur; qu'il les domine de toute la morgue de son esprit critique et négatif! Nous ne serons pas aussi intraitables que le philosophe d'Yéna, nous reconnaîtrons que tout est réel dans tout ce qui peut nous subordonner à une modification quelconque; nous reconnaîtrons encore que souvent la nature dresse contre nous des forces disproportionnées, et que, malgré l'harmonie générale dans laquelle l'univers s'épanouit, il s'élève parfois des notes discordantes qui vibrent longuement et qui retentissent au cœur de l'homme. Si bonne mère qu'elle soit, il vient de ces heures désespérées et maudites où la nature n'a plus pour ses nourrissons que des mamelles de marâtre. Eh! qui n'a pas senti passer sur sa tête ce vent

de la montagne qui agitait les cheveux blanchis du roi Léar? Le monde est un drame immense tout plein de sanglantes péripéties. Dans l'ordre naturel, des cataclysmes qui nous cachent, ensevelie sous des ruines, la main providentielle de Dieu; dans l'ordre moral, la liberté qui se dégrade et qui devient une anarchie de crimes; et dans l'ordre social, des révolutions et des guerres. Puis, quand toutes ces plaies se ravivent et s'enveniment d'une recrudescence nouvelle, lorsque le mal déborde et que toutes les choses divines et humaines s'enfoncent et disparaissent dans le chaos tourbillonnant de la fatalité, il vient un moment où l'homme resté seul comme un orphelin en arrière, bien loin d'une intelligence bienveillante qui l'éclaire et le conduise, s'endort peu-à-peu dans d'inexprimables langueurs, pour se réveiller bientôt dans les convulsions d'une agonie de désespoir. Alors il prend résolument son parti: que lui importe que sous ses pieds la terre vienne à faillir et que le ciel soit d'airain sur sa tête? La terre ne s'ouvrira jamais que pour lui creuser les profondeurs de l'abyme, et il s'y précipitera avec une joie furieuse; que Dieu lui manque, il trouvera Satan: que le soleil disparaisse, il invoquera la foudre et il marchera illuminé de ses lueurs!

Ouvrons les archives de la pensée humaine; interrogeons la poésie, elle en sait long sur les infortunes de l'esprit de l'homme. La poésie, c'est le grand livre d'or où se succèdent, feuillet par feuillet, les joies et les peines de l'humanité. Ici les ravissantes extases et les enchantemens de l'hymne; là les terreurs et les angoisses du martyrologe, partout l'empreinte du cœur de l'homme aussi vivante que la face du Christ sur le voile de Véronique.

A ses débuts, toute belle des grâces et des harmonies de la nature, la poésie s'épanouit dans Orphée en une fleur de lyrisme

et d'amour ; plus tard elle devient sérieuse, car Dieu lui a parlé, et c'est sous sa main qu'elle chante dans la Bible : et la voilà bientôt s'en allant par les champs de bataille tout enivrée des chocs d'armures, dans la poussière des mêlées : elle sait le nom des héros, et les miracles de leurs bras ; et, en attendant que tous les siècles et tous les peuples viennent faire cercle autour d'elle pour l'entendre, elle raconte l'Iliade à travers les villes et les bourgs de la Grèce et de l'Asie Mineure.

Il faut pourtant que ces transports se calment ; il faut que la poésie prenne un caractère plus morne, que son allure devienne moins fougueuse ; voici venir vers l'homme les douleurs profondes, les longues calamités, les orages du cœur et les vicissitudes du sort. Les pleurs de l'ame couleront harmonieusement dans les vers mélancoliques d'Euripide ; et les royales infortunes, Sophocle les prendra pour les embaumer dans ses tragédies splendides et solennelles, comme des mausolées d'or et de porphire. Sophocle et Euripide se plaignent aux Dieux, mais ils ne les accusent pas. Au fond de leurs gémissemens il y a toujours un semblant de prière qui murmure et voudrait s'élever. Rien de critique, rien de raisonneur. Ils acceptent les dieux, et la main des dieux, qu'elle soit foudroyante ou protectrice, ils l'adorent également. Mais si l'homme tombe abymé sous une oppression trop constante, si ses malheurs excèdent en étendue les puissances de son ame, s'il sent un caprice aveugle et brutal se jouer des conseils de sa sagesse et se complaire à les éparpiller à tous les vents et à tous les hasards, alors il se ravisera peut-être ; à force de gémir il en viendra à s'indigner, il appelera pour le secourir contre ce que l'on nomme les dieux, l'orgueil du raisonnement individuel, la jactance de l'esprit, l'esprit du mal.

Le pontife de la religion du mal, le sombre génie qui, le premier, prit à partie contre le ciel l'audace et l'impénitence blasphématoire de l'homme, ce fut Eschyle. Il résuma dans son Prométhée, tout ce qu'il y a d'invincible dans le génie humain, se connaissant et s'enivrant de lui-même, et s'élevant de toute la hauteur de sa raison contre l'autorité qui veut l'opprimer. Cette formidable lutte s'exprime et se déploie magnifiquement sous la verve farouche d'Eschyle dans sa Trilogie du Προμεθευς. L'introduction de la deuxième partie nous représente Prométhée enchaîné sur son roc, les flancs battus par l'aile du vautour qui lui ronge les entrailles : autour de lui sont rangées, entr'autres figures, la Force et la Prudence, qui viennent, au nom de Jupiter, l'une pour expliquer au patient, avec l'ostentation d'une majestueuse fatuité, combien peut être vaste et toute-puissante l'autorité du maître des dieux; elle fait retentir les chaînes du condamné, elle irrite le vautour, et lui demande s'il lui semble que Jupiter soit vengé. L'autre, plus cruelle avec une apparence moins barbare, creuse et fouille à grands bras dans les douleurs de Prométhée, pour y trouver le repentir ; elle lui expose combien il fut imprudent de vouloir faire se mesurer entr'eux l'orgueil de l'homme et la suprématie du roi des dieux ; que, pour toucher de ses mains le feu du ciel, il fallait d'abord avoir un front à l'épreuve de la foudre; que, du reste, s'il consentait à abaisser sa jactance, peut-être sentirait-il s'éteindre peu à peu quelqu'une de ses inextinguibles angoisses.

Au milieu de tout cela Prométhée est railleur; il a toute la fierté superbe d'un roi tombé qui se souvient de son trône : tout plein encore de son audace passée, il s'étourdit dans le souvenir enivrant de son œuvre; il n'en demande pas davantage : il dédaigne de répondre aux argumentations qui l'ob-

sèdent, il menace même de trouver une insulte nouvelle pour aggraver son crime et parfaire le couronnement de sa titanique insolence.

Voilà un étrange combat. Qui ne reconnaîtra dans ce conflit de l'autorité infinie et du génie dialectique l'assurance du *roseau pensant*, qui ne courbe pas sa tête, parce que l'univers s'écroule, et qui ne se laisse pas déconcerter, parce qu'il raisonne lui contre l'autorité qui l'écrase et qui ne raisonne pas.

Nous n'avons pas à signaler ici les empreintes plus ou moins profondes que l'esprit de l'homme a laissées, depuis Eschyle dans la grande voie révolutionnaire ouverte par le Prométhée. Restreints par les conditions de notre travail et nous réservant peut-être pour quelques essais à venir sur cette question d'art si importante, compliquée de religion et de morale, nous ne dirons pas notre dernier mot aujourd'hui. Forcés de parcourir, à tire d'aile et d'un seul vol, d'un horizon à l'autre, antique et moderne, les espaces de la littérature, ne pouvant guère autre chose que de nous accrocher aux sommets, nous interrogerons les dominations de l'intelligence. Après Eschyle Shakspeare.

William Shakspeare! Voilà le tourmenteur juré de tout cœur d'homme qui tombe dans les serres invincibles de son drame. Il brasse notre pauvre nature dans toute sa profondeur; il s'en empare, il la tord, il s'y plonge, il en revient les mains pleines des horribles secrets ensevelis dans ses ténèbres, comme sont les vices abjects dans l'ombre d'un *lupanar*. Au milieu de ses drames, Shakspeare nous apparaît comme un grand-prêtre des anciens jours parmi les dépouilles pantelantes d'une hécatombe. Génie âpre et raisonneur, d'une logique intraitable et qui passe à travers les choses les plus saintes de l'autorité et qui les és'abousse dédaigneusement lorsqu'il ne les met pas en

poussière! Ah! le vieux Will! le vieux Will! le souffle d'Eschyle repose sur lui. Mélange barbare de paganisme et d'athéisme, réunissant les superstitieuses croyances du moyen-âge et l'incrédulité douteuse des temps modernes, dialecticien profond, et sophiste railleur, Shakspeare n'apparaît nulle part mieux avec sa acolossale grandeur que dans Hamlet.

Nous avons échangé le sommeil de bien des nuits contre une lecteur de Shakspeare, et il nous revient en mémoire combien nous fûmes troublés, quand son théâtre s'ouvrit pour la première fois devant nous. Ce fut d'abord Othello, le farouche lion venu tout exprès du fond des déserts au secours de son frère le lion de Venise; repu de victoires, il veut pour abriter ses vieux jours, prendre une jeune fille éclatante de beauté et la faire toute resplendissantede gloire. Il épouse la fille d'un sénateur; le More aime à reposer son front noir sur le sein de la blanche Desdémona; il s'y endort, il y rêve de bonheur jusqu'à ce que Yago vienne le réveiller. Yago, c'est le type du machiavélisme descendu au milieu des sécurités du foyer domestique; génie froid comme la vipère, faisant le mal théoriquement et à loisir, sous ses paroles dormantes et veloutées veille toujours une pensée armée de pointes; Yago c'est l'incarnation de l'hypocrisie, mais de cette mielleuse hypocrisie du *bravo* qui vous assassine par derrière en murmurant avec douceur les cadences d'un chant d'amour. Il en veut à Desdémona d'être belle, il en veut à Othello d'être heureux, et il les perdra l'un par l'autre. Il s'empare du More, il le circonvient de son amitié perfide, il le façonne à son plaisir. Othello et Yago en présence, c'est le lion sous la tutelle du chat et qui en sort avec la nature du tigre. Pauvre Desdémona, tu peux chanter la romance du saule: chante et pleure assise au bord de ton lit, et baisse ton front pâle, et regarde avec des yeux mélancoliques les mou-

rantes lueurs de ta lampe; chante et pleure, Desdémona; la romance du saule est ton hymne de mort; ton lit conjugal te servira de tombeau, et la lampe sépulcrale est allumée déjà : chante et pleure, tremble sur-tout, et fais ta prière à Dieu, car l'Africain est jaloux, et l'Africain va venir!

Tout cela est souverain et magnifique : mais au-dessus d'Othello et de Macbeth, au-dessus de Roméo et de Shylok et de Richard III, ces apparitions de l'infini dans le fini de la pensée humaine, nous avons placé Hamlet.

Hamlet est un jeune prince de Dannemarck, dont le père est mort empoisonné. Inhabile encore à monter sur le trône, Hamlet est écarté par Claudius son oncle, qui veut régner à sa place, non à titre de régent, mais comme roi. Pour mieux consolider son sceptre, l'usurpateur épouse la veuve du feu roi, la reine Gertrude, mère d'Hamlet; et la célébration des noces suit de près les obsèques royales. Hamlet est triste et solitaire, il nourrit de vagues soupçons, et il s'inquiète de la manière mystérieuse dont son père est mort; il ne sait pas qu'il a été empoisonné. Une nuit, l'ombre de son père se dresse devant lui, et il entend distinctement le fantôme lui dire qu'il est mort par le poison, que sa femme et Claudius sont ses assassins, et qu'il lègue à son fils le soin de le venger. Il faut qu'Hamlet venge son père! et sur qui? sur sa mère! Pour obéir à sa piété filiale, il faut qu'il devienne parricide. Il faut aussi que de son bras il frappe Claudius, et Claudius est le père d'Ophélia, la vierge des premières amours d'Hamlet, d'Ophélia qui lui est promise et qui languit déjà dans sa couche de jeune fille en attendant son bien-aimé. Ah! c'en est trop, Hamlet s'indigne contre le fantôme qui lui a dicté un sacrilége comme un devoir; il l'accuse d'imposture, il s'accuse lui-même d'éblouissement; il veut au

moins attendre une nouvelle épreuve : il n'attend pas longtemps; voici le fantôme qui revient et qui demande pourquoi il n'est pas encore vengé. A cette vue Hamlet s'égare, un frisson convulsif le saisit, sa tête se perd; il veut chasser le spectre, et le spectre reste immobile, pétrifié à ses yeux comme une statue de bronze sur le marbre d'un sépulcre. Enfin il s'évanouit, et alors il s'élève dans la tête d'Hamlet un délire inoui, un délire à part, n'ayant ni l'imbécilité furieuse de la démence, ni les caprices fantastiques de la folie. C'est d'un malheur infini la contemplation morne à l'état d'idée fixe et qui le serre invinciblement dans la torture de cette effroyable alternative : trahir son père et refuser sa mission, ou en l'acceptant, cette mission, assassiner sa mère et le père de son amante. Ce n'est point assez de ce martyre, de la vertu crucifiée, pour ainsi parler, entre deux crimes à commettre, de nouvelles angoisses viennent encore se disputer les sanglantes dépouilles du cœur d'Hamlet; traqué de tous côtés par l'ambition soupçonneuse de Claudius, outré d'indignation et de mépris pour sa mère, qui èndort nonchalamment sur le chevet royal et sous les baisers usurpés de son complice, et le soin de son fils et des remords de son noir forfait : Hamlet pleure encore Ophélia qu'il lui faut immoler sans pitié dans le sacrifice de son abandon. Et pourtant il s'était promis de chastes délices et les ravissemens d'une béatitude ineffable sous le ciel étoilé de son amour ; dans son adoration rêveuse, aux pieds de sa vierge chérie, il avait murmuré bien souvent :

'Tis fair thougt to bed between the maid's legs.

Voilà donc Hamlet assouvi de douleurs ; le voilà perdu

sans espoir dans cette vaste arène de tourmens et de crimes, où tout rugit autour de lui comme autour d'un gladiateur qui voit fondre à sa rencontre, ensemble et d'un seul bond, toutes les férocités du cirque. Que va-t-il faire? Attendez; voici le programme qui lui est dicté par Shakspeare : Se voir étreint et étouffé par des infortunes qui vous environnent et qui montent toujours plus haut à mesure que vous élevez la tête, *superant capite, et cervicibus altis;* sentir une douleur entée sur chacune des puissances de son ame; tomber sans force à genoux sous une oppression de fer et boire goutte à goutte, et jusqu'à la dernière, un calice amer à faire lever le cœur de dégoût à l'humanité tout entière, certes voilà de quoi lasser les saintes résignations de la patience; voilà de quoi faire évoquer du fond de l'ame tous les blasphèmes pour les diriger comme des flèches brûlantes à l'encontre de Dieu. Eh bien! si impatient qu'il soit des maux qui le surchargent, Hamlet ne blasphème pas; le nom de Dieu ne descend sur ses lèvres ni pour l'insulte, ni pour la prière : il veut mourir, voilà tout; mais avant, il cherche avec inquiétude si, dans l'ombre du tombeau, c'est le néant ou l'immortalité qui accueillent la mort. Il doute, il va mourir; quel supplice! et comme les sueurs d'une telle agonie doivent être sanglantes! *To be, or not to be*, oui, *voilà la question;* mais cette question c'est le dernier terme du désespoir, c'est le sommet de la croix, quand elle n'est pas résolue et que la mort est proche.

Ainsi fait Shakspeare : tous ses drames sont placés sur l'idée d'un malheur immense où l'on roule incessamment sans pouvoir se raccrocher à une consolation, à une espérance au moins dans sa chute; on s'abyme et l'on se perd dans une nuit de plus en plus noire, sans qu'une étoile vienne jamais, aux bords de l'horizon, vous égayer d'un sourire lumineux. Shaks-

peare, c'est comme un enfer de glace dont on n'approche qu'en tremblant d'un frisson de damné, et qu'il faut parcourir toujours sous le charme de la stupéfaction et de l'horreur.

On a remarqué avant nous, que la poésie de l'Angleterre avait trois actes : *le doute*, *le mal et le désespoir*. A Shakspeare, la première part de cette terrible trilogie ; pour Milton, la seconde ; et la dernière, qui osera s'en saisir et en faire sa proie ? Demandez à Byron.

Le *Paradis perdu* nous a toujours semblé un de ses enfantemens de la pensée humaine qui effraient à force d'être sublimes, et dont on ne peut escalader les hauteurs, du regard seulement, sans que le vertige ne gagne et que la tête ne tourne. Ce fut, dans le génie de Milton, un moment plein d'audace lorsqu'il osa relever, sous le triomphe qui l'opprimait, ce vieux Satan vaincu par Dieu, et poursuivi depuis si long-temps de l'esprit humain, guidé par le sacerdoce. Le poète anglais en mettant de nouveau en présence les deux armées de la réprobation et de la grâce, de l'orgueil créé et de la puissance incréée, ne peut que se conformer aux traditions saintes et chanter la victoire du Très-Haut. Toutefois la lyre de Milton fait à Satan une part qui est belle ; la force et la grandeur ne lui manquent pas : il est fulgurant et terrible dans la bataille, d'une éloquence magnanime dans le conseil ; il est si profondément logicien, et il y a un tel empire de dialectique dans ses paroles que l'autorité divine en serait troublée, si le raisonnement pouvait jamais quelque chose sur l'autorité. Satan est donc vaincu ; mais il sauve l'honneur des armes, mais il opère une magnifique retraite en proférant contre Dieu cette invocation menaçante que Dieu entendra, et dont il ne pourra détruire les sinistres effets : *mal, sois mon bien !*

A ce terme s'idéalise cette religion impie dont le mal est la raison suprême et qui marche dans un prosélytisme ardent, catéchisant les hommes et faisant des néophytes parmi ceux qui souffrent et qui aiment mieux perdre, à s'indigner et à maudire, le temps où la consolation pourrait venir, s'ils se résignaient et s'ils cherchaient un refuge précisement sous la main qui les a frappés. Mais hélas ! quand le doute a commencé son œuvre dans le cœur de l'homme, le mal ne tarde pas à y descendre : il en envahit les profondeurs, il s'y enracine fortement, rien ne saurait l'en arracher; lorsque Job, après avoir énuméré ses plaies et contemplé avec un étonnement douloureux l'immensité de ses misères, retombait toujours sur ce témoignage de lui-même : « Et pourtant je suis juste et innocent, » il avait un moment de doute bien sombre et bien amer : par quelle protection miraculeuse fut-il donc sauvé de l'esprit du mal et resta-t-il si opiniâtrement suspendu au sein de la providence toute mauvaise nourrice qu'elle lui était ?

L'exemple de Job a été perdu pour le monde, l'esprit du mal sous la forme du raisonnement et de la critique a fourvoyé l'humanité dans un chemin perdu où nulle trace providentielle n'apparaît pour affermir et guider la marche aventureuse de l'homme. Les premiers pas dans cette route furent pleins d'enchantement et d'illusions séduisantes; ils eurent quelque chose de cette douceur de prévarication qu'Eve dut ressentir en levant la main pour cueillir le fruit de l'arbre de la science. Ce moment suave, si délicieusement nuancé de crainte et d'espérance, ne l'avons-nous pas éprouvé une fois dans notre vie ? Souvenons-nous de notre première faute. Qui n'a écouté avec ravissement la voix de la tentation s'exhalant au fond de l'ame en un parfum de divines paroles et enchaînant le cœur avec le charme irrésistible de cette promesse :

Vous saurez que vous êtes des dieux, vous deviendrez des dieux. » Ainsi nous avons tous notre part dans la profanation de l'arbre du bien et du mal, nous avons tous goûté son fruit, nous savons tous ce qu'il en est de son amertume.

Nous connaissons le mal ; l'homme le boit à long traits, dans une coupe empoisonnée, miellée aux bords par la science pour son *alleschement*, comme dit Montaigne ; mais le mal fermente, et l'ivresse monte bientôt du cœur au cerveau, avec de longs étourdissemens, un délire aveugle, une frénésie de désespoir.

A ce terme on voit apparaître sur le faîte des douleurs humaines un génie terrible, tenant en main une lyre de fer, et chantant comme chantait l'empereur de Rome, au sommet d'une tour parmi les ruines embrâsées de la ville éternelle qui agonisait. Le souffle qui passa devant la face de Daniel, emportant les générations et les royaumes, a passé sur la poésie de lord Byron. D'où lui vient ce sentiment profond du néant de toutes choses ? Dans quelles plaines blanchies d'ossemens, dans quels bourbeux carrefours a-t-elle traîné sa robe, pour qu'elle soit ainsi maculée de fange et tout imprégnée d'une odeur de mort ? Quand le poète du désespoir se lamente, il vous fait pleurer ; mais ce sont des larmes de plomb fondu qui coulent au-dedans et qui brûlent la poitrine ; s'il rit, ce sont les éclats d'une orgie où l'ame est triste et la tête folle. Lisez Don Juan, ce blasphème de longue haleine où lord Byron fait parader, sous les plus grotesques allures, tout ce qu'il y a dans la vie de vénérable, de beau, de grand et de sacré. Si, d'aventure, il laisse tomber çà et là quelque chose qui ne soit ni de l'impiété, ni de l'ironie, quelque chose d'*humain*, on dirait une fleur venue par mégarde, et comme une timide étrangère parmi des mousses desséchées, sur les ruines d'un sépulcre. Les pas-

sions extrêmes sont sublimes: il en est ainsi de la poétique désespérée du chantre de Don Juan. Soit qu'il étale au plein jour les lubriques faveurs de la femme adultère et qu'il écrase sous le ridicule de son humiliation l'époux trompé; soit qu'il ravale l'amour aux termes de Champfort, qui le définit, le *contact de deux épidermes*; soit qu'il appelle la gloire *that sow*, et ceux qui la recherchent *farrow*, c'est toujours un génie merveilleux et qui prend un sceptre d'or pour fouiller dans les abjections et les immondices de la rue.

Si l'Ecole Satanique triomphe en Angleterre avec une grandeur si fastueuse, c'est que là, plus que partout ailleurs, se développe dans la pensée et dans l'action l'orgueil du *moi*, le contentement de la personnalité. Le *moi* est l'éternel adversaire de l'autorité, et comme l'autorité suprême c'est Dieu, il faut bien qu'il s'efface et qu'il disparaisse sous la négation qui le tue. En France, au contraire, où le *moi* est odieux, selon l'observation de Pascal, où l'unité tend toujours à entrer dans le nombre pour s'y fortifier, l'Ecole Satanique ne sera jamais qu'une exception, qu'une phase fugitive de la littérature. Aussi, voyez avec quelles mains débiles nous avons recueilli cette opulente succession de poésie, ouverte à notre profit par l'Angleterre, à la mort de Byron. Quoi de plus informe et de plus grimaçant que nos essais dans le genre *Satanique?* Ouvrez les rangs et laissez passer Victor Hugo, ce traducteur sublime du mot grec ΑΝΑΓΚΗ qu'il découvrit un jour, par hasard, pendant qu'il rêvait de poésie sur le granit immortel de la cathédrale de Paris. Laissez-le passer ce Prométhée nouveau, qui a fait palpiter un cœur sous les dalles de la vieille église et qui l'a animée du souffle brûlant de son génie. Saluons encore après lui Alexandre Dumas, Alfred de Musset, et cette femme qui a voilé son nom par pudeur en présence de son génie si mâle et si éhonté.

Maintenant oserons nous descendre dans la sentine littéraire où tombent tous les jours tant d'œuvres sans nom mêlées de choses infectes, putrides et honteuses. Nous ne les nommerons pas : et ce n'est pas la crainte de froisser des sympathies d'école qui nous contraint dans cette réserve ; ce ne sont pas non plus les haines qui pourraient nous être suscitées ; nous sommes de ceux qui, s'appuyant toujours sur leur droit d'honnête homme et sur leur prérogative d'écrivain, ne demanderont jamais merci à personne. Si nous nous taisons, c'est que le dédain ne parle pas. Déplorons seulement que tant de jeunes esprits prennent si fort au sérieux cette littérature perverse qui enseigne le mal, énerve le courage, déprave le sens et dégrade le cœur. Les traditions empoisonnées du théâtre, tel qu'on nous le fait aujourd'hui, sont suivies au foyer domestique. Aussi, après s'être abreuvées de tous les vices qu'on nous préconise, que d'ames désenchantées et qui se traînent dans une incurable langueur accusant leurs maux et les traitant par le suicide !

Que faire ici bas ? se demande-t-on souvent : le monde est vieux et tout s'en va.

> La gloire comme une ombre aux cieux est remontée :
> L'amour n'existe plus ; la vie est dévastée ;
> Et l'homme resté seul ne croit plus qu'à la mort.

« Ne désespérez jamais, repond le poète de l'histoire, l'hon-
» neur actuel de la Sorbonne, M. Michelet. De nos jours
» comme au temps de Dante, vous entendrez souvent des pa-
» roles de tristesse et de découragement. On vous dira que le
» monde est vieux, qu'il pâlit chaque jour, que l'idée divine
» s'éclipse ici-bas. N'en croyez rien.... Non, au milieu des va-
» riations de la forme, quelque chose d'immuable subsiste. Ce
» monde où nous vivons est toujours la cité de Dieu..... Mar-

» chons hardiment sur cette terre, elle ne nous manquera pas ;
» la main de Dieu ne lui manque pas à elle-même. Nous sommes
» toujours, croyez-le bien, environnés de la Providence.... »

Nous nous sommes sentis fortifiés et notre cœur a tressailli d'espérance quand nous avons recueilli de la bouche même de notre écrivain bien-aimé ces consolatrices paroles. Nous en avons fait notre viatique pour les heures de notre mélancolie, et nous les offrons à notre tour à ceux qui sont flétris par le doute, et accablés sous l'esprit du mal.

Eug. Baichère.

Toulouse, Novembre 1834.

SOUVENIRS DE ROCHEFORT.

En approchant de cette ville si pleine de la mémoire de Louis XIV, mille pensées se pressaient dans mon ame, parce que je savais que j'allais trouver dans les vastes arsenaux de ce port un reflet de la splendeur du grand siècle. Là, point de ces monumens de carton, défroque burlesque de nos théâtres mis en place la veille de nos solennités publiques; mais, au contraire, de belles et solides bâtisses étalant au soleil leurs frontons élégans, leurs mâles corniches, au milieu de mille navires accourus de tous les points du monde.

Aussi, en entrant dans la ville, je saluai avec respect le premier édifice que Louis fit construire sur cette terre alors inculte et déserte. Rêvant déjà l'empire de la mer, la première pensée de ce prince fut une pensée d'humanité et de reconnaissance. Le bois de ses flottes était encore dans les forêts et couvrait d'une ombre hospitalière l'homme des champs et le pasteur, que déjà Louis élevait à grands frais de superbes dômes, de magnifiques galeries, de vastes salles, pour recevoir les pauvres marins accablés par la souffrance. Il faut voir cet hôpital-palais avec ses imposantes façades, ces superbes pavillons, car il nous révèle dans sa magnificence le secret de tous ses triomphes.

Je courus au port.

J'étais impatient d'explorer ces lieux célèbres par les exploits des Duquesne et des Jean Bart. D'ailleurs mon ame, vierge des émotions de la vie maritime, voulait surprendre dans l'expression franche et sévère de la physionomie du marin quelques-unes de ses pensées viriles qui ne sauraient germer dans cette atmosphère de déception qu'on appelle le monde. Je voulais entendre le cri aigu du sifflet de commandement, voir les bouches béantes des noires caronades tournées contre ma poitrine, et, dans les agrès, la malicieuse figure du mousse souriant à l'abyme et s'abandonnant au branle des cordages avec l'insouciance de l'oiseau du Tropique qui se balance aux flexibles lianes des forêts.

J'entrai.... et tous ces souvenirs de nos vieilles gloires, cette vie d'emprunt que j'étais venu chercher au milieu de la fumée du goudron, des plaintes stridentes des poulies et des quolibets des marins, tout cela s'évanouit; car j'avais devant moi un spectre que je pris, avec son vêtement rouge, pour un damné échappé de son sépulcre de feu. C'était le galérien....

Oh! si vous n'avez jamais senti le froid glacé d'une lame qui vous perce les chairs, si, en proie à quelque épouvantable cauchemar vous n'avez jamais vu la main squelette de la mort se lever sur vous pour vous donner une de ces horribles bénédictions qui arrêtent les pulsations de votre cœur : vous ne pouvez vous faire une idée de tout ce qu'on éprouve d'angoisses à la vue de ces malheureux. Ne leur demandez pas ce qu'ils ont fait. En les rappelant au souvenir de la vie du monde, vous arracheriez cette enveloppe de stupide résignation qui recouvre la plaie saignante de leur ame. Et pourtant que de situations dramatiques dans la vie de ces hommes aux grandes et délicates passions!.... Voyez-les la plupart humbles et supplians se courber devant vous! L'infâmie les

a domptés; une parole de consolation les mettra presque à vos genoux. Alors ils vous diront toutes les péripéties de ce drame, dont la fin se dénoue sous vos yeux. Ils vous feront assister à ces luttes terribles où le crime triomphe enfin de l'innocence, et peut-être qu'au récit déchirant de leur malheur, une larme de pitié viendra mouiller votre paupière.

J'avais remarqué parmi les condamnés à vie un jeune homme dont la casaque grossière reluisait de propreté. Les souffrances avaient plombé ses joues sans altérer la régularité de son visage. Quelque chose même de noble et de digne se remarquait dans son maintien. Ce jeune homme m'intéressa. Il répondit à mes questions avec cette politesse concise qui veut mettre fin à toute conversation.... J'insistai.... Sans doute il vit dans mes yeux l'intérêt qu'il m'avait inspiré, car m'interpellant à son tour: — « Monsieur, me dit-il, jetés hors du monde qui nous frappe de réprobation, le seul point par lequel il tient encore à nous, est celui de la curiosité. Il y a donc générosité de notre part à la satisfaire, et pourtant nous en sommes bien mal récompensés. Beaucoup viennent ici avec la soif d'émotions fortes, et prétendent mettre à nu toutes nos blessures sans laisser tomber dans notre cœur le baume de la pitié qui en tempère les douleurs. J'ignore les sentimens que pourront vous inspirer mes infortunes, mais il m'est aisé de voir que vous désirez les connaître. Si vos yeux, après mon récit, se détournent de moi avec mépris, ce sera une nouvelle goutte d'amertume ajoutée à cette profonde coupe de désespoir et de douleur que je dois boire jusqu'à la lie, et une goutte pour moi c'est peu de chose. Je puis donc vous satisfaire ».

Le galérien se tut un instant et reprit ensuite avec émotion:

« Ce que je me rappelle de ma plus tendre enfance se borne à peu de chose. Une nuit, une femme tout éplorée vint me combler des plus tendres caresses dans mon berceau. Une voiture était attelée dans la cour, elle m'y transporta dans ses bras ; elle m'assit sur ses genoux, et puis six forts chevaux de poste nous emportèrent avec rapidité. Notre voyage fut long. Je demandais souvent des nouvelles de mon père (car ma mère était morte en me mettant au monde), mes questions restèrent toujours sans réponse. Huit jours après notre arrivée dans un beau château, près de Tours, je l'avais à peu près oubliée, et je ne m'occupais que de cette excellente femme qui se faisait appeler ma tante. Elle avait pour moi une tendresse toute maternelle. Possédant une grande fortune, les meilleurs maîtres me furent prodigués. J'avais quatorze ans lorsqu'elle me conduisit à Paris pour y terminer mes études : et tous les automnes, aux vacances, elle me ramenait dans cette belle et plantureuse Touraine qui avait vu se développer mon jeune âge, et au sein de laquelle nâquit aussi le plus vif de mes sentimens.

» Près du château que j'habitais vivait dans son manoir féodal un vieux gentilhomme possesseur d'une fortune assez bornée, mais jouissant dans le pays d'une grande considération à cause de l'antiquité de sa noblesse, de la pureté de ses mœurs, de la bienveillance et de la douceur de son caractère. M. de Moncontour était cité dans le pays comme le type des patriarches ; non pas que sa famille fût nombreuse, car il avait perdu sa femme et n'avait qu'une fille, mais parce que les paysans de son village se regardaient comme ses enfans. Des rapports de voisinage avaient établi entre M. de Moncontour et ma tante une liaison fort étroite. M. le Marquis venait souvent au château. C'était pour moi un second père. A cet âge

du sommeil des sens, la jeune Anna sa fille était pour moi une bonne et excellente sœur. Nous nous voyions tous les jours. Ma tante lui donnait des leçons de broderie, tandis que son père commençait à m'initier à la science de l'agriculture. J'avais dix-sept ans. L'intimité d'une jeune fille était pour moi trop dangereuse. Anna en avait quinze et déjà elle effaçait par sa beauté toutes ces délicieuses images de femmes qui viennent bercer les doux rêves de l'adolescence. Sa physionomie jeune et mobile devenait sur-tout charmante quand elle s'animait par le plaisir. Alors ses longs yeux bleus se voilaient d'une vapeur humide. On eût dit une de ces ravissantes figures de Raphaël ou de l'Albane dont le souffle est un parfum et le regard un sourire. Je l'aimais avec toute la passion d'un premier amour que rien n'a pu arracher de mon ame et qui vient encore, comme un ange consolateur, alléger la poids de mes chaînes.... Nos parens contrariaient peu cette inclination naissante. Une sorte d'accord tacite existait entre eux. La main d'Anna m'était promise. Aussi lorsque sous les arbres touffus du parc je lui dévoilai ma tendresse, souvent la jeune fille toute confuse s'échappant de mes bras me jettait en courant quelques-uns de ces mots d'amour qui faisaient bondir mon cœur dans ma poitrine. Hélas! cette heureuse époque de ma vie dura à peine quelques mois! il fallut repartir pour Paris. C'était la dernière année consacrée à mon éducation. Un voyage en Italie devait en être le complément et puis Anna devait être ma femme!...

J'avais eu pour camarade d'étude le jeune comte de Sostange. Doué d'une figure charmante, il était cité dans notre pension pour la facilité de son esprit, et malgré la rivalité de succès qui existait entre nous, l'amitié la plus sincère m'unissait à lui. Souvent Jules en possession de tous mes secrets me faisait redire

toutes les délicieuses émotions que j'éprouvais auprès d'Anna. A ce récit son front s'assombrissait, le rouge montait à son visage, et je prenais pour un sentiment d'amitié ce qui n'était au fond qu'une haineuse jalousie. Il me proposa aux vacances d'aller me voir en Touraine. Je le reçus avec toute la joie d'un frère. J'étais si heureux de jouir à-la-fois de toutes les délices de l'amour et des tendres épanchemens de l'amitié!... Je le présentai à mon Anna. J'aurais pu m'apercevoir de l'impression profonde qu'elle faisait sur lui. Ma tante remarqua sa préoccupation. Jules m'avait souvent interrogé sur mon père. Ses questions devinrent de plus en plus pressantes. J'y répondis par ce que je savais, c'est-à-dire à peu près par rien. Il hasarda alors devant ma tante quelques mots qui la troublèrent. Trois jours après j'étais dans mon lit. Ma bonne tante accourut auprès de moi et m'annonça, la mort dans les yeux, qu'on avait enfoncé son secrétaire et qu'on lui avait dérobé des papiers du plus grand prix. « Des voleurs! m'écriai-je. Je cours éveiller Jules et nous nous mettrons à leur poursuite. » — « Jules! Jules! me dit ma tante en hochant la tête. Il est parti, et voilà la lettre qu'il t'a laissée. » Je rompis le cachet et je vis que, dans un style embarrassé, il cherchait à s'excuser de son brusque départ sur la nouvelle d'une indisposition survenue à sa mère.

» Ma tête était en feu. Je voyais dans la physionomie de ma tante une douleur, une anxiété telles qu'une perte d'argent naurait pu l'émouvoir ainsi. Elle s'informait à tous momens si des domestiques qu'on avait vus s'élancer ventre à terre sur la route de Paris étaient de retour. Ils arrivèrent le lendemain couverts de sueur. — « Eh bien! avez-vous pu l'atteindre?... » — « Non, madame, répondirent-ils; » et ma tante s'évanouit.

Je courus chez monsieur de Moncontour pour lui faire part du malheureux événement qui avait jeté le trouble dans notre

famille. Je me gardai bien de parler du départ si étrange de Jules; j'aurais trop rougi de laisser paraître le moindre soupçon.

» Anna vint prodiguer ses soins à notre pauvre malade qu'elle appelait déjà sa mère. Un peu de calme semblait renaître dans notre intérieur, mais je remarquais toujours la même préoccupation sur le visage de ma tante. Mes caresses, mes prières, mes larmes, ne purent jamais lui arracher le fatal secret qui pesait sur son cœur. Le soir elle s'enfermait dans son appartement pour écrire de longues lettres, chaque jour des courriers partaient pour Paris; c'était un mouvement dans le château, une activité de correspondance, qui jetaient mon ame dans un vague de conjectures au milieu desquelles ma tête se perdait.

» Monsieur de Moncontour vint nous annoncer, peu de jours après, qu'il partait avec sa fille pour Paris. A cette nouvelle ma tante tressaillit, et ce fut en vain qu'elle chercha à se rendre maîtresse de la vive émotion qu'elle éprouvait: j'étais hors de moi; des larmes involontaires roulaient sur ma poitrine. Elles étaient les avant-coureurs de toutes celles que j'ai versées depuis et qui ne tariront qu'avec les sources de mon existence.

» Quinze jours après le départ de mon Anna, j'étais allé visiter le bosquet où pour la première fois elle m'avait avoué son amour, lorsqu'on vint m'avertir que ma tante était plus malade: je me précipitai dans sa chambre et je la trouvai évanouie dans les bras de ses femmes. Une lettre décachetée était à ses pieds, je m'en saisis avec fureur et je la lus:

« Les funestes révélations qui m'ont été faites sur la nais-
» sance de votre neveu, et que je n'ai voulu croire que sur
» des pièces probantes, m'imposent le douloureux devoir de

» rompre tous les rapports qui existaient entre nous. Je n'a-
» jouterai pas à votre douleur par des récriminations inutiles;
» qu'il vous suffise d'apprendre que le voile dont vous en-
» veloppiez son origine vient d'être déchiré à mes yeux.
» Crime et bourreau, tel est l'abyme infranchissable qui nous
» sépare..... A l'heure où vous recevrez cette lettre, ma fille
» ne s'appartiendra plus; en choisissant pour époux M. Jules
» de Sostange, le meilleur ami d'Alphonse, elle lui donne
» la dernière marque d'un amour qu'elle s'efforcera d'ar-
» racher de son ame: peut être que cette idée le consolera
» dans sa douleur. Je l'espère du moins et je le plains. »

» Comment peindre l'effet de cet épouvantable coup qui venait de briser ma destinée ?.... La perfidie de Jules m'était connue ! *crime et bourreau !*. ces mots retentissaient à mon oreille avec l'épouvantable cortége de honte et de désespoir qui font tressaillir le patient; des pensées de vengeance et d'amour venaient encore ajouter à l'horreur de ma position: je voulais partir à l'instant même, je voulais poignarder l'infâme et puis, me roulant avec ma victime dans la même tombe, je voulais échapper à ce fardeau d'ignominie qui m'écrasait. Mais ma tante était expirante, ma tendresse pour elle me retint à son chevet; son cœur de mère était brisé, elle expira huit jours après dans mes bras.

» Alors, seul dans le monde avec mon désespoir et ma douleur, je partis pour Paris: j'avais juré à cette excellente tante qui périssait victime de son amour, de laisser écouler trois mois avant de me présenter à l'infâme époux de mon Anna: je tins religieusement mon serment. Elle croyait la pauvre femme, que les distractions du monde assoupiraient peut-être les angoisses de mon ame. Eh! que pouvaient sur moi de vaines distractions que je repoussais avec dégoût ! Tout à mon Anna,

tout à ma vengeance, j'attendais dans les larmes l'expiration du délai fatal.

» Ce jour arriva enfin. J'écrivis à Jules pour lui demander un rendez-vous. Je lui laissai le choix des armes. Il ne me répondit pas. Trois lettres que je lui écrivis successivement restèrent pareillement sans réponse. Enfin un billet me parvint. Il me mandait que, quoique je pusse faire, jamais il ne se compromettrait avec un homme tel que moi; et que la police qu'il avait informée de mes mauvais desseins, avait les yeux ouverts sur toutes mes démarches.

» L'infâme! ajouter l'insulte à l'outrage!.... avoir le courage d'empoisonner mon existence, d'attacher l'ignominie à mon front, de me ravir, par un détestable artifice, jusqu'à l'espoir d'un meilleur sort, en m'enlevant cette Anna, l'idole de toute ma vie; et lorsque, me débattant dans le réseau de fer dont il m'avait enserré, je lui demandais compte de sa conduite, le lâche! n'avoir pas la force de jeter au milieu de nos communes haines la balle d'un pistolet ou la lame d'une épée!....

» Mon sort allait s'accomplir. Ivre de rage et de fureur, je courus à l'hôtel du traître; il était avec Anna, plus belle encore de sa souffrance au milieu d'un berceau de fleurs. « Misérable! m'écriai-je, en me jetant sur lui, confesse tous » tes crimes. Dis à cette femme que tu as trompée, qu'abusant » de mon amitié, c'est toi qui as jeté la honte à mon front, » qui m'as attaché au pilori de l'opinion des hommes et qui » n'as pas eu le courage ensuite de me dire, une arme dans » la main: Oui, c'est moi qui l'ai fait.... »

» Un bruit se fit entendre dans le jardin. Les hommes de la police accouraient. Une barre de fer était malheureusement à mes pieds.... vous devinez le reste....

» Saisi sur le lieu même de mon crime, je fus traduit devant mes juges. L'instrument fatal me fut représenté; c'était un balancier de pompe qu'un hasard vint placer sous ma main. Je fis les plus larges aveux. Pourquoi aurais-je querellé une misérable existence dont le poids m'accablait? D'ailleurs la soif de me venger avait fait place à toutes les angoisses du remords. L'image de ma victime se présentait sanglante et terrible à mon imagination épouvantée. J'attendais comme un bienfait cet héritage de ma famille, cette mort de l'échafaud qui me rappelait la fin terrible de mon père. La Providence en a ordonné autrement. Je m'incline devant ses décrets. J'ai vu la main vengeresse de Dieu poursuivre mon expiation jusques dans les travaux qui me sont confiés. Condamné au service de cette pompe et la main sur l'instrument qui me rendit coupable, chacun de ses balancemens me rappelle mon crime; mais, comme les oscillations du pendule, chacun aussi me rapproche de l'heure de la délivrance qui sonne dans mon tombeau. »

Le galérien se tut. Des pleurs inondaient son visage, et moi je m'éloignai en essuyant les larmes qui tombaient de mes yeux.

St.-A. D. S....

REVUE DRAMATIQUE.

AXEL,

Opéra en un acte, Paroles d'un anonyme, Musique de M. J. CADAUX.

On a si souvent agité la question de la centralisation ; tant de brochures, tant d'articles de journaux ont embrouillé les idées, que, sans doute, il faudra quelque esprit profond pour porter la lumière au milieu de ces ténèbres.

Cependant la civilisation marche à pas de géant, crée tous les jours de nouveaux moyens de communication, diminue les distances, rapproche nos départemens les plus éloignés de la Capitale, du cœur de la patrie; qui par une heureuse réciprocité vivifie et éclaire toutes les parties du corps social.

Toulouse peut être citée avec avantage parmi les villes qui ont le mieux ressenti les effets de cette diffusion de lumières; aux nobles efforts qu'elle a faits pour mériter son titre de savante, à ses publications littéraires, se joignent quelques essais dramatiques encore trop rares, et dont M. Duval a facilité la représentation avec un complaisance digne de louanges. Peut-être jusqu'ici le public mal disposé a-t-il justifié ce vieux adage: « Nul n'est prophète dans son pays », et découragé quelques talens naissans. Ces jours derniers, cependant, il a rendu une éclatante justice à un de nos artistes les plus distingués, M. Justin Cadaux.

Axel, héros du nouvel opéra, est un général disgracié de Gustave-Adolphe, qui, pendant la guerre d'Allemagne, se réfugie, sous le simple habit d'un écuyer, dans le château-fort d'un vieux baron saxon. Dans cette retraite, le cœur d'Axel s'enflamme pour la fille de son hôte; surpris à ses pieds, il va être forcé de quitter l'asyle où il a trouvé le bonheur, lorsqu'une brusque attaque des Impériaux rend nécessaire le bras du jeune guerrier. Une prompte victoire l'absout aux yeux de Gustave, et le rend époux de la jeune châtelaine. Ce petit canevas sagement conçu, resserré dans un seul acte a fourni naturellement des chœurs de guerriers et des scènes dramatiques.

L'ouverture est une belle préface de l'ouvrage, un *andante* plein de grâce précède un brillant *allegro*, dont les premières phrases sont empreintes de cette vigueur que l'immortel auteur de *Freichutz* savait donner à ses compositions; un chant mélodieux contraste d'une manière heureuse avec cette puissante instrumentation. Le rideau se lève, et un chœur de guerriers écrit d'une manière large, quelques beaux couplets chantés par M. Rey, sont écoutés avec faveur par le public qui cependant avait le droit de se montrer difficile après avoir entendu si souvent l'introduction du même genre de l'admirable ouvrage de Meyer-Beer. A cette scène d'un style vigoureux succède un duo plein d'esprit et de légèreté entre la jeune châtelaine, Mlle Berthauld et son précepteur, M. Moker. Nous entendons avec délices dans ces accompagnemens bien travaillés les sons suaves du haut-bois de M. Rheinberg. Moins satisfaits de la romance qui suit, nous nous rappellons avec plaisir les phrases charmantes du duo entre M. Lafeuillade et Mlle Berthauld. Mais bientôt la scène s'anime, le baron surprend les amans; et un beau trio, où se reproduit un motif de l'ouverture,

rend très-convenablement cette situation dramatique. Il nous semble que dans les deux morceaux suivans M. Cadaux a mis à une trop rude épreuve les excellens poumons de M. Lafeuillade et la jolie voix de Mlle Berthauld, qui ne peut sans peine se soutenir aussi long-temps dans les sons aigus. Nous dirons néanmoins, pour être justes, que l'air guerrier chanté par M. Lafeuillade nous paraît d'une composition remarquable. Les marches et les chœurs qui terminent la pièce, d'une manière brillante, composés avec verve et savoir, ont été applaudis par notre parterre, juge très-compétent de la belle harmonie.

Sous les impressions fugitives d'une première représentation, nous ne porterons pas de jugement définitif. Cependant nous croyons pouvoir dire que l'instrumentation est très-savante, quoique les parties d'orchestre nous semblent en générale écrites un peu haut : les chants sont gracieux, faciles, naturels ; nous dirions aussi que le haut-bois semble avoir été un peu prodigué, si nous pouvions nous lasser d'entendre M. Rheinberg. Ce début présage à son auteur un brillant avenir ; à l'exception de Méhul, qui débuta par le chef-d'œuvre d'Euphrosine, on peut dire que les premiers pas des plus grands maîtres ont été timides et mal assurés ; qu'on étudie les partitions du plus grand des musiciens, de Mozart, et qu'on dise si dans l'*Enlèvement du Sérail* on retrouve ce puissant génie qui nous a donné le *Nozze*, *Giovanni*, merveilles de l'esprit humain. L'individualité même, cette marque du génie, ne se montre pas dans les premières compositions des grands artistes ; il faut du temps pour qu'ils acquièrent un caractère qui leur soit propre. Que M. Cadaux prenne courage, la palme qui l'attend sera glorieuse, son début donne la garantie du rang élevé qu'il est appellé à occuper. G. X.

DÉCEMBRE 1834.

LA FILLE DE L'ORFÈVRE.



Ballade.

(IMITÉE DE L'ALLEMAND.)

Un orfèvre avait une fille,
Une fille de dix-sept ans;
Accorte, avenante, gentille,
Hélène avait beaucoup d'amans;
Dans l'étalage de son père,
Brillaient, le soir, à la lumière,
Mille bijoux dignes d'un roi;

Mais lui, la voyant si jolie,
Lui disait souvent : « Ma chérie,
» Mon plus charmant bijou, c'est toi. »

Un jour, chez le bon lapidaire,
Arrive un jeune chevalier,
Beau, bien mis, à la mine altière,
A l'air noblement familier :
« Bon jour, dit-il à la famille ;
» Salut à vous, ma belle fille,
» Brave orfèvre, bonjour vous dis ;
» Voici ma commande pressée :
» Faites-moi pour ma fiancée
» Une couronne de rubis. »

Tant qu'à cette œuvre merveilleuse
Travailla l'habile vieillard,
Sa fille, inquiète et rêveuse,
Le suivit d'un triste regard ;
Puis, quand la couronne fut prête,
Comme pour en orner sa tête,
Hélène en jouant s'en saisit ;

Et dans sa chambre solitaire,
Fuyant soudain loin de son père,
En l'admirant, elle se dit:

« Trop heureuse celle qu'il aime,
» La noble vierge que sa main,
» De ce fastueux diadême,
» A l'autel, doit parer demain.
» Las! au lieu de ces belles choses,
» Si d'une couronne de roses,
» Il m'offrait le simple présent,
» Plus joyeuse serait Hélène,
» Que l'impératrice ou la reine,
» Sous leur bandeau resplendissant! »

Quand le chevalier en personne,
Vint voir si l'ouvrage était fait,
Il admira fort la couronne:
« Quel beau travail! quel goût parfait!
» Sur mon écu de gentilhomme,
» C'est à bon droit qu'on vous renomme
» Un vrai trésor pour les amans;

» Autre commande encor pressée:
» Faites-moi pour ma fiancée
» Un bel anneau de diamans. »

Tant qu'à la bague de l'épouse,
Travailla l'habile vieillard,
Sa fille, rêveuse et jalouse,
Le suivit d'un triste regard;
Formé des pierres les plus belles,
L'anneau jetait mille étincelles;
Hélène en jouant s'en saisit;
Et dans sa chambre solitaire,
Fuyant encor loin de son père,
En l'essayant, elle se dit:

« Heureuse, mille fois heureuse
» La noble vierge qui, demain,
» De cette bague précieuse,
» A l'autel, doit orner sa main.
» Ah! si par le ciel que j'implore,
» Il m'offrait seulement encore
» Une boucle de ses cheveux,

» Plus joyeuse serait Hélène,
» Que l'impératrice ou la reine,
» Avec l'anneau de leurs aïeux! »

Bref, après quelques jours d'attente,
Revint le jeune chevalier:
« Vieillard, dit-il, ton art m'enchante:
» Oncques ne vis tel joaillier.
» Certes, ce travail est magique;
» Mais comme une épouse pudique
» Doit porter bientôt ces bijoux,
» Je veux que quelque jeune fille,
» Comme elle avenante et gentille,
» Les essaie ici devant nous. »

Or, c'était un jour de Dimanche,
Et la jeune Hélène avait mis
Atours neufs, belle robe blanche,
Enfin ses plus riches habits.
« Approche, approche, vierge pure;
» Essaie un peu cette parure:
» Elle t'ira bien, sur ma foi,

» En te parant ainsi moi-même,
» Je croirai voir celle que j'aime,
» Car elle est belle comme toi. »

Alors pendant qu'elle s'étonne,
Et rougit sous ses voiles blancs,
Au front, il lui met la couronne,
Au doigt l'anneau de diamans.
« Ma douce Hélène, je t'en prie,
» Pardonne à ma plaisanterie:
» De mes jours, voici le plus beau,
» C'est toi, ma belle fiancée;
» Pour toi, ma commande pressée;
» Pour toi, la couronne et l'anneau. »

Henri St-M.

LE MUSÉE DE NARBONNE.

Il faut un long intervalle de temps pour que justice soit rendue : justice est faite.

Au souvenir de l'ancienne capitale des Gaules, les hommes qui aiment à vivre dans le passé demandaient, en parcourant les rues de Narbonne, où étaient les thermes, les arcs de triomphe, les théâtres, les temples, les fontaines, les ponts, le capitole, les riches colonnades et les innombrables statues qui décoraient autrefois cette ville célèbre ; tout était effacé : rien ne pouvait indiquer la puissante colonie romaine, le boulevard du peuple-roi, la célèbre *Narbo;* tout était dispersé ; il ne restait même pas pierre sur pierre. Plus de thermes, plus d'arcs de triomphe, plus de théâtres, plus de temples, plus de fontaines, plus de ponts, plus de capitole, plus de riches colonnades, plus de statues. Les voyageurs curieux cherchaient inutilement, dans Narbonne de 1834, quelques restes de la riche cité protégée par Auguste, quelque représentant des monumens grandioses de la Provence : encore une fois, rien pour rappeler deux mille ans d'existence ; rien pour perpétuer la mémoire des grands hommes ; rien pour constater que Narbonne avait été successivement habitée par des Volces,

par des colons romains et par plusieurs peuples du nord; rien qui pût rappeler aux générations futures que le croissant et l'étendard de Mahomet avaient remplacé, pendant près d'un siècle, la croix sur le faîte des édifices publics: à peine un souvenir de cette architecture chrétienne, de cette architecture nationale, que les mains puissantes du catholicisme avaient semée partout à profusion. Les légions romaines avaient ravagé les monumens des Celtes qu'ils avaient vaincus; les Visigoths avaient détruit les monumens de la colonie romaine; les premiers chrétiens avaient renversé tout ce qui avait échappé aux Visigoths et aux Romains, et successivement les Arabes et les Chrétiens, les Chrétiens et puis encore les Arabes, avaient achevé de faire table rase. Les débris de toutes ces cruelles luttes, les fragmens mutilés qui témoignaient de ce pénible enfantement social, gisaient à quelques pieds sous le sol, et personne ne s'abaissait pour les recueillir. [1] Ce-

[1] Ce n'est pas seulement les monumens des hommes qui ont été détruits : l'aspect même des lieux est complètement changé depuis la période gallo-romaine. Narbonne, qui autrefois était non-seulement le port des Volces Arécomiques, mais encore le port le plus considérable de toute la Gaule, se trouve aujourd'hui dans les terres; l'ancien lac Rubresus, qui occupait une surface immense et qui entourait presque toute la ville, se trouve maintenant remplacé par de riches campagnes; les montagnes ont perdu leur belle végétation, et l'Aude lui-même a changé de direction et d'embouchure.

Il ne faudrait pas cependant conclure de là que la mer s'est retirée; car Narbonne est toujours, comme du temps de Pline, à douze mille pas romains de la côte; mais cet effet doit être attribué à l'atterrissement des étangs et du vaste canal qui les traversait et qui, conduisant de Narbonne à la mer, pouvait recevoir les flottes qui arrivaient de la Sicile, de l'Ibérie, de l'Orient et de l'Afrique.

Ce phénomène est également arrivé à Aigues-Mortes et a été décrit avec beaucoup de soin et de talent par le commandant Delcros,

pendant il existe dans les monumens des générations qui ne sont plus, un caractère de grandeur qui inspire la vénération; abandonner le culte des anciens souvenirs, c'est briser la chaîne des temps, c'est renier un héritage de gloire, c'est profaner la mémoire de nos aïeux qui avaient, pour ainsi dire, matérialisé leurs pensées et leurs sentimens, avec du marbre, avec du bronze, avec du granit.

Il fallait, pour découvrir quelques traces de l'ancienne Narbonne, parcourir dans tous les sens la ville et la campagne, visiter les étables et les greniers. Le temps et les hommes rivalisaient de zèle pour effacer les inscriptions monumentales et les brillantes compositions du siècle d'Auguste; les tombeaux des empereurs étaient profanés et servaient d'auge aux bestiaux; les armures des chevaliers étaient brisées sur l'enclume des maréchaux de village, les vieilles chartes et les vieux capitulaires se détruisaient tous les jours. Maintenant tout cela va cesser; justice est faite.

Sur la proposition de M. Teyssier, ancien préfet de l'Aude, et avec l'assentiment et la protection du gouvernement, une commission, composée de 10 membres, a été chargée de créer à Narbonne un musée et une bibliothèqne publique, où seront recueillies, classées et expliquées, toutes les richesses archéologiques du département. La commission a fait choix de l'ancien palais des archevêques, et jamais peut-être local ne fut plus convenable; car cet édifice, situé au centre de la ville, renferme des constructions de toutes les époques. L'architecture romaine et romane s'y trouve confondue et en-

par M. Du Mège et par plusieurs autres savans. On sait, en effet, que Saint Louis s'embarqua dans cette ville pour aller dans la Terre-Sainte, et qu'elle se trouve cependant aujourd'hui à une assez grande distance de la mer.

chevêtrée avec des restes de constructions ogivales et de la renaissance. C'est presque toute l'histoire de l'architecture française résumée dans un seul monument, peut-être même dans une seule tour, dont la base, formée par de larges pierres carrées, est de construction romaine, dont le centre, percé d'ouvertures à plein cintre, bordées d'un cordon de pierre noire, rappelle les constructions du temps de Charlemagne, et qui offre ainsi, successivement, les meurtrières longues et étoilées de la féodalité, et les fenêtres à compartimens de de la renaissance. Le palais de l'archevêché a vu tant d'hôtes se succéder dans son enceinte, qu'il n'est pas étrange que chaque nouveau venu ait modifié les dispositions de l'édifice, selon ses goûts, ses coutumes et ses caprices.

Aujourd'hui on y remarque plus particulièrement quelques petites fenêtres à ogive et bigéminées, qui donnent une idée exacte des constructions civiles du XIII[e] siècle;

Une énorme tour à quatre faces, surmontée de quatre tourelles, et qui fut construite, en 1285, par l'archevêque Pierre de Montbrun;

Une belle porte dans le goût bysantin, remarquable par la pureté des ornemens qui décorent les archivoltes, [1] une petite fontaine du XV[e] siècle, modèle élégant du style désigné sous le nom de *gothique orné*, [2] des restes de fortifi-

[1] Dans l'ancienne caserne des gendarmes, cette porte en marbre blanc paraît être de la fin du XI[e] siècle. Cependant on n'y remarque ni rinceaux, ni zig-zags, ni torsades, ni aucun des ornemens en usage à cette époque, sans doute parce que la vue des monumens romains, et qui étaient encore debout, lors de la construction des édifices gothiques, devait beaucoup contribuer à modifier le goût des artistes du Midi.

[2] Dans un corridor de l'ancienne caserne des gendarmes.

cations qui consistent en une courtine crénelée, protégée par des tours rondes et par des contreforts; [1]

Un magnifique escalier construit dans une des tours de l'édifice et qui sera figuré et décrit dans le voyage de MM. Taylor et Nodier;

Plusieurs salles, dont une, restaurée en 1634, est remarquable par une immense cheminée en bois peint. C'est dans cet appartement que Louis XIII donna l'ordre de livrer de Thou et Cinq-Mars au jugement d'une commission. [2] Dans l'intérieur de la tour carrée, on observe encore un autre appartement dont le plafond est orné de tableaux de l'école florentine, enchâssés les uns dans les autres comme les pièces d'une marqueterie et représentant les muses et des génies qui portent leurs attributs. Cette salle communique à plusieurs autres également fort curieuses et qui pourront servir plus tard à donner de l'extension à un établissement qui ne date que de quelques jours seulement et qui mérite déjà la protection des hommes éclairés.

Par une circonstance heureuse le palais de l'archevêché possède un très-beau jardin, et les murailles de l'escalier, ainsi que celles de la cour, renferment des inscriptions très-curieuses, dont les principales sont relatives à la paix d'Auguste, à l'empereur Marc-Aurèle-Antonin et à l'empereur Lucius-Aurelius-Verus. On y remarque également les tables votives des Narbonnais, en l'honneur d'Auguste, et un très-beau marbre indiquant la fondation d'une église par Rustique, évêque de Narbonne. Cette église fut commencée le 13 octobre de l'an 441, et terminée en quatre ans, sous le règne de l'em-

[1] Dans le jardin de l'archevêché.

[2] Les deux fenêtres à ogives qui autrefois éclairaient cet appartement, sont maintenant remplacées par des fenêtres quarrées.

pereur Valentinien III. A cette époque, la ville de Narbonne et une partie de la province étaient encore sous la domination romaine, bien que les Visigoths y fissent tous les jours quelques progrès ; car leur roi Théodoric devenait de plus en plus redoutable, à cause des alliances qu'il contractait avec les autres rois barbares. [1] La cathédrale de la ville est située à côté du palais de l'archevêché, tout concourt donc à justifier le choix de ce local pour l'établissement d'un musée ; et, peut-être même, le seul reproche que l'on puisse faire, c'est que les collections ne répondent pas à la grandeur de l'édifice ; mais, encore une fois, c'est une galerie qui commence, et les étrangers tiendront compte des embarras et des préventions qui accompagnent toujours les débuts de ce genre, sur-tout dans les petites localités ; ils tiendront compte des bonnes intentions et excuseront la pauvreté du présent en réfléchissant aux richesses de l'avenir.

Que l'on n'aille pas cependant, après l'acte d'humilité que l'on vient de lire, croire que la galerie de Narbonne est tout-à-fait dépourvue d'objets dignes de fixer l'attention ; M. Taylor, M. Ch. Didier, M. de Caumont, M. Mérimée, et plusieurs autres archéologues, ont exprimé franchement leur surprise que l'on eût recueilli tant de choses en si peu de temps, et ont remarqué des objets d'un très-grand prix et qui seront indispensables aux personnes qui voudront étudier le développement des beaux-arts, dans le Midi de la France, ainsi qu'à celles qui, pour écrire l'histoire, voudront consciencieusement consulter les documens originaux.

[1] Il ne reste absolument aucune trace de cette église qu'il eût été si curieux d'étudier ; car on sait combien sont rares les monumens chrétiens du XV[e] siècle.

Mais, pourquoi justifier une pareille tentative? Qu'importe le jugement des hommes qui doutent de tout et blâment tout; qu'une idée neuve fait tomber en syncope; qui s'imaginent bravement avoir accompli tout ce qu'il y avait à faire, et que la génération actuelle n'a qu'à croiser les bras et admirer leur ouvrage? Qu'importe le jugement de ceux qui retranchés derrière leur nullité, leur égoïsme, ou leur impuissance, sont à l'affût de tout ce qui se fait, de tout ce qui se pense, de tout ce qui dit? Eh! mon Dieu, l'on sait bien que tous les musées du monde ont commencé par de vieux sols et des pots cassés; et voilà bien long-temps que cette plaisanterie court les rues sans qu'elle ait jamais découragé personne. Les esprits forts du Directoire et les muscadins de la régence sont les seuls qui blâment et régimbent encore: mais leurs bons mots servent depuis si long-temps, qu'ils sont émoussés par l'usage et ne peuvent aujourd'hui faire la moindre blessure.

Raille qui voudra.

Nos monumens se perdent tous les jours; il faut pieusement recueillir le peu qui reste de notre ancienne histoire nationale: il faut prêcher une nouvelle croisade, contre les nouveaux barbares, contre les badigeonneurs d'églises, contre les hommes qui vendent au vieux fer et au vieux cuivre les effigies de nos grands hommes, contre ceux qui, comme les hyènes, vont souiller les tombeaux et jeter au vent les cendres des anciens apôtres, contre ceux qui détruisent, pierre à pierre, nos belles basiliques, qui grattent, effacent et torturent les décorations de nos temples romains; il faut dire à nos petits enfans, comment leurs pères, pendant la crise sociale de 93, ont cruellement mutilé les figures des saints martyrs, de ces hommes dont toute la vie ne fut qu'un long dévoûment et un long sacrifice à la sainte loi du progrès. Il faut leur dire comment, même

en 1830, tous les anciens écussons de nos villes et des familles illustres qui n'appartiennent plus qu'à l'histoire, ont été indignement effacés; il faut humblement leur avouer nos fautes, pour qu'ils se gardent de semblables excès. Cette croisade nouvelle, il faut la prêcher, le long des grandes routes, dans les rues, sur les toits, afin qu'à travers toutes les villes, à travers tous les hameaux, il se forme une chaîne puissante d'hommes dévoués, qui aient sans cesse l'œil fixé sur nos richesses monumentales pour en prévenir la destruction.

Cette pensée a été déjà en partie réalisée par M. de Caumont. La *Société Française* qu'il vient d'instituer, et qui a pour but de veiller à la conservation des monumens historiques, étendra bientôt ses ramifications dans toute la France. M. Du Mège en est le représentant dans le Midi, et bientôt il groupera autour de lui des hommes qui seront animés des mêmes sentimens que lui.

La création des musées dans les petites villes du Midi, est éminemment propre à seconder les vues de la Société Française, et Narbonne est très-favorablement placée pour servir de centre aux richesses archéologiques du département de l'Aude et des départemens voisins, puisque, depuis Nîmes jusqu'à Toulouse, depuis les frontières de l'Espagne jusqu'aux sources de la Loire, il n'existe pas un seul musée d'antiques; et que d'ailleurs c'est la ville de France qui possède le plus de richesses archéologiques. Il faut seulement réunir dans un centre ce qui est dispersé; il suffit de vouloir pour accomplir de grandes choses et élever aux arts un temple qui pourra dignement porter le nom de musée et qui ne sera pas écrasé par le souvenir de l'ancienne métropole des Gaules.

Mais, pour arriver à ce résultat, pour faire comprendre à ceux qui froidement détruisent tous les jours nos anciens mo-

numens, pour faire sentir au peuple que les objets qu'il foule tous les jours aux pieds ont une grande valeur, il faut que les hommes éclairés, que tous ceux qui aiment sincèrement leur pays, s'empressent d'offrir généreusement tout ce que le hasard a mis à leur disposition; il faut que l'administration continue à seconder cet élan, comme elle l'a déjà fait, et lorsque l'on verra les objets, jusques-là dédaignés, recueillis avec soin, entourés de respect et déposés dans les plus beaux édifices publics; alors l'indifférence cessera, les actes de vandalisme ne se renouvelleront plus; et ceux qui, par égoïsme, par calcul, par caprice ou par jalousie, ont refusé de concourir à la fondation des musées publics, seront forcés de suivre les exemples de désintéressement que de simples ouvriers et de malheureux artisans leur donnent tous les jours : et c'est ainsi que, par le seul concours de petits sacrifices individuels, les villes du Midi, dont les revenus sont peu considérables, pourront former de riches établissemens archéologiques.

Rien ne nous semble plus propre à favoriser le goût et l'étude de notre histoire nationale, dans ce qu'elle a de plus intime, de plus secret et de plus curieux, que la création, dans nos provinces, de grandes collections publiques, dans lesquelles seront principalement réunis les objets relatifs à l'histoire locale et au développement de l'art, dans chaque petite circonscription politique. Ce n'est que lorsque les établissemens de ce genre seront assez nombreux et assez richement dotés, ce n'est que lorsque chaque ville, chaque village, possèdera des hommes voués par goût à l'étude de nos vieilles chroniques et de nos anciens monumens, que l'on pourra voir rétablir la position géographique des villes anciennes, la situation exacte des lieux témoins de grands événemens historiques, la direction des voies romaines et du moyen-âge, la position des bornes

milliaires, les anciennes circonscriptions ecclésiastiques, civiles et féodales. Alors seulement on pourra espérer d'obtenir de bonnes traductions des documens historiques, publiés dans les différens idiomes patois, ainsi que des explications exactes des inscriptions lapidaires et monétaires ; alors il sera facile de recueillir les complaintes, les ballades, les cantiques et les autres chants populaires, d'observer fidèlement les croyances, les superstitions et les traditions religieuses qui restent encore parmi nous comme une archéologie vivante; alors, mais alors seulement, on pourra recueillir des détails exacts et presqu'inconnus aujourd'hui, sur l'archéologie morale, c'est-à-dire, sur les costumes et sur les mœurs de nos provinces dans le moyen-âge, ainsi que de bonnes étymologies des anciens noms de famille et de lieux célèbres qui se sont conservés jusqu'à nous.

Ce n'est, en effet, qu'avec le concours des hommes animés de l'esprit de localité, bien au courant des idiomes et des usages de leur pays, pouvant facilement visiter tous les points du département, fouiller toutes les archives, consulter toutes les bibliothèques, que l'on peut espérer d'atteindre de semblables résultats. Un catalogue détaillé des objets recueillis par les soins de la commission archéologique de Narbonne et qui sont déposés, soit dans le jardin public, soit dans les galeries du musée, offrirait un grand intérêt. Mais les bornes de la Revue du Midi m'obligent à ne donner qu'une simple indication.

On remarque donc plus particulièrement une suite de beaux chapiteaux, en marbre, qui datent de plusieurs époques différentes, depuis la sévérité du goût romain jusqu'à la décadence du style, pendant les empereurs du bas-empire; depuis les formes lourdes du style roman, jusqu'à la grâce du goût bizantin; depuis la pureté du style chrétien pendant le XIII[e] et le

XIVe siècle jusques au retour vers le goût grec et romain, pendant la renaissance; [1]

Plusieurs têtes antiques, dont une très-grande, attribuée au dieu Terme, une autre beaucoup plus petite du Bacchus indien, et plusieurs autres de guerriers et de femmes romaines d'une exécution très-remarquable;

Une inscription très-curieuse en ce qu'elle date de la monarchie visigothe, époque si curieuse et si peu connue de nos annales: elle est du règne d'Alaric, et ainsi conçue: *Ici repose en paix Marthe, d'heureuse mémoire, âgée de* 35 *ans environ, le Ier jour des kalendes d'Auguste*, *année* XXI. Une autre du XIIIe siècle, dont voici la traduction:

L'année de la nativité du Christ, M. CC. V, le sept des kalendes d'Auguste, mourut Guillaume, fille jadis d'Etienne Sagnator, dont l'ame repose en paix, qui donna DCC sous melgoriens à l'église de Sainte-Marie du bourg de Narbonne, afin que le prieur et le couvent de cette église tiennent à jamais, depuis la fête de Saint-André jusques à la Pâque du Seigneur, suivant la teneur de son testament, un prêtre qui intercède spécialement pour elle auprès du Seigneur par des messes et des prières;

Qu'il soit à jamais connu qu'Adélaïsis, mère de la même Guillaume, donna pour toujours à la même église CC sous melgoriens, afin que le prieur et le couvent de cette église distribuent annuellement, à la fête de l'Annonciation, un sac de froment converti en pain, dans la maison de charité;

[1] Plusieurs de ces chapiteaux indiquent l'existence à Narbonne de très-beaux monumens gothiques dont le souvenir est entièrement perdu. Leur étude démontre que l'emploi des figures dans les ornemens architecturaux a persisté fort tard dans le Midi. L'église de Saint-Paul en offre beaucoup d'exemples.

Plusieurs autres pierres tumulaires et dédicatoires du moyen-âge;

Quelques tombeaux en marbre blanc des premiers temps du christianisme, ornés de bas-reliefs très-curieux;

Des inscriptions romaines inédites, parmi lesquelles on distingue les deux suivantes:

L. CERVIO
FASTI. L.
TURPIONI
CERVIA FASTI. L
AUGE.

VENERI
AVG
AQVILIA
MARTIA
MAG. D. P.

Plusieurs écussons en marbre et en calcaire oolitique du Gard;

Un petit moulin à moudre le blé, fait avec la lave d'Agde;

Des fragmens de statues, des bas-reliefs et des marbres des temples de la Grèce; plusieurs amphores et autres vases antiques, des fragmens de mosaïque, des lampes et des urnes funéraires, une collection de vases étrusques et grecs; des styles et autres objets en ivoire, des fioles lacrymales, des

bagues, des médailles, une petite Vénus sortant du bain, des fragmens de statue, deux figures de Pallas, de belles boiseries de la renaissance, etc., etc.

La collection des tableaux est encore peu nombreuse; mais tout fait espérer qu'elle augmentera rapidement, soit par les dons du gouvernement, soit par des échanges faits avec les églises des villages qui renferment des tableaux anciens d'un grand prix, soit enfin par les dons particuliers. Les Narbonnais comprendront que le domaine des arts est un pays neutre; qu'il faut savoir mettre de côté toutes les vieilles haines de parti pour ne rivaliser que de dévoûment aux intérêts de la ville, et contribuer, autant que possible, à seconder le mouvement artistique et intellectuel qui se manifeste partout avec tant d'ardeur.

Bientôt, nous l'espérons du moins, les compositions des grands maîtres seront exposées dans notre galerie; et qui sait alors si la vue de quelque chef-d'œuvre ne fera pas surgir de la foule quelque génie ignoré? Qui pourrait du moins douter que la contemplation journalière des chefs-d'œuvres de la peinture ne contribuât pour beaucoup à développer le goût de nos artistes?

Mais, outre ces avantages, la création des musées et des bibliothèques publiques offre des résultats très-favorables au développement de la moralité publique : ces établissemens servent de point de réunion périodique, communiquent le goût de la vie sociale, établissent entre les personnes qui les fréquentent des relations plus intimes et servent de complément à l'enseignement public.

Indépendamment des objets que j'ai cités plus haut, on a tout lieu d'espérer que le musée possédera bientôt un magnifique bas-relief représentant, dit-on, les noces d'Ataulphe,

prince barbare, avec Placidie, fille de l'empereur Honorius, ou bien celles d'Amalaric avec Clotilde, fille de Clovis. [1]

Une frise d'un travail très-large et très-correct, incrustée aujourd'hui sur la porte d'entrée de la chapelle des Pélerins, et qui faisait partie d'un temple élevé par Auguste à Jupiter-tonnant-conservateur;

Un tombeau fruste, représentant des génies qui font la vendange, et sur un des côtés un griffon, symbole de la vigilance. Un dessus de tombeau du bas-empire, incrusté dans une des cheminées de l'ancien local de la société philharmonique;

La statue d'Olivier de Termes, de ce vaillant croisé qui, d'après le sire de Jouinville, était un des plus braves chevaliers de la terre sainte, qui assista à la mort de Saint Louis, et qui mourut en Palestine à la fin du XIII[e] siècle; cette statue est aujourd'hui ensevelie sous les ruines d'une chapelle dans l'abbaye de la Grasse;

Un immense bas-relief du temps de Charlemagne, représentant des sujets tirés de la Bible et des emblèmes religieux;

Une statue de la vierge chrétienne, figure ravissante de candeur et d'ingénuité, et qui se trouve isolée dans une petite chapelle, près de Rieux-Mérinville.

Plusieurs antiquités Egyptiennes, apportées en France par M. Taylor. Enfin, la commission archéologique a reçu du ministère de la guerre, l'autorisation de retirer des remparts

[1] Des observations récentes de M. de Castellane, tendent à prouver que le bas-relief qui se trouve dans la cour des postes, n'est qu'un devant de tombeau gallo-romain, et cette opinion semble confirmée par le caractère des têtes, le goût des draperies et le faire général de ce monument.

tous les objets qui peuvent offrir de l'intérêt ; et les personnes qui ont visité la ville savent qu'ils sont entièrement formés par les débris des anciens monumens romains, et qu'il n'existe pas de galerie qui possède une aussi prodigieuse quantité de pierres antiques ; puisque, sur une longueur de plus de demi-lieue, cette enceinte est composée de statues, d'inscriptions, de frises de chapiteaux et autres ornemens d'architecture. Les prétentions des Narbonnais à la possession d'un musée d'antiques sont donc justement fondées. Narbonne se trouve située au centre de trois routes très-fréquentées, sur une branche du canal du Midi ; son commerce et sa position favorable sur les frontières de l'Espagne, attirent chaque année dans son sein un nombre immense d'étrangers : le nom de cette ville se lie d'ailleurs à tant de grandeurs passées, à tant d'événemens historiques, qu'elle devait nécessairement consacrer un de ses plus beaux édifices à perpétuer le souvenir de son ancienne splendeur.

La création du musée de Narbonne contribuera puissamment à propager, dans le Midi, le goût des études archéologiques et à fixer l'attention des savans sur les riches monumens que possèdent le département de l'Aude et les départemens voisins. Lorsque toutes les richesses archéologiques que renferme le Languedoc seront connues, les savans qui viendront étudier l'histoire, sous son aspect le plus brillant et le plus poétique, verront que les matériaux sont répandus en très-grand nombre dans nos vallées et dans nos montagnes ; les artistes comprendront qu'il est difficile de trouver des antiquités d'un caractère plus grandiose, des lignes plus pittoresques, un ciel plus pur, des tons plus chauds, une végétation plus variée et plus brillante que les restes de monumens qui sont à nos portes et les paysages qui les encadrent :

ils comprendront qu'il est facile, sans changer de climat, sans parcourir l'Espagne, l'Ecosse et l'Italie, de visiter de riches monumens arabes, de redoutables forteresses de la féodalité, de mystérieuses églises du moyen-âge et de puissantes constructions romaines. Ils verront que l'habitude seule et une blâmable négligence, nous ont fait dédaigner pendant longtemps les richesses qui étaient à nos portes, et qu'elles étaient demeurées inaperçues à cause de leur profusion, et parce que nous les avions tous les jours sous nos yeux.

Il me suffira, pour justifier ce que je viens de dire, de citer seulement les monumens qui se trouvent dans un rayon de quelques lieues et de nommer l'église de Rieux-Merinville [1]; le baptistère triangulaire de Planez, près Mont-Louis; les constructions chrétiennes d'Alet, qui datent des premiers temps du christianisme; le cloître roman d'Elne; l'église à trois nefs, du XIII[e] siècle de Saint Aphrodise de Béziers; la chapelle de Saint-Nazaire et les formidables remparts de la cité de Carcassonne; le cloître de Béziers et celui de Fontfroide, monument de transition entre l'architecture à plein cintre et l'architecture à ogives; les constructions mauresques de Perpignan; la chapelle romane de Ginestas, une des 40 églises construites par Charlemagne, située dans la vallée de l'Orb; le cloître et la fontaine gothique de l'abbaye de Lalmagne, près Pézenas, qui peuvent donner une idée des merveilles de Grenade et de Cordoue; la magnifique cathé-

[1] La forme de cette église m'avait d'abord fait penser que c'était un baptistère, mais il est prouvé cependant qu'après les premières croisades on construisit des églises circulaires à l'imitation du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Il en existe une à Londres, construite par les Templiers, qui date de 1140. Les ornemens qui décorent celle de Rieux semblent indiquer un monument de cette époque.

drale de Narbonne, les innombrables constructions féodales des Corbières et de la Montagne-Noire, parmi lesquelles on remarque sur-tout les remparts de Minerve, vendus ignominieusement aux enchères, il y a quelques mois, pour 150 fr.; Les trois châteaux de Lastours, ces géans de pierre si hardiment jetés dans les nuages et supportés par un immense rocher à pic, entouré d'escarpemens effroyables; les anciennes tours qui servaient aux Romains à communiquer des signaux au moyen de feux qu'ils allumaient à l'extrémité, et qui, d'après les observations de MM. Du Mège et Taylor, se retrouvent dans toute l'Espagne; les ruines du château de Termes, où l'on respire le souvenir de la vie chevaleresque d'Olivier, et où l'on croit encore entendre les cris de guerre des légions sauvages de Simon de Montfort. [1]

Voilà cependant l'architecture qui avait été flétrie du titre de barbare par les admirateurs exclusifs des artistes de Rome et de la Grèce, voilà quels sont les chefs-d'œuvres qui avaient été désignés ironiquement par le nom de gothiques, comme si le génie des arts s'était arrêté à Auguste et à Périclès pour ne reprendre qu'avec François Ier et les Médicis.

Que l'on compare les constructions actuelles, avec les créations originales et spontanées dont je n'ai fait pourtant que donner un aride catalogue, et l'on verra que les artistes sont partis avec les dieux; qu'il ne nous reste aujourd'hui que des

[1] Un vieux chroniqueur dit, en parlant de ce château : « Celui chas» tel estoit de merveilleuse force, telle que nul mortel homme n'eût » cuidé qu'il eût esté prins par homme quel qu'il fût. Il estoit assis » sur le chef d'une montagne, sur une vive roche, entour celle » roche avait vallées profondes comme abymes, et au fond des vallées » coulait une eau qui tout le chastel environnait, etc., etc. »

maçons, et que l'on ne saurait mettre trop de soins et d'empressement à recueillir tout ce qui reste d'une époque si peu connue, si fortement colorée par le sentiment religieux, et encore si mal appréciée.

P. Tournal fils.

Narbonne, Novembre 1834.

DÉVOUEMENT.

I.

Une Maîtresse.

Le temps était froid et les soirées longues à Montpellier ; on était en décembre. Dans une chambre de la rue du Gouvernement, agréablement tempérée et meublée avec toute l'élégance du luxe moderne, devant une cheminée mignone, sur laquelle une haute glace réflétait la clarté de deux bougies, un homme et une femme étaient assis; elle dans une bergère aux moëlleux coussins, et lui sur un fauteuil à côté d'elle ; elle les yeux baissés et jouant nonchalamment avec les coins d'un mouchoir brodé, lui, le coude appuyé sur le bras de la bergère où elle était assise, et fixant sur elle un regard inquiet et amoureux.

Elle était jolie et jeune cette femme, et vêtue avec goût et simplicité. Elle avait d'épais cheveux noirs, de grands yeux noirs, de longs cils noirs, la peau blanche comme un lys et les lèvres vermeilles comme une rose. Certaines femmes critiquaient son pied qu'elles trouvaient trop long, d'autres sa main qu'elles disaient trop effilée ; c'est que son pied et sa

main leur faisaient envie, à toutes; car son pied alors posé sur les chenets et sa main sur son genou étaient faits à ravir et capables, à eux seuls, d'inspirer une passion. Une robe de soie bleu-violet, dont les amples manches descendaient jusqu'à la naissance de ses doigts, étreignait sa taille qu'un bras d'homme aurait pu contourner; un simple nœud de velours noir faisait merveilleusement ressortir la blancheur de son cou, et ses cheveux lissés la blancheur de son front.

— « Tu es triste, mon Eliza, lui dit-il; pourquoi?... Tes yeux ne se lèvent presque jamais sur moi; pourquoi?... Tu ne m'as pas encore dit ce soir une parole d'amour. »

Elle le regarda en s'efforçant de sourire; mais dans ce regard il ne crut voir que de la reconnaissance.

Cet homme avait une quarantaine d'années; il n'était pas beau, mais il semblait bon; il ne paraissait pas fashionable, mais il était bien mis; il n'exerçait pas d'état, mais on le disait fort riche; ses amis l'appelaient Maurice, ses voisins M. Desmares.

— « Je souffre de te voir ainsi mélancolique,.... et pensive, ajouta-t-il, d'une voix douce... Depuis quelque temps tu gardes un chagrin cuisant au fond du cœur.... Dis-le moi ce chagrin, Eliza! oh! quel qu'il soit, dis-le moi?... Que je puisse te voir heureuse! »

— « Heureuse! dit-elle, en soupirant. »

— « Est-ce un reproche pour moi que ce soupir? »

— « Oh! non, non, je vous jure; vous êtes si bon. »

Et elle lui serra la main.

— « Eh! bien, que désires-tu alors?... N'as-tu pas assez de bijoux? je t'en achèterai plus que tu ne pourras en porter....... N'as-tu pas assez de belles robes? va dans tous les magasins de la ville; choisis, choisis encore et je paierai?... Les courses

à pied te fatiguent-elles ? ma voiture et mes gens sont à tes ordres.... N'es-tu pas bien dans cet appartement ? pour toi je louerai un hôtel. »

Elle secoua tristement la tête ; il ne l'avait pas comprise.

— « Maurice, dit-elle, les larmes aux yeux, croyez-vous qu'il suffise de garnir un front de diamans pour en cacher les souillures ? Croyez-vous que la conscience soit muette sous une robe de soie, que le roulement d'une calèche puisse couvrir le rire de mépris que la foule jette en passant ? Croyez-vous que l'infâmie ne me suivront pas aussi dans un hôtel, moi qui suis votre maîtresse ? »

— « Eh bien, tu seras ma femme..... Tu veux un rang, une position dans la société, tu les auras... Je suis libre, indépendant ; je t'aime, tu le sais, dans huit jours je t'épouserai.... Es-tu contente ? »

— « Je n'exige pas cela de vous, Maurice. J'ai des remords, mais je ne dois pas avoir des désirs. Je puis me repentir, il ne m'est pas permis d'espérer.... Vous voulez m'épouser, dites-vous.... c'est impossible. »

— « Et pourquoi ? Ne suis-je pas le maître de mes actions ? »

— « Vous, riche et considéré, vous allié à de puissantes familles, épouser une pauvre fille que vous avez ramassée dans la rue ; que dirait le monde ? Il est vrai que cette fille, pure et innocente sous ses haillons, est maintenant flétrie et déshonorée sous ses colifichets précieux.... Mais vous m'avez donné des bijoux et des cachemires pour prix de mon honneur perdu et du repos de mon ame évanoui ; l'on croit que c'est assez payé et que nous sommes quittes. »

— « Je sais que je te dois beaucoup, moi, car tu m'as fait aimer la vie. Auprès de toi, en écoutant l'harmonie de tes

paroles, en respirant les parfums de ton haleine, en suivant les longs regards de tes yeux, l'existence m'a paru douce, enivrante, rapide. Tous mes instans de félicité ont émané de toi; à tes côtés j'ai trouvé le paradis sur la terre; et afin que tant de bonheur se prolonge toujours, je veux que tu sois ma femme. »

— « Prenez-y garde, Maurice! c'est une résolution bien audacieuse. »

— « Je l'ai mûrie long-temps, mon Eliza. Ce n'est pas aujourd'hui seulement que j'ai l'ai conçue. »

— « Et le monde ne vous effraie pas. »

— « Non, car je t'aime; et j'aime encore plus ton ame que ton corps.... Le monde! que demain je te proclame Mme Desmares; et demain tu verras ces gens si dédaigneux et si hautains se courber à ton passage et te demander l'aumône d'un sourire!.... Va, je le connais le monde, il mord qui le craint et lèche qui le méprise. »

— « Songez, Maurice, que si vous avez des regrets un jour, ce n'est pas moi qui serai coupable; je ne vous demande rien. »

La joie de cette femme n'était pas parfaite; en appaisant dans son ame les reproches du présent, elle redoutait les reproches de l'avenir.

— « Allons! ta main dans la mienne, ma chérie!... Chasse ce nuage qui assombrit les rayons de tes yeux!... Je suis plus que ton amant, je suis ton ami... Raconte-moi tes projets de toilette! Dis-moi quelle sera ta parure au spectacle demain? Auras-tu des diamans au cou ou des fleurs dans les cheveux?... Et ce costume d'homme que tu as tant souhaité, l'as-tu essayé?... Oh! quel dandy en miniature!.... Parlez-moi de votre cheval, monsieur? Parlez-moi de vos conquêtes, de vos orgies? Aimez-

vous le punch qui brûle, le champagne qui fume et déborde les verres en moussant?.... A vous des cigares de la Havanne, beau viveur! à vous du vin! à vous des femmes!.... N'est-ce pas que vous jetteriez le gant à l'insolent qui vous traiterait de séducteur inoffensif? »

Et il pressait joyeusement la taille d'Eliza qui lui souriait avec bonté.

— « Quand donc, ma belle, te verrai-je sous ce costume? Il a fallu te le faire à la hâte, et tu ne le mets pas. »

— « J'ai la migraine ce soir. »

— « Tu es malade, mon amour?... Couche-toi; je te laisse. »

Il se leva et la baisa au front.

— « Maurice, dit-elle, d'un air embarrassé. »

— « Que me veux-tu? »

— « J'aurais besoin d'un peu d'argent pour solder un compte à ma modiste. »

En disant ces mots elle balbutia, se troubla et rougit. Elle mentait.

— « L'enfant! quelle contrainte! mais c'est trop juste. »

Il l'embrassa encore, lui remit quelques pièces d'or et sortit.

Eliza prêta attentivement l'oreille au bruit des pas de Desmares sur l'escalier, et dès qu'elle eût entendu la porte de la rue s'ouvrir et se refermer, aussitôt elle courut devant sa glace; car, quelque grave que soit la pensée d'une femme, quelque préoccupée que soit sa tête d'une action sérieuse, dans toutes ses peines, dans toutes les joies de sa vie, qu'elle se pare pour un bal, ou qu'elle s'habille pour une messe de morts, il faut que sa glace reçoive sa première confidence, qu'elle voie couler sa première larme, qu'elle reflète son premier sourire, qu'elle entende son premier soupir.... Une femme peut-

elle rire ou pleurer sans savoir si les rires ou les pleurs vont bien à son visage ?...

Puis, avec un empressement qui tenait du délire, elle dépouilla sa robe qu'elle jeta sur un fauteuil, elle détacha son peigne, son collier, ses bracelets qu'elle laissa tomber sur la commode; et dans un instant ses pieds furent emprisonnés dans de petites bottes, sa taille dans une redingote étroite, sa chevelure dans un chapeau d'enfant. Oh! elle devait être sous l'empire d'une idée bien hardie, la maîtresse de Desmares!

Je n'aime pas une femme sous des habits d'homme; à mon sens c'est une ridicule anomalie, une espèce de monstruosité. J'ai vu bien des jeunes femmes ainsi, et je n'en connais pas, quoi qu'on en dise, qui n'aient perdu à ce travertissement barbare toutes les grâces de leur tournure, toute la légèreté de leur démarche, toute la souplesse de leurs mouvemens. Otez à la femme cette coiffure aérienne qui donne à ses cheveux les formes les plus capricieuses et les contours les plus bizarres; enfermez dans une cravate empesée ce cou gracieux qui aime à se ployer et à se mouvoir sans entraves, enlevez à ce corps si flexible et si délicat cette robe étoffée sous laquelle ses jambes peuvent agir avec pudeur et liberté; et vous arracherez au paon son plumage, vous mettrez le cygne en cage, vous couperez à la colombe les plumes de ses ailes. Une femme sous des habits d'homme, c'est une gazelle dans une peau d'ours!

Pour plus de précaution encore, Eliza s'enveloppe d'un manteau brun dont la forme convenait parfaitement à l'habillement des deux sexes, et leste et décidée elle descendit dans la rue et s'achemina du côté de la Place neuve. Où allait-elle donc la jeune fille déguisée et timide, à cette heure de la nuit, par un froid glacial, quand tout dormait à Montpellier? Où allait-elle donc?... Portait-elle une faute ou une belle action

dans le cœur? Était-ce le démon ou l'ange, la sorcière qui se rend au sabbat ou la pénitente qui va prier? Je ne sais, car elle était craintive, elle se retournait à chaque pas, elle hésitait au moindre bruit, elle se dirigeait vers des quartiers déserts; et souvent la vertu près du dévouement tremble comme le vice en face du crime.

Arrivée dans une rue inclinée et sale, elle s'arrêta devant une maison de bien misérable apparence, regarda un moment autour d'elle, et d'un bond sauta sur l'escalier placé immédiatement après la porte qui était ouverte. Ensuite elle monta, monta encore jusqu'au dernier étage, et là elle se trouva dans une chambre éclairée par la faible lueur d'une lampe et exposée, à cause du mauvais état de sa fenêtre, à toutes les intempéries de la saison.

Au bruit qu'elle fit en entrant, un homme accroupi auprès de la cheminée où s'éteignaient quelques rares tisons tourna lentement la tête vers elle. Cet homme avait une écorce de pauvreté avec sa veste et son pantalon usés jusqu'à la corde. La clarté que projetèrent les dernières étincelles du foyer éclaira ses yeux caves et abattus, son front plissé, ses cheveux gris qui s'échappaient d'une casquette velue et ses traits sombres sur lesquels était gravée l'empreinte d'un de ces chagrins qui rident plus vite que la vieillesse. En le considérant profondément, on aurait deviné que cet homme était plus vieux que son âge.

— « Eh bien! Comment vous portez-vous aujourd'hui, lui dit Eliza, respectueusement? »

— « J'ai froid, répondit l'autre. »

— « Voici pour vous échauffer. »

Et doucement elle mit dans la main du vieillard tout l'or que lui avait donné Maurice.

— « De l'or, s'écria-t-il, en la regardant sévèrement. »

— « Oui, mon père... Ce qu'il m'a remis. »

— « Voilà donc où j'en suis réduit !... Obligé de mourir de faim et de froid, ou de vivre du déshonneur de ma fille ! »

Eliza baissa ses yeux.

— « Qui fournirait du travail à un forçat libéré? Qui le recevrait dans ses bureaux? Qui lui ferait l'aumône?... S'il veut avoir du pain, le malheureux! il faut qu'il souffre que son enfant aille mettre la volupté en vente, au rabais. A un père galérien une fille prostituée, n'est-ce pas dans l'ordre?... Abominable société! »

Et le vieillard souriait amèrement.

— « Et quand cet homme, ajouta-t-il, en s'adressant à Eliza, quand cet homme, qui t'a prise au coin d'une borne, sera rassasié de tes caresses, quand il aura assez de tes baisers, s'il t'y rejette avec dédain, comme une orange dont on aurait sucé tout le jus, que deviendras-tu alors? Que deviendrons-nous?... Tu seras bien forcée de te vendre à un autre... »

— « Oh! mon père, pitié !... Si vous le connaissiez, il a un si bon cœur. D'ailleurs, tranquillisez-vous; il veut m'épouser. »

— « Dérision !... Et tu le crois, toi; toi la fille de Bertrand le galérien? »

— « Il ne sait pas cela encore. »

Bertrand avait été bureaucrate. Ecrivant correctement, ayant acquis quelque instruction, il était parvenu à occuper chez un négociant une place qui le faisait vivre avec aisance. Son patron lui témoignait un vif attachement. Bertrand était sage, intelligent, laborieux; seulement il avait reçu en naissant un caractère de feu qui s'enflammait au moindre souffle

d'une forte impression ; il était du nombre de ces hommes qui ne réfléchissent qu'après avoir agi.

Bertrand était marié à une femme charmante et que l'on disait un peu légère ; un jour dans un violent accès de jalousie, il la tua. Le procureur du roi lança contre lui un mandat d'arrêt, et les gendarmes l'écrouèrent. L'accusé parut devant la cour d'assises, calme et résigné ; il s'était repenti. Il répondit avec dignité et respect aux questions de ses juges ; il avoua son crime et offrit sa tête en expiation. Cependant quoique nos lois punissent l'homicide par l'homicide, le jury, admettant quelques circonstances atténuantes, *ne* condamna Bertrand *qu'à* dix ans de travaux forcés et à la marque. Quelques jours après, il fut exposé sur la place publique avee les jarretières de fer aux jambes, les bracelets de fer aux poignets, la cravate de fer au cou ; et son épaule d'homme fuma sous le fer rouge du bourreau. Puis la chaîne passa à Montpellier, on l'y riva, et il la suivit aux bagnes de Toulon, où il fut classé et numéroté.

Pendant dix ans, Bertrand traîna le boulet, portant la livrée du crime, ayant la tête rasée pour que rien ne pût cacher la rougeur de son front, quand un curieux venait le visiter à sa galère, au milieu de ces hommes, au visage de qui la société a craché, de ces hommes dont les uns sont criminels et coupables, les autres coupables sans être criminels ; Bertrand était de ces derniers. Pendant dix ans, il but l'humiliation sans se plaindre, se contentant de préserver son cœur de la contagion du vice. Il est vrai que plus d'une fois il fut sur le point de se précipiter dans la mer ou de se briser le crâne contre un canon de l'arsenal ; mais un souvenir, un espoir, une affection l'enchaînaient encore à l'existence.

En perdant la vie sociale, Bertrand avait sur la terre une

petite fille de neuf ans, unique fruit de son malheureux hymen. Cette enfant à qui le même crime ravit son père et sa mère, l'un assassin, l'autre victime; le premier effacé de la liste des citoyens, la seconde rayée de celle des vivans; celui-là pour aller en enfer dans ce monde, celle-ci pour arriver peut-être au ciel dans l'autre; cette enfant orpheline et presque au berceau fut confiée aux soins d'une vieille tante par le dernier de ses parens qui la quitta, par son père qui lui dit en l'embrassant: « Va, ma fille, et que Dieu te protége! Les hommes, » vois-tu, savent punir le crime, et ils ne sauront pas tendre » la main à l'innocence... Tu es pure, enfant; mais une éclaboussure de l'infâmie de ton père va rejaillir sur toi. Que » Dieu te protége! car nul ici bas ne voudra te protéger. »

Dieu n'exauça pas la prière du forçat. Quelques années après, la tante d'Eliza mourut; et la jeune fille fut seule, seule et sans argent, sans soutien, sans secours, sans un gardien qui prît le soin de veiller sur sa vertu, sur son inexpérience, ignorante qu'elle était des dangers et des séductions que ses dix-sept ans et sa beauté allaient semer sur sa route... Nacelle abandonnée que les vagues entraînaient vers les écueils, sans qu'un bras sauveur la retînt au rivage!... pauvre aveugle qui marchait sur les bords du précipice, sans qu'une voix amie lui criât: « Prends garde!... » Aussi la nacelle se perdit, l'aveugle tomba... A qui la faute?

M. Desmares, le capitaliste, rencontra par hasard sur ses pas la jeune fille délaissée; il en eut pitié; il l'emmena avec lui et la remit à quelqu'un pour qu'on la soignât; plus tard sa protégée lui parut jolie; il lui prit envie d'en faire sa maîtresse; c'était facile... Elle était si innocente et d'une si franche candeur.

Eliza ne possédait qu'un cotillon de bure, on lui montra

de belles robes, elle sourit; elle n'avait pas de logis, on la mena dans un superbe appartement, elle s'y plut; elle avait froid, on la plaça devant un feu pétillant, elle s'y chauffa; elle avait faim, on lui apporta une table servie avec profusion, elle s'y assit; enfin on lui dora si bien le vice, on le lui offrit avec tant d'attraits, tant de saveur, tant de parfums, qu'elle l'avala; on lui présenta le poison dans du miel, et sans s'en douter elle huma le poison avec le miel.

Qui oserait dire que cette femme était née vicieuse? Qui oserait lui jeter la première pierre?...

Après avoir subi son contingent d'opprobre, le forçat, la jambe meurtrie par l'anneau de fer, le corps par la fatigue, et l'ame par la honte, retourna à Montpellier. Ses anciens amis le reçurent avec froideur et dégoût; ils semblaient en avoir horreur. Bertrand demanda sa tante, on lui dit qu'elle était morte; il demanda Eliza, on ignorait ce qu'elle était devenue. Désespéré, il la chercha dans les mansardes, dans les ateliers, dans les carrefours, il ne la découvrit pas là. A la promenade du Peyrou, un jour triste et rêveur, il heurta une grande dame, il leva les yeux, resta immobile d'étonnement, puis il frissonna... C'était sa fille. Il n'aurait pas voulu la retrouver ainsi.

La maîtresse de Maurice versa bien des larmes de joie sur son père et de regrets sur elle. Le galérien la repoussa d'abord; mais il était isolé des hommes, elle lui parla; il n'avait aucune ressource pour vivre, elle était riche; il fuyait les regards et craignait les reconnaissances, elle lui apporta dans sa chambre tout ce dont il avait besoin; on l'approchait péniblement, elle l'embrassa. Bertrand finit par lui pardonner, mais ce ne fut qu'en maudissant le destin et en blasphémant Dieu.

II.

L'étudiant en médecine.

— « Agite, agite donc, Adolphe !... Que j'aime cette flamme frivole et légère, qui monte et bruit, qui se joue et se tord ! agite encore !... Oh ! que les pâles reflets qu'elle jette en serpentant colorent poétiquement nos visages ! aux damnés du Dante les rouges lueurs de l'enfer ; à nous, joyeux étudians, les bleuâtres feux follets du punch ! à eux l'éternité où l'on grince des dents, à nous la vie où l'on rit... Buvons, amis ; car aujourd'hui la vie, demain l'éternité peut-être. »

Ces dernières paroles furent accueillies par les bruyans éclats de rire de cinq jeunes gens qui, rassemblés dans une modeste chambre d'étudiant, entouraient une petite table sur laquelle brûlait un énorme bol de punch, escorté de quelques verres ternes et huileux.

— « Vous riez, Messieurs ! ce n'est pas bien gai pourtant, un cours d'éternité infernale avec satan pour professeur ! »

— « Eh ! que nous importe ! dit un autre... Va, brûle, flamme éphémère, brûle rapidement inconséquente et folâtre ; que mon existence passagère s'exhale animée comme la tienne, et puis, que je meure comme tu t'éteins, en lançant tes clartés les plus vives... N'est-ce pas, Edouard, que la vie serait bien belle ainsi, toujours ardente, toujours folle, même au moment de finir ? »

— « Oh oui ! car je haïs la vieillesse, la vieillesse avec ses

sens engourdis, sa face décrépite, ses yeux d'eau, son sang de glace; la vieillesse, corps galvanique à qui manquent le cerveau et le cœur... Après l'orgie, le sommeil; après la jeunesse, la mort... Non, je ne la crains pas, la mort! je l'ai vue si souvent à l'amphithéâtre, inoffensive et stupide devant moi et dévoilant à mes observations ses secrets les plus intimes; je l'ai si souvent interrogée, étudiée, analysée sous mon scalpel, et je l'ai jugée si paisible, si calme et si douce, qu'il me semble qu'un jour je m'endormirai volontiers dans son néant! »

Ce médecin futur avait déjà toute la conviction du matérialisme dans son sourire.

— « Amis, dit un quatrième interlocuteur aux cheveux aplatis sur ses tempes, aux petites moustaches noires, à la barbe de bouc, votre conversation me paraît par trop lugubre; buvons! c'est pour cela que je vous ai réunis ce soir. Buvons, le punch est froid. »

— « Oui, buvons! à boire! s'écrièrent en chœur les six docteurs en herbe, et ils tendirent leurs verres qui furent remplis, choqués et vidés en un instant. »

— « Assez de cadavres, assez de damnés, assez de catafalques comme cela! reprit l'amphytrion; parlons des femmes, des femmes dont les amoureux regards versent du miel sur nos destinées, dont les tendres paroles sont pour nous comme une harmonie céleste; des femmes, créatures enchanteresses qui ont la mission d'aimer et de séduire; être mystérieux qui se mêlent à notre vie pour l'abreuver de bonheur ou la déchirer de tourmens, anges descendus du ciel pour élever et consoler notre ame, démons vomis par l'enfer pour tordre et dessécher notre cœur!... Parlons des femmes; car je les adore toutes, aussi bien avec les jupons courts de la grisette, qu'avec la moire

et les cachemires de la grande dame ; aussi bien sous les traits hâlés de la paysanne, que sous le masque fardé de l'actrice... Les femmes pour moi, c'est le soleil pour l'oranger ! »

— « Oui, répondit Edouard, en poussant un soupir qui contrasta singulièrement avec la gaîté des autres buveurs : mais quelquefois c'est un soleil qui brûle ; malheur à celui qui vient s'y réchauffer trop souvent ! »

— « D'où te vient, mon cher, ce sombre abattement aujourd'hui ? » reprit Adolphe, le dandy modèle de toute la faculté, Adolphe dont chaque habit nouveau signalait une révolution dans la mode, et dont le lorgnon, que sa main gantée en jaune maniait habilement, brillait toujours au spectacle parmi le monde élégant, comme l'étoile polaire au nord. « Quelle réflexion t'a donc inspiré cette sentence sentimentale? Tu es amoureux, mon noble ami... Oh oui ! tu es sous l'influence d'une passion chronique. »

— Tiens ! est-ce que tu ne sais pas que depuis long-temps il soupire en silence pour la belle Eliza, la maîtresse de Desmares. »

— « Vraiment ? »

— « Parbleu, il la *flane joliment*. »

Ceci fut dit par un jeune homme imberbe, qu'à son habit noir rapé et boutonné jusqu'au menton, à son chapeau sur l'oreille et à ses cols de chemise menaçans, on reconnaissait aisément pour un étudiant de première année.

— « Oui, messieurs, j'avoue que je suis profondément amoureux de cette femme. Elle a un air si modeste, malgré sa condition de femme entretenue ; elle a une taille si ravissante, des yeux si poétiques, une démarche si bien cadencée ! Je l'aime, et je ne lui ai jamais parlé ; je n'ai pas encore entendu

le son de sa voix ; je l'aime, et d'un amour que je ne puis définir, car il ne peut pas être pur ; et pourtant il est mêlé de respect. »

— « Au fait, elle n'est pas mal, la petite. »

— « On la dit fort réservée. Du reste, ce fou de Desmares a l'intention de l'épouser, je puis vous l'assurer. »

— « L'imbécile, dit quelqu'un ! »

— « Peut-être, répondit Edouard... Il doit la bien connaître, lui. »

— « Nous ne buvons pas, messeigneurs. »

Et aussitôt les verres furent de nouveau remplis et de nouveau vidés.

— « Comment, Edouard, reprit Adolphe, cette Eliza te plaît, et tu n'as pas encore cherché à la voir, à te ménager un tête à tête avec elle. »

— « Impossible ! Elle ne sort jamais, dans la nuit, sans être accompagnée par lui. »

— « Tu crois ? »

— « J'en suis certain. »

— « Déception, mon ami ! Presque tous les soirs, près onze heures, ta divinité, sous les habits, non d'une mortelle, mais d'un mortel, quitte mystérieusement son temple et se rend, à pas de loup, en suivant l'obscurité et évitant les regards profanes, dans une très-modeste et fort peu édifiante demeure du quartier de la Faculté. »

Edouard resta immobile ; il était atterré.

— « Et tu jurerais sur ta tête la vérité de tes paroles, dit-il, après un moment de silence, en fixant sur Adolphe des yeux presque insolens. »

— « Il ne tient qu'à toi de t'en assurer, demain, ce soir, si tu en as le temps. »

Edouard regarda à sa montre, se leva brusquement, prit son manteau et disparut, laissant ses amis étonnés de son départ, mais résolus à ne se séparer que lorsqu'il ne resterait plus de quoi boire sur la table.

Le jeune étudiant, frappé douloureusement par les révélations d'Adolphe, était dans un état d'agitation croissant à chaque instant. Il marchait à grands pas, préoccupé, malheureux. Sa tête qu'exaltaient aussi les fumées récentes du punch, enfantait et détruisait à-la-fois des résolutions désespérées, des projets impraticables. C'est qu'il est affreux à cet âge de voir s'envoler une illusion et d'approfondir le néant d'un amour qui commence à naître! C'est qu'il est pénible de dépouiller un être chéri des prestiges séduisans dont notre imagination l'environne, d'étouffer un sentiment que l'on élevait avec joie et de répudier tout-à-coup un de ces rêves dorés qui folâtrent dans un cerveau de jeune homme! Edouard savait fort bien que la réputation d'Eliza était tachée; il savait fort bien que le public ne la plaçait qu'à un degré au-dessus de ces femmes qui ont tous les vices et pas une des qualités de leur sexe; et cependant il éprouvait pour elle une passion dont sa délicatesse ne s'offensait pas et qu'il croyait à l'abri de tout reproche. Il connaissait le passé de la jeune fille; il avait appris que, candide et sans expérience, elle était tombée, par la force du destin, dans les bras d'un amant; et si, depuis, la femme séduite avait toujours été fidèle à son séducteur, si la constance l'avait en quelque sorte purifiée, si sa première faute avait été la dernière, elle pouvait se montrer encore parée d'un rayon de vertu et honorée d'une espèce d'estime. Mais la surprendre, le soir, se glisser dans l'ombre, pour aller, méprisable et éhontée, dans une maison maudite, trafiquer de sa beauté, de sa jeunesse, c'en était assez pour

l'accabler de dédain et pour fouler aux pieds sa dégoûtante image.

Il faisait une de ces nuits d'hiver sombres et glaciales, pendant lesquelles tous les objets paraissent ou effrayans ou fantastiques, ou informes. L'atmosphère allourdie par d'épais nuages, rendait l'horizon noir et impénétrable à la vue. Le vent ne soufflait pas, et l'air imprégné d'humidité insinuait le froid jusqu'à la moëlle des os. Le pavé des rues était recouvert d'une légère couche de neige, dont le faible éclat, prolongé par les lueurs des reverbères, se perdait dans l'espace assombri, comme un étroit ruban blanc sur une immense tenture de deuil.

Edouard s'était caché dans l'enfoncement d'une porte, vis-à-vis la maison que lui avait indiqué Adolphe. Au milieu de cette tranquillité lugubre, entouré de ce vide muet, dans ce quartier où nul être animé ne révélait son existence, sous ce ciel dont aucun astre ne perçait la noirceur, il se prit à réfléchir, et sa pensée devint sévère, grave, profonde. Il mit son amour à nu, et il fut effrayé de la laideur repoussante de l'infernale substance de son amour ; il sonda les replis de son cœur, et il trouva son cœur dangereusement blessé ; il pensa à celle qu'il aimait ; à travers son corps il voulut voir l'ame de la jeune fille, et cette ame lui parut hideuse, souillée par le vice, ridée par la débauche. Alors le frisson s'empara de lui, sa poitrine se souleva de dégoût ; il eut horreur d'Eliza, horreur des femmes, horreur de lui-même, horreur de l'humanité entière....

C'était l'heure où le jaloux veille devant la porte de sa maîtresse ou de sa femme, en cachant un poignard sous les plis de son manteau ; l'heure où l'amant heureux s'introduit en silence dans la retraite de sa bien-aimée ;

C'était l'heure où la jeune fille, couchée sur un voluptueux duvet, s'endort, bercée par un songe d'amour; l'heure où le condamné veille dans son cachot, et dit : « Voici ma dernière journée ;

C'était l'heure où l'homme fortuné, douillettement enveloppé dans des linges bien chauds, rêve de l'or et du bonheur; l'heure où le malheureux prolétaire, étendu sur un grabat, dont le vent du dehors fait mouvoir la paille, rêve du travail et du pain ;

C'était l'heure où la coquette, entourée d'adorateurs, sourit de plaisir dans un salon élégamment illuminé; l'heure où une tendre mère, à la lueur d'une lampe à trois mèches, prie à genoux près du cadavre de son jeune fils ;

C'était l'heure où l'ambitieux songe qu'il est comblé de titres et d'honneurs; l'heure où l'enfant songe qu'il est riche de joujoux et de hochets;

Minuit sonnait à l'horloge de la cathédrale.

Aussitôt Edouard distingua une porte basse qui s'ouvrait avec précaution, et un tout petit jeune homme s'élança dans la rue.

— « C'est elle ! » se dit l'étudiant, et tout son sang se porta à son cerveau.

Elle passa devant lui à le toucher presque, et il n'eut pas la force de se mouvoir ; il était pétrifié.

— « C'est bien elle, l'infâme ! » ajouta-t-il, en suivant de l'œil l'ombre d'Eliza qui marchait rapidement, et faisait résonner sur le pavé le talon ferré de ses bottes.

Puis, changeant d'idée et poussé par une résolution subite, il courut derrière elle, l'atteignit et la saisissant par la main :

— « Où donc allez-vous à cette heure, beau cavalier, lui dit-il, en riant d'un rire moqueur? Où donc allez-vous avec

cette taille si frêle, avec ce bras si délicat? Ne craignez-vous pas les malfaiteurs, les loups-garous, timide adolescent? »

La jeune fille, sans répondre, cherchait à se débarrasser de lui.

— « Vous sortez sans doute d'un rendez-vous d'amour, intéressant jeune homme.... Oh! le séducteur!.... ou bien vous y allez peut-être? Dans ce cas, donnez-moi votre bras, je veux vous y accompagner, moi. Le sifflement des chouettes pourrait vous faire peur.... Venez.... »

Et il l'attirait sous un reverbère.

— « C'en est trop, monsieur; laissez-moi, dit Eliza, en cachant son visage; de grâce, laissez-moi! »

— « Oh! quelle douce voix! quel son argentin! quels délicieux accens! Parle, parle encore, apparition miraculeuse, je t'en prie! »

Il l'entraînait toujours vers la lumière, pour la regarder en face et jouir de sa confusion.

— « Si vous êtes généreux, lui dit-elle, d'un ton humilié, monsieur, ayez pitié d'une pauvre femme.... ne m'arrêtez pas plus long-temps. »

— « Une femme! oh! dis-moi ton nom, ma grâcieuse.... Il est possible que je t'aie rencontrée de par le monde galant. Ton nom, mon adorable! ou je te retiens jusqu'au jour. »

C'était une vengeance atroce; il la torturait à plaisir.

— « Eh bien, s'écria Eliza, en ouvrant son manteau, reconnaissez-moi et respectez-moi! »

— « Que je te respecte, misérable! répondit Edouard, d'un air dédaigneux et terrassant; va, je sais d'où tu viens; je t'ai guettée, je t'ai suivie.... Du respect! oh! le mépris pour toi. »

Elle s'appuya à la muraille; elle était près de défaillir.

— « Que je suis malheureuse ! murmura-t-elle. »

— « Et ne suis-je pas bien malheureux, moi, qui t'aimais et n'osais te le dire ; moi, qui, ridicule et maladroit, croyais à ta modestie, à tes airs de candeur ?.... Sais-tu bien que c'est un crime abominable que de tromper si indignement la confiance d'un homme qui dépense pour toi son amour et sa richesse. »

— « Oh ! qu'il ignore ceci.... Je ne suis pas coupable et je suis digne de son estime. »

— « Il saura tout. Son aveuglement lui serait funeste ; il faut le détruire cet aveuglement.... Viens ! je veux te mener à lui, couverte de rougeur et de honte, je veux te jeter à ses pieds, en lui disant : « Tenez ! voilà votre maîtresse ; votre » maîtresse qui se joue de vous, qui prend votre or et va le » vendre ailleurs, qui court la ville, quand vous la croyez » endormie ! Tenez ! la voilà ! mettez sa fidélité sous les ver- » roux, si vous en prenez soin. »

Il était furieux et en proie à une violente indignation.

— « Laissez-moi ! laissez-moi m'en aller seule, je vous en supplie. »

Et elle l'implorait d'un regard qui pénétrait au fond du cœur. Edouard eut enfin compassion de tant d'embarras ; il faiblit. La haine, l'amour, le désespoir bouleversaient sa tête.

— « Eh bien ! je t'aime, dit-il, hors de lui ; je t'aime avec fureur, avec délire ; ose te livrer à moi, et je te promets grâce et oubli. »

— « Jamais, » répondit-elle avec fierté.

Tout-à-coup l'étudiant entendit un léger bruit derrière lui, et au même instant un poignet d'acier s'appesantit sur son bras et l'étreignit avec une force inouie. Edouard se retourna étonné ; et à la clarté du reverbère, il aperçut un

homme à cheveux gris, qui attachait sur lui des yeux de feu et qui dit froidement :

— « Eliza, tu peux rentrer chez toi sans crainte ; il ne te suivra pas, je t'en réponds.... »

La jeune fille s'enfuit, et les deux hommes restèrent seuls, face à face, s'examinant en silence, l'un stupéfait et fasciné par l'autre qui le tenait fortement serré. Quelques minutes après, l'inconnu lâcha le bras d'Edouard et lui dit en se retirant :

— « Vous êtes bien imprudent, jeune homme! »

C'était Bertrand le galérien.

III.

Le Capitaliste.

Le lendemain matin un savoyard apporta chez Desmares la lettre suivante :

« La femme est un monstre, et désormais j'arracherai à » sa barbarie autant de victimes que je le pourrai ; je com- » mence par vous, Monsieur, en vous disant hautement » qu'Eliza vous trompe. Moi, je l'ai surprise déguisée en homme » et sortant à minuit d'une maison suspecte. Je ne puis pas » m'être mépris, puisque je lui ai parlé.

» De quelque manière que vous interprétiez le motif de » ma démarche, je suis prêt, Monsieur, à vous donner toutes » les explications qu'il vous plaira de me demander.

» J'ai l'honneur de vous saluer,

» Edouard Ch...., étudiant en médecine. »

Il y avait une sincérité effrontée dans ce billet; Maurice le comprit bien, et il n'eut pas la force de douter un instant de la vérité de son contenu. Oh! cette lettre tombait sur son cœur, comme une goutte d'encre dans un vase d'eau claire! C'en était assez pour troubler la limpidité de son bonheur.... Malheureux! dans ce moment il pensait avec joie à son mariage futur, il en fixait l'époque, le jour, l'heure; il souriait à cet avenir de félicité que lui promettaient d'avance l'attachement et les qualités qu'il avait cru reconnaître en Eliza; il disait adieu sans regret à son existence de célibataire et l'hymen lui tendait les bras, tout entrelacé de *fleurs*, tout riant, tout paisible. Il avait donné son amour à une jeune fille placée bien bas au-dessous de lui sur l'échelle sociale; pour la mettre à son niveau, il ne descendait pas jusqu'à elle, mais il l'élevait à lui; où était le mal?

— « Ah! disait-il, en jugeant quelqu'un haut parvenu, regarde-t-on jamais d'où il est parti? »

Mais adieu ses rêves de calme conjugal, adieu sa croyance à la fidélité de sa maîtresse, adieu sa résolution raisonnée! Quelques lignes écrites par un étudiant brisaient comme verre, réduisaient en poussière tout cela. A l'espérance succédait le désespoir, à l'amour le mépris, aux rêveries attrayantes une affreuse réalité.

Maurice anéanti s'affaissa sur son canapé; une sueur froide mouillait son corps; une horrible agitation confondait ses idées. D'abord il voulait forcer Edouard à se rétracter de son accusation ou le punir de son inconséquente hardiesse; il était résolu à ne plus revoir Eliza et à l'abandonner à sa dégoûtante conduite. Ensuite, quand le premier élan de sa rage fut appaisé, prenant un parti plus sage et plus magnanime, il rédigea cette réponse :

Monsieur,

« La maison dont vous voulez parler n'est pas suspecte
» pour moi, puisque, depuis quelques, jours j'en suis locataire;
» la personne que vous avez vue en sortir ne me trompait
» point, puisque c'est pour m'y joindre qu'elle s'y était ren-
» due. Vous voyez donc, Monsieur, que les apparences nous
» abusent souvent.

» Je crois à la loyauté de votre démarche, c'est pour cela
» que je vous réponds avec franchise.

» Je vous salue,

» Maurice Desmares. »

— « Ainsi je sauverai sa réputation au moins, dit-il, en soupirant. » Il sonna son domestique.

— « Joseph, allez remettre cette lettre à la Faculté. »

— « Oui, Monsieur. »

— « Je ne suis chez moi pour personne, entendez-vous? »

— « Oui, Monsieur. »

— « Laissez-moi. »

— « Oui, Monsieur. »

« Mon maître n'est pas dans son assiette ordinaire, se dit Joseph en s'en allant. »

Il passa une journée cruelle, déchiré qu'il était par la douleur, le découragement, la fureur, la jalousie. Ce coup était le plus rude que pouvait lui porter le malheur; il l'écrasait. C'était donc pour mieux lui cacher ses infidélités que la perfide avait demandé ce costume d'homme! c'était donc pour cela que tous les soirs, quand il se disposait à la quitter, il la voyait tressaillir d'une joie intérieure, malgré les adieux touchans qu'elle lui prodiguait! Il y avait donc du dégoût sous ses caresses, du plaisir sous ses regrets....

— « Oh! les femmes! murmurait-il, et il meurtrissait sa poitrine avec ses ongles. »

La nuit était venue; il rassembla toute sa force d'ame, il se revêtit de toute son impassibilité, il se cuirassa de tout son sang-froid, et, muni de la lettre d'Edouard, il s'achemina vers la demeure d'Eliza.

Couchée sur son ottomane, elle attendait, tourmentée par une vague anxiété; elle attendait, car l'aiguille de la pendule glissait doucement vers l'heure fixée pour la visite quotidienne de Maurice; elle attendait, embellie par la langueur d'un trouble indéfinissable, jolie de tous les charmes que l'impatience répand sur les traits de la femme, quand s'approche l'instant d'un rendez-vous d'amour; elle attendait, parée d'un simple et coquet négligé, comme si l'art eût pû ajouter quelques perfections aux grâces dont la nature l'avait dotée; elle attendait, et ses yeux, mourans d'une douce mélancolie, suivaient les mouvemens symétriques du balancier dont le bruit monotone se mêlait aux palpitations de son cœur.

Maurice entra, elle courut l'embrasser, mais ses lèvres furent glacées par les froides lèvres de son amant; elle leva les yeux sur lui, elle rencontra un regard scrutateur, un regard d'acier; elle eut peur.

— « Asseyez-vous, » lui dit-il gravement, en lui montrant une chaise.

Pour la première fois, il ne l'avait pas tutoyée. Toute tremblante elle s'assit, et lui se mit à marcher à grands pas dans la chambre.... Il y eut un moment de silence que Maurice rompit le premier.

— « N'est-il pas vrai, dit-il, en s'arrêtant devant elle, n'est-il pas vrai qu'une femme qui trahit son mari ou son amant, quand ce mari ou cet amant met toute sa joie, em-

ploie tout ce qu'il possède de tendresse et de dévouement à la rendre contente et heureuse, à embellir sa jeunesse, à semer les plaisirs sur son chemin, n'est-il pas vrai que cette femme est un être sans cœur, une méprisable créature?.... Qu'en dites-vous? »

— « Je ne vous comprends pas, » répondit-elle d'une voix presque éteinte. » Elle craignait de trop comprendre.

— « Je m'expliquerai mieux alors.... Où êtes-vous allée hier à minuit? »

— « Moi! »

Son courage ployait; elle ne respirait pas.

— « Oui! vous.... Je veux bien vous épargner un mensonge.... Lisez. »

Et il plaça sous les yeux d'Elisa la lettre d'Edouard. L'étudiant avait horriblement tenu sa promesse.

— « Ce jeune homme n'est pas un imposteur, puisqu'il a signé.... Mais parlez donc, qu'avez-vous à répondre? »

— « Rien. »

— « Vous avouez donc. »

— « Oui. »

— « Et dans cette maison, un homme vous attendait sans doute! »

— « Oui. »

— « Misérable!.... Et cet homme, quel était-il? »

— « Mon père! »

— « Ton père! »

Les rôles avaient changé. Il était interdit; elle était triomphante. Maurice se radoucit; peu à peu son ton devint moins sévère.

— « Pourtant tu m'as dit bien des fois que tu avais perdu ton père.... Tu mentais alors? »

— « C'était vrai. »

— « Est-il revenu de l'autre monde ? »

— « Non, mais des bagnes de Toulon. »

Elle parlait avec calme ; elle était résignée à tout.

— « Un forçat, » s'écria Maurice ; et il la regardait ébahi. Il croyait rêver.

— » Oui, répondit-elle, vous avez aimé la fille d'un forçat. »

— « Oh ! ne me martyrise pas ainsi pour t'excuser ! La vérité.... Je veux savoir la vérité.... »

— « Pour tout ce que je peux espérer de tranquillité ici bas, je ne voudrais pas vous la cacher, Maurice. »

Abymé, il tomba sur un fauteuil en murmurant. Un galérien.... Son père un galérien.... Oh ! c'est désolant ! oh ! c'est affreux !....

Et de ses mains contractées il couvrait sa figure.

— « Vous voyez bien, Maurice, que vous ne pouvez pas m'épouser, dit Eliza avec douceur. »

— « Je t'écoute, reprit Desmares après un instant. Dis-moi son histoire, la tienne !.... et ne me déguise rien. »

Alors Eliza lui raconta, en détail, et le crime de Bertrand, et sa condamnation, et son long supplice. Elle lui raconta comment, à son retour, il l'avait retrouvée ; comment elle le secourait, abandonné qu'il était de la société entière, pauvre et souffrant....

Oh ! il y avait quelque chose d'intéressant dans le récit de cette jeune fille dont les grands yeux noirs, quoique humides d'émotion, brillaient, animés par une noble fierté ! Il y avait quelque chose de sublime dans l'accent de cette enfant courageuse qui, sans honte et sans restriction, déroulait lentement, pour la montrer au grand jour, toute l'ignominie

de son père; heureuse de pouvoir dire que son dévouement, à elle, avait couvert et protégé cette ignominie! Puis elle ajouta en se redressant avec un orgueil bien naturel:

— « Voilà ce que j'ai fait pour le forçat libéré; me blâmerez-vous?... Votre or a servi à fournir du pain à mon père; le regrettez-vous, cet or?... »

— « Oh non! Tu es un ange, répondit-il, tristement. »

— « Quant à l'histoire de ma vie, vous la connaissez, Maurice; avant d'être à vous je n'avais reçu que les baisers de celui à qui je dois le jour..... Ah! je respire plus librement enfin! Toutes ces choses que je gardais en moi me suffoquaient, et, pour me soulager, j'avais besoin de vous en faire la confidence... Après cela, je sais que je ne dois plus songer à vous revoir, et demain la fille du galérien retournera chez son père. Là mon pain sera noir, mais baigné de mes sueurs, il me paraîtra plus léger; là mes habits seront grossiers, mais je les porterai sans rougir; là je pleurerai votre amour, peut-être, mais il me restera l'amour et les embrassemens de mon père. »

— « Non, non, tu ne me quitteras jamais, s'écria Desmares, en la pressant contre son sein. Puis-je vivre séparé de toi, loin de tes regards, loin de tes sourires?... Oh! la vie sans toi, c'est le néant!... Tu es la lumière de mes jours, l'ame de mon corps; si tu ne restes avec moi, je meurs. »

— « Vous oubliez, Maurice, que vous ne pouvez pas m'épouser. »

Ce mot qui revenait à la pensée d'Eliza le rendit à sa position. Il vit de nouveau le malheur qui l'accablait de tout son poids.

— « Tant d'émotions, tant de sensations diverses m'ont bouleversé; il me faut être seul pour recouvrer le calme de mes sens .. A demain; Eliza! adieu... A demain, entends-tu? »

Il sortit et la laissa pensive et tout émue.

Pendant la nuit Maurice fut en proie à une agitation incroyable. Il ne pouvait se déterminer à renoncer à un hymen que d'abord il avait considéré comme une folie, mais dont l'idée peu à peu s'était si bien acclimatée dans sa tête, que maintenant il ne lui était plus possible de l'en exiler. Ce n'était pas précisément parce qu'Eliza était du sang d'un galérien qu'il cherchait à renoncer à elle; il pensait, Maurice, que le sang, quelque vicié qu'il puisse être quand on le reçoit, se purifie en passant au philtre d'un cœur vertueux. Et cependant, quand il songeait qu'il allait entrer dans l'intimité d'un homme que la société avait flétri publiquement, d'un homme qui souvent se présenterait à lui avec sa physionomie sinistre, ses manières sauvages, son langage impur et sa marque à l'épaule; que cet homme livré sans doute à l'ivrognerie, à la débauche et à tous les vices de l'humanité, satisfait d'avoir à sa disposition une source où puiser de l'argent, le harcelerait sans cesse de ses demandes, de ses obsessions, de ses menaces peut-être; quand il songeait qu'en suite il irait, au milieu de ses compagnons de taverne, louer ou maudire son gendre, vanter sa libéralité ou l'accuser d'avarice, suivant le plus ou moins d'importance de ses largesses; quand il songeait que son nom serait associé à tous les propos, à tous les sarcasmes des vagabonds et des mendians de la ville, il sentait son énergie faiblir et sa fermeté chanceler.

— « Oh! disait-il, si avec beaucoup d'or, si en lui assurant une pension considérable, je pouvais le décider à s'éloigner de nous, à traîner son infâmie bien loin, bien loin d'ici; s'il promettait de ne plus nous importuner de ses visites.... Mais un forçat libéré promettra tout, en voyant une bourse pleine; puis il la videra avec frénésie, et quelques mois après, il sera encore là prêt à la remplir et me poursuivant toujours de sa

fâcheuse présence... Oh non ! c'est impossible.... Plus de mariage... »

Le lendemain, ferme dans cette résolution, il revit Eliza. Elle était pâle et abattue, la pauvre fille ! elle avait les yeux rouges et mouillés, car bien des pleurs en étaient tombés depuis la veille. Elle aussi souffrait les angoisses de l'incertitude ; elle aussi ne savait à quel parti se résoudre. D'un côté cette vie de perdition ne la séduisait plus ; maintenant elle lui était insupportable au contraire ; mais d'un autre l'attachement de Maurice, le pouvoir, qu'elle devait à sa générosité, de soulager son père, la reconnaissance qu'elle conservait pour les bienfaits dont il l'avait comblée sans cesse, l'attiraient irrésistiblement vers son amant et la retenaient esclave de ses volontés.

— « Eliza, lui dit Desmares, d'un air moitié de dignité, moitié d'affection, ton père crée entre nous deux une distance que les préjugés sociaux m'empêchent de franchir ; tant qu'il vivra, tu ne peux devenir ma femme. C'est à toi de me dire si tu veux toujours de ton passé pour avenir. »

— « Je ne me croyais pas condamnée à avaler jusqu'à la mort le déshonneur goutte à goutte, répondit-elle en soupirant. »

— « Tu es libre, Eliza..... Consens-tu à rester avec moi ?... Réponds.... »

Il la regardait avec des yeux tendres et passionnés.

— « Je resterai, dit-elle. »

Elle paraissait tranquille ; mais Maurice en l'embrassant sentit de grosses larmes qui roulaient rapidement le long de ses joues. L'ame de cette femme s'était brisée.

IV.

Le Forçat libéré.

Bertrand se chauffait, assis au coin de son foyer ; une de ses mains passée dans son gilet se reposait sur sa *poitrine*, et de l'autre il soutenait sa tête qui se penchait vers son épaule. Parfois une sourire, triste comme des larmes, venait errer sur ses lèvres froncées. Il réfléchissait, le forçat. On aurait dit qu'il relisait sa propre histoire tracée sur les parois de l'âtre, tant ses yeux étaient fixes et sombres, tant sa pensée semblait attentive. Seul avec ses souvenirs, il les voyait poser devant lui, tout hideux, tout hérissés d'horreur et traînant la honte après eux. C'est que dans la journée il avait souffert une atroce humiliation, et bien que, depuis sa faute, il eût dû être habitué à tout endurer de la part des hommes, ce nouveau coup était si poignant qu'il avait pénétré bien avant dans son ame.

Manquant de pain, il était allé en prendre chez le boulanger de son quartier. Pour en payer le montant il avait donné un des louis provenus de la générosité de sa fille. Le boulanger, citoyen fort soupçonneux, étonné de voir une pièce d'or dans les mains d'un forçat libéré, conclut naturellement qu'un vol seul en avait pu rendre Bertrand propriétaire, et se renfermant dans sa conscience d'honnête homme, le marchand pointilleux courut en toute hâte faire sa déposition au commissaire de police. Celui-ci sourcilla. Le cas était grave. Il prit un air capable et une prise de tabac, ceignit son corps de l'écharpe et son

front d'une paire de lunettes, et se transporta, escorté du boulanger, dans la mansarde de Bertrand, en disant avec mystère :

— « Il y a long-temps que je surveille cet homme ; sa subsistance est un problème.... Il a d'ailleurs mauvaise mine et des antécédens funestes... Au fait, que voulez-vous que l'on soit, après avoir vécu dix ans aux galères ? Un voleur ou un assassin, et souvent l'un et l'autre.... Bah ! parlez-moi de la guillotine, on n'en revient pas au moins. »

Arrivé chez Bertrand, le philantrope commissaire l'interrogea avec dureté, et l'accusa inconsidérément en lui offrant pour preuve le témoignage du boulanger. La foule qui, curieuse et empressée, avait suivi la *justice,* criait à tue-tête : « En prison ! en prison, le voleur !... » Le sang du forçat bouillait dans ses veines ; il sut se contenir pourtant. Il répondit que cet or lui venait d'une aumône, et que, jusqu'à ce qu'on lui prouvât qu'il l'avait dérobé, on n'était pas en droit de le punir.

La populace hurlait toujours : « En prison ! en prison d'abord, le galérien ! et puis on le lui prouvera. »

Cependant Bertrand parlait avec tant de calme et avec une dignité si persuasive, que le commissaire se retira, non sans lui promettre néanmoins qu'à la moindre plainte, il le ferait mettre *pour quelques jours à l'abri du soleil.*

— « Le gouvernement a trop de ménagemens pour ces coquins-là, disaient les femmes du voisinage. » Excellentes gens !

Bertrand resté seul, honteux et indigné, ne put s'empêcher de répandre des larmes bien amères... La peine des galères n'était donc pas finie pour lui ?... Suffoqué par une rage concentrée, il lui fut impossible de prendre la moindre nourriture. Pendant toute la journée, il conserva la même position,

immobile et froid comme un marbre à l'extérieur, mais la tête brûlante et le cœur saignant.

Tout à coup la porte s'ouvrit et Eliza égarée, haletante, vint se jeter à ses pieds.

— « Consolez-moi, mon père... Malheur!... Honte et malheur pour toujours!... Oh donnez-moi des forces, mon père! »

Il crut d'abord qu'on voulait l'arrêter. Il ne fut ni troublé, ni surpris.

— « Mais pourquoi ce désordre? Pourquoi ce désespoir, ma fille? Calme-toi. »

— « C'en est fait! plus d'espérance, plus de mariage... Il me l'a dit, mon père... Il sait tout, et pas d'alliance possible avec la fille d'un forçat. »

— « Et n'avais-tu pas prévu tout cela, enfant? » répondit Bertrand en souriant de pitié et devinant le motif de la brusque entrée d'Eliza.

— « Oh! non, car c'est lui qui le désirait, c'est lui qui en avait parlé le premier... Je ne lui demandais rien, moi; je vous le jure... »

— « Je suis donc la cause de tes chagrins, la cause de tes maux.... Maudis-moi, toi aussi, et la malédiction sera universelle. »

— « Oh! mon père, pardon!.... Pardon.... Je suis folle... C'est que, voyez-vous, il me l'a dit : sa maîtresse, toujours; mais sa femme, jamais. »

— « Ni l'une, ni l'autre, j'espère! »

— « Mon père, je l'aime. »

— « Et tu seras sa maîtresse? »

— « Je l'ai promis. »

— « Que veux-tu de moi alors? »

Et il la repoussa avec colère.

— « Du courage, mon père. »

— « Je n'en ai plus pour moi; on m'a pris aujourd'hui tout ce qu'il m'en restait. »

Palpitante elle s'était posée sur une chaise, on l'aurait dite hébétée.

Bertrand en eut compassion; il s'approcha d'elle et saisissant sa main, il lui dit d'une voix tendre et caressante :

— « Il t'a traitée durement, ton Maurice; il t'a humiliée peut-être, pauvre enfant!... Il t'a reproché ce qu'il avait fait pour toi... »

— « Vous ne le connaissez pas, mon père. Il est si bon, si délicat, si aimant. »

— « Eh bien! voyons; répète-moi ses paroles... Que t'a-t-il dit? »

— « Oh! je ne les rappelle bien, allez!... « Ton père met » entre nous deux une distance que les préjugés sociaux m'em» pêchent de franchir. Tant qu'il vivra, tu ne peux devenir » ma femme. »

— « Ah! tant que je vivrai. »

Ce mot réveillait une idée dans la tête du forçat; il sourit.

— « Si M. Desmares t'aime sincèrement, tout espoir n'est pas encore perdu, ma fille.... Demain je m'en entendrai avec lui. »

— « Vous irez le trouver!.... Oh! gardez-vous en bien.... par grâce, n'y allez pas!... »

— « Laisse-moi faire, et repose-toi sur mes soins, je réussirai... Eliza! Il se passera bien des choses d'ici à vingt-quatre heures. »

Il chercha à la consoler en l'exhortant à espérer et à

attendre; puis, il l'engagea à rentrer chez elle pour prendre du repos, dont elle avait grand besoin. Eliza ne partageait pas la confiance de son père, quoiqu'elle ignorât son dessein. Revenue dans sa chambre, elle se coucha sur son ottomane où le soleil à son lever la retrouva encore. Elle n'avait pas fermé l'œil.

Dans la matinée Bertrand se présenta chez Desmares. Il était résolu, grave et radieux; son front devenu serein ne gardait plus de rides; ses yeux portaient des regards assurés, sa bouche était épanouie. A le voir dans ce moment, on aurait deviné que son cœur couvait une belle action, une intime expiation de ses fautes.

Les domestiques refusaient de l'introduire, il persista. En traversant les appartemens éblouissans et dorés qui précédaient le cabinet de Maurice, le forçat éprouva un étonnement mêlé de joie. Il pensait que bientôt son Eliza viendrait habiter ces magnifiques salons, s'asseoir sur ces meubles précieux, se mirer à ses superbes glaces, commander à ces impudens laquais, qui le menaient dédaigneusement.

— « Puisse-t-elle être heureuse ici, se dit-il tout bas! »

M. Desmares, en robe de chambre, en pantoufles, étendu plutôt qu'assis dans une bergère auprès de sa cheminée, parcourait les longues colonnes du *Moniteur*. Il tourna la tête vers Bertrand et le regarda avec indifférence; il ne le connaissait pas.

— « Je suis Bertrand, le père d'Eliza, dit l'autre, avec assurance, mais sans rudesse. »

A ce mot, Maurice tressaillit, et craignant une explication avec un pareil homme, il dit en se levant: »

— « Que venez-vous faire ici? Que demandez-vous? »

— « Rasseyez-vous, monsieur Desmares; je ne demande rien.... Je désire que vous m'écoutiez un instant. »

— « Parlez. »

Le ton humble du forçat l'avait rassuré.

— « Il y a deux ans à peu près, une jeune fille simple et naïve, sans parens, sans amis, et seule au monde, se trouvait dénuée de pain, de feu, d'habits.... Homme généreux, vous l'avez nourrie, chauffée, habillée; c'est bien!.... Puis de la jeune fille embellie et parée vous avez fait votre maîtresse; c'est bien encore! vous l'aviez achetée, elle était à vous..... Mais après l'avoir éblouie de dons, de parures et d'amour, un jour que, triste et rêveuse, elle regrettait son innocence et sa robe de bure, pour calmer les reproches de sa conscience, dans un moment d'exaltation amoureuse, vous lui promîtes un mariage prochain; et c'est mal cela, si cette promesse n'était qu'un jeu, qu'une chimère, si vous n'aviez pas l'intention de la tenir, si vous la lui avez donnée comme à un enfant chagrin dont les pleurs importunent!

— « Le ciel m'est témoin qu'un désir sincère me la dictait, et que son accomplissement contenterait mes vœux les plus chers. »

— « Dites-moi, monsieur Desmares, Eliza vous a-t-elle jamais causé la moindre inquiétude sur sa fidélité? Vous a-t-elle jamais inspiré le moindre soupçon de jalousie? »

— « Jamais. »

— « Oh! je vous crois, monsieur; car ma fille possède une belle ame, une ame pure dans un corps déshonoré; c'est un ange de bonté, de paix et de tendresse, un ange qui a abrité mon infortune sous ses ailes, qui a souri à mes douleurs, qui a versé du baume sur mon existence damnée, un baume céleste! »

Le vieillard attendri se tut pour donner un libre cours à ses sanglots et pour essuyer du revers de sa main ses yeux qui se mouillaient déjà.

— « Mais où voulez-vous en venir enfin, reprit Maurice, qui se laissait gagner par l'émotion de Bertrand. »

— « Ecoutez-moi jusqu'au bout. Croyez-vous, monsieur, qu'une femme riche de tant de vertus et dont le seul crime est de s'être livrée à un seul homme, pût ternir la réputation de cet homme, s'il se décidait à l'épouser. »

— « Oh ! que je voudrais que cette raison seule fût la barrière qui me sépare d'Eliza, s'écria Desmares ! »

— « Je vous comprends. C'est moi, son père et galérien, moi dont le nom et l'épaule sont tarés, moi que l'opprobre et l'ignominie altèrent, c'est moi, et ma flétrissure, cette lèpre morale, qui vous arrêtent !.... C'est juste et je vous blâmerais de passer par-dessus tous ces obstacles ; vous ne devez pas chercher à les applanir, vous ; moi, je le dois et je le puis. »

— « Expliquez-vous. »

— « Répondez-moi sans feinte, sans détours, monsieur Desmares ; et puisque l'on dit que vous êtes doué d'un noble cœur, montrez-le moi et ne me trompez pas..... Si lorsque je sortirai d'ici, un de vos domestiques, me prenant pour un voleur, lâchait un coup de pistolet dans ma poitrine, si la roue d'une voiture me renversait et broyait mon crâne sur le pavé, ou bien si une pierre tombait d'un toit sur ma tête et l'écrasait, vous n'auriez plus à rougir de moi, n'est-ce pas, mort que je serais et disparu de la terre? L'infâmie ne nous poursuit pas dans l'autre monde, n'est-ce pas ? »

— « Achevez. »

— « Jurez-moi, monsieur Desmares, que si une de ces choses

arrivait, que si je mourais enfin, jurez-moi sur votre honneur, que vous épouseriez ma fille ? »

— « Je le jure, répondit Maurice, fasciné par les paroles du vieillard, et j'avoue que vous seul entravez mes projets. »

— Merci ! oh ! je vous remercie... Votre main... La mienne ne la salira pas, allez.... »

Et Bertrand et Maurice, tous deux également émus, se pressèrent étroitement la main.

— « Adieu ! dit le premier, après un moment de silence. Adieu, mon gendre ! »

Et il sortit, la démarche imposante et le regard rayonnant de bonheur.

V.

Conclusion.

La foule intriguée et causeuse se pressait devant une petite maison située dans un des quartiers qui avoisinent la Faculté. On chuchottait, on interrogeait, on poussait des exclamations, on cherchait à entrer. Au troisième étage, un homme s'était pendu ; il se nommait Bertrand le galérien. Les uns disaient que la misère l'avait porté au suicide ; les autres prétendaient qu'ayant commis un nouveau crime, il s'était donné la mort, de peur d'être envoyé aux bagnes une seconde fois et pour toujours ; d'autres qui se croyaient mieux informés murmuraient tout bas, qu'il avait volé une somme considérable en or, que

le commissaire était venu l'interroger, et que Bertrand, se sentant coupable et certain d'être bientôt découvert, avait mis fin à ses jours dans un accès de désespoir.... Ingrats! personne ne pensa que le forçat s'était tué par amour paternel.

Un mois après, M. et Mme Desmares, mariés depuis peu de jours, couraient la poste sur la route d'Italie.

EUGÈNE CABANEL.

Narbonne, Novembre 1834.

DE

L'ÉTAT DES BEAUX-ARTS

DANS LES GAULES

SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

Parmi les nations qui se signalèrent dans la carrière des beaux-arts, on peut, sans contredit, placer la Gaule au premier rang. Tous les anciens auteurs s'accordent sur ce point qu'à un esprit naturellement ingénieux, à une pénétration prompte et facile, les habitans de cette contrée joignaient la plus heureuse aptitude pour tout ce qui se rattache aux travaux intellectuels. Aussi voyons-nous dans l'histoire que, dès les temps les plus reculés, la science fut cultivée avec succès chez les Gaulois. Les druides leurs prêtres, passaient pour les plus anciens philosophes de la terre. Tandis qu'autour d'eux tout respirait ténèbres et barbarie, les écoles qu'ils dirigeaient jetaient déjà une vive lumière; et l'on peut dire que ce fut de leur sein que sortirent les premières lueurs de la civilisation qui devait éclairer l'Europe.

Toutefois, à quelque degré que fût alors parvenue la science, l'empire qu'elle exerçait était circonscrit encore dans un cercle peu étendu. De tout temps les druides avaient été dans l'usage de ne rien écrire; soit qu'ils voulussent par-là tenir les peuples dans l'ignorance pour les dominer plus facilement, soit qu'en divulgant la science, ils crussent la profaner, ils s'étaient fait une loi de ne publier aucun ouvrage. Leurs écoles étaient situées dans le fond des forêts; la noblesse seule y était admise : mais la noblesse ne respirait alors que guerres et combats, et tout ce qui n'avait point pour but la profession des armes, ne lui inspirait qu'indifférence et mépris.

Ainsi aux druides seuls était réservé le soin de cultiver les lettres et les beaux-arts; mais un événement, qui mérite de faire époque dans les annales de la Gaule, devait bientôt les priver de ce glorieux privilége. Des rives de la Phocide, une troupe d'aventuriers étaient venus s'établir sur les côtes de la Gaule. Marseille fut fondée, et avec elle prirent naissance sur le sol de cette nation tous les arts de la Grèce. La terre fut fécondée sur ces bords sauvages; là où jusqu'alors on n'avait vu que quelques cabanes parsemées çà et là sans ordre et sans plan, s'élevèrent des temples, des palais, de somptueux édifices. Toutes les sciences fleurirent dans cette naissante colonie; et tandis que ses écoles, ouvertes cette fois à tous indistinctement, propageaient le goût des arts et des sciences, son commerce portait les produits de son industrie jusques dans les régions les plus lointaines, et faisait affluer dans son sein les richesses des nations.

Marseille fut dès-lors comme le foyer qui devait embraser la Gaule entière. Les peuples voisins venaient puiser à cette source féconde, et les sciences bientôt se naturalisèrent sur leur sol. Avant la conquête des Romains, le midi de la Gaule

comptait déjà plusieurs villes a données aux sciences et aux lettres. Narbonne, Corbulon, dont il ne reste plus aujourd'hui aucune trace, Arles, Toulouse, virent s'élever dans leur sein des académies où l'on professait avec succès la philosophie, la littérature, la médecine, la géographie. Cet exemple ne fut pas perdu : Nîmes, Bordeaux, Autun reçurent à leur tour le flambeau de la science. La langue de Marseille semblait être devenue celle des Gaules : en sorte que, pour me servir de l'expression de Justin, ce n'est point la Grèce qui parut avoir émigré dans la Gaule, mais la Gaule dans la Grèce. Avant même que Rome songeât à cultiver les lettres et les sciences, les Gaules avaient produit des savans en tout genre. Pythéas, Euthymène, Eratostène, qui fleurissaient long-temps avant notre ère, étaient de Marseille. L. Plautius qui ouvrit à Rome, environ 90 ans avant J. C. la première école de rhétorique qu'on y ait jamais vue, Antonius Gripho qui y donna à J. César et à Cicéron des leçons de littérature, Valérius Cato qui y enseigna l'art poétique, et tant d'autres qu'on pourrait citer encore, avaient pris naissance dans la Gaule.

Cependant bien que les Gaulois eussent devancé les Romains dans l'étude des lettres, l'établissement de la domination Romaine dans les Gaules devait imprimer bientôt un nouvel essor aux beaux-arts. Uniquement occupée d'étendre sa puissance par la force des armes, long-temps Rome avait dédaigné le commerce des muses. La conquête de la Grèce lui avait appris enfin que le triomphe des armes n'était pas la seule gloire où elle dût aspirer. Tout prit dès-lors une nouvelle face dans la ville immortelle; les beaux-arts y furent cultivés ; les savans y accoururent de toutes parts ; de nombreux écrivains déployèrent dans leurs écrits toutes les ressources de l'art, toutes les grâces du style. Tite-Live, Plutarque,

J. César gravèrent l'histoire en traits ineffaçables ; et tandis qu'Hortensius et Cicéron disputaient à Démosthène la palme de l'éloquence, Horace et Virgile faisaient entendre des accords qui, depuis Homère et Pindare, n'avaient jamais retenti.

Auguste, qui présidait alors aux destinées de l'empire, n'était pas resté étranger à ce progrès des arts. Les plus glorieuses récompenses avaient été prodiguées aux artistes et aux savans. Rome brillait de l'éclat le plus pur : mais ce n'était point à Rome seulement que ce prince ami des arts avait borné ses vues. Les nombreuses provinces qui composaient *la république* Romaine, avaient eu part à ses bienfaits : la Gaule sur-tout semblait avoir été pour lui l'objet d'une prédilection particulière : Auguste y fit plusieurs voyages et y laissa en tous lieux de traces de sa munificence et de son amour pour les arts. Jusqu'alors l'étude des lettres n'avait pas été également brillante dans toutes les parties de la Gaule : favorisés par le voisinage de Marseille, tous les arts de la Grèce s'étaient, il est vrai, promptement acclimatés dans le midi de cette province ; mais le Nord s'était faiblement ressenti de cette heureuse influence. Certaines parties et notamment la Belgique et les peuples qui se rapprochaient le plus du Rhin, avaient conservé toute la rudesse du caractère primitif de la nation celtique. Les arts n'y avaient fait que peu de progrès, et les druides seuls étaient encore en possession de les cultiver. Un soleil nouveau sembla se lever pour ces peuples, lorsqu'Auguste y parut : les écoles qu'il y fonda, les savans qu'il y répandit, y propagèrent bientôt le goût de l'étude ; et sous les auspices de ce prince, le Nord, comme le Midi, vit enfin fleurir sur son sol les arts, les sciences et les lettres.

Ainsi naturalisé dans la Gaule, l'empire des lettres ne fit

que s'y accroitre. Malgré l'odieuse tyrannie qui pesa sur la république romaine, sous les successeurs d'Auguste, et les malheurs sans nombre qui en furent la suite, les règnes de Tibère, de Caligula, de Claude et de Néron même ne furent pas défavorables au progrès des beaux-arts. Ce fut à Caligula que la ville de Lyon dut l'établissement de ces jeux littéraires où les vaincus étaient obligés de fournir les prix aux vainqueurs, et d'effacer leurs compositions avec la langue. Quant à Néron, non-seulement il protégeait les beaux-arts, il les cultivait lui-même, et se piquait d'être poète et d'exceller dans la musique. Il fallait en effet que son enthousiasme pour les sciences fût bien grand, puisqu'à ses derniers momens, moins touché sans doute de la honte du supplice auquel il avait été condamné, que de la perte que sa mort allait faire éprouver aux beaux-arts, ce prince ne cessait de répéter dans les transports de son zèle : « Grand Dieu ! quel excellent joueur de harpe l'empire » perd aujourd'hui ! »

C'est ainsi que loin de décroître sous ces règnes si funestes, d'ailleurs, les sciences, au contraire, acquirent un nouveau développement. A la vérité, les troubles qui éclatèrent à la suite de la mort de Néron, arrêtèrent cet essor progressif ; mais ce fut avec un nouvel éclat qu'on vit leur empire se rétablir peu de temps après. Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle rivalisèrent de soin et de zèle pour les faire fleurir. Tout jusqu'à la persécution servit à favoriser leur propagation dans la Gaule. Domitien ayant banni de Rome les savans et les philosophes qui en faisaient l'ornement, la plupart cherchèrent un asyle dans cette province de l'empire, où ils donnèrent un nouveau lustre aux beaux-arts.

A la faveur de ces circonstances, les études littéraires et scientifiques avaient pris dans la Gaule un accroissement jus-

qu'alors inconnu. De nombreuses académies s'étaient ouvertes dans les diverses contrées qui la composaient, et plusieurs d'entr'elles avaient déjà acquis une grande célébrité. Dès le règne de Tibère, Autun voyait affluer dans ses écoles l'élite de la jeunesse des Gaules; et suivant le témoignage de Tacite, Marseille était parvenue à un tel degré de splendeur, qu'elle ne le cédait pas même, sous le rapport des beaux-arts, à la ville d'Athènes. Toutes les sciences étaient cultivées dans ces académies, et c'était les savans les plus renommés qui en dirigeaient les études.

Pous se faire une idée des succès que les Gaulois *obtenaient* dans la culture des lettres, il suffit de jeter les yeux sur le grand nombre d'orateurs, de poètes, d'historiens, de jurisconsultes, de professeurs et de savans de tout genre qui, depuis la conquête jusqu'à Marc-Aurèle, avaient illustré la Gaule. A leur tête, nous citerons Cornelius-Gallus, natif de Fréjos, un des plus célèbres poètes du siècle d'Auguste, que Virgile même célèbre dans ses vers; P. Terentius Varro, né près de Narbonne, si connu par son poème intitulé *de Bello Sequanico*, ses élégies et sa traduction des *Argonautiques* d'Appollonius; Trogue-Pompée, célèbre historien du pays des Voconces, qui, comme les précédens, fleurissait sous le règne d'Auguste. Cet illustre écrivain composa en 44 livres une histoire universelle, dont Justin a fait un abrégé, qui vraisemblablement nous a fait perdre le texte. Votienus-Montanus, habile grammairien, poète élégant, orateur distingué, illustra en même temps Narbonne, sa patrie, et Rome où il s'acquit une brillante réputation. Martial en parle avec éloge; et suivant Tacite, ce fut un des plus rares génies du siècle d'Auguste. Un autre personnage non moins célèbre parut vers le même temps dans le midi de la Gaule: ce fut Domitien

Afer, orateur, natif de Nîmes, qui compta Quintilien parmi ses disciples, et qui, sous Caligula, parvint aux honneurs du consulat. M. Julius et M. Cornelius Fronto, tous deux natifs de Clermont, où ils professèrent les belles-lettres, méritent aussi de trouver place parmi les plus célèbres orateurs dont s'honore l'empire romain. L'un fut précepteur de l'empereur Antonin, et l'autre de L. Verus et de Marc-Aurèle; tous deux furent honorés du titre de consul, et telle était la réputation dont jouissait Cornelius Fronto, que le sénat, pour honorer ses talens, lui éleva une statue. Enfin Vibius-Gallus qui fit à Rome l'admiration des plus célèbres orateurs, Favorinus, philosophe célèbre par plusieurs ouvrages, Antonius primus, non moins versé dans l'art de la guerre que dans la connaissance des lettres, Oscus, savant jurisconsulte, Agricola, beau-père de Tacite et littérateur distingué, J. Secundus, orateur fameux, J. Florus, que Quintilien appelle le prince de l'éloquence, et une foule d'autres qui, comme eux, avaient pris naissance dans les Gaules, brillèrent tour à tour par tous les genres de mérite dans la république des lettres. De ces divers auteurs peu d'ouvrages, il est vrai, sont parvenus jusqu'à nous; mais leur gloire attestée par de nombreux monumens, n'en sera pas moins immortelle.

Bien que les Gaules excellassent particulièrement dans l'éloquence et dans la poésie, aucune science, aucun art ne leur étaient étrangers : Charmis, Crinas et Démosthène dans la médecine, Telon et Gyarée dans les mathématiques et l'astronomie s'acquirent la plus glorieuse réputation. Les arts libéraux y furent aussi cultivés avec succès. Les nombreux théâtres, dont les ruines survivent dispersées sur le sol de la France, prouvent combien la danse, la musique et l'art dramatique furent en honneur dans les Gaules : enfin l'industrie

y avait pris un développement remarquable : des maufactures établies dans presque toutes les provinces, y étaient devenues une source inépuisable de richesses. Des armes, des machines de guerre, des toiles, des étoffes de tout genre y étaient fabriquées avec une admirable perfection. Pline et Columelle rapportent que les plus belles laines étaient celles de la Gaule. Rien n'égalait la beauté et la finesse de leurs tissus ; mais telle était en particulier la célébrité qu'avaient acquise les voiles de lin que l'on fabriquait à Cahors, que les dames romaines qui se piquaient de quelque élégance, les regardaient comme une partie indispensable de leur toilette.

Les arts du dessin n'avaient pas fait moins de progrès : ils furent cultivés avec des succès non contestés dans toute la Gaule et sur-tout dans la partie méridionale de cette belle contrée. Aux pierres brutes, aux *dolmen* et aux *peulvans* honorés par les Celtes comme des monumens sacrés, la sculpture grecque substitua ses magiques créations. Les carrières de marbres des Alpes, de la Montagne Noire, des Pyrénées furent exploitées, et des blocs informes qu'on en retirait, d'habiles ciseaux firent jaillir des dieux et des héros. Un des plus célèbres sculpteurs, dont s'honore l'empire, Zénodore était né, dit-on, dans le pays des Arvernes. Ses ouvrages l'avaient fait connaître dans toute l'étendue de l'empire, et ce fut à lui que Rome confia l'exécution du colosse de Néron. Par-tout l'histoire nous atteste à quel degré de perfection la sculpture était parvenue chez les Gaulois. Mais, bien mieux que l'histoire, les statues et les mosaïques de Martres. de Saint-Rustice et de Nérac, témoignent combien nos ancêtres excellèrent dans cet art.

La peinture, cette sœur, cette amie pour ainsi dire insé-

parable de la sculpture, dut aussi sans doute être cultivée dans les Gaules. Les Marseillais qui y avaient apporté le génie de la Grèce, n'y avaient pu négliger un art qui avait produit Appelle et Zeuxis. Mais l'histoire ingrate de ces temps ne nous a fait connaître ni les noms ni les ouvrages qui ont illustré la Gaule dans cet art.

Il n'en est pas de même de l'architecture : mille monumens déposent de sa gloire. En effet, à peine naturalisé dans les Gaules, cet art y éclata par une foule de chefs-d'œuvres. J. César, et après lui Auguste, avaient orné de riches monumens les nombreuses colonies qu'ils avaient fondées dans la Gaule. Jaloux d'imiter un si bel exemple, Tibère, Caligula, Claude et Néron se signalèrent dans cette contrée par un grand nombre de constructions et d'embellissemens ; chaque prince tenait à honneur d'y attacher son nom à quelque édifice. C'est à Caligula que Boulogne fut redevable de ce magnifique phare qu'on admirait encore dans les siècles derniers ; Corbulon, sous Claude, L. Vetus, sous Néron, accomplirent aussi d'immenses travaux pour arrêter les inondations de l'Océan et faciliter la navigation du Rhin. Insensiblement des palais, des Thermes, des cirques, des théâtres s'élevèrent ; des temples élégans remplacèrent les sombres forêts où l'on allait adorer les dieux ; et si dans les premières années on eut recours aux artistes grecs et romains, les écoles qu'ils formèrent suffirent bientôt à tous les besoins d'un luxe qui qui depuis lors ne fit que s'accroître.

Mais parmi ces prodiges des arts, rien n'était plus digne d'admiration que ces voies militaires qui sillonnaient la Gaule dans tous les sens, et dont quelques-unes subsistent encore de nos jours. Le point du départ était à Lyon : de là elles se répandaient dans les diverses parties de cette nation, rien

n'avait été épargné pour les embellir et les rendre praticables dans toutes les saisons. Pour marquer les distances, on avait placé de loin en loin, tout le long des chemins, des bornes sur lesquelles était inscrit le nombre des *milles*. De sages réglemens veillaient à leur entretien qui, ordinairement, était à la charge des propriétaires riverains. En général, elles étaient pavées, et les pierres qu'on y employait étaient si dures et si bien ajustées, qu'on eût dit qu'*elles* n'étaient formées que d'une seule roche.

Nul peuple, autant que les Romains, n'avait apprécié l'importance d'une communication prompte. La grandeur de l'empire leur avait fait une nécessité d'en faciliter les moyens autant que possible. Sur la plupart des routes ils avaient établi des lignes de postes qui semblaient en quelque sorte avoir rapproché les distances par la rapidité avec laquelle elles transmettaient les dépêches du gouvernement. Généralement ont attribue à Auguste l'établissement de ce genre de communication; mais s'il faut en croire les auteurs, ce n'était encore que par l'entremise de coureurs qui se relevaient les uns les autres, que le service se faisait. Toutefois on ne tarda pas à substituer aux piétons l'usage des chevaux et des voitures. De distance en distance, on fit construire sur ces grandes routes des stations dans chacune desquelles on entretenait 40 chevaux. Lorsque ces moyens de transport étaient insuffisans, les particuliers étaient obligés d'y suppléer. Nul n'était dispensé de fournir ses voitures et ses chevaux, quand il s'agissait de transporter les armes, les munitions, les équipemens militaires et tout ce qui se rattachait au service de l'état ou de l'empereur. Primitivement les postes ne furent établies que pour le service du gouvernement. Ammien-Marcelin nous apprend, qu'excepté le préfet de prétoire, personne

n'avait le droit d'en faire usage sans une autorisation expresse de l'empereur. Nous voyons cependant que plus tard ces permissions s'obtinrent à prix d'argent, et que les marchands, pour arriver avec plus de célérité au lieu de leur destination, recouraient souvent aux postes de l'état.

Les Romains employaient pour cet effet plusieurs sortes de voitures; celles dont on usait le plus communément étaient connues sous le nom de *Rhedæ*. C'était, à ce qu'il paraît, une espèce de voiture extrêmement légère et susceptible de la plus grande célérité. Le luxe en avait aussi inventé beaucoup d'autres, telles que le *pilentum*, le *carpentum*, le *currus*, le *caruca*, qui ressemblait assez à nos carosses modernes, et dont l'usage fut long-temps exclusivement affecté aux sénateurs et aux personnes éminentes en dignité.

Ainsi, sous les auspices des Césars, à l'ombre de la paix qui régnait dans l'empire, fleurissaient non-seulement les lettres et les sciences, mais tout ce qui se rattache à une civilisation avancée; l'industrie et le commerce s'étaient répandus dans les provinces les plus éloignées. La gloire de l'empire était à son apogée. Mais cette ère de prospérité ne devait pas être de longue durée. La mort de Marc-Aurèle avait placé Commode sur le trône, et Commode était un monstre. On vit renaître en lui tous les vices qu'avaient réunis les plus odieux tyrans, et son règne eut la triste gloire de surpasser en férocité celui même des Caligula et des Néron. A dater de cette époque, tous les fléaux semblent déchaînés contre le monde romain. Guerres civiles, guerres étrangères, despotisme, tyrannie, usurpation, assassinat, meurtres et supplices de tout genre, tel est, à quelques intervalles près, le tableau que présente pendant plus d'un siècle l'histoire de l'empire.

On vit alors s'opérer un bien triste changement dans la

république des lettres. Autant la paix avait favorisé leur essor, autant la confusion qui régnait dans l'empire précipita leur décadence. Ce fut en tout lieu un deuil universel. Les écoles les plus renommées se fermèrent, et celles qui se maintinrent encore, trouvèrent à peine des disciples. Les Gaules sur-tout plus exposées aux irruptions des Barbares qui préludaient à la ruine de l'empire, avaient eu à souffrir dans cette désastrueuse période. La terreur avait glacé tous les esprits. Cette verve féconde qui jadis distinguait les Gaulois, semblait s'être évanouie. Il ne lui restait plus rien de ce génie antique qui avait répandu tant d'éclat sur le beau siècle d'Auguste. Tout était triste et monotone dans le sanctuaire des Muses; et aux doux sons de la lyre avait succédé un morne silence.

Toutefois la gloire littéraire de la Gaule ne devait pas périr entièrement: quelques orateurs chrétiens que n'avait pu retenir la crainte des supplices, du haut de la chaire évangelique firent résonner encore, de loin en loin, les accens d'une mâle éloquence. Mais leurs voix, bientôt étouffées, se perdaient au sein du tumulte des armes, et telles qu'un météore fugitif, ne dissipaient un instant les ombres qui planaient sur le temple des muses, que pour mieux faire appercevoir la profondeur des ténèbres qui l'environnaient.

Cependant tout s'apprêtait pour un changement: Constantin était monté sur le trône. A la voix de ce prince, les arts se ranimèrent, les écoles se r'ouvrirent, et le flambeau des sciences reparut dans toute l'étendue de l'empire. Mais la Gaule n'avait pas attendu cet élan général. A peine le calme y avait-il été rétabli quelques années auparavant sous le règne de Constance-Chlore, que les études littéraires y avaient repris, pour ainsi dire, toute leur activité. Le règne de Constantin leur imprima

un nouvel essor. Tous les genres de mérite trouvèrent en ce prince un protecteur éclairé. Mais ce fut sur-tout aux professeurs qu'il prodigua ses bienfaits; il les combla d'immunités et de priviléges. Il fit des lois sévères pour mettre leurs personnes à l'abri des outrages; enfin, par une honorable exception, il voulut qu'eux, leurs biens et leurs familles même, fussent exempts de toute charge publique.

L'agriculture aussi occupa l'attention du souverain. Cet art, peu répandu dans la Gaule avant la conquête, y avait fait depuis des progrès considérables. Au rapport de Dion, on y récoltait des grains en abondance, et le blé était pour ses habitans l'objet d'un commerce avantageux. Presque tous les fruits que produisaient la Grèce et l'Italie, se retrouvaient aussi dans cette région. Les encouragemens que Constantin prodigua à l'agriculture, lui donnèrent encore une nouvelle extension. Partout les cultivateurs trouvèrent aide et protection; et par une loi expresse il fut défendu de les détourner de leurs travaux, sous quelque prétexte que ce fût.

Enfin, il n'y eut point d'art, il n'y eut point de profession, il n'y eut point d'industrie, qui n'eût part aux bienfaits du gouvernement. Aussi, on peut le dire, le siècle de Constantin fut-il, sous le rapport industriel, scientifique et littéraire, une des plus brillantes époques que nous présentent les annales de l'empire. Tous les arts, toutes les sciences reprirent une nouvelle vie. Secondée par le christianisme, la civilisation parvint à un degré jusqu'alors inconnu; l'esprit humain déchira ses langes, et éclata par une foule de productions et de découvertes; le commerce, si long-temps interrompu, s'ouvrit à toute sorte de spéculations; les mers se couvrirent de vaisseaux; les relations avec l'Egypte, l'Arabie et les Indes se multiplièrent, et l'empire devint à-la-fois le centre de tous les arts, et l'entrepôt de toutes les nations.

Toutefois, on ne saurait le dissimuler, la littérature avait subi une fâcheuse altération : le goût avait dégénéré, et cette pureté de style, cette noble simplicité, qui avaient caractérisé le siècle d'Auguste, ne se retrouvaient plus nulle part. Déjà même le mal avait poussé de profondes racines : autant qu'on peut en juger par ce qui nous reste de la littérature des Romains, dès le règne de Vespasien, on en avait vu paraître les premiers indices. C'est en effet vers cette époque qu'on rapporte les derniers auteurs classiques ; et malgré tous les efforts des princes, la dégénération du goût ne fit que s'accroître de jour en jour. Sans doute le mal ne fut pas réparé sous le règne de Constantin ; mais, si les lettres ne reprirent pas toute leur splendeur, elle jetèrent du moins un vif éclat, et se distinguèrent souvent encore par les traits d'une véritable éloquence.

Le mouvement imprimé aux beaux-arts sous Constantin ne se ralentit pas sous ses successeurs. Durant le cours du IV[e] siècle, les barbares, il est vrai, portèrent souvent jusques dans le centre des Gaules et la guerre et le ravage ; mais leurs irruptions, quelque désastreuses qu'elles fussent, n'avaient pu arrêter l'élan qui animait les esprits. Arles, Narbonne, Marseille, et la plupart des cités éloignées du théâtre de la guerre, avaient acquis un degré de splendeur jusqu'alors inconnu. « Il semble, » dit l'empereur Honorius, dans un de ses édits, que les fruits » renommés dont chaque espèce ne parvient à sa perfection » que sous le climat particulier qu'elle rend célèbre, croissent » tous dans les environs d'Arles. On y trouve à-la-fois les tré- » sors de l'Orient, les parfums de l'Arabie, les délicatesses de » la Syrie, les denrées de l'Afrique, les nobles animaux que » l'Espagne élève, et les armes qui se fabriquent dans les Gaules. » Arles est le lieu que la mer Méditerranée et le Rhône sem- » blent choisir pour y réunir leurs eaux et pour en former le

» rendez-vous des nations qui habitent sur les côtes et sur les » rives qu'elles baignent. »

Tous les arts, fruits d'une civilisation avancée, avaient prospéré sur le sol Gaulois. L'architecture, la sculpture y avaient fait des progrès immenses. La plupart des villes étaient ornées de temples, de palais, de cirques, de théâtres, de ponts et d'aquéducs qui ne le cédaient pas même à ceux de la capitale. Arles, qu'Ausone appelle la Rome des Gaules, Trèves qui fût la capitale des dix-sept provinces, Toulouse que le poète Martial avait dotée du beau nom de *Palladienne*, sans doute à cause des beaux-arts dont elle était le centre, Lyon, Vienne, Bordeaux, Nîmes, Autun, étaient des cités non moins remarquables par le nombre de leurs habitans que pour la somptuosité de leurs édifices. Les capitoles de Béziers, de Vienne, de Toulouse, de Narbonne, les mosaïques de Lyon dont une partie est parvenue jusqu'à nous, le cirque d'Arles et de Nîmes, les thermes d'Aix, les écoles d'Autun appelées *Méniennes*, le temple en marbre de Paros à Narbonne, ceux que Toulouse avait consacrés à Pallas et Lyon à Auguste, étaient des chefs-d'œuvre inimitables de goût et d'élégance. Enfin, telle était la magnificence des Gaules, qu'il n'existait pas, pour ainsi dire, de lieu qui n'offrît aux amis des arts quelque modèle de sculpture ou d'architecture. Lutèce même, aujourd'hui la capitale de la France, et alors si humble, alors circonscrite dans une des îles de la Seine, renfermait des monumens remarquables. Les thermes de Julien, les autels d'Hésus découverts à Notre-Dame, les débris retrouvés depuis peu à Saint-Landry, prouvent que même les plus chétives cités furent embellies par les arts.

Au sein de cet élan général, les routes et les canaux n'étaient pas restés en arrière : on a peine à comprendre la rapidité

avec laquelle ils s'étaient multipliés dans cette partie de l'empire Romains. Des Alpes à l'Océan, du Rhin aux Pyrénées, il existait mille communications que les montagnes les plus escarpées et les fleuves les plus rapides n'avaient pu intercepter. Le commerce et l'industrie trouvaient partout d'innombrables débouchés, et les dépêches du gouvernement pouvaient sans obstacle parvenir sur tous les points de la Gaule. Des murs de *Tolosa* s'échappaient plusieurs routes qui, par une foule de ramifications, communiquaient à toutes les cités de quelque importance, et qui n'avaient de terme que les confins de l'empire. On voit encore dans le Roussillon les restes d'une voie militaire qui traversait cette province, et qui après avoir parcouru plusieurs villes telles que *Salzulæ*, *Combustum*, *Centuriones*, *Maurellas*, aboutissait au sommet des Pyrénées. On remarque aussi sur la crète qui sépare le bassin de la Garonne de celui de l'Adour, les traces d'une autre voie Romaine qui partait de *Burdigala*, allait jusqu'aux Pyrénées et de-là en Espagne. Enfin plus près de nous encore, on découvre aux portes de la petite ville de Cos, située sur la rive droite de l'Aveyron dans le Quercy, les fragmens d'un chemin de Toulouse à Cahors, qui est connu de nos jours sous le nom de *Chemin ferré*. On peut apprécier par ces vestiges avec quelle solidité et quelle perfection les Romains dirigeaient ces sortes de constructions. Ces routes, ces voies si célèbres, seize siècles n'ont pu en effacer la trace. Elles se dessinent encore sous nos yeux comme au temps de la première ferveur du Christianisme, alors que le pélerin Aquitain partait de *Burdigala*, pour aller visiter le tombeau de Jésus-Christ.

Pour donner une idée de la splendeur où étaient parvenus chez les Gaulois les arts et les sciences, Pline et Justin n'ont pu comparer la Gaule qu'à la Grèce et à l'Italie. Les vastes

richesses archéologiques répandues çà et là sur le sol de la France, nous témoignent aujourd'hui combien étaient mérités leurs éloges. On peut admirer encore dans plusieurs de nos villes les restes majestueux de ces monumens antiques qui ont résisté à la faux du temps, et où nos modernes architectes vont chercher des modèles. Des arcs-de-triomphe, des portes monumentales, des églises sont encore debout à Besançon, à Saintes, à Bourges, à Cahors; *Lugdunum Convenarum* nous montre ses remparts antiques où l'œil le moins exercé reconnaît une construction Romaine; des autels consacrés à la mère des dieux, subsistent à *Lactora*. Qui ne connaît à Nîmes le temple des enfans adoptifs d'Auguste désigné aujourd'hui par le nom de *Maison carrée*, et parvenue jusqu'à nos jours dans un état parfait de conservation; ce magnifique amphithéâtre naguère rendu si non à sa destination primitive, du moins à l'admiration des savans et aux études des architectes; et enfin, à peu de distance de cette même ville, ce merveilleux pont du Gard qui n'était qu'un aquéduc construit, dit-on, par l'empereur Adrien pour amener à Nîmes les eaux de cette rivière? Arles nous offre aussi un grand nombre de monumens: l'amphithéâtre de cette ville plus grand que celui de Nîmes, son théâtre dont les restes inspirent encore tant d'intérêt, les débris de son capitole, les magnifiques sculptures trouvées dans ses ruines, et cette inimitable statue de Vénus, l'honneur de notre capitale, tout dans Arles nous retrace la *Rome des Gaules*, et justifie les vers qu'Ausone adresse à cette ville:

« Pande duplex Arelate, tuos, blanda hospita, portus,
Gallula Roma, Arelas.

D'autres constructions bien plus nombreuses encore ne nous sont connues que par des ruines; mais ces ruines mêmes attes-

tent leur antique splendeur. On remarque à Toulouse, Narbonne, Bordeaux, Béziers et dans un grand nombre d'autres villes les débris imposans de la grandeur Romaine : monumens précieux que souvent peu de frais rendraient aux beaux-arts, et qu'une coupable incurie presque en tous lieux laisse insensiblement s'ensevelir dans la poussière!

Tant de monumens peuvent sans doute nous faire apprécier combien les arts étaient en honneur dans les Gaules. Mais les découvertes qui, chaque jour, viennent couronner les efforts de l'archéologie, nous prouvent combien nous sommes éloignés encore d'en avoir une juste idée. *Aginnum*, capitale des Nitiobriges, n'offrait aucun vestige de sa grandeur passée; quelques fouilles suffisent pour dévoiler les plus vastes richesses. Des temples, des portiques, des arènes, des inscriptions, des sculptures apparaissent à nos regards étonnés. A la voix de Saint-Amand, une ville sort des entrailles de la terre, et semble faire revivre les temps où les Augustes régnaient sur nos contrées. Non loin d'Aginnum, une ville existe glorieuse d'avoir été la demeure de nos rois; mais Nérac va bientôt montrer d'autres titres d'illustration : les arts y furent cultivés sous la domination Romaine. Des temples, des édifices naguère ignorés, de brillantes mosaïques et tout ce qu'on remarquait dans les palais des Césars, s'y manifestent avec profusion. *Elusa*, antique capitale de la Novempopulanie, *Climberris* ou *Augusta Ausctorum*, nous présentent un sol ni moins riche en souvenirs, ni moins abondant en monumens antiques. L'histoire a puisé dans leurs ruines d'utiles documens, et chaque jour de nouvelles découvertes, y signalent encore les recherches des archéologues. [1] Mais combien d'autres

[1] Qu'il nous soit permis ici de payer un juste tribut d'éloges à

lieux non moins célèbres, restent fermés aux explorations de la science! l'herbe croît maintenant sur leur sol où jadis s'élevaient des temples et des palais. Ensevelis depuis des siècles sous les ruines de leurs autels, les dieux et les héros dorment dans la poussière. Peut-être un jour le laboureur troublera leur sommeil, et sous le soc de sa charrue apparaîtront des monumens destinés à jeter un nouveau jour sur les annales de nos ancêtres.

Les lettres et les sciences jetèrent aussi dans le IVe siècle un véritable lustre. Les fils de Constantin, qui tour à tour régnèrent sur la Gaule, se firent une gloire de les protéger. Sous Julien, il est vrai, cet éclat si radieux devait un instant se ternir. Ennemi juré du nom Chrétien, ce prince avait défendu aux disciples de l'Evangile de cultiver et d'enseigner publiquement la grammaire et la rhétorique. Les écoles se fermèrent; et la persécution qui naguère semblait avoir pour toujours déposé le glaive, poursuivit les Chrétiens non-seule-

un savant archéologue dont Toulouse s'honore. Non moins zélé pour la science, qu'infatigable dans ses recherches, M. Du Mège s'est acquis par de riches découvertes des droits non contestés à la reconnaissance publique. C'est à ses soins que nous devons la découverte des bains de César que le *Vicus Aquensis* (Bagnères de Bigorre) expose à la curiosité publique; et de ces autels consacrés aux divinités locales et retrouvés en si grand nombre dans les Pyrénées. C'est par ses soins que de l'enceinte de l'antiqne Calagurris on a extrait une immense quantité de chefs-d'œuvre de toute espèce. Enfin c'est encore sous les auspices de cet archéologue que les fouilles si heureusement commencées continuent dans la ville de Nérac. Nous devons déjà à ses savantes méditations l'explication de plusieurs inscriptions destinées à jeter un grand jour sur l'histoire des Gaules, et la description du palais de l'empereur Tétricus remarquable sur-tout par ses vastes proportions et la richesse de ses mosaïques.

ment dans leurs temples, mais jusques dans le sanctuaire des muses. Heureusement ce nuage ne fit que passer : sous Valentinien Ier, les lettres avaient repris leur liberté ; sous Gratien, elles reprirent leur lustre.

Depuis cette époque tous les souverains qui se succédèrent, ne négligèrent rien pour étendre leur domaine. Les dispositions des codes romains témoignent encore de leur zèle et de leurs efforts à cet égard. Aussi les écoles de la Gaule n'avaient-elles jamais brillé d'un plus vif éclat. Toujours fidèles au culte des Muses, Trèves, Toulouse, Bordeaux, Narbonne, Poitiers possédaient des académies où l'on accourait des points les plus éloignés de l'empire. Toutes les sciences y étaient cultivées. La médecine, la philosophie, les mathématiques, l'astronomie y avaient des professeurs; mais c'était principalement la jurisprudence, la grammaire, la poésie et la rhétorique qu'on y enseignait. On était sévère sur-tout sur le choix des professeurs. Ce n'était pas assez pour eux d'être versés dans les sciences, il fallait que leur conduite privée fût à l'abri de tout reproche; car on pensait alors que la probité et la science devaient être inséparables. Le poète Ausone a célébré dans ses vers quelques-uns des professeurs qui se distinguèrent de son temps dans l'art difficile de l'enseignement, qu'il professait lui-même avec tant d'éclat dans la ville de Bordeaux. Par les éloges que leur prodigue ce poète, par la variété de leurs connaissances, on peut juger combien étaient florissantes les écoles auxquelles ils étaient attachés, et à quel degré de perfection les beaux-arts étaient parvenus.

Les nombreux monastères qui durant le quatrième siècle s'établirent dans les Gaules, contribuèrent aussi beaucoup à maintenir dans cette contrée le goût des lettres et des sciences. Fuyant le bruit du monde, les savans s'y jetaient à l'envi.

Les arts, aussi bien que la piété, y trouvèrent un asyle dans ces temps d'orage et d'agitation, où le fléau de la guerre exerçait tant de ravages. Clercs et laïques, tous y étaient admis, tous allaient puiser à ces sources fécondes, et recevaient en même-temps les mystères de la science et le dépôt sacré de la foi. Mais ce n'était point à ces leçons que se bornait le zèle des cénobites: une de leurs principales occupations consistait à transcrire les écrits des auteurs qui avaient acquis le plus de célébrité; et c'est à leurs soins que nous sommes redevables de presque tout ce qui nous reste de la littérature ancienne.

Alors cependant tout retentissait du bruit des armes. Une partie de l'empire était envahie. Tout semblait livré à l'arbitraire du glaive; et tandis que la Grèce et l'Italie, courbées sous la verge des Barbares, ne retrouvaient, pour ainsi dire, plus rien de leur antique génie, tous les arts fleurissaient dans la Gaule à l'ombre de ses écoles et de ses cloîtres. La Gaule tenait sans contredit la palme des beaux-arts. C'était dans son sein que les autres nations venaient chercher des professeurs. Arborius et Tibérius Minervius furent appelés à Constantinople, Patera et Icarius à Rome, Dinamius en Espagne, Palladius en Ecosse et Saint-Germain en Bretagne. La Gaule seule semblait être en possession de fournir des précepteurs aux fils des princes. Carin et Numérien firent à Narbonne leur éducation; Titien enseigna les beaux-arts au jeune Maximien; Arborius et Exupère, tous deux professeurs dans la ville Palladienne, furent instituteurs, l'un des fils de Constantin, l'autre de ceux de Dalmatius, neveu de cet empereur: enfin, ce fut à Ausone que Gratien dut son éducation et ce goût éclairé pour les belles-lettres qui ne l'abandonna jamais. L'amour des sciences était universel dans les Gaules. Pour se procurer les moyens d'acquérir de l'ins-

truction, aucun sacrifice ne coûtait. Tous les écrits de quelque réputation étaient recherchés avec empressement. On les faisait venir des pays les plus lointains; et des écrivains publics étaient sans cesse occupés à les transcrire. Chacun tenait à honneur d'avoir une bibliothèque; et c'était à qui aurait les meilleurs et les plus beaux ouvrages. Parmi les collections de livres dont l'histoire de ces temps nous a conservé le souvenir, on vante sur-tout celle de Loup professeur à Périgueux, celles de Magnus et de Consentius à Narbonne, celle de Saint-Rustice évêque de Limoges, et enfin celle de Philagrius. Mais de toutes ces bibliothèques, la plus riche sans contredit était celle qu'avait formée Tonance Ferréol dans son élégante habitation de Prusiane, sur les bords de la rivière du Gardon entre Nîmes et Clermont. Ouvrages de piété, ouvrages littéraires, ouvrages scientifiques, tout s'y trouvait réuni. Elle était si belle, qu'elle n'eût pas déparé, dit Saint-Sidoine, ces musées publics qu'on admirait à Rome ou à Alexandrie. [1]

[1] Ce goût si prononcé pour les ouvrages des écrivains célèbres n'a point dégénéré de nos jours : je ne puis m'empêcher de mentionner ici une bibliothèque bien digne en tout point de figurer auprès de ces antiques collections. Située dans une agréable maison de campagne, elle ne le cède à celle de Tonance Ferréol ni par le nombre des volumes ni par la variété des ouvrages qu'elle renferme. Tout ce qu'ont produit l'éloquence et la poésie, l'histoire et la littérature, M. Poncet a su le réunir dans son habitation de Montbeton. Là, par une chaîne non interrompue, les temps anciens y sont liés aux temps modernes. Homère et Théocrite, Ennius et Virgile, Marot et Lamartine s'y trouvent rapprochés. Mais c'est principalement par le luxe typographique que se distingue cette précieuse collection. Tout ce qu'Elzevir a produit de plus parfait, tout ce que les presses de F. Didot offrent de plus remarquable à l'admiration des bibliophiles, s'y trouve réuni; et l'on peut dire que, sous ce rapport, la bibliothèque

Ainsi malgré tous les désastres qui désolaient l'empire, malgré la guerre et l'anarchie, la Gaule vit encore à la fin du IV[e] siècle fleurir dans son sein les arts et les sciences. A travers le fracas des batailles, perçaient quelques voix harmonieuses. Hilaire de Poitiers que Saint Jérôme avait surnommé *le Rhône de l'éloquence latine*, [1] par allusion sans doute à la rapidité de son style; Phébade d'Agen, si fameux par ses doctes réfutations de l'hérésie Arienne; Ambroise qui devint archevêque de Milan, foudroyaient les hérétiques de toute la force de leur éloquence. Eutrope, Lampride, Sulpice Sévère écrivaient l'histoire de leur temps, et l'immortel Ausone rappelait dans ses vers la grâce et l'élégance du cygne de Mantoue. Jusques dans le V[e] siècle, alors que l'empire, sur le penchant de sa ruine, luttait à peine contre les hordes innombrables qui déchiraient son sein, les lettres conservèrent encore dans les Gaules quelques rayons de leur antique splendeur. Saint Hilaire d'Arles, Saint Eucher, Saint Vincent, Saint Prosper, qui fut pour les Pélagiens un si redoutable adversaire, Salvien et Cassien prouvaient par leurs écrits que le goût et l'éloquence n'avaient pour ainsi dire rien perdu de leur éclat. Les historiens et les théologiens de nos jours cherchent encore des modèles dans les ouvrages de ces pères de l'Église Chrétienne. La poésie enfin conservait toute son élégance et toute sa pureté. Saint Prosper dans son poème contre l'ingratitude, Rutilius dans celui qu'il fit sur son itinéraire de Rome dans les Gaules sa patrie, Rufin dans la fable de Pasiphaë qu'on lui attribue, et quelquefois même Sidoine Apollinaire dans les 24 épîtres

de M. Poncet est une des plus riches collections que possède le Midi de la France.

[1] Latinæ eloquentiæ Rhodanus.

que nous avons de lui, nous fournissent encore de nombreux passages dignes des plus beaux temps de la latinité. Inaccessibles à la crainte, ces illustres écrivains, soutinrent au milieu des ruines et des tombeaux la gloire littéraire de la Gaule, et firent encore une fois entendre le chant des muses à cette terre qui pendant si long-temps ne devait plus s'émouvoir qu'au retentissement des armes.

Tout en effet changea bientôt de face : les barbares avaient envahi l'empire ; et des ruines en tous lieux signalaient leur passage. Un mouvement irrésistible, un instinct indéfinissable poussaient ces hordes à la destruction. Rien ne fut épargné : les campagnes étaient ravagées, les villes livrées aux flammes. Mais c'était sur-tout les chefs-d'œuvres des arts qui semblaient exciter la rage des vainqueurs. Ces écoles, ces temples, ces palais, somptueux monumens de la gloire des Gaules, presque tout disparut sous le fer du Goth et du Vandale. A quelles terribles convulsions la Gaule fut alors en proie ! des bords du Rhin aux Pyrénées un long cri de détresse se fit entendre. Les muses épouvantées quittèrent cette terre de malheur ; les écoles se fermèrent ; la civilisation disparut ; les arts, partout proscrits, ne trouvèrent plus d'asile que dans quelques monastères ; une épaisse nuit s'appesantit sur l'Europe ; et dix siècles devaient à peine suffire pour la dissiper.

Al. de Mortarieu.